Digitized by Google

Disp. 55 f

Garrido

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ESPAGNE

CONTEMPORAINE

Digitized by Google

Bruxelles.—Typ. de A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale 3, impasse du Parc.

Digitized by Google

L'ESPAGNE

CONTEMPORAINE

SES PROGRÈS MORAUX ET MATÉRIELS AU XIXe SIÈCLE

PAR

FERNANDO GARRIDO

BRUXELLES ET LEIPZIG

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS

RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

1862

Droits de traduction et de reproduction réservés

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google

AU LECTEUR.

—

Le rôle important que l'Espagne a joué dans l'histoire, sa position géographique et la richesse de son sol, si favorables aux relations avec les deux hémisphères, ne l'empêchent pas d'être aujourd'hui aussi peu connue que la Chine ou le Japon.

Pour les Allemands, l'Espagne est encore le pays de la chevalerie errante, du romantisme de Calderon et de Lope. Les Français font toujours commencer l'Afrique aux Pyrénées. Les Anglais regardent l'Espagne comme le pays du fanatisme, de la paresse, du vol de grand chemin et des *auto-da-fé*. En résumé, l'Espagne contemporaine, la fille de la révolution du XIXe siècle est complétement méconnue, et par conséquent mal appréciée au dehors, non seule-

Digitized by Google

ment par le vulgaire, mais aussi par les hommes d'État les plus éminents.

Des révolutions par lesquelles a passé la Péninsule, il semble qu'ils n'aient vu que les *pronunciamientos,* qu'ils n'aient été frappés que du bruit des émeutes, des chants patriotiques et des insurrections. Quand la réaction triomphait, ils n'ont fait attention qu'aux persécutions et aux mitraillades. Les noms des hommes politiques les plus remarquables d'Espagne sont à peine connus : et leurs idées, leurs doctrines, les changements qu'ils ont opérés dans la constitution économique et politique de leur pays sont entièrement ignorés.

Absorbée par sa réorganisation intérieure, empêchée par les guerres civiles qu'entretiennent les derniers soutiens de l'absolutisme qui l'opprima durant tant de siècles et contre lequel elle lutte encore, l'Espagne n'a exercé aucune influence dans les affaires de l'Europe par sa politique extérieure : et, comme on n'attendait ni ne redoutait rien d'elle, on l'a oubliée et dédaignée, supposant que ses luttes intestines, ses guerres civiles meurtrières étaient des signes manifestes de décadence et de mort.

Mais ces mêmes guerres civiles qui la rendaient nulle à l'extérieur prouvent au contraire sa puissante vitalité, sa force morale qui renouvelait l'ancienne organisation politique désormais incompatible avec les nouvelles exigences de sa vie.

De notre temps, l'Espagne a souvent surpris le

Digitized by Google

monde par la violence de ses mouvements politiques. Mais, comme la révolution a été lente et pénible, tantôt triomphante, tantôt vaincue, l'opinion publique en Europe a fini par voir d'un œil indifférent tous ces mouvements regardés par tous comme sans importance.

Cependant, depuis quelque temps, l'Espagne a commencé à attirer l'attention des hommes d'État de l'Europe qu'a frappés la rapidité avec laquelle le sol de la péninsule se couvre de chemins de fer, la vigueur avec laquelle a été conduite la guerre du Maroc, la hardiesse de la politique à laquelle est due l'annexion récente de Saint-Domingue et l'intervention au Mexique.

Cet ensemble de circonstances trouble l'opinion qu'on s'était faite sur la situation vraie d'un peuple, qui, s'il ne fut jamais grand par le nombre, le fut incontestablement par son caractère entreprenant et aventureux, par le génie de ses écrivains et de ses artistes, par la passion des armes et des conquêtes, par l'énergie et l'opiniâtreté avec lesquelles il sut défendre et garder son indépendance contre l'étranger aux époques les plus critiques de son histoire.

Voilà pourquoi j'écris ce livre.

Je veux faire connaître l'Espagne contemporaine et montrer la carrière qu'elle a parcourue dans la voie du progrès depuis la révolution de 1808 jusqu'à nos jours.

Je ne m'appuierai que sur des documents offi-

Digitized by Google

ciels, et, là où ils font défaut, sur des renseignements que j'ai lieu de croire irrécusables. Ce livre montre les progrès de la vie politique, civile et sociale de la péninsule; l'état de l'agriculture, de l'industrie et du commerce; la statistique et l'organisation de l'armée de terre et de mer, et des colonies, de l'instruction publique et privée; des tribunaux et de la criminalité; des postes et des télégraphes; des banques, des sociétés industrielles et de crédit; de la presse, du clergé, et, enfin, tout ce qui peut contribuer à faire connaître la situation de l'Espagne.

J'y suivrai pas à pas, dans toutes les branches de l'administration, les réformes inaugurées par la révolution de 1808, qui ébranla dans ses fondements la société espagnole, et dont les violentes secousses l'agitent encore de nos jours; j'étudierai enfin l'action des partis dans le passé, leurs modifications successives et leurs tendances actuelles.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

—

Unité de l'Espagne et découverte de l'Amérique. — Victoires des Espagnols dans toutes les parties du monde. — Défaite du parti populaire en Castille et en Aragon aux XVIe et XVIIe siècles. — Esprit libéral des Castillans au XVIe siècle. — Consolidation du despotisme durant trois siècles. — Charles III. — Charles IV.

I

Vers la fin du moyen âge, l'Espagne réunit toutes ses forces sous un seul gouvernement, et put dès lors exercer une influence souveraine sur la politique de l'Europe. Mais, à l'époque de la réunion des deux grands royaumes de la péninsule, déjà les Aragonais et les Catalans avaient porté leurs armes victorieuses aux Dardanelles et conquis les Baléares, la Sardaigne, la Sicile et Naples; et les îles Canaries appartenaient à la Castille.

Le mariage d'Isabelle et de Ferdinand avait à peine réuni la Castille et l'Aragon que l'Espagne soumettait les Maures. Cette entreprise difficile n'était pas encore terminée qu'au camp même, aux portes de la ville de Grenade, s'organisait l'expédition de Christophe Colomb, dont le génie offrait un nouveau monde à Isabelle.

L'histoire de la découverte, de la conquête et de la colonisation de l'Amérique par les Espagnols, paraît, comme le dit l'illustre historien Prescott, être bien moins une relation fidèle de la réalité, qu'un de ces romans de chevalerie errante si populaires au moyen âge.

Durant deux siècles, la race ibérique a envoyé des millions de

Digitized by Google

ses enfants dans ces régions lointaines : elle y a créé une organisation sociale, y a mêlé les races indigènes aux races africaines et latines, et y a fondé de magnifiques cités plus belles que celles dont l'Europe était fière à cette époque. Et tous ces prodiges étaient accomplis par les Espagnols, livrés à leurs propres ressources. De nos jours, les États-Unis, l'Australie et d'autres parties du globe se peuplent comme par enchantement : mais, tous les pays du monde y envoient de nombreuses émigrations. L'Espagne, au contraire, dut suffire seule à l'œuvre gigantesque de la colonisation de l'Amérique, avec une population de 12 millions d'âmes qui, à la fin du XVIIe siècle, était descendue à moins de 7 millions. Qui ne verra, dans ces événements, la preuve des progrès qu'avaient faits les Espagnols dans la navigation et dans la science du gouvernement, et de l'énergie prodigieuse et de la force d'expansion de la race ibérique?

II

La conquête et la colonisation de l'Amérique et d'une partie de l'Asie n'absorbaient pas toutes les forces de l'Espagne. Pendant que ses hardis navigateurs doublaient, les premiers, le cap Horn et celui de Bonne-Espérance, son armée de terre volait de victoire en victoire en Afrique et en Europe. De Mazagan à Tunis, toute la côte africaine, Oran, Tanger, Mazalquivir tombaient en leur pouvoir ; et à Lépante son escadre, secondée par la marine des petits États italiens, détruisait la flotte des Turcs.

En Italie et dans les Pays-Bas, au nord comme au sud de la France, durant un siècle et demi de guerres continuelles, l'Espagne, depuis la défaite des Français à Naples par Gonsalve de Cordoue, fut battue la première fois à Rocroi par Condé. Où puisait-elle la force nécessaire pour de si grandes choses, cette race faible par le nombre, si mal gouvernée et administrée, éparse sur un immense territoire, dont l'étendue, en Amérique seulement, comprenait 50 degrés de latitude et comptait soixante millions de sujets?

Digitized by Google

Comment put-elle, en même temps, vaincre l'ennemi du dehors et résister aux causes de ruine et de dissolution qui la rongeaient au dedans? Un coup d'œil rapide sur les événements à l'intérieur fera trouver plus extraordinaire encore que l'Espagne ait pu si longtemps jouer le rôle prépondérant parmi les nations de l'Europe.

III

La lutte de sept siècles contre les Maures avait identifié, dans l'esprit du peuple espagnol, l'amour de la liberté et de l'indépendance nationale avec la religion catholique, à un tel degré, que la réforme, prêchée par Luther, trouva les Espagnols peu disposés à la comprendre et à l'accepter. L'Espagne fut l'âme et le bras de la résistance en Europe, et, dans son propre sein, elle étouffa la voix des réformateurs au milieu des flammes des bûchers. L'inquisition régna souveraine; et, à sa suite, vint son cortége ordinaire, l'oppression, l'ignorance et la misère (1).

Au point de vue économique, administratif et politique on pourrait dire qu'il n'y avait pas encore *une nation espagnole*. L'unité n'était représentée que par le roi qui régnait sur plusieurs royaumes, ayant chacun leur législation, leurs institutions, leur monnaie propre ainsi qu'un système particulier de poids et de mesures, différences qui, en partie, existent encore de nos jours.

Quand les Castillans se soulevèrent pour défendre leurs priviléges contre les empiétements de Charles-Quint, les Aragonais, les Valenciens et les Catalans assistèrent à la lutte avec indifférence, et contri-

(1) L'abbé de Montgaillard, dont le témoignage n'est pas suspect, dit au IVe volume de son *Histoire de France :*

« Quelles que soient les atrocités commises par les Jacobins, elles sont loin de celles de l'inquisition en Espagne, et la palme de l'assassinat juridique appartient de droit au saint-office. De 1481 à 1781 il y eut 31,920 condamnés brûlés; 16,759 brûlés en effigie; 291,450 condamnés à des peines rigoureuses; total des victimes (avec confiscation des biens) : 341,029.

« Ces calculs sont très modérés. Dans la seule ville de Ciudad-Real les auto-da-fé donnent le résultat suivant en l'année 1484 : le 13 février, 750 brûlés; le 2 avril, 800; le 7 mai, 750; le 16 août, 27; le 12 décembre, 950; en tout, 3,377. »

Digitized by Google

buèrent même directement à la défaite des Castillans. Ils ne sentaient pas que le supplice de Padilla, décapité à Villalar, n'était que le précurseur de l'exécution du grand juge Lanuza, mis à mort par Philippe II, qui se servit, pour enlever la liberté aux Aragonais, des soldats de la Castille vaincue par Charles-Quint. Telle fut la fin désastreuse des institutions représentatives et des libertés municipales de l'Espagne; institutions les plus libérales qui, depuis la chute de la république romaine, aient régné dans aucune des nations formées des débris de l'empire et qui, dans les divers royaumes, existaient déjà au commencement du XIe siècle.

Qui ne connaît la célèbre formule des Aragonais au couronnement de leurs rois : « Nous qui, chacun, sommes autant que vous, tous « ensemble, plus que vous, nous vous faisons roi; si vous gouverniez « selon les lois de l'État, nous vous obéirons : *sinon*, NON (1). »

Cette solennelle déclaration du droit d'insurrection fut scellée du sang de Lanuza, supplicié à Saragosse par les ordres de Philippe II, qui, depuis, gouverna despotiquement l'Aragon et le reste de la Péninsule, à l'exception du pays Basque et de la Navarre qui, ont conservé jusqu'à nos jours, la plupart de leurs institutions représentatives du moyen âge, grâce à un concours de circonstances que ce n'est pas ici le lieu d'expliquer.

IV

Pour montrer combien les idées étaient avancées au commencement du XVIe siècle en Castille, nous donnons les chapitres les plus importants du manifeste où les *communeros* posaient à Charles-Quint les conditions auxquelles ils reconnaîtraient son autorité :

« Qu'il (le roi) ne pût se marier sans le consentement des cortès; que des troupes étrangères ne fussent jamais introduites dans le royaume : qu'on réduisît toutes les taxes au taux où elles étaient

(1) « Nos, que cada uno somos tanto como vos, y todos juntos mas que vos, os hacemos Rey : si respetais nuestras leyes y privilegios, os obedeceremos : *si no*, NO. »

Digitized by Google

à la mort de la reine Ysabelle : que l'on révoquât toutes les aliénations des domaines ou des revenus royaux, faites depuis la mort de cette reine; qu'on abolît tous les nouveaux offices créés depuis cette époque : qu'à l'avenir, chaque ville envoyât à l'assemblée des cortès un député du clergé, un député de la noblesse et un député des communes, choisi chacun par son ordre. Que la couronne ne pût ni influencer ni diriger la nomination de ces députés : qu'aucun membre des cortès ne pût recevoir une pension ou une place du roi soit pour lui, soit pour quelqu'un de sa famille, sous peine de mort et de confiscation de ses biens; que chaque ville ou commune payât à ses représentans un salaire, pour fournir à leurs dépenses pendant leur présence aux cortès; que les cortès fussent rassemblées une fois, au moins, tous les trois ans, lors même qu'elles ne seraient pas convoquées par le roi, pour rechercher si les présens articles avaient été observés, et pour délibérer sur les affaires publiques; que les juges eussent des traitemens fixes, et qu'ils n'eussent aucune part dans les condamnations ou dans les amendes prononcées par eux; que tous les priviléges que les nobles avaient obtenus, à quelque époque que ce fût, au préjudice des communes, fussent révoqués; qu'on ne confiât jamais à des nobles le gouvernement des villes et des communes; que les biens de la noblesse fussent soumis aux impôts publics de la même manière que ceux du tiers-état : qu'on fît une enquête sur la conduite de ceux qui avaient été chargés de la direction du patrimoine royal depuis l'avénement de Ferdinand et que si le roi ne nommait pas, dans le délai de trente jours, des personnes propres à ce service, les cortès eussent le droit de les nommer : qu'on ne prêchât et qu'on ne répandît aucune indulgence, dans le royaume, sans que la cause de sa publication eût été examinée et approuvée par les cortès; que l'archevêque de Tolède, étant étranger, fût obligé de se démettre de sa dignité, qui serait confiée à un Castillan; que le roi promît et jurât de la manière la plus solennelle; d'observer tous ces articles et de ne chercher dans aucune occasion, à les éluder ou à les enfreindre. »

Digitized by Google

V

Pour que le despotisme ait pu se maintenir trois siècles et faire déchoir l'Espagne de son rang de première nation de l'Europe, il a fallu un concours extraordinaire de circonstances, qui ont amené le même résultat en tous les pays, où elles se sont produites. Les victoires de ses armées en Europe, accroissant la force de la nation au dehors et l'enivrant de gloire, donnaient du prestige au souverain. L'Amérique absorbait les forces vives du pays; la jeunesse ardente quittait la mère-patrie à la recherche des aventures, de la richesse et du pouvoir dans les contrées lointaines; et, dans l'oppression des étrangers, elle trouvait une compensation au rôle de victime de son roi, dont elle se faisait la complice. Tout Espagnol était moine, soldat ou noble : qui n'avait pas de parchemins allait en gagner sur les cimes de la *Sierra Madre* et des Andes ou dans les plaines des Pays-Bas et les côtes d'Afrique. Pendant que l'inquisition étouffait l'indépendance des Espagnols, on expulsait les Maures et les juifs, les plus industrieux parmi les habitants, agriculteurs pour la plupart. Les villages, éloignés les uns des autres, étaient privés de voies de communication; tous ceux qui ne combattaient pas à l'étranger, restaient plongés dans l'ignorance, abrutis par la misère, et peuplaient les couvents et les monastères. Le lecteur comprendra aisément que toutes ces causes réunies aient pu assurer le triomphe du despotisme sur une race si fière, qui, dans la suppressiou des institutions représentatives voyait surtout d'importants priviléges enlevés aux nobles. De seigneurs de vassaux et de législateurs ils devinrent valets d'antichambre des rois qui dès lors ne connurent plus d'obstacle, parce que la plèbe croyait ses intérêts identifiés avec le pouvoir royal.

La misère avait amoindri la fierté et tué la liberté. La superstition engendra le plus terrible des fléaux, la généralisation des biens

Digitized by Google

de main-morte. La manie de fonder des majorats et de donner les biens à l'Église avait été poussée si loin qu'au commencement de la révolution de ce siècle plus des trois quarts du sol étaient soumis à des servitudes.

Tel était l'état déplorable auquel l'Espagne avait été réduite par les deux dynasties d'Autriche et de Bourbon, quand en 1808, réveillée de sa léthargie par l'invasion de Napoléon elle sut trouver, dans son propre sein, assez de vitalité pour résister à l'étranger, expulser en partie le virus qui la rongeait à l'intérieur, et se préparer à l'extirpation définitive du royalisme et de la superstition, causes première de sa déchéance.

VI

De tous les rois de la maison d'Autriche ou de Bourbon, il n'en est qu'un seul, Charles III, qui, par son génie et par ses œuvres, se soit montré digne du trône. Plus avancé que son époque, il sut restreindre l'influence de l'inquisition, éteindre ses bûchers, bien qu'il n'ait pas osé l'abolir. Il supprima la torture, qui, jusqu'à lui, était employée dans les procès criminels. Il expulsa les jésuites et confisqua leurs propriétés. Habile à discerner le mérite, il s'entoura des hommes les plus honnêtes et les plus capables. Il fonda la banque de San Carlos, protégea les arts et les lettres, accorda les priviléges de la noblesse aux imprimeurs, porta le nombre des vaisseaux de ligne à 80, fonda des colonies et des villages dans les montagnes de la Sierra Morena, et construisit plus de chemins, d'édifices publics et de fortifications que tous ses prédécesseurs ensemble y compris Charles-Quint.

Digitized by Google

VII

Charles III et les hommes qui l'entouraient furent les émules des Frédéric de Prusse et des Colbert; et, à leur exemple, ils voulaient tout faire par eux-mêmes pour la nation. Au lieu de supprimer les entraves à la libre action individuelle, Charles III conserva tout ce qui s'opposait à la manifestation libre de la pensée, la censure de l'État et de l'Église contre l'imprimerie et les priviléges des corporations. Il compromit sa puissance par des guerres inutiles, abandonnant la sage neutralité de son prédécesseur.

A quoi lui servit de sacrifier des sommes énormes pour créer la marine la plus nombreuse du monde, quand, par le système injuste et honteux des matricules, introduit par Philippe V, il se trouvait sans matelots pour armer ses 80 vaisseaux de ligne?

Cinquante vaisseaux à l'ancre à Algésiras ne purent, faute d'équipage, empêcher une douzaine de vaisseaux anglais de secourir Gibraltar.

S'il fit de grandes choses qui, du reste, ne produisirent pas les résultats qu'on en attendait, ce fut en créant une dette énorme et en poussant l'Espagne vers la banqueroute qu'amena l'ineptie de son prédécesseur.

Comme les souverains de la France et de la Prusse, Charles III gouverna en despote, sans donner à ses sujets aucune intervention dans l'administration publique; mais ses réformes et sa politique firent sentir à la partie la plus éclairée de la nation le besoin des institutions représentatives.

Mais comment ne pas reconnaître ici l'absurdité de la monarchie héréditaire? à Charles III, le roi philosophe, progressif, succéda son fils Charles IV, l'idiot, qui transmit son imbécillité à ses enfants. Gouverné par sa femme que menait Godoy, son amant, Charles IV abandonna les rênes du pouvoir au favori. Le peuple indigné n'attendait qu'une occasion pour faire éclater sa colère;

Digitized by Google

Napoléon la lui fournit. Le roi céda la nation espagnole à Bonaparte, comme un vil troupeau. Mais la nation se leva armée, comme un seul homme, et, au milieu de l'effroyable lutte, elle proclamait ainsi ses droits dans sa constitution :

« La nation espagnole n'est le patrimoine d'aucune personne ni d'aucune famille. »

De cette constitution date la régénération lente de l'Espagne, quelquefois interrompue, mais toujours recommencée avec une nouvelle vigueur comme on le verra dans les chapitres suivants.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II

—

Influence de Charles III et des hommes d'État de son règne sur l'esprit public en Espagne.— Action simultanée de l'élément libéral et de l'élément royaliste dans la révolution de 1808. — Population et division politique. — Chaos dans l'administration de la justice. — Mauvais état des routes ; conséquences.— Armée et marine.— État de la propriété et de l'industrie. — De l'instruction publique. — Théâtre, littérature et presse. — Fanatisme religieux.— Révolution de 1808.— Constitution de 1812.—Révolution des colonies. — Ses tendances. — Ingratitude de Ferdinand VII. — Réaction de 1814. — Les *Afrancesados*.

I

Charles III et les grands hommes qui le secondèrent dans son œuvre, les Aranda, les Floridablanca, les Campomanes avaient réveillé l'esprit public en Espagne. La révolution française de 89 acheva de préparer les Espagnols à la révolution de 1808, dont Napoléon, Godoy, Charles IV, Ferdinand et sa mère ne firent que fournir l'occasion.

Si la mine éclata, c'est qu'elle était déjà chargée; malgré l'inquisition, les nouvelles idées avaient pénétré dans les profondeurs mêmes de la société. Mais dans cette révolution, comme dans toutes celles qui triomphent, ce n'était pas un parti, ni une idée qui à elle seule remuait jusque dans ses fondements la vieille société espagnole. Contre Napoléon et la famille royale corrompue, se levaient, en même temps, le fanatisme religieux et la liberté. Sous le drapeau de l'indépendance s'abritaient ceux qui criaient : « *La Patrie, le Roi, la Religion,* » et ceux, dont la devise était : « *Patrie et Liberté!* »

Mais cette union ne dura que le temps nécessaire pour l'expulsion des soldats de Napoléon.

II

La révolution brisa la tradition de la manière la plus violente. L'abdication du souverain ayant rompu les liens de l'obéissance, le peuple forma des *juntas*, (comités de gouvernement), qui disposaient arbitrairement, c'est à dire sans tenir compte des lois existantes; et il constitua ainsi sa souveraineté, détruisant par la force l'ancien ordre des relations sociales.

Les généraux Solano à Cadiz, et Borja à Carthagène, et d'autres que l'opinion accusait de trahison, furent égorgés en plein jour, sans autre forme de procès; et le peuple, prenant les armes, se nomma des généraux pour le mener au combat, abolissant ainsi, en fait, le privilége du commandement des troupes jusqu'alors réservé aux nobles (1).

Mina, le laboureur; Manso, le meunier; Jauréguy, le berger; l'Empecinado, garçon d'écurie, et bien d'autres, sortis de la classe la plus infime, occupaient à la fin de la guerre de l'indépendance les premières places dans l'armée, dont les officiers, pour la plupart, étaient aussi du peuple. Les réactions absolutistes de 1814 et de 1823 ne songèrent même pas à détruire cette réforme radicale, tant cela leur paraissait impossible.

Dès cette époque, cette composition de l'armée espagnole qui, comparée à celle des autres pays de l'Europe (excepté la France et l'Italie actuelle), peut être appelée démocratique, a exercé une influence puissante sur les changements politiques; mais, avant d'aller plus loin, il faut jeter un coup d'œil sur l'état de l'Espagne en 1808.

(1) Ce privilége existe encore pour l'artillerie en dépit des réclamations de la presse et du parlement : mais il est plutôt nominal que réel.

Digitized by Google

III

La population dépassait à peine dix millions, et elle était si inégalement répartie que la Castille et l'Estramadure étaient presque désertes. Le littoral et les vallées de Grenade, Murcie et Valence où avait été conservé le système d'irrigation des Maures; les Asturies et la Galice, où l'eau abonde, possédaient une population dense et active.

L'Espagne était divisée en royaumes, provinces, principautés et seigneuries. Les royaumes étaient : Léon, Valence, Murcie, Grenade, Jaen, Cordova, Navarre, Aragon . Il y avait la principauté des Asturies et celle de Catalogne, la seigneurie de Vizcaya et celle de Molina, et les provinces basques; l'Estramadure, les Castilles, les îles Baléares et les Canaries. Malgré l'union politique de trois siècles, ces diverses parties territoriales avaient conservé des différences très remarquables.

Catalans, Galiciens, Navarrais, Basques, Valenciens, Mayorquais, Mahonais, parlaient chacun leur idiome différent du Castillan, langue officielle de l'Espagne. L'Aragon, la Catalogne et Valence avaient chacune un système monétaire, et la monnaie d'une province n'avait pas cours au dehors. La variété des poids et des mesures était encore plus grande que celle des monnaies et des langues.

IV

L'administration de la justice était un véritable chaos. Les lois du moyen âge de l'époque d'Alphonse le Grand étaient en vigueur, aussi bien que les innombrables ordonnances accumulées en huit siècles. Outre les tribunaux de seigneurie, les tribunaux ordinaires et les juges au criminel (espèce de tribunaux ambulants qui allaient siéger là où le crime avait été commis), il y avait les audiences et les chancelleries, tribunaux de seconde instance, le tribunal suprême

Digitized by Google

à Madrid. Il y avait enfin les tribunaux exceptionnels, comme la cour ecclésiastique, celle de la Rota, celle de l'inquisition, des finances, de la marine et les cours militaires, ayant juridiction sur ceux qui violaient leurs lois spéciales, bien qu'ils n'appartinssent pas à leurs corps respectifs; le tribunal *del Agua* à Valence (1), le *Consejo de la Mesta* et autres cours locales pour des objets spéciaux, au nombre de cinquante au moins : la législation civile était différente dans la plupart des provinces.

Les royaumes et les provinces étaient commandées par des capitaines généraux qui, en Navarre, prenaient le titre de vice-roi. Leurs pouvoirs étaient très étendus; ils étaient à la fois chefs militaires et civils : et, excepté l'église, tout leur était soumis. La police judiciaire était faite par les corrégidors et les alcaldes avec leurs alguazils.

Les membres des municipalités appelés *regidores* (régisseurs) étaient, dans la plupart des villes, nommés par le roi; mais ils étaient élus pour la vie, ce qui leur assurait une sorte d'indépendance tant envers le roi qu'envers les populations : aussi étaient-elles très mal administrées.

V

En 1808 il n'y avait en Espagne que 3,000 kilomètres de routes royales, à savoir : de Madrid à Cadiz, à Irun, à Galice et à Barcelonne. Les autres chemins portaient ce nom parce que les piétons et les chevaux y passaient.

Le transport des marchandises et des personnes se faisait à dos de mulet ou d'âne; pendant l'hiver, les voyages étaient interrompus en plusieurs points faute de ponts sur les torrents, et les produits

(1) La cour des eaux (*tribunal del agua*) fut établie par les Maures. Elle connaît des différends entre les laboureurs de *la Huerta*, au sujet de la distribution des eaux d'irrigation. Elle juge sans appel. La cour est un jury de laboureurs qui siége sous le porche de la cathédrale où il y a des bancs de pierre à cet effet. La cour entend les parties et délivre la sentence, et pour chaque mot de réplique ou de désapprobation que prononce l'une quelconque des parties, elle est condamnée, séance tenante, à payer une amende d'un denier.

Digitized by Google

étaient entassés en magasin dans les centres agricoles, ce qui causait des famines épouvantables, comme celle de Carthagène en 1810, où la livre de pain noir valait un franc et demi quand, dans la Manche, à trente lieues, le blé se vendait six francs la fanègne, prix qui établit la livre de bon pain à 10 ou 12 centimes. Pour aller d'un bout de l'Espagne à l'autre il fallait deux mois, et deux ou trois mille francs, sans compter le risque d'être volé par les nombreuses bandes qui mettaient à contribution les voyageurs et les habitants des vallées les plus riches.

Le service des postes était ce qu'on peut attendre d'un pareil état des routes. Il n'y avait de chaise de poste avec relais que de Madrid à Cadiz, Barcelonne et à Irun. Il n'y avait courrier que deux fois par semaine et le voyage durait de cinq à six jours, quand il faisait beau temps : dans le cas contraire, la poste mettait huit, dix jours et davantage même. En passant les frontières de plusieurs provinces, et à l'entrée des villes les voyageurs devaient être inscrits et payer des droits de différentes dénominations plus onéreux les uns que les autres et, à tout cela, se joignait l'inconvénient de la différence des monnaies et du langage (1).

VI

Avant 1808 l'Espagne n'avait pas de conscription pour le recrutement de l'armée. Le service était volontaire, et chaque régiment avait ses enrôleurs. La misère et la combativité des Espagnols étaient les deux stimulants qui les faisaient entrer dans l'armée. Le

(1) Quand, l'amiral Villeneuve alla de Toulon à Cadiz avec l'escadre française, qui concourut à la bataille de Trafalgar, il s'arrêta à Carthagène pour rallier l'amiral Salcedo qui avait dans ce port huit vaisseaux de ligne dont deux à trois ponts. Mais Salcedo n'avait pas reçu d'ordres de son gouvernement. « Faites savoir à Madrid que je suis ici et que je n'y saurais attendre, vu que les Anglais pourraient m'empêcher de passer. » Il faut au moins huit ou neuf jours pour avoir la réponse, dit Salcedo : et les alliés comptèrent huit vaisseaux de moins à Trafalgar. Que serait-il arrivé s'il y eût eu des routes en Espagne, et que Salcedo eût pu partir ? Quand l'ordre du départ arriva, l'escadre française était déjà loin et Salcedo ne put pas l'exécuter, parce qu'au détroit il y avait des forces anglaises supérieures.

Digitized by Google

service à bord des vaisseaux de guerre et dans les régiments d'infanterie appelés *milices provinciales* était obligatoire; ces derniers se recrutaient dans chaque province. Pour les équipages, il y avait l'inscription maritime introduite en Espagne par Philippe V, et les levées, espèce de presse, exercée par les marins qui parcouraient les ports et les environs et emmenaient ceux qui leur paraissaient propres au service de mer. Leurs excursions s'étendaient quelquefois jusqu'à trente ou quarante kilomètres à l'intérieur. La moitié des équipages de la flotte détruite à Trafalgar provenait de ces levées, et les hommes, pour la plupart, n'avaient pas trois mois de service.

Le nombre des régiments était considérable, mais les cadres étaient vides. Il y avait une douzaine de régiments allemands, irlandais ou suisses, ces derniers seuls réellement étrangers : les autres ne comptaient que des Espagnols, si l'on excepte les chefs et quelques officiers. La difficulté des enrôlements était accrue par la concurrence que faisaient aux enrôleurs de la Péninsule, ceux des régiments des colonies (1).

Charles III avait réorganisé l'armée, l'équipant à la prussienne, à l'exemple de Frédéric II. C'est dans cet état que la trouva Napoléon, et il demanda et obtint du gouvernement un corps auxiliaire de 30,000 hommes; ce furent les meilleures troupes d'Espagne qui, sous le marquis de la Romana, se rendirent en Hollande.

(1) Les cadres de l'armée dans la péninsule comprenaient les corps suivants :

Bataillons d'infanterie espagnols	185
Id. » suisses	12
Id. » irlandais et flamands qui n'avaient d'étranger que le nom des régiments, et quelques chefs et officiers	15
Compagnies d'artillerie	107
Escadrons de cavalerie régulière	126
Compagnies détachées	5
» de milice urbaine	116
» fixes	20
» d'invalides aptes au service	40
» d'artillerie (milices)	74

Les forces effectives de ces corps devaient être de 185,000 hommes et 16,500 chevaux. Mais elles ne dépassaient pas 100,000 : le marquis de la Romana en avait emmené 30,000 au nord, de façon que les forces disséminées dans les places fortes, la capitale et le camp de Gibraltar atteignaient à peine le chiffre de 70,000 hommes.

Digitized by Google

VII

Le désastre de Trafalgar avait réduit à néant notre marine. Le travail était paralysé dans les arsenaux; le reste de l'escadre démantelé. La marine marchande était ruinée par les quatre ans de guerre que nous soutenions contre l'Angleterre pour plaire à Napoléon, et les côtes de la Méditerranée étaient journellement saccagées par les pirates barbaresques; tel était l'état de la marine en 1808.

Les causes de cette décadence venaient cependant de plus haut. Au lieu d'autoriser la communication libre de tous les ports des colonies avec tous les ports d'Espagne, on avait eu la stupidité de désigner un seul port pour les importations et les exportations aux colonies. Ce privilége fut d'abord donné à Séville, et puis à Cadiz par Philippe V, si nous ne nous trompons : ces deux villes absorbèrent les produits du commerce, et s'enrichirent d'une manière fabuleuse aux dépens des colonies et du pays, soumis à leur monopole, qui n'avait à redouter que la concurrence des contrebandiers anglais. Les ressources et la prospérité des colonies n'auraient pas connu de bornes si le gouvernement eût ouvert leurs ports à tous les drapeaux et aux Espagnols de tous les ports. Si l'île de Cuba a pu atteindre la prospérité dont elle jouit, c'est qu'en 1805, privée de communications avec la mère-patrie, à cause de la guerre avec les Anglais, elle ouvrit ses ports au commerce de toutes les nations; ce qui lui permit d'échanger ses produits, et de retirer de ses douanes de quoi suffire à ses dépenses.

Jusqu'en 1808, Cuba non seulement ne versait rien au trésor espagnol, mais une certaine quantité de l'argent venu du Mexique était destinée à couvrir son déficit.

Digitized by Google

VIII

L'état de la propriété et de la production n'était pas moins déplorable. Le quart seulement de la propriété rurale et urbaine était libre : les autres trois quarts appartenaient au roi et à la famille royale, aux nobles, aux majorats, à l'église et aux établissements de charité et de bienfaisance dont le clergé était l'administrateur. Ces trois qnarts de la propriété nationale en biens de mainmorte ne produisaient pas une rente égale à la moitié de celle du quart libre. Si l'on excepte la dîme et les prémices sur le bétail et les produits, dont l'agriculteur devait laisser choisir et prendre la dixième partie par l'Église, les charges et impôts sur la propriété perçus au profit de l'État étaient insignifiants.

Les maisons se louaient au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année; et, tant que le locataire payait exactement le terme, le propriétaire ne pouvait augmenter le loyer, ni déposséder le locataire, qu'à condition de faire des changements notables ou d'habiter lui-même la maison au moins quatre années consécutives.

Les contrats agricoles étaient nombreux et très divers : dans les provinces du centre et en Andalousie où l'eau manque, et où les récoltes sont moins assurées, la propriété était concentrée en peu de mains. Le clergé et la noblesse étaient, pour ainsi dire, les seuls possesseurs du sol. Ils exploitaient eux-mêmes; et les travailleurs, accumulés dans les villes, étaient de simples journaliers. Dans les pays d'irrigation, la propriété était plus divisée, les travailleurs disséminés en petits villages ou dans des fermes, et la culture donnée à fermage. Il y avait plusieurs sortes de baux : dans les pays pauvres, en Galice, par exemple, on payait en nature : en certains cas, le propriétaire fournissait la semence, le fermier le travail; et l'on partageait la récolte : ailleurs, le propriétaire ne recevait que le tiers, ou le qnart, ou bien une quantité déterminée des produits.

En Murcie et dans les pays d'irrigation, la rente se payait en

Digitized by Google

argent; mais généralement les biens de main-morte étaient affermés à rente perpétuelle.

Les perturbations opérées par la révolution ont présenté des résultats extraordinaires. Les censitaires se sont rachetés : ceux qui recevaient une rente perpétuelle ont gagné si elle était en nature, et perdu si elle était en argent; parce que, la monnaie ayant diminué de valeur à mesure que celle des produits augmentait, il en est résulté que la rente en argent ne représentait plus que le quart en produits, de ce qu'elle valait avant la révolution.

L'industrie n'existait pas à proprement parler. Elle produisait peu et à grands frais, n'ayant pas de machines : mais les produits étaient solides, et les producteurs d'honnêtes gens. Les soieries et les tissus de laine étaient les principaux articles manufacturés.

En échange de l'argent des colonies nous recevions les produits étrangers de l'industrie et même de l'agriculture. Au commencement du siècle, bien que la population fût au dessous de onze millions, l'Espagne importait la sixième partie des céréales nécessaires à sa subsistance; et ses exportations consistant principalement en vin et huile, fruits frais ou secs, comme oranges, raisins, amandes, etc., ne dépassaient pas cinq cent millions de réaux.

IX

Il n'y a pas de documents officiels sur l'état de l'instruction publique, mais, d'après nos recherches particulières, nous croyons pouvoir affirmer qu'il était rare de trouver un paysan sachant lire et écrire; et que pour une femme, savoir lire n'était pas une preuve de haute moralité.

Cependant, l'instruction à tous les degrés était gratuite. Il n'en coûtait rien pour être admis à l'université, aux séminaires et aux écoles des beaux-arts et dans les classes d'instruction primaire; les titres de docteur étaient presque gratuits. Les professeurs, les docteurs, les magistrats, les médecins, ce qu'on appelle les profes-

Digitized by Google

sions libérales, se recrutaient dans la classe bourgeoise et parmi les pauvres. La coutume, comme la loi, tendait ainsi à démocratiser l'étude de la science.

Les étudiants des universités menaient la vie qu'on appelle *vie d'étudiant :* ils portaient le long manteau noir (*manteo*), et le tricorne. Les pauvres allaient au couvent recevoir la soupe que distribuaient les moines; et, pendant les vacances, ils parcouraient les villes en bandes avec des guitares et autres instruments, demandant l'aumône en échange des sérénades et des chansons qu'ils improvisaient sur tout ce qui frappait leurs yeux. Ces troupes de mendiants destinés à devenir professeurs, magistrats, médecins, à remplir les professions les plus honorables étaient reçues avec sympathie dans les villages et dans les fermes; et l'on trouvait parfois, parmi ces chanteurs, des jeunes gens des familles les plus distinguées.

Les livres d'enseignement étaient ceux du moyen âge. Il n'y avait aucun ouvrage moderne sur les sciences naturelles ou exactes ni sur l'astronomie, malgré l'importance de cette science pour les marins. On craignait que ces livres ne continssent des doctrines contraires à l'enseignement catholique. Il s'en suivait une ignorance et un retard dans tous les arts qui dépendent des sciences : mais, comme compensation, les étudiants espagnols étaient forts en latin, en humanités, en histoire sacrée et en droit romain, grands parleurs capables de discuter, toute leur vie sur et pour des riens (1).

Les nobles dédaignaient de s'instruire et les pauvres travailleurs n'avaient aucun intérêt à profiter de la gratuité d'un enseignement public si étranger à ce qu'ils auraient dû apprendre pour se perfectionner dans leurs métiers.

(1) Torres, écrivain espagnol assez connu du commencement du XVIIIe siècle, dit qu'il avait étudié cinq ans à l'université de Salamanque avant d'apprendre qu'il existait une science des mathématiques.

Digitized by Google

X

Le théâtre et la littérature étaient en complète décadence. On peut dire que, seul, le peuple des grandes villes conservait le goût du théâtre où il allait boire et manger pour jouir à la fois des plaisirs de la table et de la scène.

Moratin, avec ses comédies de mœurs, fut le créateur d'un nouveau goût littéraire dans la classe moyenne, qui commençait alors à avoir quelque influence : mais, pour le peuple, les drames de Calderon, les émotions poignantes de l'ancien théâtre, n'ont pu être remplacés que par le romantisme moderne qui en dérive.

L'opéra italien était à peine connu. Le roi, pour ne pas s'ennuyer seul au théâtre du Retiro, envoyait ses laquais dans la rue inviter poliment les promeneurs à assister gratis au spectacle.

En 1808, il n'y avait que quatre journaux qui paraissaient deux fois par semaine : c'étaient la *Gazette de Madrid* et les journaux d'annonces de Madrid, Cadiz et Barcelonne qui avaient quatre pages *in-quarto*. Outre la censure royale il y avait la censure religieuse, exercée par des délégués à la nomination des évêques : aussi ne publiait-on que des légendes et des histoires de miracles.

XI

La moitié des jours de l'année étaient fériés. Aux coins des rues, dans les ruelles et sur les places il y avait des niches de saints, devant lesquelles les dévotes brûlaient des cierges la nuit, seul éclairage pour les passants, dans la plupart des villes. Tout hermitage, tout couvent, toute église avait son saint, faiseur de miracles ; et, entre ces divers exploiteurs de la bestiale crédulité du peuple régnait une concurrence acharnée. Un couvent exhibait-il une vierge qui remuait les mains, ou dont la chevelure poussait, le couvent rival avait un Christ

Digitized by Google

qui se couvrait de sueur, et dans un troisième, la sueur était du sang.

Les médecins ne pouvaient lutter contre les amulettes et les reliques qui guérissaient, sans drogues, toutes les maladies ; et les malades, avant de mourir, laissaient à l'église de l'argent pour des messes, espérant qu'elles seraient plus efficaces pour sauver leur âme, que ne l'avaient été les amulettes pour rétablir la santé de leur corps.

Le catholicisme, qui absorbait la société tout entière, était en Espagne, comme en Italie, et même à un plus haut degré, un polythéisme mal déguisé. Les saturnales s'appelaient *romerias*. La déesse Cérès était devenue la vierge d'août ou de septembre, et Pallas était la déesse des artilleurs sous le nom de sainte Barbe.

Le peuple était peut-être le plus idolâtre des nations de la terre. Chaque individu avait son ange, son saint qui était son patron, son protecteur au ciel. Le village avait un patron ou une patronne, chaque navire avait aussi le sien, et la nation en avait deux, la *très pure Conception* et *saint Iago*. Les familles, les habitants d'une rue, les sociétés d'artisans, célébraient la fête du patron avec des formes entièrement païennes. Les danses, les festins et les libations nocturnes auprès des couvents et des églises se terminaient par des orgies obscènes comme les bacchanales. Le prêtre du haut de la chaire exaltait avec une éloquence grotesque, la puissance miraculeuse de l'image en terre ou en bois peint, qui avait guéri de la peste, avait fait succéder une pluie féconde à la sécheresse, et était toujours prête à sauver les troupeaux des épidémies.

A la porte des églises et des couvents se vendaient les amulettes et les reliques miraculeuses, et le clergé non content de la dîme et de la contribution forcée que payait sous diverses formes le fidèle dans l'église, exigeait une rétribution pour toutes les cérémonies du culte. Les ordres, appelés mendiants, vivaient d'aumônes et condescendaient, par charité chrétienne, jusqu'à distribuer aux pauvres, à la porte de leurs couvents le superflu de leurs tables. Les confréries

Digitized by Google

rivales excitaient la superstition à couvrir d'or et de pierreries le saint du couvent, comme on le voit encore de nos jours pour la *Virgen del Pilar* à Saragosse, et la *Virgen de Monserrat* en Catalogne, qui ont des ornements d'une richesse fabuleuse.

Il y avait 150,000 prêtres ou moines et religieuses, ce qui fait 11 sur 1000 habitants.

Telle était la situation de l'Espagne. La famille royale composée d'idiots et de traîtres; la noblesse nombreuse mais en général pauvre et sans prestige; une classe moyenne peu nombreuse mais intelligente et active; les masses ignorantes, fanatiques, mais brûlant de patriotisme, douées d'une grande vigueur physique et morale, et ayant en elles-mêmes une confiance sans bornes.

XII

Nous avons dit que la régénération de l'Espagne commença en 1808; en effet, sa conduite à cette grande époque fut admirable et étonna le monde qui croyait le peuple espagnol aussi corrompu et aussi avili que ses souverains.

La spontanéité et l'énergie de sa résistance à un ennemi qui se croyait tout-puissant et qui s'était introduit, par trahison, dans la péninsule prouvent suffisamment combien est fausse la doctrine qui soutient : qu'*un peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite.*

Le gouvernement révolutionnaire, ou *junta central*, convoqua la nation y compris les colonies en cortès constituantes, qui se réunirent à Cadiz en 1810, au nom de la souveraineté du peuple; et tinrent leurs séances dans l'église de Saint-Philippe de Néri, propriété d'une congrégation de prêtres. Malgré le respect pour la religion manifesté dans la constitution, cette profanation d'un édifice consacré au culte montre clairement à quel degré s'était déjà transformée dans les esprits l'idée des rapports entre l'État et l'Église.

Digitized by Google

Ces cortès, représentation hétérogène de tous les éléments et de toutes les classes de la vieille monarchie, composées de nobles, de magistrats, d'évêques et de plébéiens, militaires ou industriels, votèrent l'abolition de l'inquisition et des priviléges de la noblesse, et décrétèrent la constitution la plus démocratique qui auparavant ou depuis ait été jurée par un souverain.

Cette constitution a été appelée, à juste titre, la constitution monarchique de la race latine, qui l'adopta comme drapeau révolutionnaire en Portugal, en Sicile, à Naples, en Sardaigne, et la proclama en 1821 dans ces divers États où elle fut écrasée, comme en Espagne, par la réaction absolutiste européenne. Elle resta le mot d'ordre des libéraux jusqu'à la révolution française de 1848 qui donna à la démocratie le drapeau républicain.

Voici les dispositions les plus importantes de la constitution de 1812 :

Le peuple espagnol est souverain ; il se donne les lois qu'il juge bonnes à garantir la liberté et le bien-être de chacun.

La nation ne peut être le patrimoine d'un individu ou d'une famille.

Elle délègue au roi le pouvoir exécutif. Le roi est irresponsable, mais il ne peut ni se marier, ni sortir du territoire sans l'autorisation des cortès, qui se réservent tout pouvoir de décider de la succession au trône, de déposer le roi en cas d'incapacité, et de déterminer le genre d'éducation à donner à l'héritier présomptif.

Le roi nomme les ministres : il déclare la guerre; il conclut les traités de paix, mais il ne peut les ratifier sans l'approbation préalable des cortès. Il ne peut lever l'impôt sans vote des cortès, et ses décrets ne sont exécutoires que s'ils sont contresignés par un ministre responsable. Le roi peut opposer son veto deux fois aux lois votées par les cortès, mais si la loi est votée une troisième fois, les ministres doivent l'insérer au bulletin et la faire exécuter sans la sanction du souverain. Le roi peut dissoudre les cortès, mais elles se

Digitized by Google

réunissent, de droit, tous les ans, au jour fixé par la constitution, et elles doivent siéger au moins trois mois. Quand les cortès sont dissoutes ou prorogées, une commission nommée par elles veille à l'observation de la loi, et peut convoquer des cortès extraordinaires, quand elle juge la patrie en danger.

Les cortès partagent avec le roi le pouvoir législatif mais il n'y a qu'une seule Chambre. L'élection des députés est à trois degrés. Tout Espagnol âgé de 21 ans est électeur primaire. Est éligible tout Espagnol âgé de 25 ans. La loi électorale organique prive du droit électoral tout Espagnol qui, en 1830, ne saura ni lire ni écrire. Le roi jure de gouverner selon la constitution et conformément aux lois : s'il manque à son serment, le peuple n'est plus tenu de lui obéir. C'est l'ancienne formule de la constitution d'Aragon où les députés juraient fidélité au roi, se réservant le droit de révolte en cas de violation des lois par le souverain. En 1812, c'était le roi qui prêtait serment au peuple, et proclamait lui-même le droit d'insurrection, dans le cas où il violerait son serment.

Cette constitution de 1812, si large, plus libérale qu'aucune des constitutions des pays de l'ancien monde, y compris l'Angleterre, était discutée et proclamée avec un calme majestueux par les législateurs de Cadiz, au bruit du canon ennemi résonnant à leurs portes, et pendant que le peuple en armes chassait de son pays vers les frontières l'armée de Napoléon, jusqu'alors victorieuse en Europe.

Plus juste envers les colonies qu'on ne le fut plus tard, l'Espagne étendait alors les bienfaits de sa constitution sur tous les lieux où flottait son drapeau, et ce fut là une des causes principales de la révolution dans l'Amérique du Sud. Les aristocrates, descendants des anciens conquérants, possesseurs du pouvoir et de la richesse, se soulevèrent contre une constitution qui, par la proclamation de l'égalité des races, leur enlevait tous leurs priviléges, et quand la constitution fut supprimée, ce furent les races indigènes et les mulâtres qui, à leur tour, s'armèrent contre les représentants de

Digitized by Google

l'ancien système colonial : et l'armée, où les deux partis étaient représentés se divisa entre les deux camps (1).

Ainsi l'on vit le Mexique en révolte contre la mère-patrie se constituer en empire et maintenir l'ancien système espagnol, les priviléges aristocratiques, la noblesse, l'intolérance, les biens de main-morte civile et religieuse, et tous les autres monopoles du despotisme. La lutte des libéraux contre les absolutistes continuée sans relâche jusqu'à nos jours, a fini par le triomphe de Juarez et de ses braves et constants compagnons d'armes, qui ont inauguré une ère de liberté et de progrès. Ce que nous avons dit du Mexique s'applique aux autres colonies et explique les guerres intestines qui désolent les républiques du Sud.

XIII

La constitution de l'an XII fut abrogée en 1814 par Ferdinand VII, qui avait livré la patrie à l'étranger, et que le peuple trahi et vendu par la famille royale, avait cependant proclamé souverain dans la constitution. Jamais roi se montra-t-il aussi ingrat envers son peuple? Soutenu par la réaction européenne et par l'élément fanatique très puissant encore à l'intérieur, Ferdinand VII ne se contenta pas d'abro-

(1) La force armée des colonies, lorsqu'elles se révoltèrent contre la métropole consistait pour l'armée de ligne :

En bataillons d'infanterie	56
Compagnies détachées	14
Escadrons	26
Compagnies détachées (cavalerie)	80
Milice :	
Bataillons	159
Compagnies détachées	151
Escadrons	255
Compagnies détachées (cavalerie)	45
Ce qui faisait un total de	215
Bataillons	208
Compagnies d'infanterie	165
Escadrons	281
Compagnies de cavaleries	125

Effectif : 200,000 hommes et 40,000 chevaux.

Digitized by Google

ger la constitution : il rétablit l'inqnisition et persécuta cruellement les plus illustres patriotes, qui, pendant la guerre de l'indépendance, avaient sauvé le pays et avaient délivré Ferdinand lui-même de la prison où le tenait Napoléon. Mina, l'Empecinado, Gallardo, Martinez de la Rosa et autres citoyens illustres, qui, dans les camps, au parlement ou dans la presse, avaient fait la révolution, furent ponrsuivis, jetés dans les cachots ou forcés de s'exiler. L'inquisition, qui n'avait pas d'hérétiqnes à poursuivre, s'acharnait contre les libéranx.

La constitution de 1812 avait succédé à la charte octroyée par Napoléon. Nous n'avons pas besoin de dire que cette charte n'était rien moins que libérale ; mais un des traits curieux de la physionomie dn temps est la faveur avec laquelle l'invasion de Napoléon fut reçue par plusieurs des hommes les plus éclairés de l'Espagne, Moratin, Llorente, Golla et autres, qui tons professaient des idées très avancées pour l'époque, et qui cependant étaient *afrancesados*, partisans des Français.

Voyant la masse du peuple fanatique se laisser aveuglément guider par le clergé, ils croyaient qne la cause du progrès gagnerait à un changement de dynastie, et aux nouvelles institutions données par Napoléon qu'ils regardaient comme le destructenr providentiel du droit divin et de la tradition. Il est juste de reconnaître qne la charte-Napoléon était un véritable progrès eu égard aux institutions de l'Espagne, quand il la promulgua. Le peuple en masse était armé pour l'indépendance avec Ferdinand VII. Quelle ne fut pas la surprise des *Afrancesados* en voyant la révolution se servir de Ferdinand VII seulement comme de symbole de l'indépendance et de l'unité, et marcher si en avant dans la voie des réformes et de la liberté !

XIV

On a fait aux constituants de Cadiz le grave reproche d'avoir donné au peuple espagnol une constitution trop radicale, qn'il était incapable de comprendre et d'observer : ce reproche n'a pas de fonde-

ments sérieux; l'Espagne a lutté sans relâche pour cette constitution, et il a fallu l'intervention de l'Europe pour l'abolir.

Nous avouons sans peine qu'en 1814 les masses n'avaient qu'un seul sentiment, celui de la nation une, symbolisée par Ferdinand VII. Aussi ne s'insurgèrent-elles pas quand il abolit la constitution, qui n'était pas une condition essentielle de l'indépendance nationale. Mais si Ferdinand VII eût conservé cette constitution, les mêmes masses ne se seraient certes pas insurgées pour le contraindre à l'abroger. Le clergé, les moines, quelques nobles, voilà les ennemis vrais de la constitution, les seuls réactionnaires à qui était avantageux le retour de l'ancien régime. Toute la classe moyenne, les travailleurs éclairés, et le peuple entier dans quelques grandes villes étaient partisans décidés de la constitution, et n'acceptèrent, pour le moment, le trône et les Bourbons, qu'en considération de l'état de l'Europe.

De 1814 à 1820 Ferdinand ne songea qu'à traquer les libéraux et à augmenter l'influence des inquisiteurs et des moines. Pas une seule réforme économique, pas une œuvre d'utilité publique, rien ne vint réparer les désastres de la guerre. L'armée fut négligée, la marine, élément indispensable pour les colonies, fut réduite à néant; toutes ces causes amenèrent la séparation des colonies et la révolution de 1820 en Espagne, qui soumit Ferdinand à de si rudes épreuves et mit en danger son trône et sa vie.

Digitized by Google

CHAPITRE III

—

Révolution de 1820. — Triomphe facile des libéraux. — Cortès. — Esprit démocratique des nouvelles lois. — Majorats. — *Ayuntamientos* et députations provinciales. — Réforme des couvents. — Vente de leurs biens. — Abolition des douanes intérieures, de l'octroi, des monopoles et des corporations des métiers. — Guerre civile provoquée par les royalistes. — Division dans le parti constitutionnel. — Intervention de la France. — Chute du système constitutionnel. — Supplice de Riego. — Atrocité des persécutions royalistes de 1823. — Anéantissement de la marine. — Suppression des universités. — Conspirations et tentatives insurrectionnelles des libéraux. — Contrebande. — Complicité morale du gouvernement anglais avec la réaction. — Premières tentatives insurrectionnelles du parti carliste. — Conséquences du nouveau mariage du roi. — Naissance d'Isabelle II. — Abolition de la loi salique. — Mort de Ferdinand VII. — Communauté d'intérêts de Christine et des libéraux. — Popularité de Christine. — L'armée et la marine à la mort du roi. — Portrait de Ferdinand VII

I

Au commencement de 1820, Riego, Quiroga et autres chefs de l'armée réunie à l'île de Leon pour aller en Amérique combattre les insurgés, proclamèrent la constitution de l'an XII.

Un mois suffit pour embraser toute l'Espagne. Là où le peuple ne fit rien pour abattre le gouvernement, il ne fit rien non plus pour le soutenir; une partie de l'armée, la classe riche et la moyenne dans les grandes villes, furent les promoteurs de l'insurrection. Si l'on en excepte Cadiz, Carthagène et quelques autres villes, le peuple se montra indifférent. Le premier acte qui imprima à l'insurrection un caractère révolutionnaire décisif, fut l'incendie des palais de l'inquisition où le peuple détruisit tout ce qui tomba entre ses mains,

Digitized by Google

tuant les inquisiteurs et mettant en liberté les prisonniers. Cet acte de violence accompli par la fougue désordonnée des masses fut accepté et sanctionné par le gouvernement constitutionnel, et il n'y eut plus en Espagne personne qui osât parler de l'inquisition, si ce n'est pour la maudire et en faire exécrer la mémoire.

II

Ferdinand VII prêta serment à la constitution de l'an XII rétablie en fait par la révolution triomphante, et sauva son trône et peut-être sa vie en prononçant du balcon du palais ces mémorables paroles : « *Marchons franchement, et moi le premier, dans la voie constitutionnelle.* » Le général Mina rentra en Espagne, ainsi que les émigrés de 1814. Martinez de la Rosa, l'Empecinado et autres patriotes sortirent des galères ou revinrent du lieu où ils étaient exilés. On convoqua les cortès qui votèrent les lois organiques destinées à faire de la constitution une vérité ; voici les plus importantes : loi sur la garde nationale, sur le désamortissement civil et ecclésiastique, sur les *ayuntamientos* et députations provinciales. Quelques extraits montreront l'esprit dans lequel les législateurs de cette époque mémorable accomplirent leur tâche.

III

LOI DES MAJORATS.

Art. 1er. Sont abolis tous majorats, fidéicommis, patronages, et toute autre espèce de servitudes sur les biens, meubles et immeubles, cens, rentes, ou quelle qu'en soit la nature; tous ces biens entrent dès à présent dans la classe des biens absolument libres.

Art. 2. Les possesseurs actuels de ces servitudes pourront immédiatement disposer librement de la moitié des biens qui y sont

Digitized by Google

assujettis. Après leur mort, l'autre moitié passera entre les mains de celui qui aurait hérité du majorat, s'il eût continué; et celui-là ponrra en disposer librement. Cette moitié réservée à l'héritier immédiat ne sera pas grevée par les dettes contractées ou à contracter par le possessenr actuel.

Art. 3. Pour que les dispositions de l'article précédent puissent sortir leur effet, dans le cas où le possesseur actuel vondrait aliéner tout ou partie de la moitié des biens jusqu'à présent inaliénables, il sera procédé avec une rigourense égalité à l'évaluation et à la division de ces biens, en présence et avec l'intervention du successenr immédiat : si celui-ci est inconnu ou sous l'autorité paternelle du possesseur actuel, le syndic du domicile interviendra pour le successeur immédiat sans aucuns frais. La non-exécution de ces formalités frappera de nullité le contrat de vente qui n'en serait pas précédé.

Art. 4. Pour les fidéicommis de famille, dont les revenus se répartissent entre les parents du fondateur, quoique de différentes branches, on procèdera immédiatement à l'évaluation et à la répartition de ces biens entre les ayants-droit actuels en proportion de lenr quote-part, et avec leur intervention : chacun d'eux pourra disposer librement de la moitié de ce qui lui reviendra, réservant l'autre pour le successeur immédiat, comme il est dit à l'art. 3.

Art. 14. Personne ne pourra à l'avenir, ni à titre de préciput, ni sous tont autre prétexte fonder des majorats, des fidéicommis, des patronages, des bénéfices, des œuvres pies, ni ancune espèce de servitude que ce soit, sur aucune classe de biens ou de droits, ni empêcher directement ou indirectement leur aliénation. Personne ne ponrra, non plus, soumettre à des servitudes des actions sur les banques ou autres fonds étrangers.

Art. 15. Les églises, monastères, couvents, toutes communautés ecclésiastiqnes quelconques, sécnlières ou régulières; les hôpitaux, hospices, maisons de miséricorde on d'enseignement, les confréries, les commanderies et tous autres établissements permanents ecclésiastiques on laïques connus sous la dénomination de mainmorte, ne

Digitized by Google

pourront pas à l'avenir acquérir des biens meubles ou immeubles dans tout le territoire ni par achat, ni par testament, ni par donation, permutation, saisie, ni adjudication d'usufruit, ni en paiement de rentes échues, ni à aucun autre titre lucratif ou onéreux.

Art. 16. Les mainmortes ne pourront à l'avenir imposer ni acquérir, à aucun titre, les capitaux de rentes d'aucune classe imposées sur les biens-fonds, ni imposer ou acquérir des tributs ou autre sorte de charges sur ces biens, que ce soit en argent, en une partie des produits, ou en corvées, ou prestations annuelles.

IV

Cette loi sur les majorats, loin d'aliéner la noblesse, fut, au contraire, accueillie par elle comme un grand bienfait. Les biens-fonds augmentèrent de valeur à un tel degré, que la moitié, que la loi forçait le propriétaire à garder, valut plus que la totalité ne valait avant la loi, et les nobles, gagnant à la mesure, furent rattachés par elle au nouveau régime. La division de la propriété, conséquence naturelle de l'abolition de la mainmorte, a distribué la richesse entre un plus graud nombre de citoyens, tendant à égaliser les fortunes, de telle sorte que si les majorats ne sont pas rétablis, ce qu'il faut espérer, avant longtemps la noblesse aura perdu son dernier prestige, celui de l'opulence. C'est ainsi que, par une seule grande mesure, sans violence et aux applaudissements mêmes des intéressés. les cortès de 1820 abolirent réellement la caste aristocratique et ses priviléges de toute espèce.

Les cortès auraient pu, sans violer la justice, confisquer ou, pour mieux dire, restituer à la nation plusieurs de ces majorats, usurpés ou donnés par les rois au détriment du peuple. La loi des majorats eut donc pour les nobles, outre l'avantage d'accroître leur richesse, celui de donner à leur titre de propriété une sanction légale.

Digitized by Google

V

LOI DES AYUNTAMIENTOS ET DÉPUTATIONS PROVINCIALES.

L'administration intérieure du pays devait être laissée au pays lui-même qui se divisait en communes, et provinces ou agrégation de communes. La commune s'administrait elle-même par l'*ayuntamiento* ou conseil communal élu par le suffrage universel. La province était administrée par le conseil de la province appelé *deputacion provincial* aussi nommé par le suffrage universel, sans autre condition d'éligibilité que l'âge de 25 ans.

La loi d'ayuntamientos du 3 février 1823 et celle des députations (même date) fixent les attributions et les obligations de ces deux corps.

Ce qu'on appelle le *self-government* des *parishes* en Angleterre, institution à laquelle principalement est due la liberté pratique et l'indépendance des Anglais, ce *self-government* ne donne pas aux *parishes* autant d'indépendance que la loi d'ayuntamientos de 1823 en donnait aux Espagnols. Cette loi se compose de 82 articles : tout ce qui regarde l'édilité publique, règlements sanitaires, communications, ordre et sécurité est entièrement laissé à l'ayuntamiento sans aucune intervention de l'autorité centrale.

L'ayuntamiento vote le budget et ordonnance des dépenses; les séances sont publiques et les législateurs se montrent si jaloux de toutes les garanties de bonne administration qu'ils entrent dans les plus minutieux détails sur les moyens d'assurer la publicité; ainsi quand il s'agit du budget, il faut (art. 31) que la séance soit annoncée trois jours francs à l'avance, qu'elle ait lieu un jour de fête, à l'heure la plus convenable pour le public, afin que tous y puissent assister et réclamer s'il y a lieu près la députation provinciale.

L'ayuntamiento tient une séance obligatoire toutes les semaines

dans les communes de mille habitants et au dessous, et deux séances au moins dans celles dont la population dépasse mille.

L'alcalde est élu pour un an et les conseillers (regidores) se renouvellent annuellement par moitié. Regidores et députés provinciaux ne sont rééligibles qu'après un intervalle de quatre années. La constitution édicte les incompatibilités suivantes : Ne peut faire partie de l'ayuntamiento et de la députation quiconque *appartient à l'église*, à la milice, ou à toute autre fonction sous la dépendance du gouvernement central.

Le domicile est inviolable. On n'y peut pénétrer sans la présence et le consentement de l'alcalde.

L'ayuntamiento dresse les listes électorales ; forme les burcaux préparatoires ; enrôle pour l'armée, la marine et la milice qui peut être convoquée par l'alcalde, quand il le juge nécessaire, pour le maintien de l'ordre public, tandis que les chefs de la milice ne peuvent la convoquer sans la permission de l'alcalde.

La députation provinciale est l'autorité supérieure à l'ayuntamiento. Les budgets lui sont soumis, et elle décide sur les travaux publics de la province. La députation et l'ayuntamiento sont chargés de dénoncer aux cortès les actes contraires à la constitution commis dans leur ressort.

Le ministre peut suspendre l'alcalde et l'ayuntamiento, à condition de soumettre le procès aux cortès qui jugent sans appel. En cas de suspension, les suppléants nommés à l'élection générale, à tel effet, entrent de plein droit en exercice. Les impôts communaux ou municipaux, s'ils n'excèdent pas un franc par famille, n'ont pas besoin d'être soumis aux cortès.

Le chef politique ou gouverneur de la province représente le gouvernement près la députation qu'il préside ; mais il n'a pas d'autres pouvoirs que ceux que lui donne la députation et doit exécuter les décisions de cette dernière.

Les alcaldes et adjoints exercent les fonctions de juge de paix : et l'on n'est admis à porter une cause devant les tribunaux qu'après

Digitized by Google

s'être présenté devant l'alcalde qui administre la justice gratuitement.

VI

Ainsi tout ce qui a trait à l'ordre public, à la police urbaine, à l'instruction, à la statistique, aux impôts, à l'édilité, aux enrôlements était l'attribution de corporations populaires indépendantes. Le contentieux et le criminel étaient confiés aux tribunaux de première instance et d'appel. Les cortès légiféraient. Cette division des attributions formait, comme on le voit, le système le plus libéral, le plus large, le plus décentralisé possible sous le régime monarchique.

Outre ces grandes mesures, les cortès, dans la courte période constitutionnelle de trois ans, opérèrent d'autres réformes très importantes. Le nombre des couvents fut réduit : on abolit plusieurs ordres religieux avec faculté de sécularisation pour les moines ayant les qualités requises. Il fut défendu aux couvents de moines ou de nonnes d'admettre des novices ; et les biens des couvents supprimés furent vendus au profit de la nation, les acheteurs se libérant en vingt paiements annuels qu'ils pouvaient effectuer en grande partie en rentes sur l'État.

Les douanes intérieures furent supprimées. On abolit l'octroi, les monopoles du sel, du tabac, etc. Le pain, la viande, tout ce qui était taxé auparavant, fut livré à la libre concurrence : il n'y eut plus de droits sur les substances alimentaires : les corporations d'arts et métiers furent abolies. Le commerce et l'industrie jouissaient à l'intérieur d'une liberté complète.

Et pour incarner dans la génération nouvelle l'amour de la liberté et lui faire connaître ses droits, on décréta que les enfants apprendraient la constitution dans les écoles ; les alcaldes étant chargés de veiller à l'exécution de ce décret.

Les cortès étendirent aux colonies les bienfaits de toutes les réformes opérées en Espagne.

Digitized by Google

VII

Si le roi eût accepté franchement la constitution et eût voulu gouverner son vaste empire selon les lois, laissant appliquer librement les institutions politiques et administratives qui devaient relever l'Espagne de la prostration où l'avait réduite le despotisme, il est indubitable que la Sainte-Alliance ne serait pas intervenue et que la nation eût marché, à grand pas, dans la voie du progrès intellectuel, moral et matériel.

C'est donc Ferdinand VII et lui seul, qu'il faut rendre responsable des dix années perdues par l'Espagne, de 1823 à 1833, époque de sa mort.

Comment expliquer ce fait remarquable d'un peuple arriéré comme le peuple espagnol, sous un régime politique entièrement opposé à la centralisation, et par suite à l'influence gouvernementale sur les élections, faisant sortir du suffrage universel des parlements aussi libéraux que la loi électorale elle-même? Et ce même fait s'est reproduit toutes les fois qu'il y a eu un vote semblable!

On ne saurait nier l'état d'ignorance du peuple Espagnol; mais cette ignorance n'excluait pas l'instinct du bien. Les classes éclairées étaient constitutionnelles, elles entraînèrent les masses.

On ne se souleva contre la constitution que lorsque la mauvaise foi du roi fut rendue évidente par ses intrigues. Le clergé commença alors la guerre civile. A la tête des insurgés étaient le curé Merino, le chanoine Tristani, Mosen Benet, le Trappiste, et autres guerilleros tonsurés ou capucins, déjà célèbres durant la guerre de l'indépendance : mais, à de rares exceptions près, l'armée resta fidèle à la constitution et, unie à la milice nationale, elle battit partout les insurgés, les forçant à se réfugier en France.

Digitized by Google

VIII

L'attitude des puissances changea la situation. Le grand parti libéral se divisa en deux fractions : les *modérés* et les *exaltés*. Pour désarmer les ennemis du dedans et du dehors les modérés voulaient réformer la constitution dans le sens conservateur : créer un sénat aristocratique, mettre des entraves à la liberté de la presse, restreindre le système électoral, empêcher les clubs ou associations politiques des patriotes qui avaient ainsi pratiqué le droit de réunion ou d'association, supprimer la commission permanente des cortès et rendre au roi le veto absolu; en un mot, transformer la constitution démocratique espagnole de l'an XII en une charte octroyée à la façon de celle de 1815 en France. Toreno et Martinez de la Rosa étaient les principaux chefs de ce parti, mais ils furent forcés d'abandonner le pouvoir à leurs adversaires. Il y avait sans doute quelque plausibilité dans cette manière de voir des modérés, attendu l'état de l'Europe en 1822 : car les despotes ne pouvaient rester immobiles en face de cette constitution révolutionnaire, proclamée en Portugal, dans les Siciles et en Sardaigne, — mais les exaltés étaient plus dans le vrai quand ils disaient : « Céder, c'est nous avouer vaincus. » Le roi, ennemi juré de toute réforme, comme l'avaient prouvé les six ans de règne, de 1814 à 1820, devait, si la constitution lui donnait les nouveaux priviléges recommandés par les modérés, agrandir son influence et son parti, au point de pouvoir tenter un coup d'État et abolir toute représentation. Mais si les exaltés jugeaient saincment la situation, leur conduite politique fut loin d'être conforme à leurs opinions. Ils reconnaissaient le roi comme leur plus dangereux ennemi, et ils le conservèrent. Pour la plupart, ces excellents patriotes étaient plutôt des révolutionnaires théoriciens que pratiques : il leur manqua l'énergie et l'audace des géants de 1792 et 1793 en France. Au lieu de déposer le roi, ils se contentèrent de l'humilier, de faire des

Digitized by Google

épigrammes et des chansons contre lui, de lui imposer la volonté des cortès et ne se déterminèrent à proposer sa déchéance qu'au moment où tout était perdu : aussi n'y eut-il que douze députés qui la votèrent. A la menace de l'intervention étrangère ils auraient dû répondre en s'armant jusqu'aux dents, tenant le roi déposé, comme otage responsable. Ils ne prirent ni l'une ni l'autre de ces mesures et perdirent, par leur inaction, cet ascendant moral sans lequel la force matérielle n'est rien. Le duc d'Angoulême fit une promenade militaire en Espagne, et, au lieu d'armées pour lui disputer le passage, il ne trouva que des traîtres, comme Ballesteros, qui se rendaient sans brûler une amorce; et le parti royaliste qui, vaincu durant les trois années de la révolution, l'acclamait partout comme son libérateur.

IX

La modération des libéraux ne les sauva pas de la plus atroce réaction. Riego, l'illustre initiateur de la révolution de 1820, fut pendu d'une façon horrible : couvert d'un sac grossier, qui laissait passer sa tête, il fut traîné du cachot à la potence, insulté, maltraité par la canaille égarée et dégradée qui vociférait : *Nous voulons des chaînes! Vive le roi! Mort à la nation!* Les moines s'emparèrent du pouvoir, et, excepté l'abolition de l'inquisition qu'ils n'osèrent pas rétablir, on annula tous les actes du gouvernement constitutionnel. Les modérés, les traîtres comme Ballesteros qui croyaient tenir le gouvernail du vaisseau de l'État sous une monarchie constitutionnelle modérée à l'instar de celle de France; qui, sous l'empire de ces folles illusions, avaient transigé avec l'invasion française, ne furent pas mieux traités que les exaltés : tous furent condamnés à mort : on ne saurait donner même approximativement le nombre des victimes. Le règne de la terreur dont les libéraux n'avaient pas voulu se servir pour sauver la liberté, fut inauguré contre eux et dura huit ans sans interruption au profit du despo-

Digitized by Google

tisme. La France et l'Angleterre reçurent une foule d'émigrés échappant par l'exil volontaire à la fureur insatiable de la réaction.

X

Tout ce qu'avaient fait les *Noirs*, nom donné par les royalistes aux constitutionnels, fut poursuivi d'une haine implacable et stupide : quelques exemples le feront comprendre.

Le roi rendit, le 11 mars 1824, une ordonnance dont l'art. 1er est ainsi conçu :

Art. 1er. En conséquence de la déclaration frappant de nullité tous les actes du gouvernement, dit constitutionnel, sont rétablis les majorats et autres servitudes en l'état où ils étaient le 7 mars 1820; les biens qui en furent détachés en vertu des ordres et des décrets de ce gouvernement seront restitués immédiatement au possesseur actuel de ces majorats ou servitudes.

Il décréta que, pour toutes les conséquences légales, le seul recensement reconnu était celui de 1803; et quand il avait été prouvé que la nation avait plus de onze millions d'âmes, la réaction n'en reconnut officiellement que dix millions, parce que le dernier recensement était dû aux constitutionnels.

Fêtes et processions, moines et couvents partout, voleurs sur les grandes routes, persécutions à tout instant, misère et recul universel, tels furent les caractères des dix dernières années du règne de Ferdinand VII. Pour recouvrer les colonies du continent américain on envoya de Cuba à Vera-Cruz, en 1828, la ridicule expédition de Barradas. On traita avec les chefs des brigands de grands chemins, ne pouvant réussir à les détruire. Et comme tout homme instruit devait abhorrer son gouvernement, Ferdinand voulut anéantir l'instruction en fermant les universités, et créa une école de tauromachie. Sachant que les marins étaient libéraux il ne les payait point et l'on put voir des chefs d'escadre mendiant dans leurs départements. Il y eut même une année où l'on ne paya qu'un mois

de solde aux marins. Les arsenaux furent abandonnés, et l'on alla jusqu'à détruire les bâtiments pour en vendre les matériaux. A l'exception de la garde royale l'armée était mal payée et plus mal équipée; et comme la majeure partie des vétérans de la guerre de l'indépendance étaient libéraux, l'armée fut dissoute, et Ferdinand en créa une royaliste, incapable et ignorante; comme l'armée ne suffisait pas, il organisa une milice royaliste forte de 90,000 hommes.

Les libéraux ne cessèrent de conspirer.

Baldes à Tarifa, en 1824, Manzanares en 1826, Mina, Milans et Chapalangarra en 1830, Torrijos en 1831, tentèrent des mouvements. Cadiz, l'île de Léon et autres lieux furent le triste théâtre de ces efforts pour recouvrer la liberté. Les sociétés secrètes se ramifiaient partout, et l'opinion, en ces dix ans, avança d'autant plus que le gouvernement reculait davantage.

XI

Comme le système absurde des douanes rendait difficile le commerce légal, la contrebande se faisait publiquement et à main armée, la population entière étant complice des contrebandiers. Il n'était pas rare alors de voir un bateau armé en guerre s'approcher de la côte, où l'attendaient trois ou quatre cents cavaliers armés jusqu'aux dents, et décharger tranquillement la contrebande que les cavaliers portaient à l'intérieur. Les douanes ne rendaient pas 80 millions de réaux (20 millions de francs) et la marine marchande dépassait à peine 70 mille tonneaux. Le crédit était nul parce que la rente n'était pas payée.

La monnaie nationale était remplacée par les pièces de cinq francs dont le cours légal avait été imposé en 1823 par la France. Ces pièces se substituèrent aux *duros* avec un profit de 8 p. c. au dessus de leur valeur réelle, ce qui fit bientôt disparaître de la circulation la monnaie espagnole.

Cette monnaie, frappée avec l'argent des mines du Mexique et du

Digitized by Google

Pérou, était la meilleure des monnaies de l'Europe, et par conséquent très recherchée comme contenant moins d'alliage (1).

XII

Le gouvernement anglais, vrai représentant du système constitutionnel, aurait dû se poser en médiateur en faveur de l'Espagne, du Portugal, des Siciles et du Piémont. S'il l'eût voulu, il aurait pu empêcher l'intervention française en Espagne, et autrichienne en Italie : mais les tories étaient au pouvoir : ils craignaient plus la révolution qu'ils ne désiraient l'expansion du constitutionalisme. Aussi, ne proclamèrent-ils pas le principe de non-intervention. S'ils l'eussent fait, comme actuellement dans la question italienne, ils auraient réduit la Sainte-Alliance à l'abstention.

Le concours unanime des grandes puissances dans la lutte contre le constitutionalisme accrut l'audace des absolutistes et découragea les libéraux, ce qui, plus que la force des armées intervenantes, écrasa la révolution. Chateaubriand a dit depuis que l'envoi d'une escadre anglaise d'observation à Cadiz, avant l'entrée en Espagne du duc d'Angoulême, aurait mis le cabinet français dans un grand embarras. La présence seule de cette flotte aurait fait trembler les traîtres, décidé les tièdes, et encouragé les ardents au point de leur faire renouveler les prodiges d'héroïsme de 1808; mais alors, en Angleterre comme en France, les libéraux se montrèrent plus faibles que jamais.

(1) On trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Santiago de Gallice la curieuse statistique suivante : de 1690 à 1822 on frappa en or en Espagne 60,238,000 pesos (plus de 300 millions de francs). En argent 1,380,255,766 pesos (sept milliards de francs), en tout 7 milliards 300 millions, extraits du Mexique, du haut et du bas Pérou, de la Nouvelle Grenade et du Chili. De 1492 à l'émancipation de ces États l'extraction officielle fut de 5,350 millions de pesos, près de 30 milliards de francs; dans ce total n'est pas compris ce qui entra en contrebande, en lingots ou monnayé.

XIII

Ferdinand VII n'était pas aussi fanatique que les ultra-royalistes qui ne le trouvaient pas assez réactionnaire. Aussi, quand il refusa de rétablir l'inquisition, en 1823, le mécontentement des ultras alla jusqu'à l'hostilité ouverte, et l'héritier présomptif, don Carlos, devint le chef du parti apostolique. Pas plus tard qu'en 1824 Bessières s'insurgea, à la tête de quatre compagnies du régiment de Santiago; et, en 1827, éclata en Catalogne une insurrection au cri de : Vive don Carlos! Cela éloigna davantage le roi de son frère; et il songea à se remarier, dans l'espoir d'un héritier direct qui exclurait don Carlos du trône. Il épousa Christine, fille de son oncle le roi de Naples; un an après son mariage naquit Isabelle II; et, encore un an après, l'infante Louise. Ce mariage poussa la rage des ultras à l'extrême, et fut vu avec satisfaction par les libéraux, qui ne pouvaient que gagner aux querelles intestines de la famille royale. A la naissance d'Isabelle, Ferdinand convoqua les cortès qui abolirent la loi salique, introduite en Espagne par Philippe V (1). Dès lors jusqu'en 1833, époque de la mort de Ferdinand, les intrigues et les scandales de la cour ne cessèrent point.

L'opposition que les carlistes faisaient à Christine la jeta dans les bras des libéraux dont les intérêts étaient les siens. Durant la maladie de Ferdinand VII, en 1832, Christine gouverna comme régente, et une de ses premières mesures fut une amnistie très large qui fit rentrer en Espagne de dix à douze mille libéraux que le despotisme avait forcés à émigrer. Malgré les efforts du parti carliste, Isabelle succéda à son père, et Christine fut nommée régente à la grande satisfaction des libéraux qui voyaient en elle une garantie de progrès et de liberté pour l'Espagne.

(1) La loi salique était de fraîche date en Espagne. L'ancienne loi espagnole admettait les femmes à l'hérédité du trône. Elle fut rétablie avec toutes les formes légales par les Cortès et le roi, condition qui manquait à la loi salique importée de France par Philippe V.

Digitized by Google

XIV

Christine rouvrit les universités, créa à Madrid un conservatoire de musique et de déclamation qui existe de nos jours, et fit succéder au despotisme monacal cruel et fanatique de Ferdinand le régime de Zea Bermudez qu'on appela un despotisme éclairé. Les généraux connus comme carlistes et qui s'étaient montrés persécuteurs impitoyables des libéraux, Moreno et le comte d'Espagne entre autres, monstres de perfidie et de cruauté, furent privés de leurs commandements (1). Mais toutes ces mesures destinées à la maintenir dans sa position difficile ne l'empêchaient pas, dans le manifeste qui inaugura la régence, de déclarer qu'elle transmettrait à sa fille le trône *tel* qu'elle l'avait reçu de son père.

Il est certain que si, en 1833, don Carlos eût désarmé ses partisans, par la reconnaissance de la légitimité d'Isabelle, s'il eût consacré toute la force du parti absolutiste à soutenir le trône de sa nièce comme il l'avait fait pour Ferdinand, la révolution n'aurait pas éclaté ou aurait vraisemblablement été vaincue. Mais la cause du progrès y eût gagné probablement : car en Espagne comme à Naples et en France la révolution se fût faite plus tard, mais contre les Bourbons. La division de la famille royale rendit populaires Christine et Isabelle, que la nécessité obligea à chercher leur salut dans l'appui des libéraux et de leurs principes, comme il sera expliqué dans le chapitre quatrième.

A la mort du roi, l'armée comptait 50,000 hommes de ligne, et autant de réserve, et 12,000 carabiniers. La marine réduite à 3,000 matelots, n'avait qu'un vaisseau désarmé, trois frégates, quatre bricks, et une douzaine de petits navires, tous dans un état déplorable.

(1) Ces deux fameux chefs de bandes carlistes périrent en 1840, à la fin de la guerre civile, assassinés avec d'atroces tortures par leurs partisans qui les accusaient de trahison.

Digitized by Google

XV

Nous ne saurions terminer le rapide aperçu du règne désastreux de Ferdinand VII sans consacrer une page à la mémoire de cet homme fatal à l'Espagne.

Ferdinand VII était plutôt grand que petit, gros et fort. Son front étroit et fuyant rendait plus saillant le développement du nez et du bas de la figure. Les passions sensuelles y dominaient, la luxure surtout, qu'il tenait de sa mère à qui il ressemblait plus qu'à Charles IV. Il avait une puissante mémoire, beaucoup de malice et peu d'intelligence sans un brin de l'ambition qui fait vouloir et réaliser les grandes choses. Ses malheurs et ceux de la nation ne purent jamais émouvoir son cœur étroit; il méprisait les hommes et s'en méfiait. Incrédule et voltairien, il laissa libre champ au fanatisme des ultramontains dont il fit un instrument politique, sans partager leurs superstitieuses croyances. Il était constant dans la haine, il n'oublia ni ne pardonna jamais. Lâche à l'extrême, la défiance le rendait faux et dissimulé.

Sa conversation était mordante et ses épigrammes cruelles. Aux deux époques constitutionnelles, les marins avaient montré plus de sympathies libérales qu'aucun autre corps : durant les dix dernières années de sa vie, Ferdinand se vengea des marins en les réduisant à la mendicité, par la suppression de la solde; et, comme ils se plaignaient : *Ils ont faim*, dit-il : *eh bien! qu'ils chantent l'hymne de Riégo;* tout le monde en Espagne connaît ses faits et gestes durant la journée du 7 juillet 1822.

A son instigation, la garde royale se souleva à Madrid et se retira à trois lieues. Le 7, elle attaqua la capitale et y pénétra du côté du palais, où Ferdinand l'excita à la lutte, distribuant du vin et des cigares aux soldats et leur disant : *Tuez ces chiens de nationaux.* Quand les nationaux ayant repoussé la garde royale, la poursuivirent et arrivèrent au palais, Ferdinand alla au devant d'eux, leur

Digitized by Google

criant du haut du balcon : *Allons, enfants, tuez tous ces lâches coquins qui voulaient nous enlever la constitution*, et il leur distribua le vin et les cigares que les gardes royaux n'avaient pas eu le temps d'achever.

Quand il fut conduit à Cadiz en 1823, en passant à Cordone, il fut reçu par nne compagnie de marins dont le capitaine, libéral enthousiaste, cria à la portière, *vive la constitution!* Le roi demanda le nom de ce brave patriote. Quinze mois plus tard, quand le ministre de la guerre purgeait l'armée de l'élément libéral, il en fit trois catégories : ceux qu'on conservait en activité; ceux qu'on mettait en disponibilité, et ceux qu'on expulsait : le roi lisait, tous les jours, la liste préparée par le ministre et, voyant parmi les cas de disponibilité le nom du jeune capitaine de Cordoue : *Il a une trop belle voix pour commander une compagnie celui-là*, dit le roi : *il ferait un superbe chantre : expulsez-le.*

Il était ladre et avare et partageait avec ses ministres les pots de vin résultant de la vente des emplois et, d'autres vénalités. On assure que le fameux Calomarde lui représentant que les commerçants de Cadiz demandaient que leur ville fût déclarée port franc, *combien te donnent-ils pour cela?* dit le roi. — Trois mille onces d'or. — Soit; qu'ils t'en donnent trois autres mille pour moi, et nous leur donnerons le port franc.

Nous avons entendu souvent conter l'anecdote suivante, qui aurait été divulguée par le chanoine Hostolaza, longtemps confesseur du roi. Ce chanoine était nn homme énergique, audacieux et résolu, partisan ardent de don Carlos (1). Quand, en 1829, Ferdinand voulut épouser Christine, sa cousine, les carlistes craignant qu'elle donnât des enfants au roi, voulurent, à tout prix, empêcher le mariage. Hostolaza dit au roi que sa conscience l'obligeait à révéler ce qu'il savait des antécédents de Christine : Que sais-tu, dit le roi. — Sire,

(1) Hostolaza fut fusillé à Valence en 1836 et mourut avec courage, commandant lui-même le feu et criant vive Carlos V.

Digitized by Google

cette princesse est mère : elle a fait nn enfant. — Ah ! ah ! elle a fait un enfant, dit le roi, pressant les mains du confesseur; je la prends juste pour qu'elle fasse des petits, et il est bon d'apprendre qn'elle sait les faire.

Les goûts de Ferdinand étaient bas et vnlgaires; souvent le soir, convert de la *capa*, accompagné d'nn complaisant de hante lignée, il se rendait dans les fanbourgs cherchant les aventures parmi les *manolas*, et la chronique scandaleuse abonde en récits de ses bonnes ou mauvaises fortnnes dans le *rastro* et la rue de Tolède.

Il était sanguinaire et cruel autant que lâche. Riégo s'était montré noble et chevaleresque, sanvant la vie du roi, an péril de la sienne durant le voyage de Madrid à Cadiz; nn jour où les nationaux l'acculant contre un mur, allaient le percer de lenrs baïonnettes, ils en furent empêchés par Riégo qui se mit entre eux et le roi. Quelqnes mois après le roi le fit pendre de la façon atroce déjà rapportée.

Tel est l'homme qui pendant vingt ans fut le fléau de l'Espagne.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

—

Insurrection carliste. — Division du parti royaliste. — Statut royal. — Armement des libéraux, — Mariage secret de Christine. — Avénement de Mendizabal. — Rétablissement de la Constitution de 1812. — Suppression des ordres religieux d'hommes, et réforme de ceux de femmes. — Mise en vente des couvents. — Réformes anticatholiques. — Nouvelle division territoriale. — Guerre civile. — Zumalacarreguy et Cabrera. — Fin de la guerre par la division des Carlistes *Fueros* des provinces basques. — Réforme de la Constitution de 1812, dans le sens conservateur. — Apparition du parti républicain. — Révolution de 1840.

I

Le roi venait à peine de rendre le dernier soupir que les carlistes levèrent dans le nord de l'Espagne l'étendard de la révolte. Don Carlos s'échappa de Madrid et se rendit en Portugal d'où il parvint en Navarre. Le général don Santos Ladron réunit les volontaires royalistes de la Vieille Castille au nombre de plus de vingt mille, et proclama, le premier, don Carlos roi d'Espagne. Battu à la première rencontre par le général Lorenzo, qui commandait une division de l'armée, Ladron fut fait prisonnier et fusillé immédiatement.

Le soulèvement des carlistes fit violemment éclater l'esprit libéral. Les rôles étaient changés désormais. Les libéraux, persécutés durant dix ans, étaient à leur tour, au nom du pouvoir, les persécuteurs des *factieux* (c'est ainsi qu'on appela les carlistes rebelles), et prêtant main-forte au gouvernement de la reine, ils contribuèrent

Digitized by Google

à la déroute des volontaires royalistes. Dès lors Christine et sa fille durent se jeter dans les bras de la révolution.

II

A la force que le pouvoir donnait aux libéraux, vint se joindre un auxiliaire puissant, la division dans le camp des ennemis. Tous les royalistes ne se rangèrent pas sous la bannière de don Carlos : beaucoup reconnurent Isabelle comme leur reine légitime, et parmi eux surtout la majorité dans les hautes classes. Les instigateurs de la révolte furent les moines, quelques généraux et des employés absolutistes. A mesure que la faction s'étendait dans les villages et les montagnes, les libéraux gagnaient du terrain dans les villes. Les absolutistes éclairés de Bermudez furent remplacés au pouvoir par les modérés constitutionnels dont le chef, Martinez de la Rosa, donna le *statut royal*, sorte de charte octroyée, calquée sur celle de la France en 1815. Sous la dénomination de milice urbaine, il créa une garde nationale où entrèrent les éléments les plus avancés du libéralisme. On conclut avec la France, l'Angleterre et le Portugal le traité de la quadruple alliance qui garantit le trône à Isabelle. Les libéraux, tout-puissants, ne se tinrent plus pour satisfaits du statut royal, qui, d'ailleurs, n'avait jamais été populaire.

III

La conduite privée de Christine compromit sa position déjà assez difficile par elle-même. Folle d'amour pour un garde du corps appelé Munos, fils d'une marchande de cigares de Tarancon, elle l'épousa secrètement, un an à peine après la mort de Ferdinand. Christine ne pouvait se remarier, sans la permission des cortès, sous peine de perdre la régence et la tutelle de la reine, et partant les douze millions de réaux de liste civile. Ses fréquentes grossesses révé-

Digitized by Google

laient au monde entier sinon un mariage qu'elle tint secret, du moins l'irrégularité de ses mœurs.

Le peuple réclamait des réformes radicales et d'énergiques mesures contre les factieux et leurs partisans. Le gouvernement, faible contre les carlistes autant que contre les libéraux ; oscillait entre l'influence de Christine qui se laissait guider par Louis-Philippe et celle des exaltés qu'il ne pouvait s'aliéner, sans perdre son seul appui contre les rebelles.

Telle était la situation au milieu de 1835 quand, tout à coup, éclata une tourmente sans exemple dans l'histoire du monde. La catholique Espagne, cette terre classique du fanatisme et de la superstition, déclara une guerre d'extermination aux moines. L'incendie d'un couvent en Catalogne, se propageant avec la rapidité de la foudre, avait en deux semaines, hydre immense, embrasé de ses langues de feu la péninsule tout entière, du sommet des montagnes catalanes à Poblet jusqu'au monastère des capucins à Murcie. Le peuple mit les couvents au pillage, égorgeant les moines qui tombèrent entre ses mains.

IV

Le gouvernement prit possession des couvents dont le nombre dépassait deux mille, où la veille encore on comptait soixante mille moines et nonnes de toute espèce. La révolution puisant une nouvelle énergie dans sa propre violence, la milice et l'armée proclamèrent la constitution de l'an 1812; et Mendizabal, le grand réformateur, saisit le pouvoir. Il décréta, coup sur coup, des réformes d'une haute importance. Il mit en pratique, sans désemparer, la loi de ayuntamientos et des députations provinciales de 1823, ainsi que celle des majorats. Il fit la loi de désamortissement civil et ecclésiastique, où furent compris les biens des couvents d'une valeur de plus de quatre milliards de réaux (plus d'un milliard de francs).

On décréta que tous les nobles seraient tenus de présenter leurs

Digitized by Google

titres de propriété du sol qu'ils possédaient; dans le cas où ils ne pourraient prouver la légitimité de la possession, la terre devenait propriété du colon.

Les couvents d'hommes furent abolis et l'on réforma ceux des femmes, leur interdisant de recevoir des novices, les forçant à laisser sortir librement celles qui le désiraient; tout couvent qui ne comptait pas au moins douze nonnes fut fermé et ses religieuses incorporées à une autre communauté. Celles qui préféraient rester au couvent reçurent un salaire viager d'une piécette par jour (1 fr. 10) et celles qui le quittaient cinq réaux (1 fr. 35), avec la faculté de résider là où il leur plairait; tous les couvents inoccupés furent mis à la disposition des ayuntamientos pour une période de vingt années, avec la faculté d'en faire des établissements d'utilité locale. Ceux que les ayuntamientos déclaraient ne pouvoir utiliser furent vendus avec les autres biens. Dans la plupart des communes, les ayuntamientos saisirent avec empressement l'opportunité et firent de leurs couvents des écoles, des académies de beaux-arts et des colléges, des casernes, etc. Plusieurs furent démolis et sur leur emplacement on créa des jardins publics, des marchés et même l'on y bâtit des théâtres (1).

Durant la période constitutionnelle qui nous occupe, l'État vendit pour plus de trois milliards de réaux (800 millions de francs) de ces biens, qui passèrent pour la plupart aux mains de pauvres acquéreurs, en petites parcelles. On vendit aussi des biens de don Carlos (40 millions de réaux ou 10 millions de francs).

(1) A Madrid, à l'époque de la suppression des couvents, il y en avait 34 de moines comptant 1,000 profès ou novices; 11 ont été achetés et démolis par des particuliers qui ont fait bâtir des maisons à la place; 2 ont été donnés à des particuliers qui en étaient propriétaires; ils ont été démolis aussi, et l'on y a rebâti des maisons. Le sénat et le congrès des députés sont bâtis chacun à la place d'un convent. 1 a été transformé en théâtre (Lope de Vega), et en maisons. 1 partie en maison, partie en parc d'artillerie; 1 reconstruit pour l'université centrale; 1 transformé en école et en bibliothèque publique. 2 en casernes; 3 en bureaux de l'État. Un autre a fait place à un marché; 1 à une fonderie de fer; 1 en bureaux de l'État et de la province; 1 en bagne-modèle; 1 en conservatoire des arts; 2 en places publiques. Des couvents de femmes, 7 ont été remplacés par des maisons; 1 a été converti en marché; un autre, en 1838, reçut la première école normale. Les 15 qui restent sont encore occupés par les nonnes.

Digitized by Google

Le pape et les évêques eurent beau frapper d'interdit et d'excommunication quiconque achetait les biens, la vente ne continua pas moins à se faire, réalisant un prix double de la valeur ancienne des biens calculée d'après la rente capitalisée à trois ou quatre pour cent.

On supprima la dîme et les prémices. Le précepte religieux du catholicisme qui prescrit sous peine de péché mortel le paiement de la dîme et des prémices à l'Église est encore regardé par elle comme exécutoire pour les Espagnols, et, chose curieuse, le catéchisme où les enfants apprennent la religion, le dit expressément. Mais malgré les foudres de l'Église, malgré le refus de confession et d'absolution, depuis que le gouvernement abolit la dîme, il n'y a plus, en Espagne, un seul homme, à conscience assez timorée pour payer la dîme ou les prémices, au risque du feu éternel de l'enfer.

Non content de la vente des biens, on vendit aussi tout ce que contenaient les couvents : tableaux, cloches, statues, images, reliques; et tout trouva aisément des acheteurs.

Par un décret royal furent enlevés des places et des rues, les autels, les vierges, que le fanatisme ancien y avait placés; et la pratique du culte eut pour limites les murs du temple.

V

Les modérés blâmaient toutes ces mesures qu'ils accusaient d'exaspérer les carlistes et d'accroître le nombre des rebelles. L'accusation était fondée. Mais, en revanche, elles étaient accueillies avec enthousiasme par les libéraux, et enlevaient à la réaction ceux qui s'étaient compromis en achetant des biens du clergé ou en concourant à la vente.

L'ancienne division territoriale en royaumes, principautés, etc., fut remplacée par la division en 49 provinces. On conserva en partie la division militaire : ainsi il y eut 13 capitaineries générales, subdivisées en 49 commandements.

Digitized by Google

VI

Le cadre de ce livre ne nous permet pas de suivre dans toutes leurs vicissitudes les diverses phases de cette guerre civile de sept ans ; nous y consacrerons cependant quelques pages.

Il faut reconnaître que tous les avantages étaient du côté des constitutionnels. La quadruple alliance leur envoya des légions anglaises, françaises et portugaises fortes de vingt mille hommes. La milice nationale s'accrut gradnellement jusqu'à 360,000 hommes armés, comprenant plus de 10,000 artilleurs et 9,000 chevanx. Il y avait en outre 200,000 hommes inscrits que le manque de fusils ne permettait pas d'ntiliser. A la fin de la guerre, l'armée régulière était de 200,000 hommes.

Les carlistes réunirent an maximum 90,000 hommes tout compris, mais n'ayant pas de places fortes à défendre, pas de trains ni d'éqnipages à escorter, ils suppléaient à leur petit nombre par la prodigieuse rapidité de leurs marches, dont qnelques-unes dépassent les exemples célèbres dans les annales militaires du monde.

Les fatigues et les privations auxqnelles fut réduite l'armée carliste durant cette longue et sanglante lutte paraissent incroyables. Mais rien ne put étouffer leur enthousiasme ni ébranler leur constance. Dès les premiers temps on ne fit pas de qnartier. Les prisonniers carlistes devaient reconnaître la reine, et les constitutionnels acclamer le *roi des forêts*, c'est ainsi qn'on désignait don Carlos, ou ils étaient passés au fil de l'épée ; et, des deux côtés, les prisonniers préféraient la mort à l'abandon de leurs principes : fidélité rare, durant les guerres civiles. Et ce ne fut qu'après trois ans de cet atroce et impitoyable massacre qne l'intervention anglaise fit adopter aux deux partis, dans la plupart des provinces où l'on se battait, les pratiques plus hnmaines de la guerre moderne. Un grand nombre d'officiers de la garde royale ou de l'armée qui avaient d'abord accepté le constitutionalisme passèrent aux factieux qnand ils virent

Digitized by Google

la révolution aller trop en avant; et ils furent d'un grand secours à la faction dont ils organisèrent militairement les bandes, transformant rapidement en soldats disciplinés des paysans et des montagnards qui n'avaient jamais manié les armes. Deux hommes surtout révélèrent un génie hors ligne, Zumalacarreguy, au nord, et Cabrera en Aragon et Valence. Celui-là, lieutenant-colonel dans l'armée de la reine, ayant été mis hors d'emploi en 1834, se retira en Navarre où il organisa puissamment les forces carlistes, leur inspirant une telle ardeur que partout elles battaient les libéraux.

En quelques mois il força l'armée du nord à se renfermer à Pampelune, Saint-Sébastien et Bilbao, et s'empara de toutes les petites villes fortifiées. L'armée constitutionnelle qui lui était opposée ne comptait pas moins de 70,000 hommes, Espagnols ou étrangers. La victoire le porta devant Bilbao, qu'il assiégea; il fut tué par un boulet durant le siége.

VII

Plus heureux que Zumalacarreguy, Cabrera devint la terreur d'Aragon, Valence et Murcie, étendant sa domination presque jusqu'aux portes de Madrid.

Quand la guerre éclata, cet homme extraordinaire était un pauvre séminariste, se préparant à la prêtrise, à Tortosa. Animé d'un sombre fanatisme, il alla se joindre à une douzaine de paysans armés de fusils, et six ans plus tard il était à la tête d'une armée de trente mille hommes fantassins et cavaliers, bien disciplinés et équipés : il tenait plusieurs places fortes et était maître absolu sur un territoire de 70 lieues au moins, et pourtant le prestige de la victoire lui manquait : il avait été battu à diverses reprises, au début, et ses échecs sont plus nombreux que ses triomphes : mais il inspirait de la terreur à ses ennemis par sa cruauté, qui l'avait fait surnommer le tigre du Maeztrazgo, et une confiance sans réserve à ses soldats par son habileté et sa bravoure. Il domina dans son camp malgré ses rivaux et sut vaincre

Digitized by Google

les plns habiles généraux constitutionnels. Il inspira à ses troupes un tel fanatisme pour sa personne et pour leur canse qu'après la convention de Bergara qui termina la guerre civile au nord, le général Espartero ayant concentré les armées réunies en Valence, Aragon et Catalogne, quand il fut obligé de battre en retraite devant des forces trop supérieures ponr qn'il pût risquer la bataille, il emmena avec lni 20,000 hommes jusqn'aux Pyrénées sans perdre lenr confiance, et ceux qu'il avait lsissés dans les châteaux forts, comptant sur la promesse qu'il leur avait faite de venir les délivrer, s'ils étaient attaqnés pendant sa marche vers la Catalogne, soutinrent plus de trois mois de siége, et préférèrent à nne capitulation la mort sons les ruines de la place.

VIII

Cette longue lutte fratricide qni coûta cent mille hommes anx libéranx, épuisa les forces et les ressources du parti monarchique et religieux : il y perdit son influence sur les paysans qui ne le regardèrent plus comme le représentant de Dieu. Au sein même dn parti carliste la division avait éclaté comme en 1823 : l'élément militaire composé des déserteurs de l'armée de la reine haïssait la faction fanatique et monacale qui entonrait don Carlos. Il y avait en outre dans la faction un autre élément très important : les Basques. Fanatiques partisans du roi et de la religion, ils avaient des intérêts politiqnes particuliers. S'ils s'étaient soulevés, c'était surtout parce que le statut royal et plus tard, la constitution de l'an 1812, remise en vigueur, lenr enlevait leurs *fueros* et franchises traditionnelles qu'ils préféraient aux nouvelles institutions, tandis que don Carlos, qui dans le reste de l'Espsgne était le symbole dn despotisme, leur promettait de respecter leurs *fueros*, comme l'avaient fait ses ancêtres.

Les principanx principes de ces fueros étaient de n'avoir ni donanes, ni monopoles de l'État, ni recrutement; les Basqnes ne contribuaient pas au budget général.

Digitized by Google

Les gouvernenrs qne lenr donnait le roi n'avaient qne le droit d'assister aux assemblées popnlaires pour voir s'il s'y disait on faisait rien de contraire à l'autorité royale. Les provinces basqnes pourvoyaient aux frais du culte, de l'instruction, des travaux publics. Un système électoral très large, combiné à des priviléges de la noblesse lenr donnait une sorte de *self-government*. En cas de guerre, tous les hommes capables de porter les armes étaient à la disposition du roi qui mettait dans les places fortes des garnisons de ses propres tronpes.

Ce sont les Basques qui se montrèrent le plus disposés à transiger avec la reine, et, quand Espartero, général en chef de l'armée du nord, se fut engagé sur parole à faire respecter leurs fueros, ils traitèrent à Bergara où vingt-cinq mille carlistes reconnurent Isabelle.

Les Basques sont restés fidèles et ont constamment refusé depuis de prêter l'oreille aux agitateurs carlistes, bien que le gouvernement constitutionnel ait violé qnelques-uns de leurs fueros, en décrétant, par exemple, le désamortissement civil et ecclésiastiqne, en les renfermant dans la ligne de douanes, en monopolisant la vente du tabac, etc.

IX

En 1836, les progressistes, harcelés par l'opposition sourde de Christine et les intrigues des modérés qu'effraysit la constitntion de l'an 1812 crurent que pour les réduire à l'impuissance il suffisait de rendre la constitution moins démocratiqne. Ils ne prévoyèrent point qne les modérés iraient plus en arrière encore sans savoir aucun gré aux progressistes de la concession faite au modérantisme. Voici les principales modifications que subit la constitntion. Il y eut une chambre haute on sénat : les électeurs présentaient trois candidats, le gouvernement en choisissait un. Pour être sénateur il fallait avoir trente ans, et sept mille cinq cents francs de rente. Pour être député il fallait en avoir trois mille. Au suffrage universel indirect succéda

Digitized by Google

le suffrage restreint. Il fallait payer l'impôt direct, ou un loyer de 500 francs; ce chiffre diminuait selon les localités. La commission permanente des cortès fut supprimée : le roi eut le veto absolu, avec la faculté de dissoudre les chambres qui ne pouvaient se réunir, sans y être invitées par le roi.

La constitution de l'an 1812 déclarait la religion catholique, apostolique, romaine, seule religion de l'État, sans qu'on en pût jamais introduire une autre. La nouvelle constitution copiant en cela la charte française de 1830, se contenta d'affirmer : que la religion catholique est la religion des Espagnols. C'est là la seule modification avantageuse, faible compensation pour la suppression des bases radicales de l'an 1812.

X

Au lieu de gagner aux progressistes, comme ils l'avaient espéré, la coopération de Christine et de Louis Philippe, leurs concessions n'eurent pour résultat que leur chute du pouvoir : et Martinez de la Rosa put dire en plein parlement qu'il acceptait la constitution de 1837 comme réalisant fidèlement son programme.

Jusqu'alors, sous le drapeau progressiste, s'étaient rangées toutes les nuances du parti avancé, et ceux dont les aspirations allaient plus loin que la constitution de l'an 1812 s'en contentaient cependant, la trouvant assez large pour le développement du progrès. Mais quand les progressistes gouvernementaux rétrogradèrent jusqu'à la constitution de 1837, le parti avancé ne cacha plus son drapeau. Se disant hautement démocrate, il inscrivit la devise *république* sur sa bannière.

Cependant, bien que chassés du ministère, les progressistes étaient encore maîtres de la situation; les ayuntamientos, les députations provinciales, la milice nationale et une partie de l'armée leur étaient dévoués. Les modérés s'étaient hâtés de profiter du pouvoir pour expulser les exaltés les plus influents, mettre en état de siége

Digitized by Google

Cadiz, Carthagène et autres villes, centres principaux du parti progressiste, et appliquer la loi contre la presse, qui tont en conservant le jury, le constituait réactionnairement en le composant senlement de censitaires, imposait un cautionnement de 40 mille réaux (10,000 francs), exigeait un éditeur responsable et envoyait anx galères les jonrnalistes condamnés par le jury. Toutes les sociétés patriotiques furent dissoutes; et malgré ces mesures, les progressistes l'emportèrent aux élections. Les modérés n'hésitèrent pas à dissoudre les cortès en 1839; et mettant en jeu l'influence gouvernementale, ils obtinrent la majorité aux nouvelles élections. Les cortès, à peine réunies, furent saisies d'un projet de loi d'ayuntamientos et des députations provinciales réformant celles de 1823, en un sens réactionnaire qui les mit en harmonie avec la constitution réformée. Le suffrage universel fut remplacé par un cens assez élevé ponr ne renfermer qne les gens aisés.

Parmi les conseillers nommés par ce corps électoral bonrgeois, le roi choisissait l'alcalde qui n'avait plus de fonctions politiques, et l'autorité que les députations exerçaient sur les ayuntamientos passa au gouverneur civil; mais cette loi ne fut pas mise à exécution, la reine Christine ayant perdu la régence par suite de la révolution commencée par l'ayuntamiento et la milice de Madrid, et secondée par les ayuntamientos de tonte l'Espagne, la milice et les armées sous le commandement d'Espartero, qui mettant son épée dans l'un des plateaux de la balance, la fit pencher vers la révolution, et força Christine à se réfugier en France, en octobre 1840. Cette révolution et ses conséquences sont assez importantes pour être traitées dans un chapitre spécial.

Digitized by Google

CHAPITRE V

—

Popularité d'Espartero. — Fuite de Christine. — Régence provisoire. — Accusations contre Christine. — Avortement des centralistes. — Propagande républicaine. — Réformes dans l'administration. — Don Agustin Arguelles. — Insurrection militaire des modérés. — Insurrection républicaine à Barcelone en 1842. — Bombardement de la ville. — Coalition contre Espartero. — Sa chute. — Division du parti libéral. — Soulèvement des centralistes. — Ils sont écrasés. — Triomphe des modérés. — Retour de Christine. — Isabelle proclamée majeure. — Le général Serrano. — Nouveau système tributaire. — Constitution de 1845. — Tentatives insurrectionnelles des progressistes et des Carlistes. — Institutions fondée par les modérés. — Mariage de la Reine et de sa sœur. — Le socialisme en Espagne avant 1848.

I

La guerre civile, dans le nord, avait fait perdre leur prestige à tous les grands généraux. Sarfiel, Mina, Mendez Vigo, Fernandez de Cordova, Baldès, tous avaient échoué. Espartero, lui seul, avait su inspirer de la terreur à la faction et donner la confiance à ses troupes. Mis, en 1836, à la tête de l'armée du nord, il la réorganisa, la disciplina, la conduisit à la victoire et découragea les carlistes au point de les faire consentir à la convention de Bergara, dont nous avons déjà parlé.

Espartero jouissait d'une immense popularité : l'armée et le peuple l'adoraient, et, parmi les carlistes même, il avait des sympathies, si bien que si, à la conclusion de la guerre civile, l'Espagne eût eu à soutenir une guerre étrangère, en Portugal, en Afrique ou ailleurs,

Digitized by Google

capable d'exciter l'esprit national, la plupart des carlistes se seraient rangés sous ses ordres.

Le général Linage, de l'état-major d'Espartero, son secrétaire et son conseiller exerçait sur lui une grande influence; libéral avancé, Linage décida Espartero à rompre avec son passé, à se déclarer publiquement progressiste, et à refuser l'appui de son épée aux modérés contre la révolution. Espartero à la tête de cent vingt mille hommes poursuivait en Catalogne, après les avoir chassés de Valence et d'Aragon, les vingt mille hommes de Cabrera, qui n'acceptaient pas la convention de Bergara.

II

Les modérés n'ayant pas d'autre chance de salut que l'appui d'Espartero envoyèrent à Barcelone Christine et ses deux filles, espérant qu'il se laisserait vaincre par les cajoleries de la reine; mais, le 19 août, dans la nuit, les miliciens et les soldats se mutinèrent, criant « mort à Christine! » et Christine sauvée par Espartero qui arrêta lui-même la foule à la porte du palais, s'embarqua pour la France, laissant ses deux filles à la garde du général : les progressistes, à Madrid, formèrent un ministère de régence provisoire jusqu'à l'élection de nouvelles cortès qui devaient choisir la régence et nommer le tuteur d'Isabelle.

Les progressistes expliquèrent et justifièrent l'expulsion de Christine par son mariage secret qui, constitutionnellement, lui enlevait la régence et la tutelle; par l'appropriation frauduleuse des biens de son mari et des joyaux de la couronne. Ferdinand VII était incontestablement très riche. Avide de richesses, et avare à l'excès, il avait, durant seize ans, disposé, sans contrôle, du trésor public, où il avait puisé, chaque année, plus de cent millions de réaux (vingt-cinq millions de francs), et, à sa mort, Christine avait déclaré que le trésor particulier du roi était vide. Personne n'y voulut croire; et comme Christine avait, pendant les douze mois de la maladie de Ferdinand VII,

Digitized by Google

tenu, à sa disposition, tous les titres et les documents, on l'accusait d'avoir soustrait et caché tous ces trésors. Elle fut chassée par le mépris universel.

Le peuple avait besoin d'un chef; il voulait un guide vers la liberté; il acclama Espartero, homme du peuple; fils d'un pauvre charretier de Granatula, village de la Marche, il avait les goûts et les habitudes du peuple; il aimait le clinquant et se couvrait de rubans et de décorations : il était simple, probe, et par dessus tout, il était brave comme un lion.

Malheureusement pour lui et pour l'Espagne, cet homme maître des forces de la nation, manquait d'initiative; et son intelligence, très médiocre, n'avait jamais rien compris à la politique. D'une bravoure irrésistible sur les champs de bataille, il n'avait pas de courage civil, et ne sut jamais choisir entre deux systèmes le plus approprié à la situation.

Cette indécision le rendait faible, timide même au point de ne pas oser soutenir ses opinions en face de ses adversaires; et, s'il montra parfois de l'énergie, c'était sous la pression d'une forte influence; mais sa vigueur s'affaissait bientôt.

III

C'est dans ce *pronunciamiento* que, pour la première fois, le parti républicain se montra et agit comme tel.

Sur plusieurs points, les *juntas* ou comités proclamèrent la *Junta central*, c'est à dire, le régime de 1808, où un comité central gouvernait révolutionnairement par des sous-comités établis dans les capitales des provinces et les villes importantes. Plus de vingt provinces envoyèrent à Madrid leurs délégués pour former la *Junta central* : mais ils ne purent se réunir qu'une fois, parce que le ministère de régence, établi à Madrid par les progressistes, les en empêcha, déclarant que la révolution n'avait pas pour objet d'abolir la constitution

Digitized by Google

de 1837, mais, au contraire, de la soutenir en toutes ses dispositions.

Les centralistes cédèrent et le tout fut réduit à un changement de personnes. Ils organisèrent cependant une propagande puissante en faveur de la république dont ils arborèrent ouvertement le drapeau; et leurs journaux acquirent bientôt une grande popularité. Le *Républicain*, à Barcelone; l'*Uracan*, le *Peninsular* et le *Guindilla*, à Madrid; la *Sentinelle d'Andalousie*, à Séville; le *Démocrate* et le *Santo del dia*, à Cadiz et plusieurs autres feuilles faisaient une guerre incessante à la monarchie, et étaient lues avidement par une partie de l'armée où étaient représentées toutes les nuances d'opinion, depuis les royalistes de Ferdinand VII restés fidèles à sa fille, malgré leur horreur du constitutionnalisme, jusqu'aux radicaux exaltés, ennemis de la monarchie, qui, pour la lutte contre les Carlistes, avaient accepté, à contre-cœur, Isabelle II comme signe de ralliement.

Ainsi que cela a toujours lieu pour les propagateurs de nouvelles doctrines, les premiers républicains, en Espagne, étaient animés d'une puissante énergie et d'un ardent fanatisme pour leurs théories. Abdon Terradas, le créateur du parti républicain en Catalogne, ayant été nommé *alcalde* constitutionnel à Figuères, son pays natal, déclara qu'en sa qualité de républicain, ennemi de tous les trônes, il ne prêterait pas à la reine le serment de fidélité requis par la loi. Le gouvernement persista à exiger le serment. Les électeurs de Figuères répondirent quatre fois par la réélection d'Abdon Terradas.

Don Patricio Olavarria, rédacteur en chef de l'*Uracan*, fut nommé député à la Corogne, en 1841, et n'accepta pas la députation, aussi pour ne pas prêter serment.

Digitized by Google

IV

Aux cortès, les progressistes se divisèrent en denx camps sur la question de la régence; ceux qui voulaicnt un seul régent, Espartero, et ceux qui en voulaient trois. Ces derniers, les plus avancés, furent en minorité. Les Carlistes, ne pouvant continner la guerre civile, s'unirent aux modérés dont les idées leur étaient moins antipathiques. Les progressistes avancés et les démocrates s'nnirent contre les progressistes modérés, sontiens du nouvean régent.

Espartero eût pu réaliser toutes les réformes urgentes, et, par là, consolider son pouvoir; sans être réduit à verser le sang du souverain (la reine n'avait qne dix ans) il ponvait être le Cromwell de l'Espagne. Mais Espartero n'avait pas de système politique et il se laissa guider par son entourage, composé d'hommes imbus des idées anglaises. Lord Clarendon, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Madrid, fut lenr oracle. La constitution de 37 étant, à leur avis, plus libérale qne la constitution anglaise, il suffisait de rester dans la légalité, et de perfectionner graduellement et lentemcnt l'administration. Ils ne comprenaient pas l'impossibilité d'un gouvernement mixte en Espagne, où il n'y a pas d'aristocratie; où la nation est plutôt une démocratie voulant une action extérieure, sons un chef qui la guide, et que pour cela seulement Espartero avait été acclamé par les masses et par la classe moyenne. Ils ne le comprirent pas; c'est ce qui les perdit.

Ils se bornèrent aux mesures suivantes : loi snr les loyers, loi de désamortissement ecclésiastique, loi de grande et de petite voirie et quelques autres de moindre importance. La loi snr les loyers débarrassa la propriété de toutes les entraves où l'ancienne coutume la tenait assujettie. Nous avons dit que le propriétaire de maisons ou autres bâtiments, ne pouvait élever le loyer, ni expulser le locataire tant que celui-ci payait exactement le terme, excepté dans le cas de grandes réparations, et aussi, quand le propriétaire voulait occuper

Digitized by Google

lui-même les bâtiments : et il devait les occuper, au moins, durant quatre années consécutives. La loi nouvelle abrogea cette coutume et y substitua le libre marché entre propriétaire et locataire, à chaque terme. Sans nous arrêter à l'appréciation de cette mesure en ce qui touche à la justice, nous en constaterons les résultats qui furent l'amélioration, l'embellissement des propriétés urbaines déjà construites, un élan considérable donné à l'industrie du bâtiment, et un accroissement de cent pour cent de la valeur des maisons dans les villes et de soixante pour cent dans les campagnes (1).

La loi déclara propriété de l'État les biens de l'Église et du clergé régulier, évalués à deux milliards de réaux (500,000,000 de francs) mais dont la vente produisit le double.

Les provinces et les communes étaient chargées d'inclure, dans leur budget, le salaire du clergé; cela irrita les évêques et les prêtres plus vivement que ne l'eût fait la proclamation de la liberté des cultes; car la loi les abandonnait à la merci des corporations populaires, aimant peu les prêtres et par conséquent mal disposées en leur faveur.

La loi sur les routes provinciales et les chemins vicinaux entre les communes, combla une grande lacune et ouvrit des débouchés plus faciles à l'agriculture et au commerce, en laissant aux provinces et aux communes une entière liberté dans les voies et moyens.

V

Ces mesures bonnes et utiles, sans doute, étaient cependant loin de suffire aux exigences du grand parti libéral, qui avait rapidement

(1) Voici la progression qu'a suivie à Barcelone et dans sa banlieue la richesse imposable dans l'espace dix-sept années, de 1842 à 1860 :

	RICHESSE IMPOSABLE.
1842.	19,300,000 réaux.
1849.	24,522,300 »
1853.	35,589,600 »
1857.	41,057,400 »
1860.	48,346,969 »

Accroissement en dix-sept années de près de 50 p. c.

Digitized by Google

progressé durant la guerre civile. Les masses, même dans les grandes villes, comme Madrid, Valence, Saragosse, Séville, étaient, en 1833, en partie fanatiques et royalistes, et en partie libérales; en 1840, le carlisme ne comptait déjà plus de partisans parmi les classes pauvres des villes. En 1820, à Madrid et à Barcelone, la garde nationale ne dépassait pas 4,000 hommes : en 1841, Madrid avait 14,000 gardes nationaux, et Barcelone 18,000; et, partout, les nombres avaient suivi la même progression. Les radicaux actifs, impatients, remuaient et agitaient l'opinion qui se joignait à eux pour accuser le pouvoir d'incapacité et d'impuissance, tout en rendant hommage à la sévère probité des ministres qui (chose rare en Espagne!) quittaient le ministère aussi pauvres qu'ils l'étaient en y entrant. Don Augustin Arguelles, patriarche et oracle du parti, nommé par les cortès tuteur de la reine, portait un vieil habit râpé, et vivait très simplement. Arguelles avait été le principal auteur de la constitution de l'an 1812 : il était d'une érudition rare en histoire ancienne et nationale, et possédait le droit romain. Sa puissance oratoire le fit nommer le Cicéron espagnol. Son extrême vieillesse lui avait ôté le peu d'énergie qu'il avait dans la force de l'âge. Les hommes qni entouraient Espartero, étaient aussi, pour la plupart très âgés, et pas un n'avait l'audace ni l'énergie nécessaires pour l'action, ce qui leur fit donner le sobriquet significatif de *santones*.

A une époque plus calme, ces vieux quakers d'Espartero auraient bien gouverné, en ce sens qu'ils n'eussent que très peu ou point gouverné : mais croyant que le pouvoir ne pouvait pas leur échapper, ils ne firent rien pour assurer la révolution.

Entre autres fautes graves, Espartero commit celle de ne pas licencier l'armée, où la moitié des soldats n'avaient été enrôlés que sous la condition de ne servir que durant la guerre civile et d'être libérés six mois après.

Digitized by Google

VI

Pendant qu'il se reposait sous ses lauriers et que les patriotes ne songeaient qu'à chanter l'hymne de la liberté, les modérés conspiraient sourdement. En octobre 1841, une insurrection militaire éclata à Madrid, Saragosse, Pampelune et Bilbao. Les généraux Léon, Concha, O'Donnell, Borso di Carminati et autres chefs qui avaient le plus de réputation dans l'armée, unis à quelques hommes importants du parti réactionnaire, se mirent à la tête des insurgés; mais en quelques heures l'insurrection fut partout écrasée. Ni le peuple, ni la milice, ni l'armée, ne répondirent à l'appel des révoltés : cette téméraire échauffourée coûta la vie à la plupart des généraux et officiers supérieurs pris les armes à la main. L'exécution du général Léon qui mourut en héros, fut universellement désapprouvée et contribua puissamment à détruire l'influence morale d'Espartero. Le but des insurgés était d'enlever la reine Isabelle et de proclamer la régence de Christine.

Au lieu de licencier la moitié de l'armée au moins, Espartero s'obstina à la conserver, bien qu'il ne pût l'utiliser contre aucun ennemi, et que son entretien obérât les finances.

D'un autre côté l'armée, à cette époque, renfermait la plus grande partie des hommes d'action des diverses opinions qui divisaient le pays. Le gouvernement ne devait donc pas trop compter sur sa fidélité.

Pour la classe moyenne, Espartero et les hommes de son parti, étaient trop révolutionnaires; pour les progressistes avancés et les démocrates, il était trop conservateur. Aussi, comme il ne représentait aucun de ces deux puissants éléments vainqueurs du despotisme théocratique, ne put-il se maintenir au pouvoir.

Digitized by Google

VII

De nouvelles cortès ayant été élues, les progressistes avancés et les démocrates y eurent la majorité contre le ministère. A Barcelone, les républicains se soulevèrent, s'emparèrent de la citadelle, chassèrent la garnison de la plupart des forts; et, pour les réduire, Espartero fut forcé d'aller, en personne, bombarder la ville; cet acte barbare porta au comble son impopularité.

Alors toutes les oppositions formèrent une puissante coalition, qui, un an plus tard, renversa violemment le régent. En vain, à la dernière heure, appela-t-il au pouvoir Mendizabal qui essaya de ramener le peuple en abolissant les octrois, et en offrant d'autres réformes qui auraient suffi à consolider son pouvoir trois ans auparavant; mais il était trop tard, car elles étaient toutes dans le programme de Lopez, chef de l'opposition radicale, auquel les modérés, ne pouvant espérer pour leurs idées un accueil favorable, avaient machiavéliquement adhéré avec éclat. Lopez était le tribun populaire depuis 1836, mais il n'était ni homme d'action, ni homme de gouvernement; ses discours révèlent plus d'imagination que de science politique. La majorité de cortès imposa à Espartero le ministère Lopez, qui ne resta au pouvoir que quelques jours, parce qu'Espartero ne voulut pas accorder l'amnistie demandée en faveur des réactionnaires émigrés. Sa retraite fut le signal de la révolution commencée par les progressistes avancés et les démocrates, secondés par les modérés et les Carlistes que les événements firent maîtres de la nouvelle situation dans plusieurs villes. La plupart des jeunes généraux, progressistes ou modérés, tels que Zavala, Serrano, Prim, Atmeller, Concha Narvaez, se rangèrent du côté des insurgés, entraînant avec eux une grande partie de l'armée, mécontente d'avoir été retenue sous les drapeaux.

Digitized by Google

A Madrid, Cadiz et Saragosse, la milice et le peuple soutinrent Espartero jusqu'à la dernière extrémité. La division du parti était si profonde que, là même où la révolution l'emportait, une minorité considérable était pour le régent. Les généraux modérés émigrés, O'Donnell, Narvaez, Concha et autres se mirent à Grenade, Valence et autres points, à la tête des révoltés, proclamant le programme d Lopez.

Les deux fractions radicales coalisées, progressistes exaltés et démocrates ne purent tomber d'accord pour prendre le dessus contre les modérés. Ceux-là plutôt que d'adopter les vues démocratiques, se laissèrent entraîner par la réaction et les espartéristes se croisèrent les bras sans intervenir dans la lutte de leurs adversaires.

VIII

Les modérés, habiles à l'intrigue, gagnèrent quelques jeunes officiers ambitieux, le colonel Prim qu'ils firent général et comte, le général Serrano, le rédacteur du *Guirigay*, Gonzales Bravo, et autres de moindre valeur, et, licenciant immédiatement une partie de l'armée et de la milice qui avaient lutté contre la révolution, ils s'emparèrent du pouvoir que les progressistes, divisés en trois fractions, étaient impuissants à conserver.

La crise fut terrible. Les modérés, par des prodiges d'audace et d'énergie, en sortirent triomphants; mais les démocrates ne se regardèrent pas comme vaincus. Narvaez était à peine à Madrid, nommé capitaine général de *Castilla la Nueva* et les autres généraux pourvus de commandements, que les garnisons, en Catalogne, se soulevèrent, proclamant la *junta central*. Barcelone suivit le mouvement qui s'étendit à Saragosse, Vigo, et plus tard à Léon, Carthagène et Alicante, où le peuple, la milice et l'armée étaient unis pour la cause centraliste; mais la division du parti libéral, dans le reste de l'Espagne, amena la défaite des centralistes, après une lutte de trois mois, où ils furent pour la plupart écrasés. Les progressistes,

Digitized by Google

partisans de Lopez, se montrèrent hostiles à ce mouvement, supposant que la junta central n'était pas nécessaire pour vaincre les modérés; les espartéristes, de leur côté, voyaient avec satisfaction détruire ceux qui avaient brisé leur idole.

Inaugurée par une révolution, la régence d'Espartero tomba sous les coups d'une révolution; et la conscience publique attribua sa chute plutôt à son impuissante incapacité qu'aux efforts de ses ennemis. Il avait tout : force morale et matérielle, autorité, popularité; et tout lui échappa. C'était une charge trop pesante pour un homme si chétif.

IX

Après avoir vaincu les centralistes, les modérés ne gardèrent plus de ménagement pour les partisans de Lopez; ils s'en débarrassèrent sans peine, désarmèrent les nationaux, déplacèrent les généraux et officiers libéraux, les envoyant en dépôt dans de petites villes, où ils étaient activement surveillés; ils donnèrent grades, décorations et emplois aux militaires réactionnaires; en un mot, ils s'appuyèrent sur le clergé et les carlistes de la convention de Bergara qu'ils substituèrent dans l'armée aux généraux ou officiers exaltés, et réussirent ainsi à consolider un pouvoir précaire que personne ne croyait durable.

Les modérés suspendirent la vente des biens de l'Église, décrétée par les cortès de 1841; mais ils n'osèrent pas les lui rendre, ni annuler les ventes déjà effectuées. Ils rappelèrent les archevêques et évêques, qui, comme celui de Léon, avaient suivi la fortune de don Carlos. Ils nommèrent des commissaires pour administrer les communes au lieu et place des *ayuntamientos* populaires dissous arbitrairement. La police et le maintien de l'ordre furent enlevés aux municipalités et confiés à des commissaires de police sous la dépendance immédiate du gouverneur civil. Ils destituèrent tout gouverneur douteux, et nommèrent des gens à leur dévotion; et, comme les

Digitized by Google

hommes faisaient faute au parti modéré, ils furent obligés de prendre des carlistes qui consentirent à administrer au nom de la reine et contre leurs propres principes. Ils mirent vigoureusement en exécution la conscription en Navarre et en Catalogne, et firent voyager la reine dans ces deux provinces afin de lui imposer sa part de responbilité dans la mesure. Christine rentra; et, pour avoir les coudées plus franches, ils proclamèrent majeure Isabelle qui avait à peine quatorze ans. Il est évident qu'elle ne fut reine que de nom et que Christine, Narvaez et les autres chefs modérés gouvernèrent en réalité. Ils entourèrent Isabelle de flatteurs et de courtisans, le jeune général Serrano, entre autres, qu'elle préférait à tous, et appelait le *joli général*. Il exerça sur elle une grande influence, et elle lui prodigua les honneurs.

X

Le département des impôts et des finances fut radicalement réformé à la française, et les *ayuntamientos* et députations reçurent leur budget de l'administrateur qui avait levé les impôts. Les contribuables résistèrent, mais sans succès. Cette organisation financière, puissant levier d'action gouvernementale et élément de centralisation, existe encore de nos jours et se distribue en autant de branches qu'il y a de diverses contributions.

Il y avait en Espagne plus de cent impôts différents : les uns généraux et communs à toutes les provinces, les autres purement locaux. Aussi la moyenne de l'impôt différait-elle beaucoup, étant double en Castille de ce qu'elle était dans les provinces basques.

La législation financière, réformée par Mon, est plus simple. Les impôts sont : 1° Une contribution immobilière appliquée au revenu des terres et des troupeaux; 2° le subside industriel et de commerce; 3° l'impôt de consommation (*consumos*); 4° le droit d'enregistrement, d'inscription et de succession; 5° les douanes. Les postes, la loterie et les régies complètent les ressources financières de l'Espagne.

Digitized by Google

XI

Bien que la constitution de 1837 fût très conservatrice, les modérés, la trouvant trop libérale, la réformèrent encore et y substituèrent ce qu'on appelle la constitution de 1845.

Le sénat électif fut remplacé par un sénat à vie nommé par la couronne, les conditions pour le sénatoriat étant conservées. Ils y firent entrer deux cents généraux, évêques, banquiers, grands d'Espagne, magistrats, membres du corps diplomatique, mélange confus d'ancienne noblesse et de l'aristocratie issue de la révolution.

Le cens électoral fut élevé à 400 réaux d'impôts directs; il y eut un député par collége au lieu du vote au scrutin de liste par province. Ils portèrent à cinq ans la durée des parlements qui jusque-là étaient triennaux.

Les députations provinciales perdirent tout leur pouvoir au profit du gouverneur civil : les municipalités furent élues par un corps électoral à cens élevé, et le gouvernement choisissait l'alcalde parmi trois candidats élus, se réservant le droit d'ajouter un alcalde corégidor dans les villes où, les trois candidats étant de l'opposition, le choix devait nécessairement tomber sur un adversaire.

Le jury fut enlevé à la presse, justiciable désormais des juges de première instance; le cautionnement fut porté de 2 à 6 mille duros (30,000 francs), et le journal devait avoir un gérant responsable payant 50 duros d'impôts directs, et ayant boutique ouverte dans la ville où se faisait la publication; en un an, un seul journal avancé, l'*Eco del comercio*, eut à payer 125,000 francs d'amendes auxquelles le condamna le tribunal.

XII

Pour mener à bonne fin la réaction, les modérés mirent toute l'Espagne en état de siége. Plusieurs conspirations s'ourdirent,

Digitized by Google

toutes périrent malheureusement. Le général Zurbano et ses deux fils furent fusillés en 1845 ; la même année, une révolution avorta à Madrid; en 1846, la majeure partie des garnisons de Galice se souleva; et, en 1845, les carlistes firent, durant quelques mois, à Valence, une guerre de partisans.

Les modérés établirent partout leur domination par la terreur. En un seul jour, ils firent fusiller à Valence 160 carlistes; un autre jour, au Carral (Galice), 27 officiers furent passés par les armes; et, en Catalogne, durant leur domination, ils mirent à mort 400 hommes, sans aucune forme de procès, les faisant prendre par la police chez eux et, au sortir de leur domicile, les agents les fusillaient sous prétexte qu'ils avaient cherché à s'échapper.

Ils créèrent la *Cuardia civil*, sorte de gendarmerie, mais tenant plus du militaire que la française. Ce corps, composé de 6,000 hommes, était chargé de purger de malfaiteurs la voie publique; il existe encore et a rendu quelques services; il est aux ordres du gouverneur civil.

Ils établirent des écoles normales dans les chefs-lieux importants de province, et créèrent des écoles de mines et de génie industriel.

La reine fut mariée à son cousin, François, fils du frère cadet de Ferdinand VII, et l'infante, sa sœur, au duc de Montpensier. Mais après le mariage, le joli général continua à exercer la même influence et réussit à renverser Narvaez qui, depuis 1844, avait été le chef du parti et du gouvernement, complice ou rival de Christine.

Les modérés, forcés de chercher dans le parti réactionnaire, l'appui que leur refusait le peuple, faisaient toujours de nouvelles avances aux absolutistes. Ils accordèrent à tous les carlistes émigrés les priviléges de la convention de Bergara, et l'on vit des milliers d'anciens factieux occuper les commandements dans l'armée. Les évêques firent prendre la prêtrise à l'étranger, aux moines, aux officiers et même aux soldats de don Carlos, et les appelèrent en Espagne, les nommant curés des paroisses, surtout en Catalogne, Aragon et Valence. Les jésuites expulsés s'établirent sous un autre nom, à Loyola, et

Digitized by Google

formèrent des associations religieuses, celle de Saint-Vincent de Paul, entre autres, qni se ramifiaient jusque dans les moindres hameaux et servaient de cadres au carlisme. Les processions furent reprises avec grande pompe sous l'égide du gouvernement; mais, l'esprit démocratique faisait des progrès si rapides parmi les travailleurs que le pouvoir en fut réduit à prendre la défensive contre l'idée révolutionnaire. S'il put résister si longtemps, il le dut surtout à la division intestine du grand parti libéral.

Il y avait cependant comme un fantôme de constitutionnalisme. Les cortès se réunissaient tous les ans : à celles de 1846, première chambre élue d'après la nouvelle loi électorale, Madrid, Cadiz, Saragosse et d'autres cités nommèrent des progressistes.

Malgré les intrigues du gouvernement, les démocrates rénssirent en quelques colléges; le socialisme même eut son représentant dans la personne de l'infortuné Ordaz Avecilla.

XIII

Le socialisme comptait des partisans en Epagne depuis 1836. Don Joaquin Abreu (l'un des 12 députés qui votèrent à Séville la déchéance du roi en 1823) en fut le propagatenr; et, déjà en 1841, don Manuel Sagracio de Beloy, riche négociant de Cadiz, fonda nne société pour établir un phalanstère aux environs de Jerez : il réunit cinq millions de francs; mais Espartero refusa la concession gratuite du terrain, l'entrée franche des machines et mit toute sorte d'entraves, si bien que Beloy renonça à son projet.

En 1848, enfin, avant la révolution de février, il se publiait deux journaux socialistes : l'*Organisation du travail*, à Madrid, et la *Fraternité*, journal communiste à Barcelone.

Mais la révolution de 1848 a exercé une telle influence en Espagne qne nons croyons devoir y consacrer un chapitre.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

—

Révolution de 1848.— Son influence sur l'Espagne.— Mouvements républicains comprimés. — Réaction et persécution des démocrates. — Suspension de la constitution par un vote des cortès pour un temps déterminé. — Bravo Murillo. — Projet de réforme constitutionnelle. — Division du parti modéré en trois fractions — Mauvaise administration et immoralité des modérés. — Palais de Christine et des hommes du pouvoir incendiés par le peuple en 1854. — Nouvelle division du parti progressiste. — Parti démocratique. — Ses divers groupes. — Progrès du socialisme. — Action de l'armée dans les révolutions. — Caractère indépendant du soldat espagnol. — Daoiz et Velarde. — Des militaires commencent ou secondent quarante-cinq insurrections de 1808 à 1860.

I

La révolution française de 1848 produisit dans toute l'Europe un effet d'autant plus grand qu'elle était moins attendue. Qui songeait à la république aux premiers jours de 1848? Et cependant, quelques mois après, la république triomphait en France, à Rome, à Venise, en Hongrie, remuait profondément l'Allemagne; et, en Espagne, elle mettait en péril le trône des Bourbons.

La révolution de février ne se borna pas au bouleversement des trônes, elle agit puissamment sur les idées, faisant monter à la surface celles qui étaient cachées dans les profondeurs de la société. Le socialisme, jusqu'alors resté à l'état de théorie économique et pacifique, se posa en parti politique; pour la première fois, depuis 91, la révolution ne s'arrêta pas au trône, à des changements de dynastie et des formes du gouvernement : elle attaqua de front la constitution même de la société. Le mouvement imprimé, dans ce sens,

Digitized by Google

dure encore et domine souverainement les rapports entre les peuples et les gouvernements.

La réaction triomphante a pu détruire l'œuvre de février en tout, excepté dans les progrès de l'opinion ; et il semble qu'on s'attende à voir se reproduire chaque jour ce qui hier bouleversait le monde.

II

La surprise fut telle en Espagne que, dès les premiers instants, le gouvernement et la dynastie se crurent perdus ; et, sous la pression des événements, ils laissèrent la révolution s'organiser sans obstacle.

Le manifeste de Lamartine et la nomination, en qualité d'ambassadeur, de M. de Lesseps, consul-général à Barcelonne sous Louis-Philippe, partisan avoué du modérantisme, ranimèrent le gouvernement qui se décida à agir énergiquement contre les démocrates, et découragèrent ces derniers qui conspirèrent partout, mais échouèrent.

Le 26 mars, quelques centaines de patriotes, à Madrid, descendirent armés dans les rues au cri de : *Vive la République !* et furent écrasés après avoir lutté contre la garnison jusqu'au 27. En Catalogne, deux mille hommes, organisés en *guerrillas*, se soutinrent dix-huit mois dans les montagnes contre une armée entière. A Valence, à Alicante et en Aragon quelques centaines de républicains tinrent la campagne. Le régiment d'infanterie d'Espagne, en garnison à Madrid, descendit sur la place publique, en insurrection contre le pouvoir. Au point du jour, le 7 mai, il s'empara de la *Plaza mayor*, mais entouré immédiatement par les autres troupes ; il fut obligé, après un combat acharné de quelques heures, où fut tué le gouverneur militaire de Madrid, de capituler, au moment même où les républicains, éveillés par la canonnade, se rendaient à la *Plaza mayor* pour seconder l'insurrection. En juillet, un régiment de cavalerie et un bataillon d'infanterie se soulevèrent à Séville, leurs chefs en tête ; ils furent vaincus.

Digitized by Google

Malgré ces échecs, l'esprit public ne faiblissait pas : on regardait le triomphe de la révolution comme assuré, à tel point que les aventuriers qui se tournent toujours vers le soleil levant, pour qui les opinions politiques sont un moyen de satisfaire leur ambition, affichaient des idées démocratiques et conspiraient ouvertement contre le trône.

Pour prouver la vérité de cette assertion, je me contenterai de choisir, parmi ces aventuriers, deux des plus haut placés : l'infant don Enrique de Bourbon, frère du roi, cousin de la reine, publia en Catalogne un manifeste républicain furibond contre sa cousine, et le célèbre banquier Salamanca fit partie de la junta de Bayone et donna de l'argent à la révolution.

III

En Espagne, comme ailleurs en Europe, les affreuses journées de juin 1848 et celle du 13 juin 1849 ayant assuré le triomphe de la réaction en France, éteignirent l'ardeur des révolutionnaires. Le gouvernement, revenu de sa frayeur, arbora la bannière de la réaction, et la persécution contre les démocrates redoubla partout. On les fusilla sans pitié ; on en déporta quatre mille aux Philippines, et le régime de la terreur régna dans la péninsule. On envoya douze mille hommes en Italie pour aider à rétablir le pape; et, afin de se concilier les apostoliques, on rendit au clergé les biens encore non vendus, et l'on conclut avec le pape le concordat dont nous citerons les dispotions principales.

Jusqu'à cette époque, la réaction s'était bornée aux actes du pouvoir : la constitution était toujours la charte de l'État, bien que suspendue par le vote des cortès, qui avaient accordé, pour une période déterminée, des pouvoirs discrétionnaires au gouvernement. Enivrés par le succès, les absolutistes crurent le moment favorable pour donner le coup de grâce au système représentatif, issu de la révolution. Ils lancèrent le célèbre projet de réforme constitutionnelle de

Digitized by Google

Bravo Murillo, qui rétablissait les majorats, mais en exigeant qu'ils fussent au moins de 10,000 duros (50,000 francs) de revenus; qui substituait une chambre de pairs au sénat à vie de 1845; qui enlevait à la chambre des députés l'élection du président et la publicité des débats.

L'auteur de ce projet, Bravo Murillo, était tout-puissant, ayant pour lui la reine et le clergé : il n'osa pas cependant tenter un coup d'État. Ses complices et lui se contentèrent de proposer le projet; et, comme ne pas avancer c'est reculer, ils perdirent constamment du terrain, s'affaiblissant par des modifications ministérielles jusqu'au jour où la révolution de 1854 les précipita du pouvoir.

IV

C'est ainsi que l'Espagne traversa la crise violente de la réaction de 1851. L'un des phénomènes les plus importants de l'évolution des partis fut leur fractionnement. De même que le parti progressiste, après sa victoire en 1840, s'était divisé en trois fractions qui, sous des noms différents, constituent trois camps bien distincts de nos jours, de même le parti modéré se divisa après son triomphe de 1844. Nous avons dit qu'il avait rallié les carlistes de la convention de Bergara, le clergé et les absolutistes aux anciens conservateurs constitutionnels de 1823 et de 1836, comme Martinez de la Rosa, Isturitz et autres hommes d'État : mais sa force véritable était dans les chefs militaires qu'avait créés la guerre civile, jeunes, énergiques, élevés par les modérés aux premiers grades de l'armée. De tous ces éléments il se forma trois fractions : la réserve ultra-réactionnaire, ennemie jurée du système constitutionnel, appelée *néo-catholique*, qui eut pour théoricien le marquis de Valdegamas (Donoso Cortes); pour homme d'État, Bravo Murillo, et pour général Pezuela. Le centre du parti se composait des hommes de la constitution de 1845 qui en voulaient la stricte exécution; à leur tête étaient le financier Mon, Martinez de la Rosa, Narvaez et autres. L'avant-garde com-

Digitized by Google

prenait ceux qui, tout en ayant pour drapeau la constitution de 1845, voulaient que le gouvernement l'appliquât dans le sens libéral et n'en exagérât pas la centralisation. Les hommes qu'on peut appeler les chefs et les créateurs de ce parti étaient Rios Rosas et Pacheco, écrivains, avocats et orateurs de talent; le général Serrano le représentait dans l'armée. Mais aucune de ses trois fractions ne fut jamais populaire parmi les travailleurs et n'eut même les sympathies de la généralité des classes moyennes; toutes leurs chances, pour arriver au pouvoir, étaient la faveur de Christine et d'Isabelle, qui leur était assurée.

V

Bien que tous ces modérés aient prôné très haut leur dévouement aux intérêts matériels et à la prospérité des classes riches, loin de leur servir ils leur ont nui au contraire. En effet, ce ne fut qu'aux cortès constituantes de 1854, où le parti modéré n'était représenté que par une douzaine de députés, dont la majorité était radicale, que fut votée la loi sur les banques. Le commerce jusqu'alors n'avait que la banque de San-Fernando, dont les opérations étaient limitées et dont les billets ne circulaient qu'à Madrid. La nouvelle loi permit l'établissement de banques d'émission et de circulation dans les principaux centres commerciaux de la péninsule. Une réforme insignifiante des douanes, l'abolition des passeports à l'intérieur, la création de la garde civile, de quelques écoles normales et d'instituts d'enseignement secondaire sont tout ce qui peut être cité en faveur des modérés Mais, si ce n'était hors de notre cadre, que ne pourrions-nous pas dire contre eux, en énumérant les maux qu'ils ont causés, en faisant peser sur eux la responsabilité de ces onze ans perdus pour l'Espagne; onze années qui, employées à développer ses ressources, eussent porté ses lumières, sa richesse et son influence à une hauteur inconnue jusqu'alors! Si, durant leur administration, la nation eut quelque prospérité ce fut malgré leur système de centrali-

Digitized by Google

sation qni tendait à annihiler l'énergie et l'action individuelles et en vertu de l'impulsion pnissante donnée par les réformes progressistes de 1836 et 1840. Ils ne parlaient que d'intérêts matériels; quand ils tombèrent en 1854, des pays pauvres et insignifiants étaient sillonnés de chemins de fer, et l'Espagne n'avait que 68 kilomètres de voie ferrée en exploitation. L'immoralité, le gaspillage du trésor, le luxe scandaleux des hommes du pouvoir, luxe auquel l'Espagne n'avait pas été accoutumée, même sons l'absolutisme, et qui contrastait avec la simplicité lacédémonienne des ministres progressistes, excitaient un sentiment profond de mépris dans les masses et contribuèrent puissamment à la révolution. Depuis le pillage du palais de Godoy à Aranjuez, en 1807, les révolutions successives avaient respecté les propriétés particulières. Mais, en 1854, le peuple se porta devant les palais de ceux qu'il accusait de s'être enrichis aux dépens du trésor, et il brûla tout ce qui tomba entre ses mains; les principaux furent le palais de Christine, de Salamanca, dn comte de San-Lnis et du ministre des finances.

VI

L'arrière-garde progressiste, composée des hommes qui, en 1837, avaient réformé la constitution de l'an 1812, d'anciens partisans d'Espartero, qui avaient déjà subi l'influence des fractions modérées, se transforma complétement après février; et, en 1851, D. Manuel Cortina, son chef, déclara qu'il ne fallait plus songer à la révolution, mais recevoir le pouvoir sous bénéfice d'inventaire; il ne réclama plns l'armement de la garde nationale et autres points qui avaient toujours fait partie du programme progressiste. La fraction plus avancée protesta et entraîna Pascual Madoz et Olozaga qui devinrent les chefs du parti, conservant la bannière sous laquelle a'étaient opérées les réformes dont nous avons parlé; mais l'avant-garde progressiste, comprenant les plus ardents, n'ayant aucune confiance dans l'énergie de ces chefs, passa au camp des démocrates;

Digitized by Google

à leur tête était Orense, marquis d'Albaida, qui, en 1850, mis en demeure d'opter, se décida pour la démocratie.

VII

Le parti démocratique, de son côté, s'était, sous l'influence des événements, accru et modifié à mesure que de nouveaux éléments s'y étaient joints. La révolution de février lui offrant des chances de succès, il comptait nombre d'intrigants qui l'abandonnèrent quand il fut vaincu.

L'élément socialiste avait largement recruté, depuis 1848, parmi les étudiants et les ouvriers des centres industriels : il entra pleinement dans le parti démocratique et y exerça une influence décisive, luttant énergiquement contre les anciens progressistes devenus démocrates. La division qui éclata ouvertement depuis existait, dès le début, à l'état latent; sous le drapeau démocratique se rangeaient donc trois fractions bien distinctes : les démocrates, qui voulaient des réformes économiques et politiques radicales, disposés à transiger avec la monarchie; les républicains purs, qui s'étaient posés comme parti depuis 1840, et les socialistes, qui représentaient le socialisme moderne, propagé en France et en Espagne sous le règne de Louis-Philippe. A leur tête étaient Ordaz, Camara, Cervera, Terradas, Monturiol, Coello et autres.

Tel était l'état des idées et des partis quand éclata la révolution de juillet 1854.

VIII

La plupart des insurrections en Espagne, durant ce siècle, sont des insurrections militaires ou secondées efficacement par l'armée. C'est un fait caractéristique de la race ibérique, et presque sans exemple en Europe.

L'amour de la patrie, de la liberté, de tout principe qu'ils ont cru

Digitized by Google

juste (bien qu'il ait pu être faux), a pesé dans la conscience des militaires plns que la discipline, l'obéissance aveugle à la consigne.

Ce sentiment de la dignité humaine qui se révolte contre les lois conventionnelles, quelque rigoureuses qu'elles soient, comme la discipline militaire, a été sanctionné solennellement par l'opinion publique d'abord, et puis, par les représentants de la nation : et l'on a gravé en lettres d'or, dans le temple des lois, les noms des militaires qui moururent pour l'indépendance et la liberté de la patrie, en violant la consigne et leurs serments.

IX

Loin de nous l'idée de justifier tous les mouvements insurrectionnels commencés ou secondés par l'armée en Espagne! Nous constatons simplement ce fait : que les armées de la péninsule ne ressemblent pas aux autres armées de l'Europe en ce qui regarde l'obéissance passive.

Daoiz et Velarde, officiers d'artillerie, se mettent à la tête du peuple le 2 mai 1808, et meurent pour la patrie. Si la garnison espagnole de Madrid, qui comptait six mille hommes, au lieu d'obéir à la consigne militaire, eût compris que l'amour de la patrie parle plus haut, il est possible que cette journée eût eu un autre résultat que la défaite du peuple de Madrid, luttant désarmé et sans direction contre les troupes aguerries de Bonaparte.

L'oubli pèse et pèsera toujours sur les noms de ces militaires qui, en cette fatale journée, furent fidèles à la consigne, restant dans leurs casernes à attendre les ordres des chefs, pendant que le peuple luttait héroïquement; et la renommée a immortalisé Daoiz et Velarde dont les noms vivront aussi longtemps que la nationalité espagnole.

Digitized by Google

X

Depuis ce jour mémorable, les militaires ont versé leur sang pour toutes les causes qu'ils ont crues justes, et, nous n'hésitons pas à affirmer, en thèse générale, que l'obéissance de l'armée aux gouvernements qui se sont succédé en Espagne, a été due plutôt à la communauté de son opinion favorable au gouvernement qu'elle appuyait, qu'à la discipline, avec les sévères prescriptions d'obéissance passive.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'énumération suivante des insurrections les plus remarquables commencées ou secondées par des militaires, durant ce siècle.

En 1814, le général Mina tenta un mouvement militaire pour rétablir la constitution, que le roi venait de supprimer : il fut obligé d'émigrer en France avec plusieurs officiers de son armée.

Peu de temps après, les braves généraux Lacy et Porlier suivaient son exemple, et payaient leur défaite de leur vie.

Au commencement de 1820, Riego, Quiroga, Arco Agüero Lopez Banos, se soulevèrent avec quelques bataillons dans la province de Cadiz; et O'Donnell, comte del Abisbal, envoyé pour les combattre, se soulevait comme eux à Ocana, avec toute sa division.

La garde royale se souleva à Madrid, en juillet 1822, pour rétablir le despotisme.

En 1824, Bessières s'insurgeait, avec quatre compagnies, contre Ferdinand VII, l'appelant francmaçon et complice des libéraux, parce qu'il ne voulut pas rétablir le saint-office.

Valdès, Manzanares, Torrijos, Vidal, Marquez, Chapalangarra, Milans, Mina, tous chefs de l'armée, et bien d'autres, provoquèrent des insurrections durant les dix dernières années du règne de Ferdinand VII; et, à l'exception des deux derniers, tous moururent en héros, sur l'échafaud ou sur le champ de bataille.

A cette époque, l'infanterie de marine, en garnison à la Carraca, se souleva aussi; le gouverneur de Cadiz fut tué par un militaire.

Digitized by Google

Le général don Santos Ladron inaugura la rébellion carliste, aussitôt après la mort de Ferdinand VII, et fut fusillé; cette triste fin n'empêcha pas les généraux Moreno, Eguia, Jauregui, le comte d'Espagne, Urbistondo, le lieutenant-colonel Zumalacarregui et autres de suivre son exemple.

En 1835, don Cayetano Cardero se soulevait, à Madrid, avec un bataillon d'infanterie légère pour rétablir la constitution de 1812.

L'armée du Nord s'insurgeait, peu de temps après, pour la même constitution.

En 1837, 3,000 hommes de la garde royale, ayant pour chefs trois sergents, s'insurgeaient à la Granja, et obligeaient Christine à jurer la constitution de l'an 1812.

En 1838, les généraux Narvaez et Cordoba tentèrent à Séville un mouvement qui avorta, et furent obligés d'émigrer. Cordoba mourut à l'étranger.

En 1840, les armées réunies, sous les ordres d'Espartero, secondaient le *pronunciamiento* de l'*ayuntamiento* de Madrid.

Un an plus tard, les généraux Concha, O'Donnell, Léon et Borso di Carminati se mettaient à la tête d'une sédition militaire à Pampelune, Saragosse et Madrid pour renverser les progressistes et Espartero. Les deux derniers furent fusillés ainsi que d'autres chefs et officiers : les deux premiers se sauvèrent en émigrant.

En 1843, Prim, Ortega, Serrano, Narvaez, Concha, Figueras, Lara, Alpiroz et autres, ceux-ci isolés, ceux-là avec leurs régiments, firent la révolution qui renversa le régent.

Cette même année, Ametller, Martell, Betllera, Baiges, Par, Herbella et autres se soulevèrent en Catalogne avec plusieurs bataillons pour la *junta central;* il se forma à Barcelone une compagnie d'officiers seulement, appelée *Compagnie sacrée.*

Le capitaine don José Ordax Avecilla les secondait à Léon, et d'autres prenaient une part active aux mouvements de Vigo et de Saragosse.

Aux premiers jours de 1844, le colonel Boné se souleva avec ses

Digitized by Google

troupes à Alicante contre la réaction; les généraux Santa-Cruz et Ruiz le secondèrent à Carthagène avec le régiment de Girone. Boné fut fusillé ainsi qu'une trentaine de chefs de la milice. Les insurgés de Carthagène émigrèrent en Algérie.

Quelques mois plns tard, le général Zurbano et ses fils, officiers de l'armée, périssaient dans une conjuration avortée dans les plaines de la Rioja.

En 1846, presque toute la garnison de Galice s'insurgeait sous les ordres des brigadiers Solis et Rubin de Celis, et le général Iriarte secondait le mouvement dans la vieille Castille.

En 1848, les deux Ametller et Betllera rallumaient la guerre civile en Catalogne.

Au mois de mai de la même année, le commandant Buceta s'insurgeait, à Madrid, avec le régiment d'Espagne; et en juillet, les commandants Portal et Gutierrez se soulevaient à Séville avec un bataillon et trois escadrons, avec lesquels ils émigrèrent en Portugal quand leur projet eut échoué.

Au commencement de 1854, le brigadier Hore s'insurgea, à la tête de son régiment, à Saragosse, et tomba criblé de balles, parce que d'autres chefs, qui avaient promis de l'aider, manquèrent à leur parole, au moment décisif.

En juin de la même année, les généraux Dulce, O'Donnell, Medlina, Ros de Olano, Échagüe et Serrano, à la tête du régiment del Principe et de deux milles cavaliers, s'insurgèrent à Madrid; quelques jours plus tard, le colonel Manso de Zuniga les imitait avec le régiment de Navarre, à Barcelone, et le capitaine général de la Principauté, la Rocha, suivait son exemple, le même jour, avec toute la garnison.

Avant la fin de juillet, toute l'armée avait adhéré au mouvement initié par O'Donnell, Dulce et les autres à Madrid.

En 1855, le commandant Corrales souleva, à Saragosse, deux escadrons, à la tête desquels il sortit de la ville, proclamant Charles VI. Quelques jours plus tard, il était fusillé dans la province de Lerida, après la dispersion de ses troupes.

Digitized by Google

En juillet 1856, le général Ruiz, commandant général de la province de Gérone, se soulevait avec une partie de ses troupes contre le ministère O'Donnell. Rios Rosas, le capitaine général de Galice, en faisait autant; et le général Falcon, capitaine général à Saragosse, les imitait avec toutes ses troupes; le général Gurrea dirigeait l'insurrection de Logrono, et le colonel du régiment d'Aragon, à la tête de ses soldats, contribuait à la révolution à Malaga.

En juillet 1859, on découvrit à Alicante, Séville et Olivenza des séditions militaires républicaines, au moment où elles allaient éclater. Deux sergents furent exécutés et d'autres envoyés aux galères à Olivenza. A Séville, un sergent d'artillerie fut condamné au garrotte et mourut avec sérénité; quatre autres furent envoyés aux galères.

En 1860, le général Ortega, capitaine général des îles Baléares, se présenta avec plus de 3,000 hommes de la garnison de ces îles à San Carlos de la Rapita, avec l'intention de proclamer le comte de Montemolin qui était avec lui. Les troupes, en apprenant son projet, l'abandonnèrent, et il fut fusillé à Tortosa.

XI

Comme on le voit par cette énumération, l'armée espagnole ne se compose pas de baïonnettes inintelligentes, mais de citoyens, chez lesquels la conviction politique l'emporte sur l'obéissance passive de la discipline.

Cela est un grave danger, sans doute; mais aussi, quels immenses bienfaits l'Espagne ne doit-elle pas à cette action de l'armée sur la politique?

A trois grandes époques l'armée a sauvé l'Espagne.

En 1820, quand Riego, Quiroga et leurs illustres compagnons proclamèrent la constitution de l'an 1812, à la tête de leurs régiments, dans l'île de Léon.

Digitized by Google

En 1840, quand les armées réunies, sous le général Espartero, appuyèrent le *pronunciamiento* de septembre, au lieu de défendre la réaction.

En 1854, quand Dulce, O'Donnell et leurs coadjuteurs se soulevèrent au nom de la moralité, délivrant l'Espagne du pouvoir corrompu et corrupteur qui la déshonorait.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE VII

—

Sartorius. — Sa politique. — Conduite anti-dynastique de tous les partis. — Aveugle obstination de la reine. — Programme de *Manzanares*. — Révolution à Madrid. — La reine appelle San Miguel et Espartero. — Programme de Saragosse. — Espartero premier ministre. — Fuite de Christine. — Ses conséquences. — Coalition de tous les partis contre la démocratie. — La question religieuse et celle du trône devant les cortès constituantes. — Démonstrations populaires contre la reine Isabelle. — Poursuites contre les auteurs de publications républicaines. — Le jury absout. — Extrait des brochures républicaines : *Espartero et la révolution* et *le Peuple et le trône*.

I

De même qu'en 1843, la chute d'Espartero résulta de la division du parti progressiste qui était au pouvoir; de même, en 1854, la division des modérés causa leur ruine.

Le ministère Sartorius, battu au sénat en 1853, resta au pouvoir, luttant contre la coalition de toutes les fractions constitutionnelles. Sartorius résista, disant : « Après moi, le déluge! » Il pensait que ses adversaires n'oseraient pas recourir à l'insurrection de peur d'être entraînés trop loin par une révolution, qui pouvait renverser le trône en même temps que le ministre; mais, même dans le cas d'une insurrection, il était résolu à ne pas céder, et à faire courir le risque à la couronne; ce qui prouve le peu de sincérité de son monarchisme tant prôné : les chefs militaires de l'insurrection, de leur côté, ne reculèrent pas devant cette chance de la révolution, montrant qu'ils se souciaient peu de la reine et de la dynastie.

Digitized by Google

II

Dans l'espoir de forcer la reine à abandonner le ministère, par un mouvement militaire imposant, sans être réduits à une bataille entre leurs régiments et ceux du gouvernement, les chefs de l'insurrection ne voulurent pas agir à Madrid même, cerner le palais et s'imposer ainsi à la reine : ils se contentèrent de se porter avec leurs troupes hors de la ville. Mais la reine, d'accord avec son favori Arana et Sartorius, tint bon et paraissait disposée à courir les chances jusqu'à l'extrémité. Les chefs insurgés, en sortant de Madrid, avaient voulu ôter au peuple l'occasion de se mêler au mouvement ; ils espéraient que le tout se réduirait à un changement de ministère : mais les événements prirent une autre tournure.

III

Le lendemain de l'insurrection de Dulce, O'Donnell et leurs amis, la garnison de Madrid marcha à leur rencontre. Les insurgés, qui avaient des intelligences parmi les troupes qu'on leur opposait, crurent qu'elles abandonneraient le gouvernement pour se joindre à eux : ils firent donc avancer les leurs avec confiance ; mais ils furent reçus par des volées d'artillerie, et se retirèrent après une escarmouche où quelques escadrons, qui avaient ordre de simuler une charge, chargèrent à fond : d'où il résulta des pertes des deux côtés. Les insurgés, qui ne voulaient pas se battre contre l'armée, mais la gagner à leur cause, se retirèrent ; et la garnison de Madrid, qui n'avait pas de cavalerie (les deux mille chevaux qui la composaient étaient insurgés), rentra dans la capitale.

Quelques jours se passèrent sans aucun changement à la situation ; le ministère, reprenant courage, parce que l'insurrection n'avait pas d'écho dans le pays, et, les insurgés, espérant toujours que la reine, mieux avisée, changerait de ministère. Enfin, O'Don-

Digitized by Google

nell, ne voyant pas d'autre issue à sa position critique, se décida à en appeler au peuple : il lança le programme de Manzanares, où il offrait d'armer la milice nationale, de rétablir la constitution de 1837, et d'introduire les réformes les plus populaires.

IV

Dès lors, tout changea d'aspect : les villes les plus importantes se soulevèrent simultanément; le mouvement, perdant le caractère militaire et modéré que lui avaient imprimé les initiateurs, alla plus loin, et devint une révolution. Il n'y eut résistance qu'à Madrid, où la garnison lutta trois jours contre le peuple avant que la reine se décidât à céder : elle appela San Miguel et Espartero, anciens progressistes qu'elle avait persécutés et dédaignés, et leur popularité couvrit le trône.

Pendant qu'on se battait à Madrid, et que la reine nommait Espartero premier ministre, les amis du général l'avaient arraché à sa retraite de Logrono, pour le mettre à la tête de la révolution à Saragosse, où, entouré d'éléments radicaux, il publia un programme plus avancé que celui O'Donnell; invitant la nation à nommer des cortès constituantes : ce programme devint celui de la révolution.

Appelé à Madrid par la reine et par ses propres amis qui n'avaient réussi à suspendre le mouvement qu'en s'appuyant de son nom auprès du peuple, Espartero restait à Saragosse, espérant que la révolution suivrait son cours à Madrid; nous voulons dire, qu'elle renverserait la dynastie et le trône. Il paraissait disposé à laisser faire, et à profiter ensuite de ce qui aurait été fait et tout le monde le croyait décidé à accepter la succession de la reine détrônée, sous quelque forme que ce fût, mais sans assumer lui-même la responsabilité de l'initiative, parce qu'il a toujours eu la faiblesse de ne pas vouloir paraître ambitieux, quoi qu'il le soit réellement.

Incapable de prendre de lui-même une décision, et mal conseillé

sur les moyens à employer pour arriver à son but, il finit par se rendre à Madrid, pour y être le ministre de la reine, et par donner à O'Donnell une part du pouvoir sur laquelle ce dernier n'avait plus osé compter dès que la révolution avait pris un caractère libéral, radical dans la plupart des provinces, et démocratique dans quelques-unes. Au lieu de garder pour lui le ministère le plus important, celui de la guerre, Espartero eut l'ineptie et la faiblesse de le donner, quoique à contre cœur, à O'Donnell.

V

Espartero et ses conseillers, les progressistes, maîtres de la situation, ne surent pas se débarrasser des modérés; et traînés à la remorque par les intrigues de ces derniers, ils ne furent qu'un instrument entre leurs mains. Cependant le peuple était armé, et les radicaux au pouvoir dans plusieurs provinces. Christine était enfermée dans le palais de la reine, entourée de bandes armées qui ne voulaient pas la laisser partir, l'accusant de tous les malheurs de la patrie, Espartero et les progressistes, qui n'avaient pas osé aller en avant, furent forcés, par les circonstances et les conditions mêmes de la position qu'ils avaient acceptée, à servir la réaction; ils furent en tout, et spécialement dans la prévision des événements, inférieurs aux modérés qui se montrèrent aussi rusés et habiles que les progressistes furent niais et incapables. A l'instigation des modérés, ils mirent toute sorte d'entraves à l'armement de la milice, et travaillèrent ardemment à en exclure la démocratie. La réaction suscita des troubles pour amener des désarmements partiels, comme à Séville, Malaga et Valence; et refusa des armes à ceux qui les demandaient comme à Barcelone et autres cités importantes.

Pour délivrer la reine Christine, les modérés poussèrent Espartero à tromper le peuple; et, le 28 août, jour où elle s'échappa, la crise fut imminente et périlleuse : mais, dans cette journée, comme dans toutes les autres, les progressistes, au lieu de se saisir de l'occasion

Digitized by Google

pour se débarraser des modérés, les soutinrent, au contraire, faisant peser la responsabilité des événements sur les démocrates, quand eux seuls les avaient provoqués.

VI

La ligue de tous les partis contre la démocratie, ligue où entrèrent les progressistes, fut l'arme la plus puissante de la réaction. Ils ne comprirent pas que la démocratie était le seul boulevard à opposer à la réaction représentée au pouvoir par O'Donnell; que leurs intérêts et ceux de la démocratie étaient identiques; que ce n'était pas elle qu'ils devaient redouter, mais bien la réaction qui ne les subissait que contrainte par la situatiou.

La révolution, à laquelle avaient concouru tant d'éléments hétérogènes, n'offrait pas de grandes garanties de stabilité, mais elle fut plus radicale que celles qui l'avaient précédée. L'opinion publique, représentée par la presse et les cortès constituantes, se manifesta plus énergiquement sur les questions les plus importantes; et dans la conscience de tous les hommes d'État pénétra l'évidence du progrès qu'avaient fait les idées en Espagne, bien qu'elles fussent encore impuissantes à se réaliser.

VII

Les deux éléments qui exercent le plus d'influence sur la société, après la production qui la fait vivre, sont, à notre avis, le gouvernement et la religion. Ces deux questions furent pour la première fois traitées à fond en Espagne; car, bien qu'en 1810 et en 1836, les cortès constituantes les aient soulevées, la discussion, à ces deux époques, n'eut pas d'importance.

Les cortès de 1854 agitèrent la question du trône, et le conservèrent, mais en le faisant dépendre de la souveraineté du peuple. Le parti monarchique présenta et soutint, le 30 novembre 1854, une

Digitized by Google

proposition par laquelle les cortès constituantes déclaraient : que l'Espagne est une monarchie constitutionnelle héréditaire dans Isabelle de Bourbon et ses descendants légitimes, en vertu de la volonté de la nation. Il reconnaissait le droit du peuple à se donner le gouvernement qu'il trouverait convenable. 23 députés seulement votèrent contre cette proposition : mais le fait était en soi très grave, et nous n'en trouvons aucun qui lui soit comparable dans les annales parlementaires des autres peuples. Cette proposition présentée par des hommes de toutes les nuances de la coalition monarchique, les plus réactionnaires comme Concha, et les plus avancés comme San-Miguel, qui voulait une seule assemblée et autres institutions démocratiques, était un suprême effort et un pénible sacrifice. Le principe de la légitimité y était mis en question : ils le soumettaient à la discussion publique, et établissaient un précédent de mauvais augure pour le trône qu'ils voulaient maintenir.

VIII

On ne peut douter que si cette proposition ou toute autre du même genre, eût été soumise aux cortès le jour où elles se constituèrent, et si le ministère eût déclaré qu'il s'abstenait par respect pour la souveraineté de la nation, ou qu'il voterait avec la majorité, on ne peut douter, disons-nous, que le scrutin n'eût donné un tout autre résultat. Ce fut l'influence d'Espartero, toute puissante sur les députés, et non le dévouement au trône, qui fit triompher Isabelle et la monarchie.

Pour que le lecteur puisse bien apprécier combien fut grave le péril où la révolution de 1854 mit la dynastie des Bourbons, nous rapporterons quelques incidents qui ont de l'importance à cet égard.

Le peuple ne laissait échapper aucune occasion de montrer à la reine un mépris profond, et lui fit supporter plus d'humiliations que

Digitized by Google

n'en supporta jamais tête couronnée dans d'autres pays durant les crises révolutionnaires.

Quand Isabelle allait à l'Opéra italien, ces *caballeros* espagnols, oubliaient la courtoisie au point de rester couverts; et, quand à son entrée et à sa sortie, l'orchestre exécutait l'hymne royal, c'était souvent l'occasion de démonstrations hostiles.

L'hommage à la souveraineté royale dans les présentations officielles a toujours consisté à plier le genou et à baiser la main du monarque. A la première présentation qui eut lieu après l'ouverture des cortès, les députés se contentèrent de s'incliner devant la reine, comme ils l'eussent fait pour toute autre femme; et, comme elle présentait la main au premier qui passait, croyant qu'il allait la baiser, il la laissa le bras étendu sans avoir l'air de le remarquer; ce qui fit monter le rouge à la figure d'Isabelle.

Le général San-Miguel, inspecteur général des milices, après une grande revue, alla avec les chefs et officiers présenter ses hommages à la reine. Mais, ceux-ci, comprenant que cette démarche pourrait être considérée comme un acte d'adhésion et une manifestation politique, contraire aux prérogatives de l'assemblée, se portèrent du palais même, à la demeure d'Espartero et d'O'Donnell, représentants de la volonté du peuple et de l'armée, imposée à la reine par la révolution, et y firent aux deux généraux la même déclaration qu'à Isabelle.

IX

L'auteur de ce livre pensait alors qu'il était juste et avantageux de faire peser sur la reine la responsabilité des onze années de réaction qu'elle avait fait subir à l'Espagne depuis sa majorité. Il développa cette opinion dans des pamphlets, des journaux, des manifestes où il exposait les principes républicains, sommant les cortès constituantes d'achever l'œuvre inaugurée par le peuple en chassant à jamais les Bourbons. Ces publications étaient reçues avec faveur par

Digitized by Google

l'immense majorité; et, chose digne de remarque, traduit par le gouvernement devant le jury vingt-six fois, l'auteur fut toujours acquitté aux applaudissements du public. Le gouvernement abandonna la poursuite de douze autres publications de l'auteur, toutes du même caractère, parce que le jury se montrait décidé à absoudre. Il ne faudrait pas croire que le jury ne condamnait jamais alors, en matièrede presse, car, sur dix brochures ou journaux réactionnaires poursuivis, neuf étaient condamnés par le jury, qui acquittait toujours les écrivains démocrates, spécialement quand il s'agissait d'attaques contre la reine, contre Christine, et la religion catholique.

Le jury était composé de gens aisés car il fallait payer plus de 100 francs d'impôts directs pour en faire partie; il se composait de douze jurés tirés au sort par l'alcalde constitutionnel sur la liste du jury, et il était présidé par le juge du district. Toutes ces publications ont eu plusieurs éditions successives; elles se sont tirées à plusieurs centaines de mille, on les lisait avec avidité.

X

Pour faire apprécier au lecteur à quel point le respect proverbial des Espagnols pour le trône avait fait place au mépris, nous citerons des passages de quelques-unes de ces brochures, que le peuple accueillait avec faveur, et que le jury acquittait. La première brochure a pour titre : « *Espartero et la révolution*, » et la seconde : « *Le peuple et le trône*, » l'auteur poursuivi pour ces deux brochures fut acquitté en septembre 1854 pour la première et en décembre pour la dernière.

Voici un passage d'*Espartero et la révolution :*

« Le peuple est vainqueur, et par suite souverain; désormais, il n'y a plus de trône : Espartero, homme du peuple par sa naissance et ses principes, est le symbole de la démocratie imposant à la monarchie

vaincue la volonté du peuple-roi. L'autorité royale est aujourd'hui un vain fantôme. Du moment où le roi n'est plus maître de choisir des ministres, il n'est plus roi. Nous défions la reine d'Espagne de faire acte de son autorité souveraine, et d'exercer cette prérogative inhérente à la royauté.

« Oserait-elle, en effet, chasser Espartero et appeler Narvaez?

« Et pourquoi non? Parce qu'elle n'est pas *reine*, parce que le peuple souverain, dans son droit et dans sa force, lui a retiré le pouvoir de gouverner en renversant à coups de fusil le ministère Cordova-Rios-Rosas.

« La vue des flammes qui dévoraient le palais de Christine, et qui bientôt allaient atteindre le sien, épouvanta Isabelle, qui — de même que le noyé se saisit d'une barre de fer rouge — jeta au milieu de la multitude le nom d'Espartero.

« Le peuple qui voit l'honneur et la liberté personnifiés dans le vainqueur de Luchana, arrêta son bras déjà levé pour écraser d'un dernier coup ses bourreaux, et dit :

« Espartero! tu es le dépositaire de ma confiance. Fais justice de mes oppresseurs que je te livre; consolide la liberté; le peuple, qui t'acclame, te suivra toujours, armé, prêt, à ton ordre, à s'élancer sur ses ennemis et les ennemis de ses droits!

« Depuis lors Espartero est le maître de la situation. Au nom du peuple il a imposé des conditions au trône : et si, quoi qu'un vain simulacre, ce trône existe encore, c'est qu'il a accepté ces conditions.

« Si Allende Salazar porteur des conditions d'Espartero, était sorti du palais, le 22 juillet, disant au peuple, qui attendait armé derrière les barricades : « Le trône refuse les conditions d'Espartero, qui, par conséquent ne peut ni ne doit accepter le ministère. Citoyens, votre élu, l'homme en qui vous mettez votre confiance est repoussé par la reine. Qui oserait nier, que quelques heures plus tard, reine, trône et palais, tout n'eût disparu dans les tourbillons de l'incendie révolutionnaire?

Digitized by Google

« Si tout cela est incontestable, la démocratie a le droit de proclamer son triomphe.

« Le peuple a, par ses actes, montré qu'il est *le souverain;* la reine, en s'avouant vaincue, n'est plus reine.

« Et comme les rois abaissés ne se relèvent que pour se venger, nous ne croyons pas que le peuple, ni le gouvernement qui le représente, veuillent donner à la fille de Ferdinand une nouvelle occasion de suivre l'exemple de son père, d'exécrable mémoire.

« Nous espérons que le peuple n'oubliera pas que l'histoire de nos rois, dans ce siècle, est un tissu d'ingratitude, de trahison et de vengeance. »

Et plus loin :

« Le *Diario Espanol* a posé à propos la question suivante :

« Les cortès constituantes devront décider si la fille de Ferdinand VII continuera de régner; si nous appellerons don Pedro V, ou Montémolin; ou si nous proclamerons la république.

« La question est très opportune, nous le répétons, mais elle est incomplète et mal posée.

« Incomplète et mal posée, parce que, à Montémolin, sa cousine et don Pedro V, le *Diario Espanol* oublie d'ajouter Espartero, en faveur duquel la question est résolue d'avance.

« Il est impossible qu'à un peuple qui vient de conquérir la liberté à la pointe de ses baïonnettes, et au prix de son sang, on ose, même hypothétiquement proposer le rétablissement du despotisme, avec son cortége de moines et de jésuites, personnifié dans Montémolin, ou des filles de Ferdinand VII dont tout le monde ne connaît que trop le caractère.

« Depuis le déplorable règne du père de Ferdinand VII jusqu'à nos jours cette famille fatale a été le fléau et la honte de notre patrie.

« La domination des descendants d'Hugues Capet a cessé en Espagne; il était temps.

Digitized by Google

« On eût dû les chasser en 1808 quand ils vendirent la nation à l'étranger comme un vil troupeau.

« On eût dû les chasser en 1814, quand l'ingrat Ferdinand, en qui la nation avait mis sa confiance, rétablit l'inquisition et le despotisme, abolit la constitution que la nation livrée à elle-même s'était donnée en vertu de son droit, et envoya aux galères d'Afrique les illustres patriotes qui lui avaient donné un trône.

« On eût dû les chasser le 7 juillet 1822, quand Ferdinand VII, excitant la garde royale, voulut étouffer la constitution qu'il avait jurée, dans le sang des héroïques miliciens de Madrid.

« On eût dû les chasser en 1823, quand ce même roi parjure appela pour rétablir le despotisme, cent mille fils de Saint-Louis.

« En 1840, on eût dû traduire Christine devant les tribunaux pour y rendre compte de sa trahison et de son immoralité. Si alors nous nous fussions, pour une bonne fois et pour toujours, délivrés des descendants du bourreau de l'Espagne, nous aurions évité quatorze années de luttes, de sang, de larmes et d'oppression.

« Heureusement l'heure de la justice a sonné pour cette race d'ingrats et de traîtres, cette race cruelle qui, afin de conserver dans ses ignobles mains le sceptre qu'elle dégrade, a vu, sans sourciller, couler à torrents le sang espagnol. La conscience se révolte contre le cynisme de ces cœurs que n'émeuvent pas les larmes des orphelins, les cris de douleur des blessés, ni la vue des victimes.

« Celui qui, pour conserver un vain titre fait périr des milliers d'hommes, est plus coupable que les meurtriers que la société rejette de son sein.

« Tous les trônes du monde réunis pèsent moins dans la balance de la raison que la vie d'un seul homme.

« Heureusement l'heure de la justice à sonné : et le dernier coup, que le peuple n'a pas voulu donner par les armes à ses oppresseurs, les cortès le leur donneront par la loi.

« Laisser dominer la famille des Bourbons en Espagne ce serait forcer le peuple à être toujours sur ses gardes, pour défendre sa

Digitized by Google

liberté qu'il vient de conquérir; car, les Bourbons, ont été toujours et partout les ennemis jurés de la liberté et de l'indépendance des peuples. »

Voici quelqnes passages du pamphlet « *Le peuple et le trône :* »

« Si ma voix ponvait arriver jusqu'à Isabelle de Bonrbon, je lui conseillerais de descendre spontanément d'un trône en ruines, d'où, si elle s'obstine à y rester, elle sera indubitablement précipitée, couverte d'opprobre et d'ignominie. Quels avantages retirerait-elle en tenant un sceptre sans autorité et sans prestige?

« Porter une couronne sans gloire, une pourpre tachée de sang, est-ce donc une compensation pour les angoisses, les tortures, les terreurs et les humiliations qu'elle a subies, subit, et subira encore? Tantôt ce sont ses parents, ses oncles, ses cousins qui lui disputent le trône où elle n'est pas encore montée; tantôt, c'est le peuple indigné qui la sépare de sa mère, la livrant à des personnes qui lui sont étrangères; plus tard, à peine en âge de puberté, elle est entourée d'une tourbe de vampires, d'hommes sceptiques et corrompus qui s'appellent eux-mêmes *modérés*, qui tendent des piéges à sa vertu, compromettent son honneur, trafiquent de son nom et de sa liberté, et la précipitent dans une nuit obscure de misères, d'horreurs et de crimes, dans un songe satanique qu'un *Espronceda* seul pourrait dépeindre : d'où elle s'éveille épouvantée, honteuse et tremblante à la lueur de l'incendie et au bruit des fusillades de juillet. Et puis, quand nous la voyons se jeter aux pieds du soldat du peuple à qui elle avait payé par l'oubli et l'exil le trône dû à son épée, quand nous la voyons implorer avec larmes, le pardon de sa mère, accusée de vol, outragée, menacée de mort par ce même peuple, dont elle se dit la reine, et enfin devoir à cet homme la vie et la liberté de Christine, sa plus implacable ennemie, nous ne ponvons nous empêcher de nous écrier : Isabelle! L'avenir ne te fait-il pas peur? En t'éveillant, ne demandes-tu pas au noir arcane du destin : Quel poignard me mena-

Digitized by Google

cera aujourd'hui? Quelle nouvelle révolution éclatera aux portes de mon palais? Devant quel autre héros triomphant devrai-je humilier mon front de reine? De quel nouveau Pucheta (1) serai-je menacée et implorerai-je le pardon? Quel nouveau Redondo (2) aurai-je à remercier d'avoir sauvé ma vie et mon trône? »

Et plus loin...

« Représentants du peuple! pourriez-vous demander la sanction de votre loi fondamentale à celle qui sanctionna le désarmement de la milice, les décrets draconiens de Gonzalez, Brabo et de Narvaez, et la constitution de 1845? Qu'on ne prétende pas la couvrir par l'irresponsabilité constitutionnelle. Malgré l'éclectisme politique et parlementaire, les rois ont été et seront responsables devant le peuple et devant l'histoire.

« Pourrait-elle représenter la liberté, le patriotisme et la vertu, celle qui a représenté la tyrannie!

« Qui a signé, pendant onze ans, les décrets de proscription, de confiscation et d'extermination!

« Qui a récompensé et honoré l'immoralité, et exalté le crime! »

Ce qui précède aura suffi, nous le pensons, pour prouver au lecteur que l'esprit monarchique, si profond en Espagne aux époques antérieures, avait, pour ainsi dire, disparu en 1854. Aussi, nous dispenserons-nous de donner des extraits des discours anti-monarchiques prononcés aux cortès.

(1) Pucheta, taureador fêté par la reine et O'Donnell et décoré après 1854, parce qu'il exerçait une puissante influence sur les faubourgs.

(2) Redondo, commissaire de police, blessé mortellement dans l'émeute républicaine de 1848. La reine lui écrivit de sa propre main pour le remercier d'avoir donné sa vie et sauvé le trône.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

—

Manœuvres ministérielles pour faire croire à l'enthousiasme du peuple pour la Reine. — Situation précaire d'Isabelle. — Politique qui pourrait sauver la dynastie. — Candidature de don Pedro de Portugal ; — de don Luis Ier. — État du Portugal. — Avantages de l'Union Ibérique. — Cas dans lesquels elle pourrait s'effectuer. — Fédération. — Candidature de don Juan de Bourbon. — Son impuissance. — Fanatisme de la reine. — Sœur Patrocinio. — Son influence. — Changement de dynastie difficile. — Facilité relative d'une abdication et d'une régence.

I

Comme le lecteur a pu le voir, et les faits ultérieurs le démontrent, la monarchie triompha matériellement ; mais sa déroute morale fut aussi complète que le permettaient les circonstances ; et les gouvernements qui se sont succédé en Espagne, depuis sept ans, n'ont pas eu d'autre objet que de fermer la brèche faite à la monarchie, de prouver qu'elle est viable, et qu'Isabelle est adorée de son peuple.

Voyages de la reine dans les provinces, grandes fêtes données par les corporations locales ou provinciales qui ruinent leurs administrés en y consacrant des sommes énormes, manifestations dites publiques, mais provoquées et organisées par le gouvernement aux applaudissements des marchands d'objets de luxe, des maîtres d'hôtel et autres qui trouvent leur profit aux agglomérations nombreuses sur un même point ; tout cela forme une atmosphère factice de popularité, et couvre de fleurs un abîme sans fond, mais ne réussit à tromper que ceux qui ne veulent voir qu'à la surface.

Digitized by Google

En 1857, les néo-catholiques firent visiter Alicante par la reine, et comme les habitants paraissaient peu disposés à se mettre en frais pour la réception, le conseil provincial et le gouverneur civil, n'ayant pas de fonds pour payer les fêtes, dépensèrent plus de 150,000 fr. qu'ils avaient en dépôt pour des routes : ce détournement scandaleux des fonds publics fut flétri par la presse, au grand détriment du prestige royal.

Quand la reine se rendit à Barcelone en 1860, les autorités, craignant l'indifférence des populations, firent des efforts incroyables et dépensèrent de fortes sommes pour les attirer. Le gouverneur civil et l'alcalde corrégidor, appelèrent dans leur cabinet des habitants de chaque rue, les engageant à former des comités, et à ouvrir des souscriptions pour faire les frais de la réception ; et, comme les souscripteurs étaient peu empressés, le gouverneur et l'alcalde dirent aux comités : « Faites un devis des frais, recueillez le plus d'argent que vous pourrez, et ne vous occupez pas du reste : le gouvernement paiera. » Les placards, annonçant les grandes fêtes, auraient pu ne pas exciter suffisamment la curiosité des populations de la province : le gouverneur civil convoqua les ayuntamientos de toutes les localités et l'alcalde corrégidor de Barcelone enjoignit à tous les maîtres d'école de venir à la tête de leurs élèves assister au débarquement de la reine, et lui faire un cortége. Grâce à ces manœuvres, le gouvernement put annoncer par le télégraphe l'entrée de la reine, en présence de 40,000 personnes accourues pour lui rendre hommage. En 1861, au moment où nous écrivons ce livre, la même comédie de royalisme officiel se reprodnit à Santander, pendant qu'en Andalousie dix mille paysans s'insurgent au cri de : Vive la république! vive Garibaldi! à bas le pape! Le sabre rétablira l'ordre, et des persécutions violentes étoufferont dans le sang l'opinion vraie du pays. Mais cet appel insurrectionnel de Loja, auquel, de l'aveu même du gouvernement, répondirent quarante-trois villages de Malaga, Grenade, Almeria et Jaen, est comme les mouvements de Malaga en 1856, de Séville en 1857, et d'Estramadure, Andalousie et Ali-

Digitized by Google

cante en 1859, une protestation de l'opinion contre la politique de la monarchie, nne étincelle qui révèle l'incendie dans les entrailles de la société espagnole.

La cruauté inexorable du ponvoir contre les insurgés de Loja ne peut qu'exaspérer l'opinion. Le jour même où la reine, à Santander, accordait la vie à un assassin condamné au garrote, O'Donnell, refusait impitoyablement la grâce de quelqnes insurgés qu'on livrait au bourreau.

II

La majorité des cortès eut bean se prononcer pour la monarchie, le 30 novembre 1854, les 23 députés qui votèrent contre le trône avaient pour eux l'opinion publique qui les a depuis converts de son égide.

Il me paraît utile de faire connaître leur position sociale : Il y avait quatre professeurs d'universités ou d'instituts, salariés par l'État, qui occupent encore leurs chaires; trois ou quatre pnblicistes; un marquis et un comte, et quatre ou cinq avocats, les autres étaient propriétaires.

III

Ce qni s'est passé depuis en Italie comme en Espagne a fait faire des progrès si rapides à l'opinion que, de l'aveu de tout le monde, la monarchie disparaîtra certainement à la prochaine révolution.

La position actuelle d'Isabelle est plns critique encore que celle de François de Naples avant que l'insurrection de Sicile appelât à Marsala Garibaldi et ses mille héros. François II représentait un principe : il était le roi légitime, de droit divin sans aucun rival.

Isabelle, au contraire, a plusienrs rivaux ; et les royalistes de la ligue monarchique, qui la soutiennent contre la démocratie, ne l'aiment pas ; ils la détestent et ne l'acceptent qne comme une néces-

sité temporaire; se réservant de lui substitner; les carlistes, un prince qui, comme Isabelle, n'ait pas nn nom lié à la révolution; et les modérés constitutionnels, d'O'Donnell à Olozaga, qui savent que la reine les subit, qu'ils lui sont imposés par les circonstances qui la dominent, lui préféreraient un prince moins fanatique, plus libéral, disposé à pratiquer le système constitutionnel, sous lequel les divers partis monteraient alternativement au pouvoir selon les majorités du parlement. La difficulté de cette substitution de personnes, et la penr de la révolution, soutiennent seules Isabelle. Déjà, en 1854, les constitutionnels cherchèrent à faire nommer roi, Pedro de Portngal; et Montemolin et son frère tentèrent, en 1860, un monvement, soutenus par l'élément même dont s'entoure la reine, les carlistes et le haut clergé qui forment la fraction néo-catholique. Ils dominent Isabelle par son confesseur le père Claret et la vieille sœur Patrocinio, qui entretiennent son fanatisme superstitieux. C'est à ce fanatisme de la reine qu'est dûe la prépondérance du elergé, et le concordat de 1851 comme celni de 1860, qui ont tant irrité l'opinion publiqne. Et cependant ces concordats sont, en réalité, un échec pour l'église.

Pour conjurer l'orage qui gronde, il fandrait que la reine, abandonnant les traditions de sa famille, rompît avec l'influence cléricale, et appelât au pouvoir les progressistes spontanément, sans arrière-pensée; qu'à l'exemple du roi des Belges et de la reine d'Angleterre, elle laissât un libre jeu aux luttes des partis dans le parlement; qu'elle réformât la constitution actuelle dans nn sens plus large, y donnant plus d'influence aux classes qui en sont exclues, dans la commune, la province et au parlement. Si la reine adoptait cette politique, elle détruirait infailliblement les chances du parti néo-catholique, et amoindrirait la puissance de l'opposition démocratique qui se diviserait alors en progressistes, démocrates, constitutionnels et en républicains purs. Ces derniers ne pourraient plus espérer un triomphe prochain de leurs principes, ni aux élections, ni à main armée, à moins qu'une révolution démocratique nc triomphât

Digitized by Google

en Europe. Car, c'est surtout au système administratif et économique de son programme que le parti démocratique doit sa force en Espagne; or, ce système peut se réaliser sous une monarchie : et, si le trône l'adoptait et l'appliquait, il enlèverait à la démocratie son arme la plus puissante.

Mais il est absurde de supposer que la reine Isabelle adopte jamais cette politique.

IV

La monarchie pourrait aussi se consolider en Espagne par un changement de dynastie : mais, ce changement est encore chose irréalisable.

Il n'y a pas en Espagne, comme en France en 1830, une branche de la famille royale jouissant de la faveur publique : c'est précisément la branche qui fut populaire qui occupe le trône; et elle est arrivée à perdre tout crédit comme les d'Orléans en France, en 1848; aussi, l'Espagne de 1862 peut-elle être plutôt comparée à la France en 1847 qu'à la France de 1830. On avait cependant mis en avant deux prétendants : don Juan de Bourbon, cousin de la reine, et don Pedro, roi de Portugal. Nous espérons montrer aisément que ni don Juan ni don Pedro, s'il eût vécu, n'auraient eu des chances.

V

La plus sérieuse de ces deux candidatures est celle du roi de Portugal, qui résoudrait le problème de l'Union Ibérique et substituerait aux Bourbons un monarque disposé à respecter les institutions libérales. A cette solution, l'Espagne gagnerait indubitablement, en ce sens que l'union des deux peuples sous un prince libéral, annihilant la possibilité d'une restauration absolutiste, détruirait la crainte d'une révolution sanglante qui trouble aujourd'hui tous les esprits : et la Péninsule, devenant une puissance de premier ordre, contre-

balancerait l'influence de la France; car l'Espagne et le Portugal ont une population de 22 millions d'âmes sur le continent et les îles adjacentes, laquelle s'élève à 35 millions en y comprenant la population des colonies; elle pourrait alors tenter de recouvrer Gibraltar par la force, si l'Angleterre ne consentait pas à une transaction; et son influence s'accroîtrait en Afrique, en Asie et en Amérique.

Tels sont les avantages que font ressortir les hommes d'État des deux pays qui ont imaginé cette combinaison : ils sont incontestables; et, cependant, nous le répétons, elle n'a pas de chances de succès. En 1854, le peuple espagnol ne connaissait pas le roi de Portugal, et, ne pouvait, par conséquent, avoir pour lui aucune sympathie. Les masses, en Espagne, n'acceptent pas aisément pour roi un étranger tombé des nues. Si don Pedro eût, par quelque grande entreprise, attiré sur lui l'attention publique, ses partisans auraient pu espérer de lui rallier les sympathies du peuple espagnol. Mais c'était tout simplement un souverain dont le caractère et les vertus personnelles inspiraient de l'estime, et qui gouvernait constitutionnellement : cela ne suffit pas pour enthousiasmer la multitude.

Les difficultés surgissaient aussi du côté du peuple portugais et du roi don Pedro lui-même. Si la couronne de l'Ibérie lui eût été donnée, il ne l'aurait pas refusée sans doute, mais il n'aurait rien fait, lui-même, pour la conquérir. Le caractère altier, violent et sanguinaire du peuple espagnol l'effrayait. Habitué à gouverner les Portugais, gens doux, humains et dociles qui ont passé à travers trente années de révolutions, de manifestations et de pronunciamientos, sans que, pour cause politique, une goutte de sang ait coulé; il avait horreur des boucheries, des réactions sanglantes, des exécutions qui, tous les ans, se renouvellent en Espagne. On peut penser que les Portugais n'auraient pas résisté si don Pedro les avait unis aux Espagnols; mais l'initiative venant de ces derniers, les Portugais repousseraient sans doute l'idée de l'union qui serait

Digitized by Google

pour eux certainement l'absorption, si elle n'était pas la soumission.

Luis Ier, successeur de son frère don Pedro, hérite des sympathies des partisans de l'Union Ibérique. Son avénement ne change en rien la situation, parce qu'il est à présumer que, soumis aux mêmes influences que son frère, il suivra la même politique.

Malgré tous ces obstacles, une tentative unioniste pourrait avoir lieu, dans le cas, où le gouvernement espagnol exagérant la réaction néo-catholique; le triomphe de la république par la révolution étant imminent, toutes les fractions monarchiques constitutionnelles, voyant la dynastie des Bourbons perdue, se rallieraient à celle du Portugal. En ce cas, le succès dépendrait de l'attitude de la France et de l'Angleterre. Mais, on ne peut espérer que ces deux puissances fassent pour don Luis Ier ce qu'elles ont fait pour Victor-Emmanuel; car elles ont dans la péninsule ibérique d'autres intérêts que dans l'Italie, et il n'est pas probable qu'elles aident à créer un État, puissant, entreprenant, et qui bouleverserait l'équilibre actuel de l'Europe.

VI

Ayant été amené à parler de la possibilité d'un changement de dynastie, nous croyons utile d'ajouter quelques considérations sur l'union du Portugal avec l'Espagne, examinée à un autre point de vue. Quoique pour la race ibérique l'unité de gouvernement ou de nation n'ait ni l'importance ni l'urgence qu'elle a en Italie, où elle est une condition essentielle de l'indépendance, elle en a cependant pour le même motif. L'autonomie du Portugal est nominale. Il est plutôt une colonie anglaise qu'un pays indépendant, puisque son indépendance dépend du protectorat de sa puissante alliée. Il supporte toutes les charges d'un pays libre sans en avoir le principal avantage, la conscience de son autonomie. Il entretient une armée et une marine qui ne le protégent contre les attaques d'aucun

Digitized by Google

ennemi; et si l'Angleterre n'intervient pas en sa faveur, il est réduit à subir des humiliations, comme il arriva en 1858, quand le gouvernement français enleva de vive force, dans le Tage, un bâtiment français pris, en flagrant délit de traite, et livré aux tribunaux.

Ses colonies ne lui donnent pas de revenu. Il n'a plus d'espoir d'agrandissement depuis la perte du Brésil. Aussi y a-t-il en Portugal une prostration générale de l'esprit public, résultant de la conscience de sa propre faiblesse. La langueur qui en est la conséquence dans l'action du gouvernement ou des individus, frappe l'étranger au moment où il met le pied sur cette terre fertile et riche par son climat et ses productions. L'influence anglaise est si puissante que les Portugais ont servilement suivi, en ce qui touche l'organisation politique, l'exemple de l'Angleterre, malgré les différences radicales entre la race ibérique et l'anglo-saxonne.

L'armée en Portugal en est encore au point où était l'armée anglaise avant la guerre de Crimée. En Portugal comme en Angleterre, il y a des majorats avec leurs priviléges, et une chambre des pairs héréditaire. La tolérance religieuse est dans la loi et les mœurs. Le clergé n'a aucune influence sur le gouvernement ni sur le peuple qui, pourtant, est catholique à la manière des Espagnols. Les divers cabinets sans initiative, sans idées de réforme, ont généralement manqué de l'énergie du célèbre Pombal ou des moyens de la développer. Le tabac est, depuis plusieurs années, concédé à des fermiers, qui ont le droit de faire juger par des juges qu'ils nomment eux-mêmes, les contraventions aux traités faits avec le gouvernement, qui retire un mince revenu du monopole, pendant que le consommateur paie le tabac assez cher, pour que les contrebandiers, qui l'achètent dans les établissements du gouvernement en Espagne, puissent le revendre avec un profit de cent pour cent.

L'action individuelle est presque nulle; le développement de la richesse et de la civilisation ne peut se comparer à celui de l'Espagne et des autres pays. Ce n'est pas que les Portugais manquent d'intelli-

Digitized by Google

gence et des autres qualités des peuples qui progressent ni que leurs hommes d'État soient inférieurs à ceux des autres nations; mais, la fatalité de la position géographique du Portugal l'a privé de communications par terre avec l'Europe, et a tourné toute son activité vers l'exploitation de ses colonies, n'ayant presque pas de relations avec le continent. Ayant perdu les plus riches et les plus peuplées, arriéré plus que toute autre contrée d'Europe en ce qui regarde la civilisation moderne, le Portugal s'endormait dans les souvenirs de sa gloire et de sa splendeur d'autrefois. Brusquement arraché à sa léthargie par le bruit des révolutions, il a perdu courage en se trouvant si loin en arrière des nations qui marchent rapidement dans la voie du progrès. Quand les Portugais voient l'Espagne sortir triomphante et prospère de la crise de sa décadence, se sillonner de chemins de fer, créer une marine, planter en Afrique sa bannière victorieuse, retirer de grands revenus de ses colonies, leur amour-propre s'irrite, et quelques-uns de leurs hommes d'État éminents, voient dans l'union le seul remède efficace contre leur impuissance : à cette heure la réalisation de l'unité paraît à tous une utopie; mais la loi du développement qui tend à rapprocher et à unir les membres d'une race, trouve un auxiliaire puissant dans les chemins de fer qui bientôt répandront l'esprit espagnol en Portugal. Les rapports se multiplieront, et feront peu à peu disparaître les difficultés morales et matérielles. Les Portugais gagneront plus encore que les Espagnols à l'établissement des communications par les chemins de fer, et Lisbonne enlèvera à Cadiz quelques-uns de ses avantages commerciaux.

L'union politique, irréalisable, pour ainsi dire, par un changement de dynastie devient facile avec une fédération, idée qu'acceptent les démocrates portugais et espagnols, et elle se réalisera le lendemain du jour où la démocratie s'emparera du pouvoir en Espagne.

Digitized by Google

VII

Le système des fédérations n'a pas beaucoup d'adhérents aujourd'hui parmi les partisans de la liberté en Europe ; il a cédé devant le principe de l'*unité* en Italie, et subit une terrible épreuve dans le nouveau monde, là même où il s'était manifesté dans toute sa splendeur. Mais les accidents ne prouvent rien contre les principes ; et notre conviction profonde est que dans la péninsule Ibérique, en Allemagne, en Italie, partout où les branches d'une race voudront se rapprocher, la fédération seule résoudra les questions politiques et assurera l'accord, l'harmonie et la liberté, que le système unitaire, seul possible en certaines circonstances anormales, ne peut réaliser que par la force, l'oppression et la violence.

La fédération fait l'unité sans détruire l'autonomie des diverses parties ; et, s'il est incontestable qu'elle est plus faible pour la lutte, il ne l'est pas moins que les luttes ne sont pas éternelles, et que les institutions du système unitaire ne sont pas applicables aux époques normales de paix et de justice. Nous n'hésitons donc pas à affirmer que la liberté, le droit à l'intérieur et à l'extérieur ne seront définitivement fixés entre les grandes races qui aspirent à l'unité en Europe que par la fédération entre leurs groupes et celle des nationalités.

Les démocrates en Espagne et en Portugal n'étant pas réduits par l'oppression étrangère, à chercher la force et la vigueur dans le système unitaire, sont pour la fédération. La démocratie seule peut donc réaliser l'union, parce qu'elle respecte la liberté des deux parties, elle ne blesse pas la susceptibilité des Portugais, et loin d'amoindrir leur indépendance, elle la garantit. Par la fédération, à son indépendance actuelle, purement nominale, et qu'il paie si cher, le Portugal substituera la liberté à bon marché et la force de ses confédérés. Ceux qui regardent à la surface des choses peuvent trouver qu'actuellement la fédération est une utopie ; mais nous sommes à une époque où l'utopie d'hier est la réalité du jour ; et comme cette

Digitized by Google

solution est la seule rationnelle, nous espérons voir se réaliser une fédération entre les Espagnols et les Portugais.

VIII

Don Juan de Bourbon, le nouveau candidat, héritier des droits que son frère Montemolin prétendait avoir à la couronne d'Espagne, mérite de fixer notre attention, ne serait-ce que pour montrer qu'il a encore moins de chances que le roi de Portugal. Le nom qu'il porte et les idées qu'il proclame jurent de se trouver ensemble et sont les deux principaux obstacles que rencontrent ses projets.

Pour les royalistes et pour les libéraux conservateurs, partisans de la légitimité, se dire libéral, proclamer le suffrage universel et la liberté des cultes, c'est émettre des idées abominables; cela suffirait pour déponiller le prince le plus légitime de ses titres de droit divin; pour les libéraux radicaux le nom seul de Bourbon excite la méfiance à tel point qu'ils ne croiraient pas à sa bonne foi, lors même que monté sur le trône, par un coup de hasard, il tiendrait ses promesses. Ainsi, don Juan est une anomalie, un être impossible. Un Bourbon libéral ou démocrate, ennemi de l'unité catholique, du Pape et du pouvoir temporel ne se conçoit pas, quand on sait ce que représente dans l'histoire la famille des Bourbons. Lors même qu'il serait sincère, personne ne croirait à ses protestations de libéralisme; et, il ne peut offrir aux diverses oppositions ni force matérielle ni influence morale, il a beau lancer des manifestes, il reste dans l'impuissance.

Il y a, en outre, contre lui un précédent de date récente. Les partisans de la liberté, en Espagne, se rappellent la profession de républicanisme faite par un membre de la famille royale, l'infant don Enrique, frère du roi et cousin de la reine, qui, en 1848, dans les jours d'enthousiasme excité par la république triomphante en France, se dit républicain, publia des manifestes rouges, où il offrait

de prendre les armes pour renverser, au nom du peuple et de la république, le trône de sa cousine. Mais bientot, voyant qu'il avait fait fausse route, que la république, non seulement n'avait pas de chances en Espagne, mais n'était même pas assurée en France, il demanda humblement pardon à la reine de ses erreurs passées. Quand le public voit les manifestes démocratiques de don Juan, il se rappelle ceux de don Enrique, et y attribue la même valeur.

IX

Bien que don Juan ait attendu longtemps avant de proclamer son libéralisme, peut-être est-il sincère : mais cela même diminuerait ses chances; car, si les jésuites le croyaient capable de se servir de ces idées, seulement comme moyen pour arriver au trône, il se pourrait que, dans le cas où viendrait à éclater une révolution dans le sens démocratique avec chance de succès, ils le missent en avant comme candidat libéral, afin de resserrer, à l'appui de son nom, les diverses fractions conservatrices et de les organiser contre la révolution ; une pareille intrigue ne réussirait pas aisément en Espagne à cette époque, surtout avec un Bourbon de la branche exilée; mais elle n'est pas improbable, vu les habitudes machiavéliques du parti jésuite.

Malgré tout cela, ce prétendant a en excès, comme on le voit par ses manifestes, l'ambition et l'esprit d'initiative qui manquaient complétement au candidat portugais; et il est probable qu'il se posera devant le public et, sans résultat, il est vrai, agira de façon à causer à sa chère cousine Isabelle II, plus d'embarras que le prudent et modeste Portugais.

Digitized by Google

X

Ainsi le discrédit de la dynastie régnante n'a tourné au profit d'aucun prétendant, mais bien à celui de l'esprit antimonarchique, qui, quand il est obligé de subir un roi, préfère le pire, comme favorisant davantage les idées démocratiques par l'antipathie générale qu'il soulève; et, à ce point de vue, la démocratie espagnole est servie à souhait par la reine actuelle et son mari : il faut chercher les plus mauvais princes dans les Bourbons de Naples pour en trouver qui puissent leur être comparés.

Si l'absolutisme dans sa forme monacale la plus odieuse ne triomphe pas en Espagne, ce n'est pas que les souverains ne le désirent, mais c'est parce qu'ils subissent le système constitutionnel qui leur est imposé par l'opinion publique. Ils s'entourent de royalistes; une vieille nonne, la célèbre sœur Patrocinio, condamnée par les tribunaux de Madrid en 1835 (1), pour s'être fait aux mains, aux pieds et au flanc des plaies qu'elle prétendait lui avoir été imprimées pour par saint François lui-même dans une appari-

(1) TRADUCTION LITTÉRALE DU JUGEMENT DE CONDAMNATION DE SŒUR PATROCINIO.

Madrid, le 25 novembre 1836.

« M. Jean Garcia Becerra, magistrat honoraire de l'audience territoriale de Madrid, juge,

« Ayant vu et examiné le dossier, et présent le notaire, dit :

« Considérant, comme légalement prouvé, que *sœur Maria Rafaela del Patrocinio* s'est prêtée à l'imposture et à l'artifice de l'impression des plaies qu'elle portait, dont on prétendait attribuer l'origine naturelle à un miracle du Très Haut; la séduction et même la violence morale par lesquelles elle explique son consentement ne pouvant pas être une excuse pour elle, puisqu'elle aurait dû résister à la fraude et la dénoncer à sa supérieure:

« Considérant son repentir et la franchise avec laquelle elle a contribué à faire connaître la vérité et à détromper le public, dont condamner et condamne ladite *Maria Rafaela del Patrocinio* à être transportée avec la sûreté, les convenances et les soins dus à son état dans un autre couvent situé à quarante lieues au moins de cette capitale et qui soit du même ordre, si c'est possible, sommant l'abbesse ou supérieure d'exercer sur Sor Patrocinio la vigilance nécessaire pour l'empêcher de retomber dans des excès égaux ou semblables à ceux qui ont causé ce procès, lui nommant d'accord avec l'autorité municipale comme directeur spirituel, un prêtre vertueux et instruit qui la fortifie dans les maximes solides et vraies de la religion et de la piété qui lui ont été enseignées depuis qu'on l'a retirée du monastère, et faisant un rapport au gouvernement de S. M., si l'on trouve des raisons pour suspecter en elle une nouvelle tendance à retomber dans ses égarements. »

Digitized by Google

tion, plaies qui, par conséquent, devaient être incurables, mais qui furent promptement guéries par un médecin délégué de l'autorité quand elle fut gardée à vue, cette sœur Patrocinio est la conseillère intime de la reine et du roi; elle entretient leur fanatisme superstitieux; et, de concert avec le confesseur, autre fanatique furieux, qui eût été dans son élément sous Charles II, elle couvre la reine de reliques, l'entoure d'images miraculeuses et transforme en couvents de nonnes les propriétés de la couronne. Personne n'ignore l'influence qu'elle exerce sur le ministère; pour conserver le pouvoir, O'Donnell est descendu jusqu'à porter un cierge aux fêtes et aux processions que la sœur Patrocinio fait à son monastère d'Aranjuez.

Tout cela est si contraire aux tendances de l'époque et au sentiment public, et l'influence du parti néo-catholique lui donne une audace tellement irritante, que nous ne croyons pas éloigné le moment où une coalition de toutes les fractions libérales tranchera le nœud gordien avec l'épée de la révolution, si elles peuvent s'entendre et trouver qui mettre sur le trône. La grande difficulté est le manque d'un candidat populaire ayant l'appui de la France ou de l'Angleterre, ou des deux puissances à la fois; appui qui, donnant une grande influence morale au nouveau roi, diminuerait l'élément républicain.

Mais, comme nous croyons l'avoir montré, le concours de toutes ces circonstances est presque impossible; et c'est cette impossibilité, cette force négative qui, depuis 1854, soutient en Espagne le trône de la reine Isabelle.

Une abdication avec une régence révolutionnaire comme en 1840, serait peut-être une transition et sauverait momentanément la branche régnante. Nous croyons cette transition plus facilement réalisable que la substitution d'une dynastie nouvelle. Un changement de ministère dans un sens plus réactionnaire que celui d'O'Donnell pourrait suffire à amener la crise, de même que les événements politiques de l'extérieur peuvent aussi la précipiter.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

—

Question religieuse depuis 1840. — Progrès dans les diverses constitutions. — Améliorations du Code pénal. — Cortès de 1854. — Base religieuse adoptée. — Divers amendements proposés. — Extraits des discours de M. Corradi — de M. Degollada — de M. Godinez de Paz. — L'intolérance combattue seulement au point de vue catholique. — Indifférence du clergé pour la religion. — Son ardeur à défendre les biens matériels. — État vrai de l'esprit religieux en Espagne. — Hypocrisie. — Tableau comparatif montrant l'accroissement de la population et de la richesse en proportion de la diminution du nombre des prêtres et des moines et de l'opulence de l'église.

I

Les articles que les diverses constitutions ont consacrés à la religion révèlent la marche de l'opinion publique sur ce sujet en Espagne.

Comme le lecteur l'aura remarqué, la constitution de 1812 ne se contentait pas de déclarer que la religion catholique, apostolique et romaine était la religion professée par les Espagnols, mais elle ajoutait qu'ils la professeraient toujours à l'exclusion de tout autre culte. En 1837, la constitution de 1812 fut réformée en un sens conservateur en ce qui touchait au système politique; mais, dans la question religieuse, la réforme fut faite dans le sens du progrès : on supprima l'*exclusion de tout autre culte*, et l'on ne préjugea rien pour l'avenir. La constitution se contenta d'énoncer un fait : *La religion catholique est professée par les Espagnols.*

Digitized by Google

Les réformateurs réactionnaires de 1845 qui supprimèrent ou amoindrirent plusieurs des franchises accordées par la constitution de 1837, ne changèrent rien à l'article sur la religion; mais en 1851, si nous ne nous trompons, les modérés firent compiler par leurs plus habiles jurisconsultes un nouveau Code pénal qui fut substitué aux lois barbares du moyen âge, encore en vigueur en matière criminelle. L'ensemble de cette législation pénale prouve clairement que les auteurs avaient pour but de soutenir l'édifice vermoulu du trône et de l'autel; et cependant les définitions et les peines des délits religieux sont empreintes d'une rigueur infiniment moindre que les lois antérieures.

Ainsi, le nouveau Code ne reconnaît que le délit public contre la religion; et il n'y a délit public que si l'on agit ou l'on parle en présence de plus de dix personnes. La profession de tout autre culte que le culte catholique est un délit puni de l'expulsion du royaume.

II

La révolution de 1854 posa de nouveau la question religieuse qui fut traitée aux cortès plus amplement qu'elle ne l'avait été auparavant. Dans cette discussion célèbre, 159 voix contre 56 repoussèrent la persécution de ceux qui ne professeraient pas le catholicisme, et la tolérance des cultes ne fut rejetée que par 103 voix contre 99. Le congrès vota la base proposée par la commission, ainsi conçue :

« La religion catholique est la religion de l'État, mais personne ne pourra être poursuivi pour ses opinions religieuses. »

Le progrès est loin d'être considérable; mais, il est évident, incontestable. La majorité des constituants était libérale et elle eût certainement voté la tolérance des cultes si le ministère, pour ménager la reine et le haut clergé, ne s'était pas prononcé en faveur de la *base* rédigée par la commission.

Digitized by Google

Voici les divers amendements proposés, avec les scrutins de vote, et quelques passages des discours les plus remarquables.

Il y eut huit amendements tendant à rendre la *base* plus libérale.

Premier amendement. — La loi garantit la liberté de conscience et des cultes.

Deuxième amendement. — Les étrangers auront pour l'exercice de leur culte en Espagne les garanties que leurs pays respectifs accordent aux Espagnols pour le culte catholique.

Troisième amendement. — Dans les villes de plus de trente mille âmes, le culte de toute autre religion que la religion catholique, professé d'une manière décente, sera toléré.

Quatrième amendement. — L'exercice de tous les cultes sera toléré dans les capitales de province de première classe, et dans les ports ouverts au commerce étranger.

Cinquième amendement. — Sera toléré et respecté le culte de toute autre religion, sans que personne puisse être poursuivi et molesté, à condition de respecter la religion d'autrui et de ne pas offenser la morale publique.

Sixième amendement. — Aucun Espagnol ne sera poursuivi civilement ou criminellement pour ses croyances et ses actes religieux, pourvu qu'ils ne soient pas une profanation du culte de l'État.

Septième amendement. — Les étrangers qui s'établiront en Espagne pourront pratiquer leur culte, à condition de le faire à leurs frais.

Huitième amendement. — En ce qui touche la liberté des cultes, on adoptera les principes en vigueur dans la capitale du monde catholique.

115 députés contre 132 votèrent pour la plupart de ces amendements.

Il y eut aussi un amendement proposé par les rétrogrades qui trouvaient trop large la *base* de la commission; le voici :

La nation s'engage à protéger et à soutenir avec décence et exactitude le culte et les ministres de la religion catholique, apostolique

Digitized by Google

et romaine, qui est la religion de l'État, la seule que professent les Espagnols.

Il n'y eut que 56 députés qui votèrent cet amendement contre 159 qui le repoussèrent. Les ministres votèrent avec la majorité.

Suivent des extraits de quelques discours prononcés en faveur des amendements :

« M. Corradi. J'ai présenté mon amendement pour deux motifs : le premier est que la commission n'a pas consigné, dans la *base*, le droit, pour moi le plus précieux qu'a chaque individu d'adorer son Dieu, selon sa conscience; le second est que la commission proscrit explicitement la tolérance des cultes, suivant, en cela, les funestes traditions que nous ont léguées les siècles d'ignorance et de superstition.

« Pourquoi la commission a-t-elle supprimé le principe et le droit que je proclame, quand elle reconnaît d'autres droits pour moi moins importants? Tous les droits de l'homme doivent être consignés dans la loi fondamentale, parce que tous reconnaissent une même origine.

« Ils naissent et dérivent des facultés dont l'homme a été doué pour pourvoir à ses besoins et à sa conservation. Aussi, pour moi, les droits qu'on appelle civils, politiques et sociaux, ne sont-ils que des droits naturels qu'on désigne différemment, selon qu'ils s'appliquent à l'ordre civil, politique ou social.

« De l'exercice de ces droits naissent toutes les libertés : liberté de la pensée, liberté de conscience, liberté de la parole, liberté de la presse, liberté de l'industrie, liberté du commerce, liberté d'association, toutes les libertés enfin qui constituent par leur ensemble *la vraie liberté*.

« Reconnaître, comme le fait la commission, certains droits et certaines libertés, et nier et proscrire d'autres droits et d'autres libertés, c'est marcher entre la lumière et les ténèbres, se montrer en même temps partisans de la vérité et du hasard. Le sens commun, plus que la science politique, a imposé silence aux réactionnaires qui préten-

Digitized by Google

dent que tous les droits sont l'œuvre exclusive des sociétés humaines, qui peuvent, à leur gré, les omettre, les amoindrir ou les proscrire. La théorie d'un homme de grand talent, mais rempli de préjugés, qui attaqua les droits naturels les appelant sophismes anarchiques, est aussi tombée en discrédit : je veux parler de Jérémie Bentham qui voulut substituer au droit, le principe élastique et commode de l'utilité, principe que chacun entend à sa manière et applique selon qu'il convient à ses desseins.

« Heureusement, les philosophes et les publicistes de l'école moderne ont protesté contre cette doctrine, qui ouvre un abîme sans fond aux pieds des générations. L'utilité, qui se traduit toujours par l'intérêt, est la cause de l'égoïsme et de la corruption. C'est au nom de l'utilité qu'ont été commis les plus grands crimes. Le *salut public* a toujours été le prétexte invoqué par les tyrans pour opprimer les peuples.

« Malheureusement les membres de la commission ont pris pour guide l'*utilité;* ils se sont ainsi mis en contradiction avec eux-mêmes. Puisqu'ils ont reconnu la liberté de la presse sans censure préalable, l'égalité devant la loi, la sûreté individuelle : pourquoi donc n'ont-ils pas aussi consigné le droit incontestable qu'a chaque mortel d'adorer son dieu selon les sentiments de son cœur et les aspirations de son âme? La commission pense-t-elle que la convenance est la mesure du droit? que les Espagnols ne doivent se mouvoir que dans la voie qui leur sera ouverte? Ni la commission, ni les cortès, ni la nation, malgré sa souveraineté ne le sauraient faire sans abuser de la force.

« Le souverain, cet être moral qui personnifie et symbolise la souveraineté collective de la nation, ne peut dépouiller l'individu de ses droits, ni le réduire en esclavage, ni le convertir en instrument de la volonté d'autrui. La souveraineté nationale, dont on a tant parlé ces derniers jours, a aussi sa limite; cette limite est la justice. La commission a donc été injuste, après avoir été inconséquente. Si son projet est adopté, il n'y aura rien de changé. La commission éta-

Digitized by Google

blit qu'on ne fera aucune recherche inquisitoriale pour découvrir les opinions religieuses de ceux qui résideraient en Espagne. Mais, depuis que l'Inquisition est abolie, je ne sache pas qu'on ait poursuivi personne pour ses opinions religieuses.

« L'opinion, qui ne se manifeste pas par des actes extérieurs, est comme si elle n'existait point. Mais la commission est allée plus loin, puisqu'elle veut qu'on poursuive ceux qui auraient commis des actes contraires à la religion. Mais un acte quelconque procédant de croyances autres que celles de la majorité du peuple espagnol est contraire à la véritable religion; par conséquent, la commission tendrait à étouffer la liberté de conscience. Que le gouvernement ne s'interpose pas entre l'homme et la divinité.

« La pensée de l'homme est sa propriété la plus sacrée : personne n'a le droit de l'étouffer; et, selon moi, celui qui, au nom de la philosophie, proscrirait la religion est aussi coupable que celui qui, en invoquant le nom de Dieu, cherche à asservir la raison indépendante.

. . . . . .

« La commission, messieurs, est restée en arrière du gouvernement absolu de 1797. A cette époque l'Inquisition existait, et il fut défendu de poursuivre l'étranger qui s'établirait en Espagne, et de le molester pour ses opinions religieuses : et le saint-office eut l'ordre de ne pas pratiquer de recherches vexatoires pour molester les étrangers; de sorte que la commission, loin de se placer d'un pied ferme à la hauteur du XIXe siècle, a reculé plus bas que le XVIIIe. »

. . . . . .

L'orateur, après une revue historique des effets de l'intolérance religieuse, expulsion des Juifs, des Maures, etc., ajoute :

« L'intolérance a eu une influence désastreuse même sur la foi. C'est l'intolérance qui fait qu'en Espagne il y a plus de culte que de religion, plus de pratiques extérieures et moins de vraies croyances.

« Toutes les actions humaines se lient par une logique inflexible. De l'intolérance religieuse est née l'intolérance politique. C'est elle qui crée ces luttes sanglantes où il y a des vainqueurs et des vaincus,

Digitized by Google

où le vainqueur est toujours un bourreau et le vaincu une victime. De l'intolérance religieuse naissent, dans l'ordre moral, l'exclusivisme et le préjugé; dans l'ordre civil, la tyrannie, qui est l'intolérance du pouvoir qui ne souffre d'autre volonté et d'autre opinion que la sienne; dans l'ordre économique, la prohibition, qui est l'intolérance en matière de commerce; dans l'ordre industriel, les priviléges et le monopole, qui sont l'intolérance en ce qui regarde la production et la richesse; dans l'ordre social, l'amortissement, qui est l'intolérance en matière de propriété; et, cependant, certains disent : « Je suis libéral, mais je n'admets pas le principe de la liberté de conscience, » comme si toutes les libertés ne se liaient pas intimement et n'avaient pas une même origine.

« Le seul argument de quelque force invoqué par la commission est : qu'il faut conserver l'unité religiense, qu'ils considèrent comme un assez grand avantage pour qu'on l'achète à grand prix; mais je répondrai : C'est là l'argument des absolutistes qui veulent empêcher toute réforme libérale. L'unité politique est, disent-ils, un avantage incontestable : il ne faut donc pas de système représentatif, puisqu'il établit la division des pouvoirs et laisse les peuples intervenir dans le gouvernement.

« Suivant le raisonnement, ils disent : puisque pour arriver à l'unité politique, il a fallu détruire les *fueros* des peuples, vaincre des résistances acharnées, créer des armées permanentes et faire les plus grands efforts pour subordonner tout à une volonté unique, pourquoi veut-on nous faire renoncer au fruit de tant de sacrifices? Tel est le langage des absolutistes en politique; c'est aussi celui des absolutistes en religion. Absolutisme pour absolutisme, aussi peu vaut le politique que le religieux; mais ce dernier même est pire encore, puisqu'il attaque la conscience.

. . . . . .

« Pourquoi donc nous refuserait-on ce qui existe chez toutes les nations civilisées, surtout quand on voit que la prospérité des peuples est en raison de leur tolérance? Mais il n'est pas étrange que

quelques-uns s'opposent à la tolérance des cultes quand, il y a quelques années, un décret fut publié qui soumettait les étrangers qui voudraient s'établir en Espagne à la condition d'embrasser la foi catholique, apostolique et romaine. Guidés par cet esprit, les hommes du pouvoir et d'autres ont commis des attentats inouïs.

« J'ai vu de mes propres yeux qu'on n'a pas voulu ensevelir un Anglais qui appartenait à la Banque de l'Union. Pendant trois jours consécutifs, le cadavre resta en putréfaction sans qu'on pût obtenir un pied de terre où l'inhumer, et, au bout de ce temps, le gouvernement permit qu'on le jetât dans un trou à l'usine à gaz, hors de la porte de Atocha, comme si c'eût été le corps d'une bête féroce ou d'un animal immonde.

« Je veux ouvrir les portes de la patrie aux étrangers, leur disant : Vous ne serez plus poursuivis pour vos idées religieuses ; nous avons ouvert les yeux à la raison, l'Évangile nous dit que nous sommes tous frères. C'est l'intolérance qui fait que les étrangers ne visitent pas nos provinces et n'apprennent pas à connaître nos usages, nos coutumes, nos traditions. Je puis affirmer qu'à la suite du fait scandaleux que j'ai cité, des étrangers qui voulaient établir des colonies agricoles, rentrèrent indignés dans leur pays et y écrivirent sur l'Espagne des choses qui font monter au front le rouge de la honte. »

. . . . . .

« M. Degollada. Ne croyez pas, messieurs, que ce soit par incrédulité, scepticisme ou indifférence que je défends la liberté religieuse. c'est parce que j'ai une croyance, et que j'observe, ce qui frappe les yeux de tout le monde, l'effrayant et rapide accroissement de l'incrédulité, de l'immoralité, de l'hypocrisie et d'un cynisme odieux que je désire ardemment la liberté religieuse qui seule, à mon avis, peut les combattre. La liberté seule peut conduire l'humanité à l'unité religieuse, non pas cette unité factice, extérieure que veut la commission, mais l'unité réelle fondée sur le dogme et les croyances, parce que la liberté seule peut relever ce malheureux pays qui joue le

Digitized by Google

rôle le plus ridicule en Europe, et lui donner le rang qui lui est dû parmi les nations.

. . . . . .

« Il a peu de foi dans les prophéties celui qui emploie la force physique et la violence morale pour qu'elles se réalisent. Dieu, s'il le veut, armera le bras de l'homme comme il arma celui de David pour faire triompher sa cause : l'homme ne doit pas prévenir les jugements de Dieu.

. . . . . .

« Les partisans de l'intolérance et de l'exclusivisme religieux méconnaissent la force de la vérité et causent un grave dommage à la religion qu'ils paraissent protéger. La vérité a sur tous une force irrésistible ; la vérité est comme la lumière ; nous ne pouvons pas ne pas la voir quand elle brille à nos yeux. Pour l'homme qui a découvert une vérité et en recherche les légitimes conséquences, il n'y a pas de puissance humaine capable de le faire reculer, ou nier la vérité qu'il a découverte.

. . . . . .

« L'intolérance et l'exclusivisme impliquent l'emploi de la force matérielle, de la contrainte physique et morale, de l'inquisition, des cachots, des amendes, des confiscations et de l'exil. Est-ce là l'esprit de l'Évangile?

. . . . . .

« Est-ce que Dieu nous a révélé qu'il faut employer la force et la coercition en Espagne et non en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Russie, en Turquie et dans les autres pays du monde?

. . . . . .

« L'intolérance et l'exclusivisme conduisent infailliblement à l'incrédulité, à l'immoralité, à l'hypocrisie, au cynisme. Quand un homme ne croit plus en la religion, qu'on appelle religion de l'État ou du pays, et qu'il ne lui est pas permis, non seulement de pratiquer, mais même de connaître les autres religions, il arrive nécessai-

Digitized by Google

rement à l'incrédulité, à la négation. Il sera athée, fataliste ou matérialiste et réduit à la dure nécessité de cacher le triste état où il se trouve, et qui répugne à la société; il deviendra hypocrite. Il ne croira à rien, mais il feindra de croire à tout; et, se familiarisant peu à peu avec l'hypocrisie, il descendra jusqu'à un cynisme effronté, dernier terme de la dégradation. Et c'est ainsi qu'en voulant imposer aux hommes une religion en laquelle ils ne croient pas, nous les obligeons à arriver à la négation, à l'incrédulité et à l'hypocrisie.

. . . . . .

« Mais, dit-on, personne ne demande la liberté religieuse. C'est un très mauvais argument qui pourrait plus tard être invoqué comme un précédent fatal contre les Cortès. Je ne crois pas qu'il y ait un seul député qui vienne soutenir ici des opinions contraires à celles de la majorité ou d'une grande partie de ses électeurs; et alors, comment expliquer les 70, les 96 et enfin les 155 votes donnés avec résolution et fermeté en faveur de la liberté religieuse?

. . . . . .

« Ce que nous voulons, c'est admettre dans notre pays ceux qui professent un autre culte, comme les catholiques travaillent à se faire admettre et sont déjà admis dans d'autres pays. Nous voulons que celui qui n'a plus la foi catholique puisse embrasser une autre religion.

« Le jésuitisme, tête et cœur de la théocratie, fréquente les antichambres des princes, les salons des ministres, des ambassadeurs et des puissants : tantôt il excite chez le riche le mépris du pauvre, et tantôt, chez le pauvre, la haine du riche; il corrompt par l'or celui qui résiste à la parole; il calomnie ceux qu'il ne peut corrompre; là, où règne l'union, il sème la discorde et arrache ainsi des concessions au pouvoir, il obtient qu'on étouffe la pensée et la parole, qu'on ferme le sanctuaire des lois. Aujourd'hui il envahit les colléges, demain les universités, il renverse les ministères et change les dynasties.

Digitized by Google

« Les canons, les armées, ne suffisent pas contre un tel ennemi : il faut, pour la vaincre, la presse libre, la discussion libre, la religion libre, qui détruisent l'ignorance, l'hypocrisie et le cynisme.

« On espère désarmer cet ennemi en lui faisant des concessions..... L'histoire contemporaine prouve combien cet espoir est peu fondé. »

L'orateur passe en revue la constitution de Cadiz et celle de 1837 où de pareilles concessions furent faites, sans que le jésuitisme se ralliât. Au contraire, il devint plus entreprenant. . . . . .

. . . . . .

« Un évêque viendra, qui, invoquant le *per me Reges regnant*, le droit divin des rois, demandera et exigera que nous effacions la première *base* votée presqu'à l'unanimité, comme un blasphème, une hérésie, contraire au droit divin; et, de concession en concession, il nous faudrait renoncer à tous nos droits. »

« M. Godinez de Paz. La commission s'est prononcée en faveur de la liberté des cultes, qu'elle voudrait pouvoir proclamer : mais, dit-elle, le peuple est ignorant, sa foi est profonde, et son fanatisme si ardent que pour ne pas alarmer les consciences et amener des conflits dans la société, il vaut mieux ne pas consigner ce droit dans la constitution.

« S'il est vrai que le peuple soit ignorant et fanatique comme on le suppose, le meilleur moyen de l'éclairer est de lui dire la vérité, toute la vérité. De ces hautes régions où nous sommes placés nous lui dirons : « Tes législateurs reconnaissent le droit de tout espa-
« gnol et de tout étranger de s'adresser à son Dieu, selon son cœur.
« Ils savent que ne pas reconnaître ce droit, c'est, en quelque sorte,
« attenter à ce qu'il y a de plus sacré, de plus respectable dans
« l'homme, la conscience. Ils savent que la tolérance, au lieu
« d'amoindrir la foi catholique et le culte, fortifie l'une et donne la
« sincérité à l'autre : » que si, malgré cette reconnaissance de la liberté et de la tolérance, nous conservons l'intolérance religieuse, c'est à cause de ses croyances et de son fanatisme et; qu'il sache bien que c'est seulement à cause de son état actuel.

Digitized by Google

« Nous rendrons ainsi un véritable service au peuple, s'il est vrai qu'il soit aussi ignorant et fanatique qu'on veut bien le dire, et nous avancerons le jour où pourra être proclamée la liberté des cultes.

« Mais est-il certain que le peuple, poussé par le fanatisme, se porterait à des excès sanglants comme en d'autres époques?

« Le peuple n'est ni fanatique ni ignorant : ses croyances religieuses sont très affaiblies ; et, ce qui est probable, c'est que l'intolérance le poussera à l'athéisme.... Notre discussion même qui eût été périlleuse, en d'autres temps, a-t-elle alarmé les consciences? Sommes-nous plus tolérants, plus éclairés que le peuple? Nos idées diffèrent-elles des siennes? N'avons-nous pas des sentiments religieux? Ne représentons-nous pas l'opinion publique dans cette grave question?...

« Messieurs, la latitude donnée à ces débats, la tolérance, la complaisance même avec laquelle les cortès écoutent les orateurs, prouvent que personne ne craint qu'on parle librement à cette tribune; ce qui, pour le penseur, démontre que la tolérance est générale dans le pays; et, qu'en vertu de cela seulement, nous avons pu traiter la question, en toute liberté.

« Les législateurs de 1812 professaient, pour la plupart, la liberté de conscience : aucun d'eux n'osa pourtant prendre la parole contre l'art. 19 où était établie l'intolérance religieuse.

« Pourquoi se montrèrent-ils si prudents? parce qu'ils savaient que le peuple espagnol ne partageait pas leurs idées, parce que la tolérance religieuse n'était pas alors un fait général, comme de nos jours... Mais, en fût-il ainsi sur une question qui touche, de près, à la liberté des cultes, sur l'inquisition? Ils l'abordèrent de front et supprimèrent ce tribunal odieux : ils comptaient sur l'appui de la majorité du peuple.

« En 1812, on abolit l'inquisition ; elle n'a plus reparu : si vous reconnaissez la liberté de conscience ; dépouillez-vous de vaines terreurs, imitez les constituants de 1812 ; établissez, au moins, la tolé-

Digitized by Google

rance; et elle sera établie pour toujours, comme, pour toujours, est abolie l'inquisition. . . . . .

. . . . . .

« La commission a déclaré qu'on ne poursuivra personne pour ses croyances religieuses. Elle a donc reconnu que la tolérance est générale, que personne ne s'offense aujourd'hui de vivre à côté de gens qui ont une opinion différente sur ces matières : et, si la commission croit qu'il n'y a pas de danger à entendre des protestants, des juifs, des mahométans parler de leur religion, quel danger voit-elle à leur laisser pratiquer leur culte? Quelle différence la commission voit-elle entre la communication des idées religieuses, qui, pour moi, est une espèce de pratique, et l'exercice du culte?. . . . . .

. . . . . .

« La religion chrétienne fut, dans les premiers temps, une religion de paix et de mansuétude. Elle devint ensuite intolérante, tyrannique, oppressive; des crimes horribles furent commis en son nom. Liée au pouvoir, elle étendit son influence, et fit des prosélytes; et, le pouvoir, utilisa cette liaison pour exercer, sans péril, la tyrannie. —Union monstrueuse qui a fait périr des millions de victimes, et a déshonoré l'humanité ! . . . . . .

. . . . . .

« L'objection la plus grave contre la tolérance est celle qu'a faite le ministre de grâce et de justice. Selon lui, le droit se fonde sur le fait; ou, pour mieux dire, le fait doit précéder le droit : il faudrait que les exigences des dissidents fussent pressantes, qu'ils réclamassent le droit pour qu'on l'établît. Qui donc, en Espagne, a demandé la tolérance religieuse? Personne. Il n'y a donc pas de fait sur lequel puisse reposer le droit.

« Il est vrai qu'il n'y a pas de fait : mais c'est à cause de l'intolérance, c'est à cause de l'indifférence religieuse. . . . . .

. . . . . .

« Est-ce que personne a réclamé contre le principe de tolérance religieuse que nous voulons établir dans la constitution? Il y a eu une

réclamation dernièrement; et, je crains qu'il n'y en ait quelques autres, ce qui me paraît un danger grave pour la religion. Un parti se sert de la religion comme de moyen politique : et je crains que, quand ce parti sera battu, il n'entraîne la religion dans sa chute. Voyez pour la monarchie! Un parti politique s'en est servi pour couvrir toute sorte d'illégalités; et, quand ce parti est tombé, la monarchie a été sur le point de tomber aussi, ou, du moins, elle a été violemment ébranlée » . . . . . .

. . . . . .

III

En lisant ces discours, on comprend aisément pourquoi la liberté religieuse ne triompha pas aux cortès de 1854. Tous les orateurs qui combattirent l'intolérance, le firent au point de vue catholique; et, la commission et le ministère purent, avec quelque raison, répondre : qu'il n'y avait pas lieu de proclamer une liberté, dont personne n'avait besoin; et qu'on était allé assez loin en déclarant qu'on ne poursuivrait pas ceux qui professeraient un autre culte, si à l'avenir le cas se présentait.

Il n'y avait réellement pas alors, en Espagne, d'individus professant un autre culte. Ceux des Espagnols qui n'étaient pas catholiques, ne professaient pas et ne voulaient pas professer une autre religion : la conscience de cet état de choses se révèle dans tous les discours.

L'esprit religieux vit de la lutte, de l'antagonisme : s'il s'incarna profondément en Espagne, c'est que, dès les temps reculés, les Espagnols eurent à défendre, dans une lutte gigantesque, leur religion en même temps que la patrie, qui se confondirent en un seul sentiment : de là, une haine implacable contre ceux qui professaient une autre religion, et leur expulsion du royaume.

Digitized by Google

IV

Trois siècles de domination exclusive du catholicisme ont détruit le fanatisme religieux : l'instruction qui s'est généralisée durant ce siècle, est philosophique et anti-catholique ; elle n'a pas tendu à mettre une autre foi, un autre culte à la place du catholicisme. Aussi, loin de chercher à s'assurer la liberté de culte, dont ils n'avaient pas besoin, les libéraux ont travaillé à dépouiller l'église, à abaisser sa puissance, à la mettre en la dépendance de l'État, et à la réduire ainsi à la position d'ennemi impuissant ou d'auxiliaire politique.

L'Église s'est défendue sur le terrain où elle était attaquée. Les temples délaissés, l'abandon des pratiques religieuses l'ont trouvée presque indifférente : mais pour sauver sa propriété, sa richesse, elle a pris les armes et provoqué, à plusieurs reprises, la guerre civile durant ce siècle. Le clergé s'est insurgé contre la suppression de la dîme et la confiscation de ses biens : il ne l'eût probablement pas fait si l'on eût proclamé la liberté des cultes.

Le clergé fait des efforts inouïs pour recouvrer son influence ; mais, il ne réussit qu'à faire des hypocrites dans la classe riche et la moyenne. La foi perdue ne se retrouve plus : or, la foi est morte en Espagne. Cette assertion est, nous le savons, contraire aux idées reçues en Europe. Mais, c'est pour dissiper les erreurs, pour faire connaître l'Espagne, telle qu'elle est, que nous écrivons ce livre : et, pas un Espagnol de bonne foi n'osera nier l'exactitude de ce qui suit.

V

La généralité des Espagnols n'est pas catholique : ils se divisent en deux groupes : déistes et incrédules, dont la majorité est indifférente en matière de culte.

Digitized by Google

Ceux-là disent qu'ils croient en un être suprême dont ils ne se font aucune idée précise. Ils ne croient pas aux miracles, aux prophéties, à la Vierge ni aux autres mystères du dogme catholique. Ceux-ci ne croient à rien : et, la majorité des uns et des autres, ne s'occupent pas de ces questions qui n'agitent nullement leur conscience. Déistes et incrédules se subdivisent et se mêlent, formant des groupes nouveaux, dont le plus nombreux est celui des hypocrites, qui, par intérêt personnel, pour ne pas se mettre mal avec la société qui les entoure, pour ne pas perdre les emplois, ou pour en acquérir, voyant que les hommes du pouvoir sont des hypocrites, vont à la messe, s'enrôlent dans les confréries, achètent aux sacristains des billets de communion, ou communient sans confession : il y a encore les hypocrites qui pratiquent pour ne pas heurter les préjugés de leurs mères ou de leurs femmes.

Fille de l'indifférence et de la corruption, l'hypocrisie est générale. C'est dans la classe riche et la moyenne qu'elle a fait le plus de ravages. « La religion n'est pas nécessaire pour nous ; nous rions de ces niaiseries ; mais il faut un culte au peuple, et nous devons donner l'exemple. » Telle est la phrase consacrée parmi les gens aisés, et spécialement les classes officielles ; mais le peuple ne sait pas être hypocrite, et ne croit pas aux bouffonneries néo-catholiques (1) de ses exploiteurs ; et, quand il voit un Nocédal aller dévotement, avant de s'asseoir au sénat, baisser l'anneau de l'archevêque Cirilo, le peuple rit ou s'indigne ; car l'un et l'autre passent pour ne croire ni à Dieu ni au diable.

En Espagne, la plus grande partie des catholiques de bonne foi se compose de gens corrompus. Les voleurs, les filles de joie, et les gens de mauvaise vie sont chargés de reliques, ont, dans leurs maisons, des autels où ils allument des cierges devant la statue des saints, et dans toute alcôve consacrée à la luxure, il y a un vase d'eau bénite, un crucifix et une Vierge.

(1) Le sens du mot *néo-catholique* n'est pas le même en Espagne qu'en France. En Espagne, on entend par *néo-catholique* le parti ultramontain.

Digitized by Google

VI

Heureusement, il n'en est pas ainsi, pour la grande masse des travailleurs dans les villes, et une partie considérable de la classe moyenne, gens probes et honorables, à qui l'Église, le clergé et tout ce qui s'y rapporte, n'inspire que du dédain et de la répugnance. Dans ces deux classes, un dixième tout au plus, fréquente les églises et le confessionnal, et, pour ceux-ci même, l'idée religieuse n'est pas ce qui, surtout, les amène au temple. La pompe du culte extérieur, la musique, le chant, les fleurs, la soie, l'or et les pierreries qui ornent les statues, agissent sur les sens; et c'est à l'église qu'on voit la foule et qu'on en est vu. Voilà les principaux mobiles de ceux qui vont à l'église, de bonne foi, sans y être poussés par l'intérêt personnel.

Ces intérêts, ces passions et l'indifférence dominaient dans les Cortès constituantes de 1854. Nous ne croyons pas qu'il y eût un seul vrai catholique parmi les constituants, lors même que chacun d'eux affirmerait le contraire. Ils ne sentaient pas le besoin de substituer une autre religion à la religion romaine que les uns toléraient avec répugnance, et les autres soutenaient par intérêt. Pas un seul orateur n'eut la bonne foi et le courage d'aller au fond de la question et d'attaquer le catholicisme dans son essence; il aurait fallu pour cela le fanatisme d'une autre croyance; cette croyance n'existait pas. Ce n'étaient pas des hommes de foi, mais bien des hommes de raison, philosophes utilitaires d'un côté, et rationalistes de l'autre.

VII

Les opinions émises en 1854 et la *base* votée par les Cortès, sont, nous le reconnaissons, un progrès remarquable, comparées à celles de 1812 et de 1836. Mais le peuple seul pourra proclamer la liberté religieuse, la séparation de l'Église et de l'État, et anéantir le pou-

voir du clergé, comme lui seul a pu supprimer définitivement l'inquisition et détruire les couvents; quand le peuple, affranchi du joug de la superstition et du fanatisme, proclamera hautement sa volonté, les mêmes hommes politiques qui s'opposent aujourd'hui à la liberté religieuse la soutiendront et la consacreront dans la loi fondamentale.

Nous allons donner quelques chiffres qui montreront qu'au point de vue économique, les députés qui, aux Cortès, demandaient la liberté des cultes, avaient raison contre leurs adversaires; ces chiffres confirment les observations qui précèdent.

La population a été diminuant en Espagne en proportion de l'accroissement du clergé, et se développant à mesure que le clergé diminuait, preuve frappante de l'incompatibilité entre le bien-être social et la prédominance de l'Église. Voici un tableau curieux qui explique, en quelques lignes, les causes principales de la décadence de l'Espagne et de sa restauration moderne avec plus de clarté que toutes les histoires publiées jusqu'à ce jour.

ANNÉES	COUVENTS de MOINES	CLERGÉ de TOUTES CLASSES	POPULATION
1690.	9,000	168,000	7,500,000
1768.	»	149,809	9,300,000
1797.	»	134,500	10,500,000
1820.	2,280	118,000	11,660,000
1835.	1,950	90,000	13,500,000
1859.	41 (1)	38,563	16,000,000

(1) Ces 41 couvents ne sont pas, à proprement parler, des couvents de moines, mais bien des congrégations de prêtres, qui vivent en commun comme les moines. La majeure partie sont des jesuites deguisés, sous le prétexte et le titre de maisons de missionnaires pour les colonies. Les nonnes n'y sont pas comprises.

Digitized by Google

L'accroissement de la population en un siècle et demi est de 9,000,000 d'âmes, et la réduction dans le nombre des couvents de 995 sur 1,000, et pour les gens d'église de 80 p. c.

Le tableau qui précède donne le clergé de toutes les classes : nous y ajoutons le tableau suivant pour les moines.

ANNÉES	ORDRES	COUVENTS	MOINES
1690.	40	9,000	90,000
1768.	40	2,400	60,000
1800.	37	2,280	46,000
1820.	37	2,280	33,500
1835.	27	1,340	31,279
1859.	8	41	719

Différence :

ANNÉES	ORDRES	COUVENTS	MOINES
Première époque 1690-1835	13	7,660	58,721
Dernière époque 1835-1859	19	1,299	30,560

Si l'on compare l'industrie et la richesse de l'Espagne à la première époque qui correspond au règne de Charles II, avec celles de l'année 1859, on voit que l'Espagne était alors descendue au plus bas degré de la misère et du despotisme; à une prostration où n'était jamais tombée aucune des nations modernes; et c'est alors qu'elle comptait le plus grand nombre de couvents et de gens d'Église; tandis qu'aujourd'hui le haut développement de l'industrie, du commerce, de la force physique et morale de la population, coïncide avec la décadence du clergé, la diminution du nombre des couvents et des ecclésiastiques (aucune nation catholique n'en a un moindre nombre), la confiscation des biens de l'Église, la suppression de la dîme, la destruction de l'inquisition et des couvents.

Digitized by Google

Revenons à 1854 et suivons les événements.

La crise était passée, la monarchie sortit triomphante du Parlement, grâce aux votes peu sincères de la coalition des partis conservateurs; la religion catholique eut sa part du triomphe; le trône et l'autel, sauvés par les libéraux, commencèrent immédiatement l'œuvre de la restauration, pendant que leurs adversaires portaient aux Cortès les projets de réforme administrative et politique réclamée par le pays.

Digitized by Google

CHAPITRE X

—

Réformes politiques et économiques votées par les Cortès de 1854. — Désamortissement. — Rapport de la commission au Parlement. — Loi sur le désamortissement civil et ecclésiastique. — Résumé statistique des biens de main-morte vendus ou à vendre, en 1856. — Biens de main-morte non inclus dans le résumé. — Leur valeur approximative. — La vente des biens sanctionnée par le Pape. — La classe moyenne a profité presque exclusivement de la loi. — Concordats de 1851 et de 1860.

I

L'assemblée constituante de 1854 a été incontestablement l'une des plus remarquables qu'il y ait eu en Espagne.

On ne saurait nier qu'elle ne se soit contredite; qu'elle n'ait hésité et manqué d'énergie dans des situations critiques, qu'elle n'ait été plus soumise à Espartero que ne le comportait la dignité de la nation; mais elle a fait beaucoup de lois utiles au pays, qui, si elles n'étaient pas aussi radicales que l'opinion l'eût désiré, étaient cependant un progrès notable sur tout ce qui avait précédé.

Les lois politiques qu'elle vota, moins avancées que celles de 1812, étaient cependant plus libérales que celles de 1837, quoiqu'il y régnât plus de tendance à la centralisation que dans celles que le parti progressiste avait données auparavant. Mais il est certain que le développement de la richesse est dû aux réformes économiques et administratives opérées par l'assemblée constituante et qui lui ont survécu au grand avantage du pays.

Digitized by Google

A la loi sur les banques tous les centres industriels et commerciaux doivent les institutions de crédit qu'ils ont aujourd'hui.

L'assemblée vota la loi sur les télégraphes et celle des chemins de fer qui a rendu possible le développement rapide des voies ferrées dans la Péninsule. La loi la plus importante est celle du désamortissement, mesure à laquelle est dû, en grande partie, l'accroissement de valeur de la propriété et sa mobilisation.

Cette loi, qui dépouillait le clergé de tous ses biens, était comme une revanche de l'échec subi sur la question religieuse.

Nous croyons utile de donner les documents principaux au sujet de cette loi et de ses résultats.

II

RAPPORT DE LA COMMISSION DES CORTÈS SUR LE DÉSAMORTISSEMENT GÉNÉRAL DES BIENS DE MAIN-MORTE.

Ce rapport contient un aperçu historique intéressant sur la main-morte en Espagne. Nous en extrairons quelques passages importants.

Voici comment la commission comprend la nature et l'importance de la loi :

« La loi proposée est une révolution fondamentale dans la manière d'être de la nation espagnole; elle est le coup mortel porté à l'abominable ancien régime; elle est enfin la formule et le résumé de la régénération politique de notre patrie. »

La commission n'hésite pas à l'affirmer : « les Cortès auraient beau faire une bonne constitution politique, donner de l'impulsion au commerce et à l'industrie, créer un système bien entendu d'instruction publique, régler sagement l'action administrative et économique du gouvernement, tout cela serait inutile si l'édifice entier ne repose pas sur la base large et solide du désamortissement complet, absolu de la propriété territoriale. »

Digitized by Google

C'est dès les premiers temps des rois goths que commença la main-morte en Espagne.

En effet, les Goths dépouillèrent les Espagnols des deux tiers du sol pour le donner en main-morte, partie à la noblesse et partie au clergé; et six siècles de leur domination suffirent pour transformer les riches campagnes, grenier de Rome, en terrains vagues, monts incultes et pâturages arides.

Au concile de Léon, au commencement du XIe siècle, il y eut une tendance contraire à la main-morte, et, bien qu'au XIIe siècle (concile de Léon et de Compostelle, 1114) elle ait été consolidée, les Cortès, qui se succédèrent depuis, s'élevèrent constamment contre elle, protestant toujours, quoique sans succès.

Au XIIIe siècle, saint Ferdinand, après avoir conquis Cordoue, défendit, dans la charte spéciale, aux Cordouans de donner ou léguer leurs biens à l'Église à l'exception de la fameuse mosquée convertie par lui en cathédrale; mais ni l'élévation de vues de ce monarque ni les protestations et les efforts des Cortès ne purent prévaloir contre l'esprit de l'époque.

Et, cependant, en Espagne même, le contraste entre les deux systèmes, la main-morte et la liberté sautait aux yeux, et personne ne voulait le voir.

Durant les sept siècles de lutte, les Arabes, chassés de montagne en montagne, de vallée en vallée jusqu'au littoral, avaient une agriculture prospère, l'élevant à un si haut degré de perfection qu'elle est encore imitée de nos jours sur plusieurs points et qu'elle leur permit de subvenir aux frais de la guerre et de l'intérieur sans recourir à des impôts aussi onéreux que ceux qui opprimaient nos pères.

Mais le bâtard et fratricide Trastamara vint mettre le comble aux infortunes de l'Espagne. Après avoir distribué à ses complices les villes et les campagnes, il les perpétua dans leur famille en faisant des majorats, création approuvée par les Cortès de Toro.

L'obscurantisme universalisé par l'inquisition accrut les donations

Digitized by Google

à l'Église, les fondations d'œuvres pies et de confréries, de telle sorte que la plus grande partie du sol était en main-morte au commencement de ce siècle (1).

Avant de rapporter les événements contemporains, passons en revue les protestations les plus éclatantes.

En 1518, les Cortès de Valladolid disaient au jeune Carlos Ier : « Nous supplions V. A. de régler la façon de tester des clercs ; sans cela, le pape serait maître d'une grande richesse dans le royaume. » Et, dans la 58e pétition : « Nous faisons savoir à V. M. que les églises et monastères du royaume possèdent une quantité si grande des richesses que, s'il n'y est remédié à temps, bientôt, ils auront tout, au grand préjudice de votre patrimoine royal. Nous vous supplions d'interdire la livraison de produits aux églises ou monastères, ni qu'ils en achètent, ni de permettre qu'ils en possèdent. »

Et le roi répondait : « Votre demande est juste : je négocierai avec le Saint-Père ; je consulterai le conseil »... Rien ne se fit : parce que les puissants étaient intéressés à maintenir les abus ; les peuples seuls intéressés à les détruire.

Les Cortès de Cadiz, d'éternelle et heureuse mémoire, abolirent les *seigneuries* le 6 août 1811. Le 17 août et le 1er octobre 1820, les Cortès abolirent les mains-mortes du clergé ; et, le 27 septembre, même année, les majorats et servitudes.

Les réactions absolutistes de 1814 et 1823 annulèrent les décisions des Cortès.

Mais, le 30 août 1836, les lois de 1820 à 1823 furent remises en vigueur ; et, le 2 septembre 1841, l'abolition de la main-morte s'étendit au clergé régulier. De 1843 à ce jour, nous avons vu, pendant onze ans la réaction à l'œuvre, rendre au clergé les biens non vendus, et oser publier, le 2 décembre 1852, le projet liberticide de réforme de la constitution et le rétablissement des majorats.

(1) Jusqu'en 1821, époque à laquelle fut votée la première loi de désamortissement, sur neuf mille maisons que contenait Séville, sept mille appartenaient à l'église.

(Note de l'auteur.)

Digitized by Google

Mais l'humanité ne recule pas, et, « pour rendre la réaction impossible, vous exemptcrez la propriété du régime funeste de la main-morte, faisant féconder sur l'intérêt particulier la masse énorme de biens dont la vente est proposée. »

III

LOI DU 1er MAI SUR LE DÉSAMORTISSEMENT CIVIL ET ECCLÉSIASTIQUE

Nous en donnons les dispositions les plus importantes.

Art. 1er. Sont mis en vente les biens ou redevances de l'État, du clergé, des ordres militaires de Santiago d'Alcantara, Calatrava, Montesa et San Juan, des confréries, œuvres pies et sanctuaires, du séquestre de l'ex-infant don Carlos, des communes, de la bienfaisance, de l'instruction publique et tous autres de main-morte, que les lois antérieures aient décrété leur vente ou non.

Art. 2. Sont exceptés les édifices pour le service public : ceux occupés par les institutions de bienfaisance et d'éducation, les palais des archevêques et évêques, les maisons des curés avec les vergers ou jardins y attenants, les forêts et bois que le gouvernement voudra garder, les mines d'Almaden, les salines et les biens actuellement à la jouissance du public.

Art. 3. Les ventes se feront aux enchères publiques, par très petits lots autant qu'il sera possible, sans nuire à la valeur de la propriété.

Art. 6. Le paiement se fera :

1° Au comptant, le dixième;

2° Chacune des deux années suivantes, 8 p. c.;

3° Chacune des deux années suivantes, 7 p. c.;

4° Chacune des dix années suivantes, 6 p. c., de sorte qu'il y aura quinze paiements en 14 ans.

Digitized by Google

Les acheteurs pourront effectuer d'avance un ou plusieurs versements; ils jouiront alors d'un escompte de 5 p. c. par an au maximum.

Rachat et vente des cens.

Art. 7. Les censitaires auront, pour se rédimer, six mois à partir de la publication de la présente loi.

1° Les cens de 60 réaux de rente et au dessous, au comptant, capitalisés à 10 p. c.;

2° Les cens de plus de 60 réaux de rente au comptant, capitalisés à 8 p. c. ou en dix paiements égaux (en neuf ans), capitalisés à 5 p. c.;

3° Les cens, payables en nature, seront évalués selon la moyenne du prix courant de la denrée durant les dix dernières années;

4° Les cens, redevances, prestations, etc., dont le canon ou intérêt excède 5 p. c., se rachèteront dans la forme prescrite au type reconnu à l'imposition ou fondation et s'il n'est pas reconnu selon les bases 1re et 2e.

Art. 8. Le terme pour le rachat écoulé, il sera procédé à la vente publique des cens aux enchères, selon les prix et condition établis à l'article précédent.

Art. 11. Les arriérés ne seront pas réclamés aux censitaires qui se reconnaîtront redevables des capitaux et des revenus.

Emploi des fonds (biens de l'État, du clergé, et 20 p. c. de ceux des communes).

1° Le gouvernement couvrira le déficit du budget, s'il y en a dans l'année courante;

2° 50 p. c. du reste à l'amortissement de sa dette;

3° 50 p. c. du reste à des travaux d'utilité publique, sans qu'on y puisse donner une autre destination; excepté 30 millions pour

payer les engagements déjà pris par le gouvernement pour rebâtir ou réparer les églises.

Placement des fonds des communes, de la bienfaisance et de l'instruction

Les 80 p. c. réservés plus haut du produit total des biens ci-dessus seront transformés en rente, 3 p. c. consolidée, intransférable au profit des communes.

On en remettra les coupons aux communes qui pourront les vendre et aliéner pour travaux d'utilité publique, banques agricoles, etc., sous condition d'approbation du conseil de la province, et du gouvernement.

A mesure que se vendront les biens du clergé, les fonds seront placés en rentes, 3 p. c. consolidés intransférables, pour couvrir les dépenses du culte et du clergé.

Les ventes et reventes des biens aliénés en vertu de cette loi, seront durant cinq ans, exemptés du droit d'hypothèques.

Il n'y aura plus à l'avenir, de biens de main-morte, excepté ceux indiqués à l'art. 2.

Tous biens légués ou à léguer aux mains-mortes, et que la loi les autorisera à accepter, seront immédiatement vendus et transformés en 3 p. c.

IV

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES BIENS DE MAIN-MORTE VENDUS OU ENCORE A VENDRE EN 1856

Biens de l'État

Le trésor s'empara de 2,818 propriétés (1,914 rurales, 904 urbaines) et de 4,352 cens ou redevances.

Il a été vendu 375 propriétés (228 rurales et 147 urbaines) et 638 cens ont été rachetés (valeur capitale 1,975,873 réaux); les propriétés furent mises à l'enchère au taux de 7,769,553, et furent adjugées au prix de 13,839,304. L'accroissement de valeur obtenue par l'État fut donc, 6,069,751 réaux. Le rendement total des ventes de propriétés et du rachat des cens est de 15,815,177.

Sont restées invendues 2,443 propriétés (1,686 rurales, 757 urbaines) et non rachetées, 3,714 cens et redevances.

Biens du clergé régulier

Le trésor s'empara de 12,711 propriétés (10,441 rurales et 2,270 urbaines) et de 77,000 cens ou redevances.

Ont été vendues 3,123 propriétés (2,494 rurales et 629 urbaines) et 15,468 cens ont été rachetés (d'une valeur capitale de 30,715,474 réaux); la mise à prix était de 23,892,535 réaux, et, aux enchères, l'adjudication se fit au prix de 49,878,477; bénéfice net 25,985,942.

Le produit total des ventes et rachats fut de 80,593,951.

Sont restées invendues 9,888 propriétés (7,947 rurales et 1,641 urbaines) et non rachetés 62,132 cens.

Biens du clergé séculier

Le trésor s'empara de 129,372 propriétés (112,465 rurales et 16,907 urbaines) et de 162,430 cens et redevances.

Ont été vendues 26,927 propriétés (22,351 rurales et 4,576 urbaines) et 49,946 cens ont été rachetés, d'une valeur capitale de 80,971,488.

La mise à prix était de 135,330,007, et l'adjudication, aux enchères, se fit à 273,941,004; bénéfice net 138,610,997. Le produit total des ventes et rachats fut de 354,912,492.

Digitized by Google

Restent invendues 102,445 propriétés (90,114 rurales et 12,231 urbaines) et non rachetés 115,484 cens.

Biens des ordres militaires de Calatrava, Santiago, Alcantara, Montesa et San-Juan

Propriétés 411 (354 rurales et 57 urbaines), 2,326 cens et redevances.

Propriétés vendues 291 (rurales 257 et 34 urbaines). Cens rachetés 653 au capital de 1,366,248. Mise à prix 5,160,475. Prix d'adjudication 11,612,854. Bénéfice 6,452,370. Produit total : ventes et rachats, 12,976,102.

Non vendues, 120 propriétés (97 rurales et 23 urbaines); non rachetés, 1,673 cens.

Biens du séquestre de l'infant don Carlos

Propriétés 1,872 (rurales 1,662 et 210 urbaines) et 900 cens.

Vendues 1,262 propriétés (1,217 rurales et 45 urbaines). Cens rachetés 68 au capital de 37,361. Mise à prix, 19,181,474. Prix d'adjudication, 45,617,570. Bénéfice, 26,436,096. Produit total : ventes et rachats, 45,654,931.

Non vendues, 610 propriétés (445 rurales et 165 urbaines); non rachetés, 898 cens.

Biens des communes

Propriétés 580,937 (rurales 48,140 et urbaines 10,797); cens et redevances 90,618.

Propriétés vendues 11,109 (rurales 9,475 et urbaines 1,634); cens rachetés 16,491, au capital de 33,166,900 réaux. Mise à

Digitized by Google

prix, 75,135,154. Prix d'adjudication, 159,773,645. Bénéfice, 84,638,491. Produit total des ventes et rachats : 192,940,545.

Propriétés non vendues 47,828 (rurales 38,665 et urbaines 9,163); cens non rachetés 74,127.

Biens des établissements de bienfaisance

Propriétés 28,351 (rurales 22,691 et urbaines 5,660) et 33,571 cens et redevances.

Propriétés vendues 7,381 (rurales 6,025 et urbaines 1,256). Cens rachetés 5,971, au capital de 19,290,338. Mise à prix, 93,192,412. Prix d'adjudication, 166,959,553. Bénéfice, 73,767,141.

Produit total : ventes et rachats, 186,249,891.

Propriétés non vendues 20,970 (rurales 16,666 et urbaines 4,304). Cens non rachetés 27,600.

Biens de l'instruction publique

Propriétés 8,637 (rurales 7,414 et urbaines 1,223); cens 7,177.

Propriétés vendues 1,696 (rurales 1,359 et urbaines 337). Cens rachetés 1,972, au capital de 7,160,528. Mise à prix, 23,005,459. Prix d'adjudication, 45,100,495. Bénéfice, 22,095,336. Total : ventes et rachats, 52,261,023.

Propriétés non vendues 6,941 (rurales 6,055 et urbaines 886). Cens non rachetés 5,205.

Résumé général

Total des propriétés, 243,109 (rurales 205,081, urbaines 38,028). Cens et redevances 379,040.

Propriétés vendues aux enchères publiques, 52,164 (rurales

Digitized by Google

43,406, urbaines 8,758). Mise à prix, 382,666,769; adjudication, 766,722,902; bénéfice, 384,056,133.

Cens rachetés 88,207, au capital de 174,684,210.

Produit total : ventes et rachats, 941,407,112.

Propriétés non vendues 190,945 (rurales 161,675, urbaines 29,270). Cens non rachetés 290,833.

Si l'on additionne et compare ces chiffres à ceux des désamortissements de 1821 à 1823 et de 1836 à 1844, on trouve :

Valeur des propriétés rurales et urbaines et couvents du clergé régulier vendues de 1821 à 1844, 3,141,666,873 réaux; id. du clergé séculier, 778,343,433 réaux; id. rachat des cens et redevances des deux clergés, 635,319,921. = Valeurs des propriétés rurales et urbaines du clergé, des communes, de l'État, de bienfaisance, d'instruction publique, etc., vendues en vertu de la loi du 1er mai 1855, 766,722,902; id. rachat de cens, 314,056,133.

Total de ce qui a été vendu, 5,706,109,262.

Si ce qui reste à vendre ou à racheter, vaut, comme le déclarent les prévisions de l'administration, cinq milliards de réaux, il s'ensuit qu'avant 1821 la main-morte possédait en terres, bâtiments, cens et redevances, 10,706,109,262 réaux, dont presque la moitié reste encore à lancer dans le marché.

V.

Tels sont les chiffres qui représentent le reste des biens nationaux mis en vente; mais ils sont loin d'exprimer la totalité des biens de main-morte qu'il y a en Espagne, et que les révolutions futures mettront indubitablement en circulation.

En première ligne vient le patrimoine de la couronne : nous restons au dessous de la réalité en l'évaluant à 1,000,000,000 réaux.

Les salines, les mines exploitées par l'État, les fabriques de tabac, les douanes, les casernes, les poudrières, les couvents de

Digitized by Google

nonnes et des congrégations, les bois et terres vagues, dont la valeur au minimum est de 8,000,000,000 réaux.

Ces biens-fonds ou bâtiments ajoutés à ceux dont le désamortissement a été ordonné par la loi de 1855 et qui ne sont pas encore vendus, s'élèvent, à peu près, à la somme énorme de 4,000,000,000 de francs.

Le nombre des ventes réalisées de juillet 1855 à juillet 1856 est une preuve de l'empressement des acquéreurs malgré les excommucations du pape et des évêques.

Le prix d'achat a été double de celui de la mise en vente, calculé sur un revenu de 3 p. c. capitalisé : ledit revenu de 3 p. c., évalué non d'après ce que produisaient réellement ces biens au moment où l'État en prit possession, mais établi, après dire d'experts, sur le revenu qu'ils auraient dû produire en les comparant aux biens des particuliers.

La classe moyenne, la moins aisée, a acquis plus de la moitié de ces biens ; le reste se répartissant entre la classe moyenne supérieure et les riches. S'il y avait quelques consciences timorées reculant devant l'acquisition de ces biens, la double consécration des ventes par les concordats de 1851 et de 1860 a dissipé tous les scrupules; et la valeur des biens, qui ne sont pas encore vendus, suivra constamment une proportion croissante.

VI

Cette loi de désamortissement est, on n'en saurait douter, une loi faite par la classe moyenne, et à son avantage direct : la partie pauvre de la population n'en a profité qu'indirectement, l'accroissement de la main-d'œuvre, causé par les améliorations réalisées par les nouveaux propriétaires, et celui de la consommation, résultat de la division plus grande de la propriété, sont les deux seuls bienfaits que les pauvres en aient retirés.

Digitized by Google

La masse de la nation y eût certainement gagné davantage si l'on eût réparti, à de justes conditions, entre les colons et les travailleurs qui les rendaient productifs, au moins la moitié de ces biens, qu'ils auraient pu améliorer par leur travail, augmentant ainsi la richesse publique, en devenant propriétaires du sol fécondé par leur sueur.

Mais telle qu'elle est, la loi du désamortissement a eu et aura une influence bienfaisante sur la prospérité générale. La plus grande division de la propriété, et sa circulation libre ont déjà produit de bons résultats et en produiront de meilleurs encore dans l'avenir.

En 1856, les réactionnaires suspendirent la loi de désamortissement et rendirent à l'Église ce qui restait de biens non vendus. O'Donnell, en 1858, mit de nouveau la loi en vigueur, à l'exception de ce qui regardait l'Église, se proposant de régler avec le pape les conditions auxquelles la vente serait permise. Nous donnons les articles les plus importants du concordat de 1851 et de la convention de 1861 par lesquels le pape autorise la vente des biens de l'Église.

VII

EXTRAITS DU CONCORDAT DE 1851.

L'article 1er porte que la religion catholique apostolique et romaine, qui, à l'exclusion de tout autre culte, est la seule religion de la nation espagnole, sera toujours conservée dans les États de S. M. Catholique avec tous les droits et prérogatives qui lui sont dus selon la loi de Dieu et les canons sacrés.

L'article 2 dit qu'en conséquence, l'instruction dans les universités, colléges, séminaires, écoles publiques ou privées de toute sorte, sera en tout conforme à la doctrine de la religion catholique : à cette fin, les évêques et prélats diocésains seront autorisés, en

vertu de leur ministère, à veiller à la pureté des mœurs, et à l'éducation religieuse de la jeunesse, même dans les écoles publiques.

L'article 3 enjoint au gouvernement de prêter main-forte aux évêques contre la malignité de ceux qui voudraient pervertir les fidèles et aussi pour empêcher la publication, l'introduction et la circulation des livres mauvais et pernicieux.

L'article 35 enjoint au gouvernement de rendre immédiatement aux communautés religieuses, ou aux prélats diocésains, en leur nom, leurs biens non encore vendus et non aliénés. Les prélats les vendront aux enchères publiques et achèteront du 3 p. c., non transférable, dont le capital et les intérêts seront répartis entre les dits couvents selon leurs besoins...

L'article 38 indique les sources de la dotation du clergé :

1° Le produit des biens dévolus au clergé par la loi du 3 avril 1845;

2° Le produit des aumônes de la Sainte-Croisade;

3° Le produit des commanderies et maîtrises des quatres ordres militaires vacants actuellement ou qui le deviendront par la suite;

4° Un impôt sur les propriétés rustiques et urbaines, sur le bétail au taux nécessaire pour compléter la dotation.

Le clergé lèvera cet impôt, en nature, en espèce, ou en argent, d'après accord préalable avec les provinces, les villes, les paroisses ou les particuliers, et les autorités devront lui prêter main-forte pour lever l'impôt, s'il y a nécessité.

Tous les biens ecclésiastiques non encore aliénés seront rendus à l'Église, en rentes 3 p. c., d'après une juste évaluation.

L'article 28 pourvoit à la création des séminaires.

L'article 29 porte que le gouvernement, afin qu'il y ait le nombre suffisant de prêtres pour les missions, pour aider les curés, assister les malades, etc., établira là où il sera nécessaire des maisons et congrégations religieuses de Saint-Vincent de Paul, Saint-Philippe de Neri et un autre ordre, de ceux approuvés par le saint-siége,

Digitized by Google

lesquelles maisons serviront de lieu de retraite, en temps convenable, aux ecclésiastiques.

L'article 30. Pour qu'il y ait des maisons, où les femmes ayant de la vocation pour la vie contemplative, ou la vie active, d'assistance des malades, d'enseignement des filles et autres œuvres pieuses, puissent se livrer à leur vocation. L'institution des sœurs de charité sera conservée, ainsi que les maisons religieuses qui, à la vie contemplative uniront l'enseignement des filles et autres œuvres de charité.

L'article 30 fixe les salaires : l'archevêque de Tolède avec 180,000 réaux.

Ceux de Séville et Valence, 150,000.

Ceux de Grenade et Santiago, 140,000.

Ceux de Burgos, Tarragone, Valladolid et Saragosse, 130,000.

Les évêques de Barcelone et de Madrid, auront 110,000 réaux.

D'autres (au nombre de 4), 100,000 réaux.

21 autres auront : 90,000 réaux.

19 autres, 80,000 réaux.

Le patriarche des Indes, s'il n'est archevêque ni évêque aura 150,000 réaux ; on en déduira toute somme qu'il percevrait de l'État à tout autre titre.

Les prélats cardinaux auront, en outre, 20,000 réaux.

Les évêques auxiliaires de Ceuta, Ténériffe, et le prieur des ordres, 140,000 réaux.

Les archevêques et évêques conserveront en outre les palais, jardins, vergers, qu'ils ont possédés autrefois, s'ils ne sont pas vendus.

L'article 32 fixe de 24 mille à 15 mille réaux les salaires des dignitaires des églises métropolitaines.

De 16 mille à 8 mille celui des chanoines dignitaires.

De 14 mille à 6,600 des autres chanoines.

De 8 mille à 3 mille ceux des bénéficiaires.

Les curés des villes ont de 3 mille à 10,000 réaux. Dans les campagnes le minimum sera 2,200.

Les vicaires et économes ont de 2,000 à 4,000 réaux.

Outre le casuel, chaque paroisse aura au moins 1,000 réaux pour les frais du culte.

Les séminaires auront de 90 à 120 mille réaux.

Pour soutenir les maisons religieuses on leur rendra les couvents et les biens qui n'ont pas été aliénés. Les prélats les feront vendre et le produit sera transformé en 3 p. c., intransférable, dont le capital et les intérêts seront distribués à ces maisons selon leurs besoins.

VIII

CONVENTION ADDITIONNELLE DE 1861.

Art. Ier. Le gouvernement espagnol voulant assurer à perpétuité à l'Église la possession de ses biens, s'engage vis-à-vis du saint-siége à ne pas vendre, transformer, aliéner les biens sans l'autorisation du saint-siége.

Art. III. Le gouvernement espagnol reconnaît de nouveau, formellement à l'Église le droit d'acquérir, de conserver en propriété, sans limite ni réserve aucune toute espèce de biens et de valeurs et d'en disposer; la présente convention annulant toute autre disposition contraire, et notamment celles de la loi du 1er mai 1855.

Les biens qu'en vertu de ce droit, l'Église acquerra et possédera, à l'avenir, ne seront pas tenus en compte, dans la dotation fixée par le concordat.

Art. IV. En vertn du même droit, le gouvernement reconnaît à l'Église la propriété absolue de tous les biens à elles dévolus par le concordat. Mais vu l'état de détérioration de la plus grande partie des biens non vendus, la difficulté de l'administration, les computations inexactes et contradictoires des revenus qui ont rendu, jusqu'à ce jour, la dotation du clergé incertaine, le gouvernement a

Digitized by Google

proposé d'assigner, en échange de la cession de tous ces biens, des inscriptions intransférables de rente 3 p. c. consolidée pour la valeur totale de ces biens, laquelle sera déterminée par les évêques et leur chapitre.

Art. V. Le saint-siége consent à cette disposition de l'art. IV.

Art. VI. Sont exceptés les biens énumérés aux art. 31 et 33 du concordat de 1851. L'Église conservera, en outre, la propriété des séminaires avec attenances, des bibliothèques, maisons de correction et prisons ecclésiastiques, et en général tous les édifices actuellement employés pour le culte, et ceux où habite le clergé régulier des deux sexes, ainsi que ceux qui, à l'avenir, seraient établis pour le même objet.

Aucun des biens ci-dessus énumérés, ne sera tenu en compte dans la dotation du culte et du clergé, prescrite par le concordat.

Et comme le saint-siége ne consent à la permutation des biens en rentes, que pour l'avantage de l'Église, s'il y a des diocèses on l'évêque, pour des raisons particulières, veuille garder des propriétés y situées, ces propriétés pourront être exemptées de la permutation, le revenu étant tenu en compte dans la dotation.

Art. VII. Après l'estimation faite par les évêques, l'État leur délivrera immédiatement les titres de rente pour la valeur et aussi pour la valeur vénale des biens vendus depuis le concordat. Les évêques, après avoir reçu les titres, feront cession à l'État de ces biens.

Les inscriptions de rentes seront portées comme partie intégrante de la dotation.

Art. VIII. Vu les besoins pressants du clergé, le gouvernement s'engage à payer mensuellement la rente consolidée, à chaque diocèse.

Art. IX. Si le gouvernement diminue ou réduit le 3 p. c. il s'oblige à maintenir le revenu actuel de l'Église au même taux, et à lui donner autant de titres de la nouvelle rente qu'il sera nécessaire pour couvrir intégralement le revenu actuel.

Digitized by Google

Art. X. Il y aura une convention particulière pour les biens des chapelaines et autres fondations pieuses de familles, qui, par leur caractère, leur destination et les droits différents qu'elles impliquent ne peuvent être comprises dans la mesure générale.

Art. XI. Le gouvernement confirme les dispositions de l'art. 39 du concordat et s'engage à donner à l'Église, selon la forme convenue de commun accord, pour les charges imposées, soit sur les biens vendus comme libres par l'État, soit sur ceux qui lui sont actuellement cédés, une plus-value qui garde la proportion avec lesdites charges.

Il y aura une commission mixte consultative qui devra, dans un an, évaluer ces charges et proposer la plus-value.

Art. XII. L'évêque distribuera aux couvents les titres de rente produit de l'échange de leurs biens. Les inscriptions seront imputées à leur dotation.

Art. XIII. Les dispositions du concordat qui obligent l'État à payer les pensions des deux sexes, et celles des art. 35 et 36 sont maintenues. L'État s'engage, de plus, à construire les églises qui seront jugées nécessaires, à payer les pensions des religieux laïques non cloîtrés, et à doter les chapelains et le culte des églises de religieuses des diocèses.

Art. XIV. Le revenu de la Sainte-Croisade qui fait partie de la dotation actuelle sera destiné exclusivement à l'avenir, aux frais du culte, sauf les charges stipulées dans les conventions avec le saint-siége.

L'Église et l'État s'entendront pour fixer le revenu annuel sur la moyenne des cinq dernières années.

L'État fournira, comme jusqu'à ce jour, ce qui manquerait pour parfaire la somme accordée au culte, art. 34 du concordat.

Art. XV. Est déclaré propriété de l'église l'impôt annuel établi pour compléter la dotation (art. 38 du concordat), et cet impôt sera réparti et levé comme le prescrit cet article. Cependant, le gouvernement s'engage à transformer en rentes 3 p. c. les cotes de cet

Digitized by Google

impôt, si les évêques le désirent, aux conditions des articles VII, VIII et IX de cette convention.

Art. XVI. Afin de fixer exactement le chiffre dudit impôt, l'évêque et son chapitre feront, le plus tôt possible, un budget définitif de la dotation du diocèse, selon le concordat.

Et là, où il a établi un *maximum* et un *minimum*, les évêques, d'accord avec le gouvernement, pourront adopter un moyen terme.

Art. XVII. On procédera immédiatement à la nouvelle circonscription des paroisses, selon ce qui a été convenu entre les deux puissances.

Art. XVIII. Selon les prescriptions de l'art. 36 du concordat, le gouvernement accueillera les propositions raisonnables faites par les évêques, dans les cas y prévus, pour augmenter les dotations et surtout pour les séminaires.

Art. XIX. Le gouvernement n'empêchera pas la réunion des synodes diocésains; et fera tous ses efforts pour mettre en pratique immédiate les dispositions du concordat encore pendantes.

Art. XX. En compensation des avantages que l'église retire du concordat et de cette convention, Sa Sainteté sanctionne la vente des biens ecclésiastiques faite selon la loi du 1er mai 1855.

Art. XXI. Cette convention additionnelle sera perpétuellement gardée comme loi de l'État en Espagne à l'égal du concordat.

L'article XXII parle de la ratification.

Le concordat de 1851 et la convention additionnelle de 1861 méritent une sérieuse attention; et, en les étudiant, il ne faut jamais perdre de vue l'histoire de l'Espagne depuis le commencement du siècle. Ces deux concordats prouvent l'alliance du trône et de l'Église contre la révolution; mais ils démontrent aussi leur impuissance. Le trône et l'Église regardent comme irrévocablement perdu ce que la révolution leur a enlevé, et sanctionnent dans le passé, comme à l'avenir, l'abolition de la main-morte. Car, tout en proclamant que le gouvernement restitue au clergé les biens non encore aliénés, et qu'il peut acquérir des biens, le concordat ajoute : que tous les biens

présents ou à venir seront vendus par l'État, qui remet le prix de vente au clergé, en rentes 3 p. c. intransférables, pour être portées en compte de sa dotation ou salaire.

L'acquisition de la propriété, à de telles conditions, est illusoire : car, d'une part, ne possédant pas de biens-fonds, le clergé ne peut plus exercer l'influence qui partout s'attache à la possession de ces biens; et, d'autre part, les rentes étant intransférables, le clergé ne peut les aliéner ni en réaliser le capital et s'émanciper du gouvernement : le seul avantage qui en résulte pour le clergé est l'exactitude des paiements.

Digitized by Google

CHAPITRE XI

—

Dualisme au pouvoir, dans l'assemblée et dans l'administration. — Espartero abandonne le pouvoir à la réaction. — Défection des progressistes. — Résistance des démocrates. — Triomphe d'O'Donnell. — Ministère Narvaez. — Réaction néo-catholique. — Inintelligence politique des progressistes. — Tentatives révolutionnaires du parti républicain. — Impuissance et chute du ministère néo-catholique. — Loi sur l'instruction publique. — Statistique de l'instruction publique. — Bibliothèques publiques. — Lutte dans l'enseignement entre la théologie et la science. — Progrès des écoles normales ; supériorité des maîtres qu'elles forment. — Préférence donnée par la classe aisée aux carrières civiles, sur celles de l'armée et de l'Église. — État comparatif de la population, des écoles et du clergé à diverses époques.

I

Le dualisme représenté au pouvoir par Espartero et O'Donnell existait au parlement et dans toutes les branches de l'administration : il ne pouvait se soutenir, et il est vraiment extraordinaire qu'il ait duré deux ans.

Enfin sonna l'heure de la lutte, et la victoire resta aux plus hardis; nous avons dit la lutte : ce n'en fut même pas une, car seulement de petits groupes des deux camps prirent part aux sanglants combats de Madrid et de Barcelone. La réaction triompha en juillet 1856; mais ce fut la trahison, la complicité des progressistes qui lui donna la victoire.

Espartero s'obstina stupidement à se retirer du ministère, par un de ces entêtements puérils, contre lesquels la raison est impuissante : il aima mieux mettre ses amis, et les masses qui suivaient son dra-

Digitized by Google

peau, dans la fausse position de révoltés, pour les abandonner lâchement au moment décisif, que d'écraser les modérés sous le poids du pouvoir et de son immense popularité. Il ne sentit pas la force irrésistible de sa position, qui lui permettait de faire arrêter O'Donnell et ses partisans, et de remplacer les généraux et les colonels douteux par des progressistes dévoués, dans le commandement des provinces et des régiments. Il l'aurait pu, sans coup férir: au lieu de résister, le peuple en masse eût accueilli cette mesure énergique par une explosion d'enthousiasme. Mais son intelligence rachitique saisit à peine les détails insignifiants de la situation, et il livra le pouvoir à la convoitise de ses ennemis, des ennemis de la liberté. Sa conduite fut une défection véritable, suivie de celle de la plus grande partie des progressistes, qui passèrent immédiatement dans le camp d'O'Donnell, aimant mieux lui enlever par l'absence de lutte tout prétexte à la réaction, que de pousser en avant le mouvement révolutionnaire dont la conséquence inévitable eût été le triomphe de la démocratie, qui s'était mise à la tête de l'insurrection, au nom d'Espartero.

C'est la seule explication plausible de la défection des généraux et des chefs progressistes qui, à de rares exceptions, passèrent au camp ennemi. Les démocrates et quelques progressistes avancés restèrent seuls dans l'arène; faut-il s'étonner qu'ils aient été vaincus, ayant à lutter, à la fois, contre la défection des progressistes, et la résistance de tous les autres partis qui s'étaient, dès les premiers instants, rangés autour du gouvernement.

II

En 1854 la démocratie s'était confondue avec toutes les fractions, progressistes ou conservateurs, qui prirent part à la révolution; en 1856, elle fut vaincue par tous ces partis, qui, pour l'écraser, oubliant leurs haines, se donnèrent le baiser de paix sur le champ de bataille même. Soutenir la lutte était impossible contre toutes les

Digitized by Google

autres fractions réunies pour un parti jeune encore, comme la démocratie, qui, en ce cas, ne combattait même pas pour son propre drapeau, mais pour un homme qui l'abandonnait, par crainte même de ses défenseurs. Les démocrates cessèrent donc de combattre, mais non sans avoir montré, à Madrid comme à Barcelone, un courage, une audace, qui força les vainqueurs eux-mêmes à leur accorder les honneurs de la lutte.

O'Donnell comprit, dès l'abord, que le pouvoir échappait de ses mains ; ayant désarmé le peuple, il restait désarmé lui-même en face de la reine et de la réaction, qui ne lui pardonnaient pas la rébellion de 1854. Pour s'affermir, il voulut se concilier le parti progressiste; il ne poursuivit personne à cause des événements récents : il hésita longtemps avant de dissoudre les cortès constituantes, et, enfin, publia un acte additionnel à la constitution de 1845, par lequel il élargissait les attributions du parlement : il ne put conjurer l'orage et fut remplacé d'une manière humiliante par Narvaez qui vint recueillir l'héritage des deux années de révolution.

Cortès, constitution mort-née, *ayuntamientos*, députations provinciales, désamortissement, employés libéraux, toute l'œuvre politique enfin de ces deux années disparut en quelques jours. On eût dit que les néo-catholiques, maîtres du pouvoir, voulaient reculer aux jours de Torquemada ou de Ferdinand VII : ils avaient tout pour cela, moins un peuple fanatique, disposé à les seconder. Mais, avant de consacrer quelques lignes à l'avortement de la réaction, jetons un rapide coup d'œil sur les actes des progressistes durant les deux ans du ministère d'Espartero.

III

Ils ne surent rien produire de stable. Leur œuvre politique fut la constitution qui ne vint même pas à terme; moyenne entre celle de 1812 et celle de 1837, plus libérale que cette dernière en quelques

points, mais plus modérée en ce qui regarde les lois organiques. Ils perdirent le temps à essayer une réconciliation impossible; ils ne comprirent pas que le trône et l'autel sont incompatibles avec la liberté; et, pour la quatrième fois, ils gaspillèrent déplorablement leur énergie à produire une constitution, artistement balancée, à laquelle il ne manquait qu'une chose : un corps social auquel elle pût s'appliquer, et un prince libéral disposé à la respecter. Leur défection, leur désir de temporiser, le manque d'audace pour aborder franchement la question comme elle était posée par la démocratie, les firent tomber, au milieu des huées, pour ne plus remonter au pouvoir, parce que les circonstances qui les y élevèrent ne se reproduiront plus. Ils ne peuvent ni ne veulent tenter une révolution; car, ce serait travailler au profit de la démocratie; et ils ne seront jamais appelés par la couronne, qui voit clairement que leur influence est usée, et qu'ils ne pourraient pas désormais arrêter une révolution aux portes du palais comme ils le firent en 1854 et en 1840. La reine n'ignore pas qu'ils n'ont plus de partisans, que les masses ont passé à la démocratie : et, ne les redoutant plus, elle les méprise. Leur temps est passé; et comme ils ne représentent rien, que leur mission de détruire le pouvoir royal, d'imposer au clergé et au trône la volonté de la classe moyenne victorieuse est accomplie, ils se groupent autour d'O'Donnell ou de tout autre qui, plus ou moins, leur paraît devoir conserver ce système et représenter ces intérêts.

Fils de la révolution, ils tombèrent en 1856, parce qu'ils avaient renié leur mère en la voyant coiffée du bonnet phrygien, et que, contrairement à la raison des choses, ils arrêtèrent la marche de ceux qui apparaissaient sur la scène politique comme leurs fils et héritiers naturels. S'ils s'étaient unis à la révolution, ils eussent vécu et triomphé avec elle en 1854, et la transition eût été assez longue pour dépasser la durée de leur existence. Ils ne voulurent pas faire cause commune avec la démocratie, de peur d'être supplantés par elle, et ils ont été remplacés par la réaction, qui ne leur sait aucun gré de lui avoir laissé le pouvoir en 1856.

Digitized by Google

IV

Le parti réactionnaire, à cette époque, eut en main la force matérielle; mais autour de lui il y avait un vide fatal. Il abolit des lois, en promulgua d'autres plus ou moins rétrogrades, sans trouver de l'écho dans l'opinion, et, convaincu d'impuissance, il se vit enfin réduit à abandonner le pouvoir. Il gouvernait à peine qu'une insurrection républicaine éclatait à Malaga, dirigée par Sixto Camara et Romualdo Lafuente, écrivains démocrates et chefs de la milice, qui s'étaient le plus distingués dans les journées de Madrid.

Éblouie de sa force apparente, la réaction avait ressuscité la réforme constitutionnelle de 1851 qui devait réduire le système représentatif aux proportions de la Charte impériale en France; mais elle n'osa pas la proclamer parce que la révolution rugissait menaçante. Car, huit mois après la suppression du mouvement de Malaga, une insurrection plus sérieuse éclata à Séville et dans d'autres villes de la province de Cadiz : cent insurgés tombèrent les armes à la main; plus d'une centaine d'autres périrent fusillés; mais ces massacres ne purent étouffer le parti démocratique, qui, conspirant partout, faisait peser sur le gouvernement la menace permanente d'une insurrection nouvelle avec une énergie proportionnelle à la réaction. Reculant devant la gravité des circonstances, après avoir, en vain, essayé de deux combinaisons ministérielles, les néo-catholiques cédèrent la place à O'Donnell, qui monta au pouvoir comme réparateur des atteintes faites au constitutionalisme, conciliateur des fractions libérales conservatrices, prétendant rétablir, dans sa pureté, le système représentatif.

O'Donnell appela les progressistes qui, en 1856, s'étaient joints à lui, les amalgamant aux conservateurs, fusion qui a pris le nom d'*Union libérale*. Il convoqua de nouvelles Cortès, mais sans plus faire mention de l'acte additionnel de 1856, et conserva les lois rétro-

Digitized by Google

grades faites par les néo-catholiques, dont nous donnons les dispositions les plus importantes.

V

LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TITRE I

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Il se divise en enseignement élémentaire et enseignement supérieur.

L'enseignement élémentaire comprend : 1° la doctrine chrétienne et les notions d'histoire sacrée à la portée des enfants; 2° la lecture; 3° l'écriture; 4° les éléments de la grammaire et de l'orthographe espagnoles; 5° les éléments de l'arithmétique et le système légal de poids, mesures et monnaies; 6° des notions d'agriculture, d'industrie et de commerce, selon les localités.

L'enseignement supérieur embrasse, outre les matières précédentes plus complètes : 1° des éléments de géométrie, de dessin linéaire et d'arpentage; 2° des rudiments d'histoire et de géographie, spécialement d'Espagne; 3° des notions générales de physique et d'histoire naturelle en ce qui touche aux besoins communs de la vie.

Pour les filles, on supprimera le paragraphe 6 de l'enseignement élémentaire, et les 1° et 3° de l'enseignement supérieur, et on y substituera les travaux propres au sexe, les éléments de dessin qui y ont rapport et des éléments d'hygiène domestique.

Art. 7. L'enseignement élémentaire est obligatoire. Les pères, tuteurs ou ayants charge devront envoyer leurs enfants ou pupilles à

Digitized by Google

l'école publique, de l'âge de six ans à neuf ans, ou leur faire donner l'enseignement à domicile ou dans les écoles particulières.

Art. 8. Ceux qui ne rempliront pas ce devoir, dans le cas où il y a une école dans le village ou à une distance assez rapprochée pour que les enfants s'y puissent rendre commodément, seront réprimandés et forcés par l'autorité, et punis d'une amende de deux à vingt réaux.

Art. 9. L'enseignement sera gratuit dans les écoles publiques pour les enfants dont les pères, tuteurs ou ayants charge prouveront l'impossibilité de payer, par un certificat délivré par le curé de la paroisse et visé par l'alcade.

Art. 10. Les leçons durent toute l'année, le nombre des heures de classe étant moindre durant la canicule.

Art. 11. Le gouvernement engagera les curés de paroisse à faire des répétitions de doctrine et de morale chrétienne pour les élèves des écoles élémentaires au moins une fois par semaine.

TITRE II

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Il comprend les études générales et d'application aux professions industrielles. Les études générales sont divisées en deux périodes. La première période (deux ans) embrasse : 1° la doctrine chrétienne et l'histoire sainte; 2° la grammaire espagnole et la latine; 3° les éléments de géographie; 4° des exercices de lecture, d'écriture, d'arithmétique et de dessin.

Dans la seconde période (quatre ans), on enseigne : la religion et la morale chrétienne; des exercices d'analyse, de traduction et de composition latine et espagnole; éléments du grec; la rhétorique et la poétique; des élémentes d'histoire universelle et l'histoire d'Espagne; la géographie; l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie; des

Digitized by Google

éléments de physique et de chimie; des éléments d'histoire naturelle; des éléments de psychologie et de logique.

Pour les langues vivantes, les règlements en détermineront le choix.

Les études d'application comprennent :

Le dessin linéaire et de tête;

Les notions d'agriculture;

L'arithmétique commerciale;

Et toutes autres notions d'application immédiate à l'agriculture, aux arts, à l'industrie, au commerce et à la nautique qui n'exigeront pas une préparation scientifique excédant celle de l'enseignement supérieur du premier degré.

Les élèves ne sont admis aux études générales (second degré) qu'après neuf ans et un examen sur l'enseignement élémentaire complet.

Après avoir terminé les études du second degré et avoir suivi les six années de cours, les élèves sont admis à l'examen pour le grade de bachelier ès-arts. En sortant du corps d'application, les élèves peuvent recevoir un certificat d'aptitude pour la carrière à laquelle ils se sont spécialement destinés.

TITRE III

FACULTÉS. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Il faut être bachelier ès-arts pour être matriculé dans une faculté.

Les règlements détermineront les conditions d'admission aux écoles supérieures.

Digitized by Google

CHAPITRE I

Des facultés

Il y aura six facultés :

Faculté de philosophie et lettres;

— de sciences exactes, physiques et naturelles;

— de pharmacie;

— de médecine;

— de droit;

— de théologie.

Les études se divisent en trois périodes correspondant aux grades de bachelier, de licencié et de docteur. Il faut avoir pris le grade inférieur pour passer à un degré supérieur.

La faculté de philosophie et des lettres aura les chaires suivantes :

Littérature générale;

Langue et littérature grecques;

Littérature latine;

Littérature des langues néo-latines;

Littérature des langues d'origine teutonique;

Littérature espagnole;

Histoire universelle;

Histoire d'Espagne;

Philosophie;

Histoire de la philosophie.

A cette faculté appartient l'étude de l'hébreu, du chaldéen, de l'arabe et autres langues orientales que le gouvernement jugera convenable de faire enseigner.

La faculté des sciences comprend les chaires :

D'algèbre, de géométrie et de trigonométrie;

De géométrie analytique;

Digitized by Google

De calcul différentiel et intégral;
De géométrie descriptive;
De géodésie;
De mécanique;
De physique;
D'astronomie;
De géographie physique et mathématique;
De chimie;
D'analyse chimique;
De minéralogie;
De botanique;
De zoologie;
De géologie;
Des exercices graphiques et travaux pratiques.
Cette faculté se divise en trois sections :
Sciences physico-mathématiques;
Sciences chimiques;
Sciences naturelles.

La faculté de pharmacie comprend : la chimie, l'analyse chimique, la minéralogie, la botanique, la zoologie, l'histoire naturelle appliquée à la pharmacie et la matière pharmaceutique, la pharmacie chimico-inorganique, id. chimico-organique, l'analyse chimique appliquée à la pharmacie, la pratique des opérations pharmaceutiques, l'histoire critico-littéraire de la faculté.

Les études seront organisées de telle sorte qu'après avoir pris le grade de bachelier et avoir établi une pratique suffisante, l'étudiant puisse être nommé pharmacien, mais avec autorisation d'exercer seulement dans les centres de population au dessous de cinq mille âmes.

La faculté de médecine comprend : langue et littérature grecques, physique expérimentale, chimie, minéralogie, botanique, zoologie, géologie, application de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle à la médecine, anatomie, physiologie, hygiène, pathologie,

Digitized by Google

thérapentique, matière médicale, obstétrique, opérations chirurgicales, clinique, médecine légale, toxicologie, histoire critico-littéraire du la médecine.

Les études seront réglées de sorte qu'après avoir été reçu bachelier, l'étudiant puisse obtenir le titre de médecin-chirurgien autorisé, ne ponvant exercer que dans les centres de population de moins de cinq mille âmes.

L'enseignement de la chirurgie inférieure est supprimé. Les règlements détermineront les conditions d'admission des *praticiens*, et celles d'obtention du titre de *matrone* ou *sage-femme*.

Le gouvernement déterminera les conditions auxquelles les praticiens actuels pourront passer d'une classe à une autre.

La faculté de droit comprend : la littérature latine, la littérature espagnole, la philosophie, l'histoire d'Espagne, les prolégomènes du droit, l'histoire et les institutions du droit romain, le droit civil, pénal, commerce, politique et administratif de l'Espagne; l'économie politique, l'histoire et le progrès du droit civil, pénal et mercantile d'Espagne avec l'étude des codes et *fueros* provinciaux; le droit canon, l'histoire de l'Église, de ses conciles et des collections canoniques; la discipline générale de l'Église, particulièrement de l'Espagne; théorie et pratique de la procédure, éloquence du barreau, droit administratif dans toutes ses branches, statistique, droit international commun, particulier de l'Espagne; législation comparée.

Il y a trois sections : lois, canons, administration. Elles ont en commun le grade de bachelier en droit.

CHAPITRE II

Enseignement supérieur

Il comprend :

Le génie des chaussées, canaux et ports;

Digitized by Google

Le génie des mines;
— des forêts;
— agronomique;
— de l'industrie;
Les beaux-arts;
La diplomatie;
Le notariat.

Il serait oiseux d'énumérer ici les branches d'enseignement de ces neuf sections; elles sont les mêmes que dans tous les pays où se donne cet enseignement.

CHAPITRE III

Enseignement professionnel

Il comprend l'école vétérinaire, l'école de commerce celle de nautique, celle d'appareillage, d'arpentage, et celle des maîtres d'école du premier degré.

Les études exigées pour le titre de maître du premier degré élémentaire sont :

Catéchisme de la doctrine chrétienne expliqué, éléments de l'histoire sainte, lecture, calligraphie, grammaire espagnole avec exercices pratiques de composition, arithmétique, notions de géométrie, de dessin linéaire et d'arpentage, éléments de géographie, résumé de l'histoire d'Espagne, notions d'agriculture, principes d'éducation et méthodes d'enseignement, pratique de l'enseignement.

Pour le titre de maître du premier degré supérieur, il faut posséder les matières désignées plus haut et, en outre, avoir des notions d'algèbre, d'histoire universelle et des phénomènes naturels ordinaires.

Pour être professeur d'une école normale il faut, en outre, avoir étudié : les éléments de la rhétorique et de la poétique, la pédagogie

Digitized by Google

complète pour le premier degré, y compris l'enseignement des sourds-muets et des aveugles, le droit administratif concernant le premier degré.

Pour être maîtresse du premier degré, il faut avoir étudié dans une école normale les matières de l'enseignement du premier degré pour les filles, élémentaire ou supérieur selon le titre, connaître les méthodes d'enseignement. Les études à domicile pourront suffire pour être maîtresse, à condition de passer deux ans dans une école modèle.

TITRE IV

LE MODE DES ÉTUDES

Seule chose à remarquer : les examens pour les grades et les titres sont publics dans toutes les branches d'enseignement.

Le gouvernement publie des programmes des cours obligatoires pour les professeurs jusque et y compris la licence; au delà de la licence, le professeur est libre.

TITRE V

DES LIVRES

Jusqu'à et y compris la licence, les cours seront suivis d'après un livre; le gouvernement publie tous les trois ans la liste des livres. — Pour la doctrine chrétienne, l'évêque du diocèse désigne le catéchisme. La grammaire et l'orthographe de l'académie espagnole sont les seules autorisées. — Pour les exercices de lecture (premier degré), les livres contiendront de saines maximes religieuses et morales, et de simples notions scientifiques et industrielles pour former le cœur

Digitized by Google

et l'esprit des enfants. — Le gouvernement fera connaître en temps convenable à l'autorité ecclésiastique les livres mentionnés plus haut, avant d'en prescrire l'emploi. — Les livres qui traitent de la religion et de la morale devront avoir été approuvés par le clergé comme conformes à la pure doctrine orthodoxe.

TITRE VI

ÉTUDES FAITES A L'ÉTRANGER.

Le gouvernement pourra, le conseil d'instruction publique entendu, permettre aux gradués étrangers d'exercer leur profession, si les titres sont valides, s'ils ont dix ans d'exercice, s'ils paient la somme qu'on leur demandera; cette somme ne pourra excéder les droits exigés pour le même grade en Espagne.

SECONDE SECTION

Le chapitre Ier, titre Ier, dispose qu'il y aura dans tout village de 500 âmes une école publique élémentaire de garçons, et une de filles, lors même qu'elle serait incomplète. — Dans les villages de 2,000 âmes il y aura deux écoles complètes de garçons et deux de filles. Dans ceux de 4,000 il y en aura trois, et ainsi de suite, une école de plus pour chaque 2,000 âmes.

Dans les chefs-lieux et villes de 10,000 âmes l'une des écoles sera supérieure.

Écoles normales.

Il y aura une école normale dans chaque chef-lieu de province, — celle de Madrid sera école centrale. — A chaque école centrale sera

Digitized by Google

annexée une école supérieure où les élèves de l'école centrale s'exerceront à l'enseignement.

Le chapitre III traite des enseignements du second degré et les divise en trois classes.

Le chapitre IV détermine l'enseignement supérieur et professionnel.

Il y a une université centrale à Madrid et neuf universités de district à Barcelonne, Grenade, Oviedo, Salamanque, Santiago, Séville, Valence, Valladolid et Sarragosse.

Les dépenses seront obligatoires pour les communes et les provinces en ce qui regarde les écoles du premier degré et les instituts du second degré. — L'État défraie l'enseignement supérieur et professionnel.

Le titre II traite des écoles particulières. — Le titre III de l'enseignement à domicile. — Le titre IV des académies, bibliothèques, etc. — Il n'y a dans ces titres rien qui mérite d'être signalé.

TROISIÈME SECTION

Du professorat

Pour être professeur il faut être Espagnol et justifier d'une conduite religieuse et morale.

Les étrangers peuvent être admis dans les instituts de l'État au même titre que les nationaux pour l'enseignement des langues, la musique vocale et instrumentale.

Les nominations se font au concours. — Les professenrs sont inamovibles; ils ne peuvent être déposés qu'après jugement.

Digitized by Google

Salaire

Les maîtres du premier degré élémentaire ont droit à un logement convenable assez spacieux pour le maître et sa famille.

Le salaire fixe est de 2,500 réaux, au minimum, dans les villages de 500 à 1,000 âmes; de 3,300 réaux dans ceux de 1,000 à 3,000 âmes; de 4,400 réaux dans ceux de 3,000 à 10,000 âmes; de 5,500 réaux dans ceux de 10 à 20 mille âmes; de 6,600 réaux dans ceux de 20,000 à 40,000 âmes; de 8,000 réaux au dessus de 40,000 âmes; de 9,000 réaux à Madrid.

Le maître perçoit, en outre, la rétribution des élèves qui peuvent la payer : elle est fixée par le comité local, approuvée par celui de la province.

Les directeurs d'écoles normales de province ont 12,000 réaux première classe, 10,000 réaux pour la seconde et la troisième classe.

Les salaires des professeurs d'instituts de second degré, des professeurs des facultés et d'enseignement professionnel sont donnés au chapitre V.

La quatrième section traite de l'administration et ne contient rien qui mérite d'être signalé.

TARIF DES DROITS DE MATRICULE, GRADES, TITRES, CERTIFICATS PROFESSIONNELS

	Réaux.
Matricule des écoles normales.	80
» des études générales (2e degré)	120
» des études d'application (2e degré)	60
» des facultés de philosophie et de sciences. . . .	200
» » pharmacie, médecine, droit et théologie.	280

Digitized by Google

Écoles du génie des chaussées, forêts et mines.	280
" agronomes	60
Diplomatie, notariat.	200
Architecture.	100
Peinture et sculpture	60
Conservatoire, musique, déclamation	60
Écoles industrielles — commerce — navigation.	100
École vétérinaire.	100
Chaque cours (2e degré).	40
" faculté ou carrière professionnelle	60

Grades.

Baccalauréat ès arts	200
" en faculté.	400
Licence, philosophie, sciences, canons, administration. . .	2000
" en pharmacie, médecine, lois et théologie. . . .	3000
Doctorat de toutes les facultés.	3000

Titres.

Officier de santé.	1500
Pharmacien (autorité)	1500
Ingénieurs (chaussées, forêts, mines).	3000
" agronome	1000
Architecte.	2000
Ingénieur industriel (1re classe)	1000
" (2me classe)	500
Conducteur de travaux.	1000
Appareilleur.	500
Arpenteur.	320
Professeur de peinture, de sculpture, de gravure, de musique, de déclamation.	500

Digitized by Google

Professeur d'institut ou surnuméraire de faculté.	500
Professeur titulaire de faculté.	1000
Maître du premier degré supérieur.	320
» élémentaire	280
Changement de titre d'élémentaire en supérieur.	140
Changement de titre de maîtresse de 3me ou 4me classe en celui de maîtresse élémentaire.	100
Vétérinaire (1re classe).	1500
» (2me classe).	1200
Praticien.	800
Sage-femme	800

Certificats.

Certificat d'aptitude, archiviste.	800
» Châtreur.	800
» Maréchal ferrant.	600
Toute carrière (second degré).	300
Maître (salle d'asile).	100

MATIÈRES ENSEIGNÉES DANS L'UNIVERSITÉ CENTRALE DE MADRID DIVISÉES PAR CLASSES

Facultés des sciences exactes, physiques et naturelles.

Physique; algèbre, géométrie et trigonométrie rectiligne et sphérique; chimie; histoire naturelle; botanique générale et minéralogie; zoologie.

Digitized by Google

Section des sciences physico-mathématiques.

Géométrie analytique; géométrie descriptive; calcul différentiel et intégral; géographie astronomique, physique et politique; mécanique; géodésie; astronomie physique et d'observation; physique mathématique.

Section des sciences chimiques.

Chimie inorganique; id. organique; analyse chimique; fluides impondérables.

Section des sciences naturelles.

Organographie et physiologie végétale; zoologie (vertébrés); phytographie et géographie végétale; zoologie (invertébrés); minéralogie et géognosie; anatomie comparée; géologie et paléontologie.

Faculté de philosophie et lettres.

Principes généraux de littérature et littérature espagnole; littérature classique grecque et latine; études critiques des auteurs grecs, en prose et en vers; histoire universelle; métaphysique; histoire d'Espagne; langue hébraïque; id. arabe; esthétique; histoire de la philosophie.

Faculté de pharmacie.

Matières pharmaceutiques (règnes minéral et animal); id. (règne végétal); pharmacie chimico-inorganique; id. chimico-organique; pratique des opérations pharmaceutiques; analyse chimique appli-

Digitized by Google

quée aux sciences médicales; histoire critique littéraire de la pharmacie.

Faculté de médecine.

Anatomie descriptive (1er cours); anatomie descriptive et générale (2e cours); physiologie humaine; pathologie générale; thérapeutique, matière médicale, art de formuler; pathologie chirurgicale; anatomie chirurgicale, opérations, pansements et bandages; pathologie médicale; obstétrique et pathologie spéciale de la femme et des enfants; préliminaires cliniques et clinique médicale; clinique chirurgicale; clinique d'accouchement; hygiène publique; médecine légale et toxicologie; histoire de la médecine.

Faculté de droit.

Introduction à l'étude du droit, principes de droit naturel, droit romain (1er cours); éléments de droit romain (2e cours); histoire et éléments du droit civil espagnol commun et de *fueros* (droit local); éléments de droit commercial et pénal; éléments de droit politique et administratif espagnol; institutions de droit canon; éléments d'économie politique et de statistique; discipline générale de l'Église, en particulier de l'Église d'Espagne; théorie et pratique de la procédure; philosophie du droit; droit international; législation comparée; histoire ecclésiastique, conciles et collections canoniques.

Section de droit administratif.

Institutions de finances en Espagne; droit politique des principaux États, droit commercial et législation douanière des peuples avec lesquels l'Espagne a le plus de relations; histoire et examen

Digitized by Google

critique des principaux traités de l'Espagne avec les autres puissances.

Faculté de théologie.

Fondements de la religion; lieux théologiques; institutions de théologie dogmatique; théologie morale et pastorale, éloquence sacrée; Écriture sainte; biographie sacrée; histoire littéraire des sciences ecclésiastiques; études apologétiques de la religion.

Enseignement supérieur du notariat.

Notions de droit civil, commercial et pénal d'Espagne. — Théorie et pratique de la rédaction des actes publics et judiciaires.

VI

STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN ESPAGNE DE 1859 A 1860

Dépenses de l'enseignement public

Dotation fixe	35,730,244 réaux.
Rétribution	6,462,000 »
Frais du matériel.	9,588,173 »
Total des dépenses. . .	51,780,417 réaux.

Digitized by Google

Écoles publiques.

	Garçons.	Filles.
Supérieures	209	10
Elémentaires. . . .	6,503	3,758
Incomplètes	6,477	922
	13,189	4,690
Parbulos (1). . . .	109	
Adultes	272	
Total général . .	28,260	

Écoles privées.

	Garçons.	Filles.
Supérieures	34	1
Élémentaires. . . .	994	908
Incomplètes. . . .	1,144	563
	2,172	1,472
Parbulos.	90	
Adultes	66	
Total des écoles privées.		3,800
Total des écoles publiques.		18,260
Total général des écoles. . . .		22,060

Nombre des élèves des écoles publiques de premier degré.

	Garçons.	Filles.
Écoles supérieures. . . .	14,539	524
» élémentaires . . .	398,176	216,953
» incomplètes. . . .	222,000	42,904
	634,735	260,381

(1) *Parbulos*, petits enfants de 3 à 6 ans. Écoles préparatoires pour l'instruction primaire.

Digitized by Google

Aux écoles de *Parbulos*. . . .	10,159	
» d'adultes	6,900	
	17,059	
Total général d'élèves.		912,175

Élèves des écoles privées de premier degré.

	Garçons.	Filles.
Aux écoles supérieures . . .	1,392	25
» élémentaires. . .	50,317	39,284
» incomplètes . . .	23,116	15,632
	74,825	54,941

Parbulos.	3,244	
Adultes	1,393	
Total	4,637	
Total d'élèves (écoles privées) . . .		134,383
Total général d'élèves		1,046,558

Enseignement du second degré. — Nombre des professeurs et des élèves.

Établissements publics	58
Professeurs.	757
Élèves	13,881
Colléges privés.	48
Élèves	3,141
Matriculés pour l'enseignement à domicile. . .	3,127
Total d'élèves. . . .	20,149

Il y a en outre :

A Salamanque une école de dessin, dite de St-Éloy (133 élèves). Une école industrielle à Bejar (105 élèves). Un collége privé à Molina de Aragon (35 élèves). Et une école de commerce dans la grande Canarie, avec six professeurs ; le nombre des élèves n'était pas connu

Digitized by Google

à la fin de 1859, époque où ont été recueillis les renseignements qui précèdent.

Nombre et nature des écoles d'enseignement supérieur, nombre des professeurs et des élèves de 1859 *à* 1860.

	Nombre d'écoles.	Professeurs.	Élèves.
Génie agricole	1	8	27
» industriel	6	39	489
Architecture	1	12	38
Conservatoire de musique et de déclamation.	1	38	560 (1)
Peinture, sculpture, gravure et études élémentaires.	1	34	935
Notariat.	5	10	86
École diplomatique.	1	6	126
Totaux. . . .	16	147	2,261

Nombre d'élèves internes ou externes matriculés dans les séminaires, de 1859 *à* 1860.

		Élèves.
Bourses entières.	670	4,993
Demi-bourses.	235	15,102
Totaux.	905	21,170

Tableau des diverses facultés dans les universités, avec le nombre des écoles, des professeurs et des élèves.

Facultés.	Écoles.	Professeurs titulaires.	Professeurs surnuméraires.	Élèves.
Philosophie et lettres. .	10	54	13	224
Sciences	7	43	12	141
A reporter . . .	17	97	25	365

(1) Il y a au conservatoire 321 élèves du sexe masculin et 239 du sexe féminin, en tout 560.

Digitized by Google

Report	17	97	25	365
Pharmacie.	4	22	5	544
Médecine.	7	85	28	1,178
Droit.	10	86	25	3,755
Théologie.	6	32	7	339
Totaux.	44	322	90	6,181

Tableau des écoles d'enseignement professionnel avec le nombre des écoles, des professeurs et des élèves, de 1859 *à* 1860.

	Écoles.	Professeurs.	Élèves.
Beaux-Arts et études élémentaires.	11	85	3,087
Commerce	1	3	9
Nautique	14	37	663
Appareilleurs et arpenteurs . . .	6	24	258
Vétérinaires.	4	27	863
Totaux. . . .	36	176	4,880

Tableau général.

		Écoles.	Élèves.
Écoles de premier degré.		22,060	1,046,558
Enseignement supérieur.		58	20,149
Séminaires.		59	21,170
Facultés.	Philosophie et lettres.	10	224
	Sciences.	7	141
	Pharmacie. . . .	4	544
	Médecine	7	1,178
	Droit	10	3,755
	Théologie	6	339
Enseignement professionnel.	Beaux-Arts. . . .	11	3,087
	Commerce. . . .	1	8
	Nautique	14	663
	Arpentage, etc. . .	6	258
	Vétérinaire. . . .	4	863
	A reporter . . .	22,257	1,098,937

Digitized by Google

	Report. . . .	22,257	1,098,937
Enseignement supérieur.	Génie agricole. . .	1	27
	» industriel . .	6	489
	Architecture . . .	1	38
	Conservatoire, etc. .	1	560
Peinture, etc.		1	935
Notariat		5	86
École diplomatique		1	126
	Total. . . .	22,273	1,101,268

Bibliothèques publiques en 1856. — *Livres et manuscrits.*

		NOMBRE DE VOLUMES.	
		Imprimés.	Manuscrits.
Bibliothèques . .	56	1,046,552	18,057

Il y a à l'Escurial 3,802 manuscrits, 2,057 en latin et langues vulgaires, 581 en grec, 72 en hébreu, et 1,092 en arabe et langues sémitiques.

Il y a d'autres bibliothèques qui ne figurent pas dans le tableau, parce que la révison des catalogues n'était pas terminée.

On n'y a pas compris les bibliothèques des évêchés, des séminaires et chapitres ecclésiastiques, parce que les renseignements n'ont pas été fournis au ministère de grâce et de justice, malgré les instances de la commission de statistique générale.

La bibliothèque privée de la reine qui compte plus de 100,000 volumes, et celles des académies, des corporations scientifiques et des ministères, dont la publicité est restreinte, ne comptent pas au tableau.

	NOMBRE DE	
	théâtres.	représentations en 1859.
Dans les chefs-lieux de province.	67	6,474
Dans les villes	102	1,975
	169	8,449

Digitized by Google

VII

Nous avons donné un aperçu succinct de l'état actuel de l'instruction publique en Espagne, comprenant l'organisation et la matière de l'enseignement; le nombre des écoles et des élèves en 1860.

Nous faisons dans ce livre de la statistique et de l'histoire, plutôt que de la philosophie ; il serait hors de notre plan, de nous livrer ici, à des considérations sur l'influence de l'instruction dans le progrès des peuples; nous nous bornerons donc à quelques courtes explications.

Cette loi d'instruction publique a été faite par le gouvernement le plus réactionnaire qu'il y ait eu en Espagne depuis quarante ans. Le but principal était de centraliser l'instruction et de donner un champ plus large à l'intervention du clergé. Mais les idées nouvelles s'introduisant forcément dans les écoles spéciales scientifiques, l'étude des sciences exactes, physiques et naturelles a mis en déroute la théologie, et donné une impulsion différente aux sciences morales et politiques.

Une lutte plus ou moins ouverte existe à tous les degrés d'enseignement entre la théologie et le rationalisme. L'inamovibilité donne aux professeurs un certain degré d'indépendance : la loi, comme l'usage, force le gouvernement à la respecter : il n'est pas rare de voir des professeurs écrire des livres, des pamphlets, des journaux radicaux, républicains, socialistes mêmes. Quelques-uns envoyés aux Cortès y votent contre l'église et le trône, comme cela eut lieu en 1854.

Comme le personnel du conseil royal d'instruction publique varie et agit sous l'influence du ministère qui change aussi, il en résulte que les livres approuvés ne s'accordent point; ils forment un monstrueux amalgame de vieux catholicisme, d'ecclestisme doctrinaire et de matérialisme.

Digitized by Google

VIII

Il y a quelques années à peine, l'auteur de ce livre fut témoin d'une scène scandaleuse dans un examen public en Andalousie. Le maître de la doctrine chrétienne demandait à un élève en combien de temps Dieu a créé le monde. Au lieu de donner la réponse du catéchisme, « en sept jours, » l'enfant, soit distraction, soit malice, donna la réponse qu'il avait apprise du professeur d'histoire naturelle : « Il y a diverses théories sur la formation de la terre, qui a subi de grandes et longues révolutions avant de passer de l'état incandescent à l'état propre à la création des végétaux et des animaux..... etc. » Le professeur de religion réprimanda l'élève et l'appela hérétique. Le professeur d'histoire naturelle prit sa défense et, comme il n'y avait malheureusement pas de professeur de philosophie ecclectique pour prouver que tous deux avaient raison, le pauvre écolier perdit son année scolaire, ne comprenant pas bien comment ce qui était bon, juste et vrai en histoire naturelle devenait une abominable hérésie en doctrine chrétienne.

IX

Dans l'instruction primaire, la lutte n'est pas moins vive. Les maîtres et maîtresses formés par les écoles normales en sortent animés d'un esprit bien différent de celui des corporations religieuses. Dans les écoles de ces dernières on prie continuellement. On emploie bien autrement le temps dans les écoles séculières. Les maîtres séculiers sont soutenus par le public qui les paie, et ont pour ennemis les curés : Cette situation ne saurait se soutenir longtemps, et la lutte est trop générale, trop violente pour ne pas contribuer puissamment à la révolution.

L'un des inconvénients du système actuel est l'inégalité de répar-

Digitized by Google

tition de l'enseignement. Dans les villes industrielles ou commerçantes il y a 1 élève sur 9 habitants. A Falset, 1 sur 6,3; à Gandesa, 1 sur 8,9. Mais dans les districts ruraux, à population disséminée, comme en Galice, la proportion descend à 1 sur 25.

Un autre inconvénient est l'élévation du tarif, et, à cet égard, l'ancien régime agissait mieux que le constitutionalisme moderne.

Sous le despotisme, toute l'instruction était gratuite, même les écoles des Beaux-Arts : il faut à présent payer un droit d'admission de 16 francs. Autrefois il suffisait d'une piécette (1 fr. 10 cent.) pour être admis à toutes les universités. Qu'on compare à cela, le tarif actuel si élevé qu'il n'est accessible qu'aux classes moyennes aisées, la politique modérée tendant à créer une classe gouvernante au dessus du prolétariat.

Un bon côté de la loi est la gratuité de l'instruction primaire pour les pauvres; l'obligation pour les communes et les provinces de tenir les écoles, et la création des écoles normales qui accroissent constamment le nombre des maîtres et maîtresses. La statistique officielle prouve les progrès réalisés dans le nombre des écoles et des élèves.

Les élèves des classes moyennes abondent dans les écoles civiles et sont plus rares dans les écoles militaires, préférées autrefois.

Pour l'artillerie, le génie et la marine, le gouvernement a dû modifier les conditions et diminuer le programme d'admission et, malgré cela, il réussit à peine à avoir le nombre voulu d'aspirants. Tandis que le génie civil, les mines, le génie industriel, etc., regorgent.

Les riches et les aristocrates n'envoient plus leurs enfants au séminaire. Si bien que parmi les dignitaires de l'église on trouverait difficilement un nom de famille, de ceux qu'on appelle illustres.

Les séminaires en sont réduits à se recruter parmi les pauvres qui y voient pour leurs enfants une carrière lucrative, une garantie contre la misère. L'enseignement dans les séminaires est déplorable, et même en latin et en humanités les séminaristes, n'ont pas pu lutter

Digitized by Google

contre les élèves des instituts et des universités dans les examens publics.

X

Terminons ce chapitre par un état comparatif de l'instruction publique en Espagne, en 1797 et en 1859.

1797.

Nombre d'écoles.			Nombre d'élèves.	
Écoles de garçons . . .	8,704	11,007	Garçons . .	304,613
» de filles. . . .	2,303		Filles. . .	88,513
Pensionnats de garçons. .	99	506	Garçons . .	4,505
» de filles . .	50		Filles. . .	2,745
Maisons d'études . . .	357		Jeunes gens.	28,700
Totaux. . . .		11,513		429,076

1859.

Nombre d'écoles.			Nombre d'élèves.	
Écoles de garçons. . .	15,898	22,060	Garçons . .	731,256
» de filles . . .	6,162		Filles . . .	355,322
Colléges, écoles secondaires de génie civil, industriels, vétérinaires, universités.		228	Jeunes gens .	54,641
Totaux. . . .		22,273		1,101,199

Augmentation à la seconde époque de 100 p. c. sur les écoles, et de 150 p. c. pour les élèves en 60 ans.

Tableau comparatif de la population d'Espagne, des élèves dans les écoles, et du clergé, en 1797 *et en* 1859.

Années.	Population.	Nombre des élèves.	Gens d'église.
1797	10,500,000	429,076	134,595
1859	16,000,000	1,101,199	58,000

Accroissement de la population, plus de 50 p. c., 5,500,000.

Digitized by Google

Accroissement des élèves, plus de 150 p. c., 682,023.

Diminution du clergé, plus de 70 p. c., 76,595.

Si, dans deux périodes égales et successives, le progrès suit le même développement, que de 1797 à 1859, les chiffres de la population des élèves dans les écoles, et des gens d'église, seront ceux que nous joignons aux chiffres du tableau précédent et qui donnent le résultat ci-après.

Années.	Population.	Élèves des écoles.	Gens d'église.
1797. . . .	10,500,000	429,075	134,595
1859. . . .	16,000,000	1,121,103	58,000
1921. . . .	24,750,000	2,600,000	22,000
1983. . . .	38,000,000	6,500,000	8,500

Nous avons à peine besoin de faire ressortir aux yeux du lecteur que la population et l'instruction croissent à mesure que le clergé diminue, preuve évidente de l'incompatibilité entre la prospérité de l'église et le progrès matériel et intellectuel du peuple.

En outre, il est bon de remarquer que dans les séminaires, l'instruction est gratuite, et que la plus grande partie des internes sont habillés et nourris aux frais de évêchés, tandis que dans toutes les autres écoles, ces frais sont à la charge des familles. Les élèves des séminaires ont donc l'existence assurée, voilà pourquoi parmi les familles pauvres le clergé trouve encore des recrues, qui sont naturellement la partie la plus ignorante de la nation.

Dans le nombre des gens d'église on remarque une décroissance de 110,500 à 46,000 pour les hommes, et de 23,000 à 13,000 pour les nonnes, proportion moindre : c'est que l'instruction des femmes, d'après l'état précédent, est en arrière de celle des hommes pour le nombre des élèves, tant pour la matière de l'enseignement que pour le peu d'avantages que l'instruction leur procure. Il faut ajouter encore que le bien-être relatif de la vie de couvent est de beaucoup préférable aux misères de la vie ordinaire.

Cette ignorance relative des femmes est la cause de leur fanatisme et explique l'influence qu'exerce sur elles le clergé.

Digitized by Google

CHAPITRE XII

—

Division physique et agricole du territoire. — Vallées. — Leurs produits. — Climatologie. Zones végétales. — Distribution du sol cultivable entre les diverses vallées. — Comparaison entre l'Espagne la France et l'Angleterre. — Distribution entre les diverses cultures. — Minéralogie. — Nombre des mines.

I

DIVISION PHYSIQUE ET AGRICOLE DU TERRITOIRE

Nous ne voulons pas faire ici une étude géologique de l'Espagne, mais seulement montrer au lecteur que la nature a divisé le territoire de telle sorte qu'on y trouve toutes les richesses de la flore des autres pays.

La vallée transpyrénéenne septentrionale embrasse les provinces de Guipuzcoa, Biscaye, Oviedo, une partie de celles de Navarre et Alava, presque toute celle de Santander, une partie de celle de Léon, un tiers de celle de Lugo et la moitié de celle de la Corogne.

La pression atmosphérique n'y dépasse pas en moyenne 746 millimètres; et le pluviomètre donne 78 pouces et quelques lignes : on y cultive le maïs, les pommes de terre, les fèves, les haricots, les citrouilles et un peu de blé. Le pommier, le châtaignier, le noyer y prospèrent et le noisetier surtout est très productif : le mode de culture ressemble à celui du sud de la France et de la Bourgogne. Les pâturages salés du versant nourrissent un nombreux bétail.

Digitized by Google

La *vallée du Mino* comprend une partie de la province de Pontevedra, presque en entier celles d'Orense et de Lugo, et une partie de celle de Léon. La pression atmosphérique y est de 738 millimètres; le pluviomètre donne 70 pouces, 8 ou 10 lignes. On y cultive abondamment les fruits à pépin, les céréales, surtout le seigle, le froment et l'avoine, les pommes de terre et quelques potagères : les châtaigniers, les rouvres et les noyers y abondent. Le système de culture est celui du sud de la France. Il y a beaucoup de bêtes à cornes.

Vallée du Duero. — Elle comprend presque toute la province de Soria, plus de la moitié de celle de Burgos, celles de Ségovie, Valladolid, Palencia et Zamora, une petite partie de celle de Santander, deux tiers de celles de Léon et Avila, presque toute celle de Salamanque et le reste de celle d'Orense. Les eaux pluviales ne donnent pas plus de 23 pouces 4 ou 5 lignes : aussi la culture y est-elle, pour ainsi dire réduite aux céréales, mais en telle abondance, qu'on peut l'appeler le grenier de la Péninsule. La pression atmosphérique est de 693 millimètres; ce qui, joint à l'influence des zones limitrophes, donne aux rives du Duero et du Pisuerga des fruits en abondance et des vins estimés, entre autres le vin de Roda.

Le système de culture espagnol y domine; et l'ancienne charrue est encore employée, malgré les efforts faits pour y introduire les nouveaux systèmes, parce qu'elle s'adapte mieux au terrain.

Vallée du Tage. — La province de Guadalajara, celles de Madrid, de Tolède et Caceres, la majeure partie de celle de Cuenca, deux tiers de celle d'Avila et un peu de celle de Salamanca forment cette vallée. On y cultive, en quelques localités, les céréales, les légumes, la vigne et l'olivier : mais, comme il n'y tombe que onze pouces 7 lignes de pluie, les récoltes y sont maigres : il y a d'abondants pâturages, et des bois pour faire du charbon. Même système de culture que celui de la vallée précédente.

Vallée du Guadiana. — La culture des céréales est la plus productive, parce que, si la pression atmosphérique ne dépasse pas

Digitized by Google

705 millimètres, les eaux pluviales n'arrivent pas à douze pouces.

La plupart des terres y sont en pâturages, l'agriculture y offre le véritable type péninsulaire, se confondant avec celle du Tyrol et de la Haute Bavière.

La vallée embrasse un tiers de la province de Cuenca, de parties de celles d'Albacete et de Tolède, les quatre cinquièmes de celle de Cuidad Real, des fragments de celles de Cordova et Caceres, presque toute celle de Badajoz et la plus grande partie de celle de Huelva.

Vallée du Guadalquivir. — Elle comprend une partie de la province d'Alméria, presque toute celle de Grenade, une partie de celle de Malaga, Jaen et Cordova presqu'en totalité, un cinquième de Cudad Real, un peu d'Albacete et de Badajoz; quatre cinquièmes de Huelva et toute la province de Séville; la pression atmosphérique n'excède pas 760 millimètres, et la pluie monte à 35 ou 36 pouces. Le versant de la Méditerranée est en moyenne, sous une pression de 702 millimètres. L'agriculture y est très variée, et ressemble beaucoup à celle de l'Afrique et de l'Amérique. Presque tous les produits de ces deux parties du monde s'y acclimatent aisément, et la pluie y a atteint, quelquefois, la hauteur moyenne de 37 pouces, huit lignes.

Les vallées où coulent les rivières Segura, Jucar et Guadalavia, comprennent une partie des provinces de Grenade, Jaen, Almeria, Murcie, Alicante, Valence, Albacete, Cuenca et Teruel; presque toute celle de Castellon, et une partie de celle de Tarragone : la culture y est africaine : on a conservé le système d'irrigation arabe; toutes les plantes d'Afrique et du cap de Bonne-Espérance y sont acclimatées, le safrán, la canne à sucre, la garance, l'oranger et le citronnier y prospèrent ainsi que le mûrier : et la vigne y produit les vins exquis qu'on exporte pour les marchés du monde entier.

Vallée de l'Ebre. — On y cultive le blé, l'olivier, l'oranger, le figuier, le caroubier et les plantes potagères. Le système italien, un peu modifié, y est suivi principalement au midi. Dans les provinces

Digitized by Google

de Sarragosse, Huesca, Teruel, Logrono, Lerida et Tarragone, on suit la méthode africaine. On n'utilise pas l'Ebre, comme on le devrait, pour suppléer au manque de pluie, qui, n'y atteint pas treize pouces, en quelques années. Dans la vallée Sud de la Penchétique, on cultive le blé, la vigne, l'olivier, l'oranger et le citronnier, le palmier, le figuier et l'amandier; et sur la côte, la patate, la cochenille, le cotonnier, la canne à sucre; l'agriculture y rappelle le type nord africain et celui de l'Amérique. La pression atmosphérique n'excède pas 744 millimètres.

Vallée de Llobregat. — Cette vallée est la plus remarquable de celles qui sont situées entre les pointes Est des Pyrénées. La pression atmosphérique n'y dépasse pas 764 millimètres; on y cultive le blé, l'olivier, l'oranger, le figuier et les potagères délicates. Il y a de quarante à cinquante jours de pluie par année, donnant 33 pouces 5 lignes. Le système de culture est celui de la Bourgogne et le terrain, quoique inégal, y est convenablement utilisé.

II

Voici réunies en tableau ces diverses vallées par groupes et provinces avec leur superficie.

Versant Cantabrique.

	Lieues carrées (1).
Guipuzcoa	60.40
Biscaye	70.50
Santander	174.10
Oviedo	337.40
	642.40

(1) La lieue d'Espagne compte 5 kilomètres 555 m. 5.

Versant et vallée Galaïque.

	Lieues carrées.
Lugo	310.20
Corogne	249.80
Pontevedra	140.90
Orense	221.40
	922.30

Vallée du Duero.

	Lieues carrées.
Burgos	462.60
Soria	311.10
Valladolid	254.60
Palencia	253.80
Leon	508.60
Zamora	341.10
Ségovie	263.30
Salamanque	407.20
Avila	245.80
	3,048.10

Vallée du Tage et du Guadiana.

	Lieues carrées.
Guadalajara	401.40
Madrid	247.00
Tolède	461.10
Caceres	662.10
Ciudad Real	647.40
Badajoz	708.20
	3,127.20

Vallée du Guadalquivir.

	Lieues carrées.
Jaen	427.60
Cordova	428.20
Séville	437.00
Huelva	340.00
Cadiz	231.20
	1,864.00

Vallée du Jucar et du Segura.

	Lieues carrées.
Cuenca	555.50
Albacete	493.50
Castellon	201.00
Valence	359.20
Alicante	172.90
Murcie	369.50
	2,151.60

Vallée de l'Ebre.

	Lieues carrées.
Alava	98.70
Logrono	160.10
Navarre	333.60
Huesca	485.60
Saragosse	545.60
Téruel	453.60
Lérida	394.50
Tarragone	204.60
Gérone	187.40
Barcelone	246.60
	3,110.30

Digitized by Google

Versant Alpujarrena.

	Lieues carrées.
Almeria	272.50
Grenade	407.10
Malaga	232.50
	912.10

III

CLIMATOLOGIE, ZONES VÉGÉTALES ET ACCLIMATATION DE PLANTES EXOTIQUES

Le climat de l'Espagne offre de grandes variétés. Il est froid au centre et au Nord, tempéré jusqu'aux côtes de l'Est et chaud au midi; il présente tous les caractères hygrométriques qui constituent les climats chauds-humides, chauds-secs, tempérés-humides, tempérés-secs, froids-humides et froids-secs.

Cette diversité de climats s'accorde avec celle des zones végétales, et il ne manque à l'Espagne que la zone de l'équateur et du tropique pour les réunir toutes. Dans les plaines de la Manche, de la Vieille-Castille, d'Alméria et autres provinces du Sud, privées d'arbres, les rayons du soleil tombent sans obstacle sur le sol, et nuisent à la salubrité et à la production : il y a eu des années où la chaleur a excédé celle de l'Arabie. L'absence de lacs et d'arbres contribue à l'irrégularité du climat de l'Espagne. La variété de ces climats serait digne d'envie si, presque partout, l'on ne remarquait l'absence de la stabilité atmosphérique, condition essentielle à l'harmonie de la vie animale et végétale, et, par suite, à la production.

Digitized by Google

IV

ZONES VÉGÉTALES

Dans la zone centrale ou péninsulaire qui comprend les provinces d'Albacete, Avila, Badajoz, Burgos, Caceres, Ciudad-Real, Cordova, Cuenca, Guadalajara, partie de celles de Huelva, Jaen, Leon, Madrid, Salamanque, Ségovie, Soria, Tolède, Valladolid et Zamora, on rencontre le climat qu'on peut appeler continental, car il est très sec, surtout dans les vallées du Tage et du Guadiana, où l'été est chaud, l'hiver froid, eu égard à la latitude; la gelée et la neige sont fréquentes dans la vallée du Duero, aux points élevés du Guadiana et du Tage. Dans les régions basses, la température moyenne est de + 15 à + 13 degrés centigrades, et dans les montagnes, de + 13 à + 11.

La zone septentrionale ou européenne, qui couvre les contre-forts des Pyrénées et le système cantabrique, comprend les provinces d'Alava, Barcelone, Burgos, partie de celles de Girone, Galice, Guipuzcoa, Huesca, Leon, Lérida, Navarre, Oviedo, Santander, Soria et Biscaye; elle se divise en deux sous-zones : la pyrénéenne et la littorale.

Dans la pyrénéenne, la température oscille entre + 14 et + 12 degrés; dans la littorale, entre + 12 et + 9. Le climat de la sous-zone pyrénéenne est très inconstant. L'été y est chaud, l'hiver froid, la gelée et la neige si fortes qu'elles durent quatre ou cinq mois dans les localités orientales, l'humidité étant extraordinaire dans celles de l'occident. Les vents de la mer Cantabrique modifient le climat de la sous-zone littorale, et quoiqu'il soit très humide, les étés y sont chauds, les hivers tempérés, et les gelées et les neiges, quoique abondantes, n'y durent pas.

La zone orientale ou méditerranéenne comprend une partie de la

province d'Alicante, l'onest et le sud de celle de Barcelone, celle de Castellon, le sud de celle de Gérone, celles de Huesca et de Lérida, une partie de celle de Murcie, le sud de la Navarre, et les provinces de Tarragone, Valence et Saragosse. La mer, sur les côtes, et l'élévation des montagnes modifient le climat. Sur le littoral, la température est entre + 15 et + 18 degrés, et, dans les montagnes, entre + 14 et + 12. Sur la côte, bien que humide, le climat est doux et uniforme; mais, à l'intérienr, il est inégal; la gelée et la neige sont fréquentes dans les montagnes, mais elles ne durent pas longtemps.

La zone méridionale ou africaine comprend les provinces d'Almeria, Cadiz, partie de celle de Cordova, celle de Grenade, partie de celles de Huelva et Jaen, celles de Malaga, de Murcie et de Séville, dont l'Afrique modifie le climat sur la côte. Les étés y sont très chauds et les hivers doux sur les côtes et dans la plaine; la température moyenne est entre + 21 et + 18°. La pluie est abondante dans la partie méridionale de la côte, dans les plaines du Guadalquivir et sur les montagnes, et rare dans la partie septentrionale; la température, dans les régions peu élevées, est entre + 19 et + 17°.

La zone occidentale ou océanique comprend la Galice et le Portugal; le climat est bienfaisant, doux, uniforme, humide an nord; la température moyenne est entre + 16 et + 17°. On ne connaît ni la gelée ni la neige dans la partie méridionale des côtes, et dans les parties les plus élevées, la température est entre + 10 et + 14°.

En résumé, le climat de l'Espagne est, en général, celui du continent; et, senlement sur les côtes et dans les plaines de la Bétiqne, on jouit du climat du littoral, sontenn par une végétation luxnriante. Dans les plaines centrales, les changements de température sont assez subits.

V

Distribution du sol cultivable entre les diverses vallées.

	Fanègues.
Versant Cantabrique	1,266,874
Versant et vallée Galaïque	3,067,984
Vallée du Duero	11,162,548
Vallée du Tage et du Guadiana	11,370,819
Vallée de l'Ebre	11,363,898
Vallée du Jucar et du Segura	7,092,165
Vallée du Guadalquivir	6,769,076
Versant Alpujarrena	4,119,136
	56,212,500

La distribution du sol dans chaque province n'offrant aucun intérêt, nous nous contenterons de donner celle du territoire de Madrid.

		Fanègues.
La surface totale est de		18,495
Il faut en déduire :		
Sol occupé par la population urbaine et rurale	2,276	4,047
Sol occupé par les routes, promenades, cimetières, hermitages, chemins de fer, prairies et lieux d'amusement	1,771	
Reste en terrain productif		14,448
Terres de la *real Casa de Campo*	5,582	14,448
» Moncloa	1,662	
» qui produisent un revenu net	7,015	
» pour amusement ou luxe	189	

De 76,084,582 fanègues de surface totale, la partie improductive est par rapport au total dans la proportion suivante :

	Pour cent.
Terres improductives.	5.43
» occupées par les bâtiments, rivières, chemins, etc.	20.01
Surface productive	74.56
	100.00

En France, les terres improductives sont dans la proportion de 2.56 p. c., et, celles qui sont occupées par les bâtiments, les voies de communications, est dans la proportion de 23.7 p. c.—En Angleterre, la proportion est comme suit : terres improductives, 3.01; terres occupées par des bâtiments, etc., 25.40.

Les 57,022,500 fanègues de sol prodnctif en Espagne se divisent ainsi :

	Pour cent.
Terres à revenu net	82.55
» pouvant être utilisées	14.56
» d'agrément.	2.89
	100.000

En France, les terres qui peuvent être utilisées, sont dans la proportion de 1.16 p. c., et, celles d'agrément, dans la proportion notable de 6.94.

En Angleterre, le terrain est si bien utilisé que presque tout est productif; les terres d'agrément sont dans une proportion plus forte qu'en France : 7.48 p. c.

VI

En ce moment, où partout l'on se préoccupe des pays où l'accroissement des subsistances n'est pas en proportion avec celui de la popu-

lation, la surface en culture dans la péninsule donnera une idée exacte de ce qne vaut et peut valoir l'Espagne, par les ressources énormes qu'elle offre à la production.

		Fanègues.
Surface totale du territoire		76,084,582
Il faut en déduire :		
Terrains improductifs	3,837,366	19,062,082
Terrains occupés par les routes, rivières, etc., et bâtiments urbains ou ruraux. . . .	15,224,716	
Surface productive		57,022,500

Distribution.

Terres qui peuvent donner un revenu net. .	47,072,121	57,022,500
» qui peuvent être exploitées . . .	8,307,122	
» d'amusement ou de luxe	1,643,257	
» arrosables et sèches.	2,114,432	

Distribution des 47,170,121 *fanègues qui peuvent donner un revenu net.*

Destinées à la culture des céréales, blé, seigle, avoine, maïs, etc.	20,992,582	42,32
A la culture des légumes et racines alimentaires, haricots, fèves, pois, riz, lentilles, pommes de terre, navets, etc.	3,564,830	6,44
Vignobles de toute classe	2,877,211	6,32
Fruits, amandiers, citronniers, orangers, pommiers, noisetiers, châtaigniers, caroubiers et oliviers, qui, à eux seuls, occupent 1,446,316 fanègues.	2,841,329	3,70
Plantes textiles et tinctoriales, coton, *espar to*, garance, réglisse, cochenille, safran, etc. . .	5,361,266	15,59
A reporter . . .	35,637,218	74,37

Report . . .	35,637,218	74,37
Pâturages, forêts, bois.	10,898,433	25,26
Jardins et pépinières.	583,228	1,23
Canaux, navigation, abreuvoirs	51,242	0,14
Total égal.	47,170,121	101,00

Les 8,307,122 fanègues qui peuvent être exploitées se distribuent comme suit :

Terres incultes.	4,154,660
Prairies d'usage public	2,769,040
Montagnes actuellement inaccessibles, mais que l'art peut utiliser.	1,383,422
	8,307,122

Terrains d'amusement ou de luxe.

Alamedas (Promenades publiques).	244,372
Bocages (parcs).	478,124
Jardins.	920,761
	1,643,257

VII

Minéralogie.

L'Espagne est très riche en minéraux utiles. On avait découvert en 1858, 7,000 mines, dont 6,795 ont payé les contributions en 1860, et 1,988 sont exploitées avec profit pour les propriétaires. Ces 1,988 mines ont une surface de 220,389,352 mètres carrés.

Les gîtes carbonifères reconnus dans la Péninsule en 1858 étaient : en Catalogne, celui de San Jnan da las Abadesas, à Cordoue, ceux de Belmes et Espiel, dans Cuenca, celui de Pinarajos, à Léon celui de Sabero, à Oviedo celui de Mieres, et à Palencia celui de

Orbo, à Séville celui de Villanceva del Rio, en Teruel celui de Villarlueengo.

Jusqu'ici ces mines n'ont pu être exploitées en grand à cause du manque de facilité dans les communications. Mais depuis l'année dernière de nombreux travaux s'exécutent pour mettre ces mines en rapport direct avec les grandes lignes de chemins de fer. Tant sous le rapport de la quantité que pour la qualité des produits, ces mines peuvent supporter la concurrence avec les meilleures de l'Europe.

Nombre de mines exploitées	663
Nombre de puits.	1,590

Production en 1858.

	Tonnes.
Houille	170,900
Coke	28,750
Lignite	2,700
Ensemble	202.350

CHAPITRE XIII

—

Population de l'Espagne à diverses époques. — Son accroissement continu. — Derniers recensements. — Classement de la population — Mortalité comparée de l'Espagne, la France et l'Angleterre. — Proportion des naissances et des décès. — Position sociale. — Proportion des paroisses et du clergé avec la population. — Densité de la population. — Accroissement de 1857 à 1861. — Insuffisance des moyens actuels pour faire connaître le chiffre vrai de la population. — Distribution de la population par vallées. — Mouvement de la population comparé avec celui des autres pays de l'Europe. — Division politique et administrative du territoire.

I

STATISTIQUE DE LA POPULATION AU 20 MAI 1857. — DOCUMENTS A CE SUJET, PUBLIÉS LES ANNÉES SUIVANTES :

Philippe II (XVIe siècle) fit faire un recensement qui donna 8,206,791 habitants.

Au XVIIe siècle il y a deux essais de recensement : le premier présente un total de 8,759,976 habitants; et, le dernier 6,843,672.

Au XVIIIe siècle il y eut plusieurs recensements faits par l'état civil et par l'Église.

Le premier donnait 7,568,341 habitants; le dernier s'élevait à 10,268,150. Ce recensement terminé en 1797 ne fut publié qu'en 1803.

En 1820, la commission pour la division du territoire évalua la population à 11,161,980.

Au 30 novembre 1823, on comptait 12,101,952 habitants.

Le dictionnaire de Minano donne la population de chaque ville ou village en 1828 : le total de toutes ces populations serait de 13,698,029.

En 1836 et 1837 la population a été relevée : en 1842 d'après les matricules du cadastre; en 1846, d'après le document qui servit de base pour l'élection des députés aux cortès; et, en 1850, d'après celui de la conscription. En voici les résultats :

Années.	Population.
1836	11,800,413
1837	12,222,872
1842	12,054,008
1846	12,162,872
1850	10,942,280

La diminution de la population ressortant des chiffres précédents de 1823 à 1850 n'exprime pas la vérité, au lieu de diminuer, la population a toujours été en augmentant. L'état de guerre civile et le manque d'autorité morale du gouvernement ont contribué au défaut d'exactitude dans les opérations du recensement.

Un décret royal du 14 mars 1857 ordonna un recensement général de la population de l'Espagne, et des îles adjacentes, et, le 3 mai, un autre décret en fixait l'exécution au 21 du même mois.

Le recensement de 1857 mérite, à tous égards, d'être étudié avec soin : il est imparfait, sans doute, comme on peut s'y attendre, car, c'était le premier essai en ce genre; mais il est excellent comme base des recensements futurs. Une commission centrale envoya des instructions très précises à de nombreux agents officiels puissamment aidés par des citoyens; et toute personne qui avait fait une fausse déclaration était passible de peines édictées par le décret.

Ce recensement pratiqué avec tout le soin nécessaire donna les résultats suivants :

Célibataires, sexe masculin	4,521,453
» sexe féminin.	4,307,166
Mariés, sexe masculin	2,784,057
Mariés, sexe féminin	2,790,485
Veufs.	364,901
Veuves.	695,702
	15,463,764
Il faut ajouter ceux dont l'état civil ne put être constaté	576
Total général. . . .	15,464,340

Est-ce bien là le chiffre exact de la population de l'Espagne? Nous n'hésitons pas à répondre négativement. Le recensement de 1857 est un grand progrès dans la bonne voie, mais il est encore loin de la perfection.

II

Population.

Ages.	
Au dessous d'un an	444,455
De 1 à 7 ans.	2,611,859
De 8 à 15 »	2,600,962
De 16 à 20 »	1,556,798
De 21 à 25 »	1,296,941
De 26 à 30 »	1,528,932
De 31 à 40 »	2,357,934
De 41 à 50 »	1,724,790
De 51 à 60 »	1,187,236
A reporter	15,309,907

Report	15,309,907
De 61 à 70	338,441
De 71 à 80	199,334
De 81 à 85	27,612
De 86 à 90	11,648
De 91 à 95	2,344
De 96 à 100	1,237
Au dessus de 100 ans.	197
	15,890,720

Mortalité comparée.

Survivant à la fin de l'année.	Espagne.	Angleterre.	France.
1re	823	857	827
2e	771	802	773
10e	665	647	668
20e	664	662	627
40e	542	541	512
60e	381	379	366
80e	97	95	125
90e	12	11	9

Le tableau précédent montre qu'en moyenne chaque famille compte 4 membres et demi, chiffre qui est regardé comme indiquant de bonnes habitudes et de la moralité.

Nous n'avons pas de données exactes sur les naissances illégitimes, mais, d'après des recherches faites avec soin, nous donnons les chiffres suivants, que nous croyons très près de la vérité.

Naissances en 1858.

	Garçons.	Filles.	Total.
Légitimes. . . .	251,570	250,058	501,628
Illégitimes . . .	10,798	9,855	20,653
	262,368	259,913	522,281

Le rapport des naissances en 1858 a été de 1 sur 31,03 habitants. Voici celui des quatre années précédentes :

1854	1 naissance	sur	40	habitants.
1855	1	»	39.8	»
1856	1	»	37.2	»
1857	1	»	34.6	»
1858	1	»	31.03	»

III

TABLEAU INDIQUANT LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE L'ESPAGNE EN 1858.

Provinces	Population.	Familles.	Naissances.	Décès.	Mariages
Alava . . .	99,879	21,961	6,639	4,035	0,515
Albacete . .	211,402	50,736	8,014	6,910	1,459
Alicante . .	392,990	93,065	14,088	11,879	2,501
Almeria . .	326,640	74,869	10,039	7,996	2,098
Avila . . .	187,156	39,569	6,944	5,183	1,659
Badajoz . .	427,932	100,880	12,718	11,712	3,158
Baleares . .	268,952	60,578	7,776	5,242	2,395
Barcelona. .	730,804	152,696	21,119	19,156	4,179
Burgos. . .	347,693	79,613	9,687	8,568	2,880
Cádiz . . .	397,701	92,677	11,916	10,000	2,728
Cáceres. . .	313,912	76,064	7,592	8,372	2,305
Canarias . .	237,746	54,051	7,714	6,355	1,013
Castellon . .	292,748	62,000	9,341	7,490	1,000
Ciudad-Real .	257,783	60,980	7,776	6,242	2,594
Cordoda . .	362,538	86,639	10,028	8.183	3,034
Coruna. . .	573,114	118,747	17,182	15,355	4,468
Cuenca. . .	233,260	62,328	7,714	6,355	1,512
Gerona. . .	319,736	62,908	12,006	10,587	2,954
Granada . .	461,240	106,924	13,162	11,623	3,702
Guadalajara .	232,171	51,048	7,714	6,245	1,913

Provinces	Population	Familles	Naissances	Décès	Mariages
Guipuzcoa. .	164,999	29,999	6,189	4,336	1,268
Huelva . .	184,110	44,048	7,139	5,625	1,215
Huesca . .	270,157	49,364	8,465	7,668	2,264
Jaen. . . .	361,190	85,368	9,928	8,069	2,947
Leon . . .	354,295	81,474	11,168	8,715	2,808
Lérida. . .	316,868	61,794	11,906	10,775	2,154
Logrono . .	183,203	45,057	8,738	5,525	1,605
Lugo . . .	416,801	83,209	12,929	11,010	2,161
Madrid. . .	484,305	110,987	14,448	13,130	2,641
Malaga. . .	471,554	108,932	16,884	15,541	2,162
Murcia. . .	387,377	87,416	10,913	8,909	2,796
Navarra . .	308,622	64,730	10,170	7,196	2,416
Orense. . .	406,994	88,605	12,593	11,470	3,011
Oviedo. . .	555,215	112,067	16,311	14,466	3,443
Palencia . .	205,660	43,843	7,094	5,770	1,533
Pontevedra .	464,999	104,189	11,882	10,523	3,625
Salamanca. .	289,722	63,045	9,410	7,364	2,150
Santander. .	232,123	47,717	7,314	6,000	1,813
Segovia . .	162,082	36,082	6,047	4,423	1,247
Sevilla. . .	501,050	112,790	16,858	15,744	3,531
Soria . . .	178,645	36,837	7,939	5,670	1,406
Tarragona. .	331,612	68,174	11,000	8,546	2,586
Teruel . . .	250,616	58,001	8,928	7,631	1,944
Toledo. . .	340,635	84,124	8,887	7,977	2,681
Valencia . .	622,677	139,415	18,164	16,369	3,823
Valladolid. .	255,116	58,750	8,958	7,831	2,238
Vizcaya. . .	163,879	34,755	6,739	5,245	1,170
Zamora. . .	262,451	57,714	9,523	6,782	1,800
Zaragoza . .	397,366	90,717	14,188	11,879	2,501
Totaux . .	16,190,720	3,597,536	522,281	477,587	125,004

IV

ÉTAT CIVIL ET POSITION SOCIALE.

La population, en 1858, se divisait en	8,079,036	s. masculin.
» » »	8,111,684	s. féminin.
Total. . .	16,190,720	

Si l'on retranche 2,826,483 garçons au dessous de quinze ans et 422,957 vieillards au dessus de soixante ans, il reste 4,829,596 hommes, pour les diverses classes, professions et emplois.

Voici comment ils étaient distribués en 1858 :

1er groupe. — Famille royale, législateurs, employés des cortès, gouvernement et administration centrale, provinciale et municipale, et autres, en retraite, en non-activité. . . .	186,312
2e groupe. — Personnes occupées à la défense du pays et l'administration (de mer et de terre). . .	203,768
3e groupe. — Clergé séculier ou régulier, en tout. . . .	43,691
4e groupe. — Personnes qui ont des professions libérales, avocats, médecins, professeurs, artistes. .	139,741
5e groupe. — Individus qui cultivent la terre, y inclus les fermiers, colons, journaliers, charbonniers, bucherons et autres professions agricoles.	3,219,296
6e groupe. — Ouvriers pour les tissus, les objets de physique et de chimie, les instruments, les arts, le verre, la porcelaine, les miroirs, etc. .	198,636
7e groupe. — Ouvriers occupés par l'industrie militaire, fabricants d'équipements, d'armes de chasse, de machines pour la marine, d'armes blanches, etc., et fondeurs.	61,549
A reporter. . .	4,052,993

	Report. . .	4,052,993
8e groupe.	— Produits chimiques; corroierie, céramique, fonderies de fer et autres; mines, bois, bâtiments, meubles; vêtement; alimentation; transports.	183,408
9e groupe.	— Commerce de change, de luxe et autres articles.	121,784
10e groupe.	— Professions qui se rattachent à l'agriculture, à l'industrie, aux arts et au commerce. .	193,094
11e groupe.	— Gens qui vivent exclusivement de leurs revenus.	51,710
12e groupe.	— Domestiques	226,607
	Total. . .	4,829,596

Ces 4,829,596 individus forment la partie active de la population qui soutient de son travail les 2,826,483 garçons d'au dessous de quinze ans, les 422,957 vieillards et les 8,111,684 femmes ou filles, employées, à de rares exceptions près, aux soins domestiques.

Voici le rapport, que ces douze groupes ont entre eux, évalué en centimes :

1er groupe.	— Famille royale; corps législatif, employés. .	3 38
2e groupe.	— Armée et flotte.	4 16
3e groupe.	— Clergé régulier et séculier	0 90
4e groupe.	— Professions libérales	2 08
5e groupe.	— Agriculteurs	66 75
6e groupe.	— Ouvriers de l'industrie	4 10
7e groupe.	— Industrie de la guerre.	1 46
8e groupe,	— Industriels.	3 18
9e groupe.	— Commerçants	3 20
10e groupe.	— Professions diverses	4 02
11e groupe.	— Rentiers	1 08
12e groupe.	— Domestiques	4 69
	Total. . .	100 00

POPULATION DES PRINCIPALES VILLES DE L'ESPAGNE A LA FIN DE L'ANNÉE 1861.

Madrid.	375,795
Barcelonne	252,015
Séville.	152,000
Valence	145,512
Malaga	113,050
Murcie	109,446
Grenade	160,678
Sarragosse	82,189
Cadiz.	71,914

L'Espagne est donc un pays essentiellement agricole, puisque les deux tiers de sa population active sont des agriculteurs.

V

Quant au clergé, le rapport avec la population était, en 1858, de 1 sur 370,57. Au commencement du siècle, le rapport était de 5 et demi sur 370,57. Ce qui montre que le clergé est réduit au cinquième de ce qu'il était il y a 50 ans. Cette réduction, véritable bienfait pour l'Espagne, est un des résultats les plus heureux de la révolution.

TABLEAU DU CLERGÉ DES CATHÉDRALES, DES COLLÉGES ET DES PAROISSES, ET DU CLERGÉ RÉGULIER NON CLOITRÉ, NON ATTACHÉ AUX ÉGLISES CATHÉDRALES, COLLÉGIALES OU PAROISSIALES (FIN DE 1859).

Clergé de cathédrales.	Prélats	53
	Dignitaires	280
	Chanoines	769
	Bénéficiaires	889
	Chapelains desservants	306
Clergé collégial.	Abbés et chanoines	160
	Bénéficiaires	277
	Chapelains desservants	126
Clergé paroissial.	Curés et économes	16,988
	Vicaires et coadjuteurs	5,133
	Prêtres séculiers et réguliers attachés aux paroisses	10,168
Clergé régulier non cloîtré, sans emploi ecclésiastique dans les paroises		3,414
Nombre des prêtres dans les diocèses		38,563

Il résulte de ce tableau qu'il y a en Espagne 38,563 prêtres. Chiffre de la population, 15,464,340 ; un prêtre sur 401 habitants.

Dans ce tableau n'est pas compris le clergé de l'armée de terre et de mer.

Ordres religieux (hommes).

Ordres	8
Nombre de maisons	41
Nombre de profès	719

Ordres religieux (femmes).

Couvents	866
Nombre de nonnes qu'ils ont le droit d'avoir.	21,862
Nombre de nonnes qu'il y a en 1859 . . .	12,990
Chapelains, sacristains, organistes, chantres.	2,174

Il y a en Espagne 58 églises cathédrales, 11 collégiales et 4 chapelles royales.

Il y avait en Espagne en 1858, 6,632 prêtres non cloîtrés.

Les 19,297 paroisses réparties entre les 12,947 centres de population au dessus de 200 âmes, y compris les 188 des abbayes, vicariats et juridictions avaient 19,288 curés et 15,010 prêtres adjoints.

Superficie et population.

Hectares	50,703,600
Population	15,464,340
Paroisses.	19,297
Hectares par paroisse.	2,627
Habitants par paroisse	801

Quoique, selon les calculs statistiques, la totalité de la population soit prise comme terme général de comparaison, elle ne saurait donner une idée exacte de la situation quand il s'agit d'un pays où, comme en Espagne, la distribution de la population et des diverses professions sur le territoire présente de grandes irrégularités. Citons une seule profession comme exemple : il y a, à Gérone, 10 ecclésiastiques par mille âmes, à Bilbao, un sur deux cents âmes, à Gracia, un sur trois mille, à Carthagène, un sur 14 cents et à Madrid un sur 1,100.

Digitized by Google

VII

La superficie totale de l'Espagne est de 506,648 kilomètres carrés.
La superficie des possessions d'outremer est :

	2,204	kilomètres carrés,		Afrique.
	128,147	»	»	Amérique.
	348,985	»	»	dans le Pacifique.
Total,	479,376	kilomètres carrés.		

En prenant pour la population de Cuba le chiffre de 1,300,000, il y a 9 habitants par kil. carré.

Aux Philippines il y a 17 habitants par kil. carré, la population étant prise à 6,000,000.

Dans le royaume d'Espagne et les îles adjacentes, la proportion varie de 12 à 35 habitants par kilomètre carré.

VIII

Le comité central de statistique avoue, dans le rapport imprimé en tête du recensement général que, malgré tous ses efforts, il n'a pu arriver à des résultats exacts, ni en 1857 ni en 1860.

Cinq ans de prospérité matérielle et d'un accroissement considérable de la richesse nationale, constaté par les documents sur l'importation et l'exportation donnés dans une autre partie de cet ouvrage, doivent avoir contribué à un accroissement proportionnel de la population.

Et cependant, le chiffre de 1860 l'emporte sur celui de 1857 de 223,660 habitants seulement. Or, voici des documents officiels qui prouvent que cette augmentation est plus considérable.

En 1858, le chiffre des naissances fut de 546,158 et celui des décès de 443,931 : et en 1859, les naissances s'élevèrent à 556,323

et les décès à 449,037 : ce qui donne une moyenne annuelle de 109,756 d'excédant des naissances sur les décès : or, le chiffre reconnu le 21 mai 1857 pour la péninsule et les îles adjacentes étant de 15,464,340, le 25 décembre 1860, époque à laquelle eut lieu le dernier recensement, la population devrait être de 16,848,486 habitants par le seul effet de l'excédant annuel des naissances sur les décès, lequel étant de 109,756 en moyenne, donne dans les trois ans et demi écoulés de la première à la seconde époque un total de 384,146. Aussi le comité central pense-t-il que la population dépasse 16 millions ; et nous, nous pensons, qu'elle est au moins de 17 millions.

IX

Quels sont donc les obstacles qui s'opposent, en Espagne, à un recensement exact? Voici, à notre avis, les principaux : le manque d'influence morale du gouvernement sur le pays; l'infidélité de quelques employés subalternes de la statistique; la peur des habitants de voir augmenter les impôts, ou la proportion des conscrits, s'ils déclarent exactement le chiffre de la population et sa richesse, la connivence des *ayuntamientos* avec les particuliers pour tromper le gouvernement et ses délégués et pour les corrompre. La presque impossibilité pour le gouvernement de découvrir la fraude.

Les moyens les plus efficaces pour obtenir des renseignements exacts seraient la réduction des impôts et la suppression du service militaire par *quintas;* car alors les populations n'auraient plus intérêt à déguiser la vérité.

Nous avons des renseignements particuliers sur quelques communes rurales où les chiffres fournis ont été au dessous de la réalité de deux cinquièmes du chiffre de la population.

C'est là ce qui nous fait penser que le chiffre réel dépasse de plus d'un million celui qu'a fourni le dernier recensement.

Les données de la commission centrale de statistique établie par le

gouvernement espagnol, établissent que la population, dans la Péninsule, s'élevait, en 1861, à 16,560,813 habitants; ce qui prouve l'exactitude de nos appréciations.

Le chiffre de la population des colonies ci-dessus indiqué est aussi inférieur à la réalité, comme on le verra au chapitre où nous parlons des colonies.

X

POPULATION PAR LIEUE CARRÉE.

Dans les livres de statistique comparée, publiés en Europe, on voit l'Espagne figurer avec une surface de 16 mille lieues carrées et 12 millions d'habitants, chiffre de la population d'il y a 50 ans. En 1858 la population s'élevait à 17 millions en réalité : nous prendrons cependant pour base de nos calculs 16, 190, 720, chiffre résultant des documents.

La population est différemment répartie entre les huit grands versants ou vallées par lesquels se divise géologiquement le sol de l'Espagne.

Voici selon les chiffres officiels de 1858 cette répartition :

Population.	Versants ou vallées.	Surface.	Habitants par lieue carrée.
1,116,216	Versant Cantabrien . . .	642,40	1,738.65
1,861,908	Versant et vallée galaïque.	922,30	2,019.42
2,233,820	Vallée du Duero	3,048,10	729.59
2,056,738	Vallée du Tage et Guadiana.	3,127,20	657.73
3,208,863	Vallée de l'Ebre	3,109,20	1,032.12
2,140,454	Vallée du Jucar et Segura .	2,151,40	995.09
1,806,589	Vallée du Guadalquivir . .	1,864,30	969.20
1,259,434	Versant d'Alpujarra. . .	912,10	1,380.95
15,684,022		15,777,00 moyenne	994.10

Ces chiffres sont ceux de 1857, moins l'augmentation qui porte la population à plus de 16 millions en 1860. Cela est sans importance pour la moyenne qui reste la même, 994.10.

Les vallées du Tage et du Guadiana n'ont que 657 habitants par lieue carrée, bien que Madrid soit compris, et celle du Duero, seulement 729, malgré Burgos et Valladolid : ce sont les moins peuplées de l'Espagne.

Dans le versant et la vallée galaïque, il y a plus du double de la moyenne (soit 2,019 habitants par lieue carrée). C'est là que la propriété est le plus divisée et que l'on récolte le moins de céréales.

Dans les versants Cantabrien et d'Alpujarra, qui se trouvent sur le littoral, la population est plus dense.

TABLEAU INDIQUANT LA MOYENNE DES DÉCÈS DE 1854 A 1858

Il y a eu :

En 1854. . . .	1	décès	sur	33,86
En 1855. . . .	1	»	»	34
En 1856. . . .	1	»	»	36
En 1857. . . .	1	»	»	37,76
En 1858. . . .	1	»	»	38,82

Ce qui montre une double progression favorable au pays, puisque les naissances augmentent et les décès diminuent.

MOUVEMENT DE LA POPULATION, COMPARÉ AVEC CELUI DES AUTRES PAYS DE L'EUROPE EN 1858

Pays.	Population.	Naissances.	Mariages.	Décès.
Autriche . . .	39,411,309	1,478,003	203,102	1,119,418
France . . .	36,039,364	899,599	279,500	992,777
Angleterre . .	27,621,862	657,704	159,183	491,569
Espagne . . .	16,190,720	522,281	125,004	437,587

XI

DIVISION POLITIQUE, CIVILE ET ADMINISTRATIVE

Le territoire est divisé en 49 provinces, subdivisées en districts électoraux à raison d'un député par 35,900 habitants.

Il y a aujourd'hui 349 députés.

Les 18 royaumes ou anciennes provinces ont été divisés comme suit :

Castilla-la-Nueva.	5	provinces :	Madrid, Toledo, Cidad-Real, Cuenca et Guadalajara.
Extramadure . .	2	»	Badajoz et Caceres.
Léon.	5	»	Léon, Palencia, Valladolid, Salamanca, Zamora.
Galice	4	»	Coruna, Lugo, Orense, Pontevedra.
Asturies . . .	1	»	Oviedo.
Castille-la-Ville .	6	»	Santander, Burgos, Logrono, Soria, Segovie, Avila.
Provinces Basques.	3	»	Biscaye, Alava, Guipuzcoa.
Navarre. . . .	1	»	Navarre.
Aragon	3	»	Saragosse, Huesca, Teruel.
Catalogne . . .	4	»	Barcelone, Girone, Lerida, Tarragone.
Valence. . . .	3	»	Valence, Castellon, Alicante.
Murcie	2	»	Murcie, Albacete.
Grenade . . .	3	»	Grenade, Almeria, Malaga.
Jaen.	1	»	Jaen.
Cordoba . . .	1	»	Cordova.
Séville	3	»	Séville, Huelva, Cadiz.
Canaries . . .	1	»	Iles Canaries.
Baléares . . .	1	»	Iles Baléares.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV

—

Propriétés territoriales. — Propriétés urbaines. — Hypothèques de ces deux propriétés, de 1850 à 1859. — Subsistances. — Consommation. — Excédant de la production. — Boissons. — Zoologie. — Tableau des haras. — Ration journalière, double de la ration en France. — Situation vraie des travailleurs en Espagne. — Entraves administratives. — Associations ouvrières. — Règlements. — Salaires. — Charité publique.

I

Le sol de la péninsule est divisé en 3,589, 660 propriétés rustiques :

Cultivées par les propriétaires. . . .	2,833,101
» par les fermiers	756,559
	3,589,660

Il y avait en Espagne en 1860 les habitations suivantes :

Habitations dans les villes et villages . . .	2,139,878
» dans les campagnes.	430,237
Constructions propres à l'industrie. . . .	50,376
Total. . . .	2,620,491

Digitized by Google

TABLEAU DES BIENS URBAINS ET RURAUX HYPOTHÉQUÉS DE 1850 A 1859 INCLUSIVEMENT POUR GARANTIE D'EMPRUNTS ET VALEUR DES HYPOTHÈQUES.

Années.	Biens ruraux.	Urbains.	Total.	Valeur des prêts en réaux.
1850 . .	63,486	22,262	85,748	379,046,911
1851 . .	71,610	24,110	95,720	418,818,587
1852 . .	73,583	24,440	98,023	379,706,466
1853 . .	68,536	23,260	91,796	423,545,789
1854 . .	80,842	26,066	106,908	439,996,847
1855 . .	73,679	24,138	97,817	444,658,303
1856 . .	88,719	28,994	117,713	481,937,192
1857 . .	84,989	24,250	109,239	407,240,374
1858 . .	78,923	22,186	101,109	461,471,913
1859 . .	83,651	24,903	108,554	492,017,181
Totaux . .	757,015	244,609	1,012,627	3,458,439,563

II

SUBSISTANCES. — CONSOMMATION.

La production de subsistances alimentaires en Espagne dépasse de beaucoup la consommation, et tandis que dans d'autres pays d'Europe, les économistes déplorent et signalent l'accroissement des subsistances, eu égard à celui de la population, celle-ci pourrait doubler en Espagne et trouver des produits suffisants à ses besoins.

La superficie consacrée à la culture des céréales est de 20,992,582 *fanègues* (1).

(1) Une fanègne de superficie vaut, 0.64,395,741 ares.

Les terres se divisent en trois classes, et quoiqu'il y a plus de deux millions de fanègues arrosables qui donnent 15 à 20 grains pour un, nous prendrons une moyenne pour les trois classes, assez basse pour rester en dessous de la réalité.

1re qualité de.	9 à 11 grains pour 1
2e —	7 à 9
3e —	5 à 7

La moyenne sera 8 grains pour 1, ce qui donne un produit annuel moyen de 167,940,656 fanègues de céréales (55 litres 501 la fanègue).

III

La consommation annuelle des 15,686,022 habitants de la péninsule est :

	Fanègues.	Célémines (1).
En blé.	4	4
Froment très pur.	0	9
Maïs, seigle, etc.	0	11
Total. . . .	6	

Ce qui donne une consommation totale à 6 fanègues par tête.	94,116,132
Oté de la production.	167,940,656
Reste en surplus	73,824,524

Lors même que le tiers des terres resteraient en friche, nous produirions encore de quoi suffire à la consommation et il resterait 17,844,306 fanègues pour l'exportation.

(1) 12 celémines pour une fanègue.

La quantité moyenne de pain de blé pur que nous prenons comme ration journalière par tête, est de 18 onces (l'once vaut $0^{k}028$) ou de 20 onces, s'il y entre un mélange d'autres céréales.

3,404,407 fanègues sont consacrées aux légumes et 160,423 aux racines alimentaires. En prenant pour moyenne un rendement de 15 à 17 pour un (certainement au dessous de la réalité), nous aurons en légumes secs 51,066,105 fanègues.

Le produit des 160,423 fanègues en racines alimentaires, principalement pommes de terre, est de 80,221,140 arrobes (l'arrobe vaut $11^{k}502.3$).

La consommation annuelle de légumes, haricots, pois, riz, lentilles, etc., à 3 fanègues et 8 celémines par tête,

	Fanègues.
donnent un total de	26,143,370
Otées du produit total	51,066,105
Reste un surplus de.	24,922,755

Pour les racines alimentaires, en prenant comme type la pomme de terre et calculant sur trois arrobes et 16 livres par tête,

	Arrobes.
il résulte une consommation annuelle totale de.	57,097,124
Otées du produit total.	80,221,140
Il reste un surplus de	23,124,016

La ration journalière est comptée à 6 onces de légumes secs et 8 onces s'il y entre des racines alimentaires.

IV

La consommation de la viande en Espagne est presque triple de celle qui a été constatée en France par les dernières publications statistiques de ce pays.

Digitized by Google

La production en bêtes à cornes, à laine, chèvres et porcs, est de 69,314,286 arrobes.

La consommation journalière par tête est de 4 onces, ce qui fait par année 3 arrobes, 16 livres et 4 onces, en tout 57,282,300 arrobes de viande.

Déduisant cette consommation du produit, nous trouvons un surplus de 12,031,986 arrobes restant sur pied et constituant l'accroissement du bétail.

Les 3 arrobes, 16 livres et 4 onces de viande se distribuent ainsi, en moyenne :

	Livres.	Onces.
Bœuf.	15	6
Vache.	16	9
Génisse	9	6
Mouton et brebis	9	
Agneau	2	4
Chevreau	2	3
Porc frais et salé	36	8
3 arrobes. . . .	16	8

V

BOISSONS.

La vigne couvre 2,877,214 fanègues, qui produisent 141,600,000 *cantaras* de vin (16 litres 133) et 4,206,000 d'eau-de-vie, formant un total de 162,000,000 *cantaras*.

La ration journalière étant supposée de 2 *copas*, l'année donne 5 *cantaras*, 23 *quartillos* (0 litre 504) et une *copa* (0 litre 126), ce qui fait une consommation totale de 93,096,640 *cantaras*, qui, déduites du produit total, laissent un surplus de 68,903,360 *cantaras*.

Vu l'accroissement rapide de la consommation de la bière, du cidre, etc., dans les ports, les grandes cités, les provinces basques, les Asturies et la Galice, la quantité de vin disponible pour l'exportation croîtra considérablement d'année en année.

En résumé, la ration journalière, solide et liquide, est en Espagne :

20 onces de pain si le blé est mêlé de seigle, ou 18 onces si le blé est pur.
8 onces de légumes s'il y a des pommes de terre, ou 6 onces si ce sont des légumes secs.
4 onces de viande.
8 onces de vin.

40 onces ou 2 livres et 8 onces.

Un économiste français, M. Cador, donne comme ration journalière en France :

300 grammes de pain blanc, ou l'équivalent en grains et légumes.
250 » de liquide (vin, bière, cidre ou piquette).
54 » viande ou porc.

604 grammes équivalant à 20 onces espagnoles, tandis que la ration ci-dessus, en Espagne est de 40 onces, le double.

Dans la ration journalière en Espagne, on n'a pas fait entrer divers articles très importants, le poisson frais, huîtres, etc., dont il a été consommé plus de 400,000 tonnes en 1859. La statistique ne mentionnne pas les œufs, le lait, le fromage, le beurre, le sucre, le café, le chocolat, le thé ni les épices.

De 1850 à 1857, la moyenne de la consommation du sel a été de 13 livres 90 par habitant.

VII

Il est clair que cette moyenne ne représente pas la véritable distribution de la consommation. Il y a des provinces où il ne se con-

somme presque pas de viande; Alicante, par exemple, où le pain, la morue et le riz sont l'alimentation générale. A Madrid, au contraire, ce n'est pas 8 onces, mais bien une livre de viande que chaque habitant consomme en moyenne, comme on pourra le voir dans le tableau de statistique ci-dessous, extrait de documents officiels.

Du 7 avril 1860 au 26 mars 1861, ont été consommées à Madrid les quantités énormes de viande de différentes sortes dont voici l'énumération :

182,596 moutons.	4,364,272
35,547 vaches	3,980,151
Total. . . .	8,344,423

A ces chiffres, il faut ajouter plus de 40,000 génisses (6 millions de livres de viande), 25,000 agneaux (1 million de livres), 37,500 cochons (9,500,000 livres de viande), sans compter les lièvres, les lapins, les chevreaux, les perdrix, les poulets et autres oiseaux, ni les millions de livres de viandes salées qui ne sont pas portées avec les viandes fraîches.

Otant des 300,000, habitants de Madrid, les enfants, les malades, ceux qui ne mangent pas de certaines viandes, ceux qui, pendant l'été, quittent Madrid, et prenant 200,000 comme le chiffre des consommateurs, tenant en compte les vingt jours d'abstinance, il résulte que chaque habitant consomme par jour plus d'une demi-livre de viande fraîche, sans compter le gibier, et presque autant de viande salée. Il est bon de remarquer qu'il se consomme à Madrid une quantité de vin double de celle que consomme la cité la plus considérable de l'Europe, relativement à sa population.

Selon certains statisticiens cette énorme consommation d'aliments excitants devrait produire des crimes et des désordres : c'est précisément le contraire qui a lieu, ce qui est une preuve de plus que la faim et le besoin poussent au crime et non la généralisation du bien-être.

VIII

ZOOLOGIE

Nous avons donné la production et la consommation du règne végétal et animal. Nous ajoutons quelques renseignements sur les animaux domestiques. En 1858, il y avait :

Race bovine	1,557,033
Mules	499,172
Chevaux.	298,722
Anes.	496,516
Bêtes à laine	16,443,950
Chèvres.	3,034,701
Porcs.	1,272,978

On comptait 862,571 ruches, mais il y avait plus de 20,000 essaims libres dans les troncs des arbres.

Tableau des haras établis par le gouvernement espagnol de 1841 à 1861.

Années.	Haras.	Étalons.	Juments couvertes.
1841.	8	31	775
1842.	8	38	928
1843.	8	49	1,145
1844.	10	41	1,025
1845.	11	48	1,195
1846.	13	59	1,391
1847.	13	58	1,392
1848.	14	64	1,399

Digitized by Google

1849.	16	72	1,346
1850.	17	78	1,566
1851.	20	109	1,927
1852.	22	170	2,540
1853.	25	219	3,837
1854.	27	225	4,608
1855.	27	227	4,552
1856.	27	242	4,314
1857.	29	273	4,578
1858.	32	261	5,145
1859.	33	291	5,276
1860.	34	292	5,803
1861.	36	302	6,480
Augmentation en 21 années.	28	271	5,705
Haras appartenant à des particuliers en 1861.	192	376	
Nombre de juments appartenant à des particuliers en 1861.			211,820

IX

La situation relativement meilleure des classes ouvrières, résultat des causes générales ou accidentelles exposées dans ce livre, est loin du bien-être et de l'abondance. Leurs habitations sont pour la plupart privées du comfortable que la civilisation tend à généraliser parmi les couches inférieures de la classe moyenne; les vêtements leur coûtent 30 p. c. plus cher qu'aucun ouvrier des autres pays; l'élévation du prix des objets nécessaires à la vie résultant de l'impôt de consommation, de l'octroi et autres, du monopole pour le tabac, et la passion de la loterie que le gouvernement exploite, enlèvent la plus grande partie du salaire. Aussi la mendicité continue-t-elle malgré l'abondance du travail, bien payé relativement aux époques antérieures, et les pères ou les enfants des ouvriers rem-

plissent les asiles de bienfaisance et les établissements de charité. La statistique de ces établissements prouve éloquemment cette triste vérité « que la société actuelle ne sait pas ou ne veut pas savoir répartir équitablement la richesse qu'elle produit et les charges de l'État. »

Qu'importe que les optimistes montrent l'ouvrier espagnol jouissant d'une moyenne d'avantages supérieure à celle des travailleurs des autres pays, si, en dernière analyse, le salaire est insuffisant pour assurer l'éducation et l'avenir de ses enfants, et le repos de sa vieillesse?

Le gouvernement se méfie des classes ouvrières et de leurs tendances, et il met toutes sortes d'entraves à leur développement moral et matériel. Dans quelques localités, et surtout dans certains métiers, il leur a imposé le livret. Toute résolution collective tendant à une grève, à une demande d'augmentation de salaire ou de réduction des heures de travail est sévèrement punie par la loi. Les associations ayant ponr objct l'aide aux ouvriers sans travail sont prohibées. Celles qui se bornent à l'assistance en cas de maladie, doivent être autorisées par l'administration; les livres doivent être soumis périodiquement à une inspection administrative : et, chose monstrueuse, contrairement à l'essence de la mutualité qui diminue le risque en raison du nombre des associés, en Espagne, les sociétés ne peuvent pas compter plus de 500 membres.

Les associations ayant pour objet l'achat des denrées en gros et la répartition au prix de revient aux associés, ou le travail en commun sont rendus impossibles par les entraves de toute sorte qu'y met la loi, entre autres, l'obligation de tenir des livres commercialement, comme le font les grands établissements de commerce, livres dont les feuilles doivent être timbrées; le prix seul du timbre étant un obstacle suffisant pour empêcher la formation de ces sociétés.

X

Comme preuve de ces assertions nous donnons le nouveau règlement publié en juillet 1861 pour les associations des ouvriers en Catalogne, *dans le but de leur donner une liberté plus large que celle dont ils jouissaient auparavant.*

« J'ai rendu compte à la reine de l'instruction faite dans ce ministère sur la pétition de D. José Grané et autres de Barcelone pour obtenir l'autorisation d'établir des sociétés de secours mutuels entre les ouvriers de fabrique de cette ville; et, considérant que la défense d'établir des sociétés de ce genre à Barcelone date de l'époque, où, la principauté étant soumise au régime exceptionnel, les autorités militaires crurent opportun de publier des édits dans ce sens comme mesure d'ordre public; considérant que l'ordre légal ordinaire étant rétabli, il n'y a pas de motif pour que Barcelone et les autres provinces de Catalogne soient privées des bénéfices dont jouissent les autres provinces du royaume; considérant que la création de sociétés mutuelles de secours entre travailleurs est très utile au point de vue moral, social et économique, avec d'antant plus de raison que les lois en vigueur donnent aux autorités le moyen de veiller à la gestion équitabble des intérêts des associés, et d'empêcher tout mauvais usage qu'on voudrait faire de la réunion commanditaire; ayant entendu, etc..., a décidé :

« 1° Que l'autorisation générale et indéterminée demandée par Grané et autres signataires de la pétition, ne peut être accordée : mais, que comme tout autre Espagnol, ils peuvent faire les démarches nécessaires pour être autorisés à créer des sociétés de secours mutuels;

« 2° Que V. E. fasse instruire sur toutes demandes de ce genre, comme cela se fait dans les autres provinces.

« 3° Que V. E. fasse passer ces demandes avant autres matières de moindre importance afin que les travailleurs qui voudraient s'as-

socier pour secourir leurs besoins véritables mutuels attendent le moins possible la satisfaction de leur désir légitime. »

L'autorité annonce aux travailleurs qu'ils peuvent adresser des demandes d'autorisation, mais elle donne les bases suivantes dont les règlements ne doivent pas s'écarter :

1° Les sociétés seront locales : les ouvriers d'une localité ne pourront faire partie de la société d'une autre localité, à moins que le nombre des associés d'une classe industrielle soit inférieur à 500, en quel cas on leur permettra de s'unir aux localités immédiates;

2° Pour les effets de la disposition précédente on regardera comme travaillant à Barcelone les ouvriers des fabriques situées dans les districts judiciaires de la ville et à Gracia;

3° Les sociétés se composeront d'une seule classe d'ouvriers, comme on les distingue dans les ateliers; et diverses classes, où les ouvriers d'un même établissement ne pourront former une société sans en faire la demande expresse, et obtenir l'autorisation qui sera accordée si de puissants motifs en font voir la convenance et l'utilité;

4° Aucune société ne peut dépasser mille membres; et dans le cas où un plus grand nombre voudrait y entrer, on en formera une autre;

5° L'affiliation est libre et volontaire. Toute tentative de coercition sera sévèrement punie;

6° La direction et l'administration sera confiée à deux officiers, qui auront pour le service un ou plusieurs employés, élus les uns et les autres en réunion générale où seront fixés leurs honoraires : les officiers étant élus pour un an et rééligibles;

7° La cotisation sera fixée en réunion générale, le maximum sera quatre réaux par semaine ; si les besoins de la société exigeaient une subvention plus élevée, on devra solliciter mon autorisation;

8° Le subside à accorder sera fixé au commencement de chaque année par la réunion générale. » Ledit subside ne devant être accordé qu'en cas de maladie, d'impossibilité de travail par vieil-

lesse, ou par manque involontaire d'ouvrage. » L'autorité devant décider, en cas de doute, si le manque de travail d'nn membre lui donne droit au subside, comme elle pourra tonjours s'informer de la situation de cenx qui reçoivent ces seconrs ;

9° Toute société tiendra un livre paraphé par le gonvernenr à Barcelone et par l'alcade en d'autres lienx pour les comptes des fonds de la société. La violation de cette règle sera punie sévèrement ; et l'autorité peut, quand elle le juge convenable, inspecter et vérifier les livres ;

10° Toute somme ayant pour objet les obligations sociales devront être recueillie par les collecteurs nommés en réunion générale : toute autre collection sera considérée comme fraude et poursuivie criminellement ;

11° Après avoir couvert les dépenses de la semaine, les fonds en excédant seront déposés à la caisse d'épargnes qui ouvrira un compte courant aux sociétés ;

12° Dans les autres localités ces fonds seront versés à la caisse des aynntamientos, dont tous les membres seront responsables en leur personne et en lenrs biens ;

13° Les sociétés pourront avoir des réunions générales quand elles le croiront utile, mais elles devront avoir l'autorisation de l'alcade qni pourra autoriser ou prohiber la réunion, et aura le droit de la présider lui-même ou par délégation ;

14° Toutes les décisions, nomination d'officiers et autres d'intérêt général seront communiquées à l'autorité ;

15° La réunion de diverses sociétés et de leurs directeurs est interdite : ils ne peuvent entrer en relations sur aucun sujet qui touche au travail, et l'infraction des prescriptions ci-dessus suffira pour faire dissondre immédiatement la société, comme association dangereuse pour l'ordre public : et les coupables seront en outre livrés aux tribunaux pour y être punis comme ils l'auront mérité.

En vertu des dispositions précédentes, il est concédé l'espace d'un mois, à partir de ce jonr, à ceux qui venlent demander l'autorisation

pour former des sociétés mutuelles ; il suffit que la demande porte deux ou trois signatures : cet espace d'un mois étant écoulé sera considérée comme frauduleuse et subversive toute association existant sans ladite permission : et il sera procédé criminellement contre ceux qui recueilleront des fonds dans un but collectif, et contre ceux qui les verseront.

J. Llasera y Esteve.

Barcelone, 16 août 1861.

Ce curieux document prouve : 1° qu'il existe des sociétés de travailleurs en Catalogne, malgré la prohibition ; 2° que le gouvernement ne veut pas leur donner la liberté, et leur fait des concessions illusoires, qui seront sans résultat, pour les amener à la légalité. Les sociétés secrètes de travailleurs contre lesquelles le gouvernement est impuissant, comptaient en 1855, en Catalogne seulement, 90,000 affiliés, et 50,000 d'entre eux, quittèrent leurs ateliers le même jour, sans que l'autorité en eût le moindre soupçon.

Le résultat de cette législation hostile est d'abord d'habituer aux sociétés secrètes les ouvriers empêchés de s'associer publiquement ; et, de plus, comme ils n'ont pas pu, par l'association réaliser des épargnes, une crise industrielle ou commerciale, une révolution politique paralysant momentanément les travaux, jette sur le pavé un nombre immense de travailleurs.

Avant de donner des détails sur les moyens que la charité publique emploie pour remédier à la misère, nous dirons quelques mots sur les salaires.

XI

Les salaires varient beaucoup selon les provinces, le climat et les produits ; le mode du paiement aussi diffère. Dans plusieurs provinces, surtout pour les travaux agricoles, les produits de la nature

entre dans le salaire; en d'autres pays, le salaire est *seco* (c'est à dire en numéraire). Si l'on évalue la nourriture, et qu'on tienne compte du salaire des travailleurs agricoles, industriels ou de métiers, la moyenne sera de deux francs dix centimes. En Andalousie, surtout dans les provinces de Cadiz, Séville et Malaga la moyenne dépasse trois francs, tandis qu'en Galice et dans les Asturies elle atteint à peine un franc. La valeur plus grande des produits d'Andalousie, et la rareté relative de la population comparées aux provinces du Nord expliquent cette différence. La masse des salaires a doublé en Espagne en vingt années : ce qui ne veut pas dire que les salaires aient doublé pour toutes les industries, mais seulement qu'en tenant compte de celles dont le salaire a triplé ou quadruplé, de celles qui sont restées stationnaires, et de celles qui ont baissé, la masse totale de numéraire reçu par les classes ouvrières est double aujourd'hui de ce qu'elle était il y a vingt ans.

L'industrie du coton a crû considérablement, durant les trente dernières années en Catalogne, mais le salaire est resté le même, ce qui, pour l'ouvrier équivaut à une diminution, vu l'augmentation du prix des objets de consommation.

Cet accroissement de salaire qui s'explique par les progrès de la richesse, de l'exportation, etc., est dû aussi au développement des travaux publics où sont occupés grand nombre de bras. La construction des chemins de fer en absorbe plus de cent mille. Et, malgré la création d'un nouveau bataillon du génie, l'année dernière, le gouvernement fut obligé d'occuper des terrassiers aux travaux de fortifications des places. Il y en a plus de dix mille dans les arsenaux. Et comme les entrepreneurs des chemins de fer manquaient de bras, pour les mettre en mesure de livrer les lignes au temps fixé par le contrat, le gouvernement leur a donné dix mille soldats qui travaillent sous la direction de leurs sergents à un salaire de 2 francs 65 centimes par jour, taux un peu plus élevé que le salaire des terrassiers, afin que ceux-ci n'aient pas à redouter la concurrence.

Digitized by Google

XII

CHARITÉ OU BIENFAISANCE PUBLIQUE.

Le climat ardent de l'Espagne et la fécondité du sol contribuent à rendre l'Espagnol moins actif au travail que d'autres peuples; il n'a pas à se préoccuper autant du lendemain, et sans le système administratif ruineux auquel l'Espagne est entraînée comme les autres pays, le travailleur jouirait sans doute d'un bien-être supérieur à celui des autres nations.

Le gouvernement, les corporations provinciales et municipales, les sociétés philanthropiques et des particuliers charitables concourent à soulager la misère.

Il y avait en 1858 :

7	établissements	généraux
215	»	provinciaux
1,881	»	municipaux
262	»	privés
182	»	de bienfaisance à domicile
1,760		

Il y avait en 1858, 173,441 personnes dans les 1,760 établissements; et des secours à domicile avaient été distribuées à 714,894 personnes. Ces secours à domicile, ne sont pas une allocation continue : ils sont donnés à des familles, qui, par une cause quelconque, réduites à la misère, cessent de les recevoir, quand la cause a cessé.

Digitized by Google

CHAPITRE XV

—

Industrie manufacturière en 1857 et 1861. — Tissus de laine, de chanvre, de lin, de soie, de coton mélangés. — Papiers. — Tanneries. — Tonderies. — Moulins à huile. — Fabrication de farines, de savons, d'eaux-de-vie, de bouchons. — Mines houillères. — Machines à vapeur appliquées à ces industries. — Capital employé dans l'industrie en 1861. — Sa valeur. — Ouvriers employés dans quelques industries. — Brevets d'invention et priviléges d'introduction.

I

TABLEAUX DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET AUTRES EN 1857 ET 1861.

Tissus de laine.

Quarante-trois provinces exploitent cette industrie.

	1857.	1861.
Cordes cylindriques mues par l'eau, la vapeur ou les chevaux	1,343	1,545
Broches de toutes sortes.	159,040	278,622
Métiers à tisser	5,794	7,451
Foulons et machines à tondre	1,349	1,097
Machines à presser.	292	283
Capital représenté par cette industrie en 1861.		210,642,529

Digitized by Google

Produits en draps, molletons de laine, couvertures, etc., en mètres.	16,197,900
Laine filée en livres (la livre vaut 0,460 g.).	21,657,420
Valeur des produits susdits, en réaux . . .	427,395,100
Capitalistes intéressés dans cette industrie. .	1,630
Ouvriers.	25,181
Vapeur (force en chevaux)	395
Chutes d'eau.	406
Quintaux de houille consommés (1). . . .	108,920

Prescriptions douanières.

L'importation des tissus de laine contenant en poids, plus du tiers de coton, sont prohibés jusqu'à 19 fils inclusivement : les autres sont admis en payant 1-70 jusqu'à 15-90 en mètres carrés. La laine en rame varie de 63 à 148 réaux la quintal à l'exception de la laine de Vigogne qui jouit de la franchise.

Manufactures de soie.

Il y en a dans dix-huit provinces.

	1857.	1861.
Broches à dérouler le cocon.	916	1,306
Tours à tordre.	32,963	49,116
Métiers.	3,091	(2) 2,723
Propriétaires de cette industrie en 1861. . .		428
Travailleurs		8,709
Capital représenté par cette industrie. . . .		44,713,000
Pièces de soie produites.		5,669,200

(1) Le quintal espagnol vaut 46 k. 009,3.

(2) Quand nos lecteurs trouveront dans la statistique industrielle de 1861, un chiffre inférieur à ceux de 1857, cela ne veut pas dire qu'il y ait eu diminution dans l'industrie signalée, mais que nous n'avons pas pu nous procurer tous les renseignements nécessaires.

Livres en écheveaux.	1,473.880
Valeur totale des produits	275,640,400
Chevaux, vapeurs	287
Houille consommée	8,360

Prescriptions douanières.

L'introduction de toute sorte de tissus de soie est admise à la condition qu'elle ne contienne pas de mélange de coton au delà du tiers de son poids. Les droits varient de 18 centimes à 75 centimes la livre. L'importation des cocons est libre.

Manufactures de coton.

Il y en avait dans quatorze provinces en 1857, et dans vingt-trois, en 1861.

	1857.	1861.
Cordes cylindriques mues par l'eau, la vapeur ou des chevaux	2,764	3,919
Machines à presser.	53	114
Broches à filer et tordre, de deux fils et au dessus.	789,285	1,017,202
Métiers à tisser, de toutes les largeurs . . .	24,903	32,886

En 1861, il y avait dans cette industrie :

Manufacturiers.	3,256
Ouvriers.	52,859
Mètres de tissus produits en 1861.	250,142,700
Cotons filés en livres	61,035,700
Valeur totale des produits en réaux	1,237,586,452
Nombre de chutes d'eau comme force motrice. . . .	104
Vapeur, force en chevaux	9,175
Charbon de terre consommé en quintaux (le quintal espagnol vaut 46 k. 009,3)	2,569,000
Balles de coton introduites en 1861.	146,182
Poids en livres.	57,560,000

Prescriptions douanières.

L'importation des cotons filés est prohibée jusqu'au n° 59 inclusivement. Les tissus sont prohibés jusqu'au n° 25 ou quart de pouce; les lustrines et percalines, jusqu'à 19 fils. L'exportation est libre. Le coton en rame paie à l'entrepôt national 3 réaux et 6 centimes le quintal quand il vient directement d'un pays de production, et 16 réaux quand il arrive des dépôts. Sous drapeau étranger il paie 20 et 24 réaux le quintal.

Manufactures de chanvre et de lin.

Il y en a dans 40 provinces :

	1857.	1861.
Cordes mues par l'eau, la vapeur ou des chevaux.	12	»
Broches de toutes sortes.	8,913	17,590
Métiers ordinaires à tisser	11,110	»
Métiers mécaniques	1,919	5,120
Marteaux de foulon	386	»
Machines à presser	27	»
Propriétaires de cette industrie en 1861. . . .		47
Ouvriers.		6,401
Capital représenté par cette industrie.		17,880,940
Production de tissus en mètres		31,849,400
Valeur des produits en réaux.		106,607,600

Prescriptions douanières.

L'exportation est libre et l'importation admise à la condition que les tissus ne contiennent pas au delà du tiers de leur poids de coton.

Manufactures de tissus mélangés de soie, laine, coton et fil.

Il y en a dans 21 provinces.

	1857.	1861.
Métiers	1,315	2,381
Propriétaires		621
Ouvriers		5,936
Production en mètres		4,863,000
Valeur en réaux		74,320,000

Prescriptions douanières.

L'exportation est libre; mais l'importation est défendue quand le coton représente dans le tissu mélangé plus de 7/8, excepté quand c'est une nouvelle invention auquel cas l'importation est permise en payant un droit de 40 p. c. de sa valeur.

II

FARINES EN 1861.

Moulins à veut	12,752
» à eau ou à vapeur	170
Paires de meules	16,625
Capital représenté par cette industrie	362,381,672
Production en livres	4,311,852,000
Valeur de la production en réaux	2,171,986,000
Propriétaires	11,926
Ouvriers	22,107
Force emotrice en dehors des moulins à vent : chute d'eau.	3,693
Vapeur (1)	1,243
Charbons de terre consommé eu quintaux	348,040

(1) Force en chevaux.

Prescriptions douanières.

L'importation des farines et céréales est prohibée, l'exportation est libre.

FABRICATION DE SAVONS EN 1861.

Fabriques.	1,259
Chaudières	1,644
Capital représenté par cette industrie . .	23,616,140
Production en livres	110,650,000
Valeur en réaux.	193,650,000
Ouvriers.	2,745

Prescriptions douanières.

L'exportation est libre. Les savons étrangers paient 42 réaux, 40 centimes, le quintal pour les savons mous, 68 réaux pour les savons dures et 60 pour les savons moyens.

FABRICATION D'EAUX-DE-VIE EN 1861.

Distilleries.	1,702
Alambics	1,846
Capital représenté par cette industrie	37,596,990
Production en arobes (l'arobe vaut 12 litres 56 c.) . . .	4,904,150
Valeur en réaux	148,325,700
Ouvriers	4,377
Vapeur, force en chevaux	65
Charbon de terre (quintaux).	20,000

Prescriptions douanières.

L'exportation est libre. L'importation paie un droit qui varie, selon la qualité, de 6 réaux 35 centimes jusqu'à 30 réaux.

FABRICATION DE BOUCHONS EN 1861.

Nombre de fabriques	488
Chaudières	559
Capital que représente cette industrie	1,656,100
Nombre de bouchons	1,207,500,000
Leur valeur en réaux	48,300,000
Ouvriers	4,727

La valeur de la matière première représente le tiers de la valeur totale.

Prescriptions douanières

L'exportation de la matière première est défendue. L'importation est permise en payant 80 centimes par arrobes. L'importation des bouchons est permise en payant un droit de 25 p. c. de leur valeur; l'exportation est libre.

MANUFACTURES DE PAPIER.

On exploite cet industrie en 30 provinces :

	1857.	1861.
Papier continu-cylindres	72	86
» superfin-cuves	102	329
» ordinaire-cuves	203	210
» à emballage-cuves	226	166
» d'ornement, de couleur	12	14
Fabriques de carton	9	
Total des fabriques		355

Capital représenté par cette industrie	97,807,300
La production de papier en livres était de	36,579,000
Sa valeur en réaux était de	74,833,000
Ouvriers	5,824

Le papier produit se divise de la manière suivante :

	Livres.
Papier continu	8,500,000
» de fil	8,479,000
» à cigarette	3,000,000
» d'emballage	16,600,000

Dans la production de ce papier on a consommé 55,400,000 liv. de matière première divisée de la manière suivante :

	Livres.
Chiffons	28,500,000
Chanvre	24,900,000
Pâte *d'esparto*	2,000,000

Prescription douanière.

L'exportation du papier est libre; celle des chiffons est défendue. L'importation du papier est permise en payant un droit qui varie de 15 réaux, 90 centimes, à 275 réaux par *arobes* (1).

TANNERIES.

Il y en a dans 49 provinces :

	1857.	1861.
Fabriques	»	1,240
Neoques	1,445	2,701
Nombre de peaux tannées	136,843	337,666
Capital représenté par cette industrie en 1861 (réaux)	»	75,751,130
Valeur du produit en 1861	»	48,545,200
Ouvriers	»	7,060

(1) A l'heure où nous écrivons ce chapitre, les Cortès font une loi pour diminuer les $^2/_3$ des droits sur l'importation du papier.

Prescriptions douanières.

L'exportation des écorces de chênes servant à la tannerie est défendue, l'importation des peaux est libre en payant un droit modique.

FABRIQUES DE FER, D'ACIER ET DE CUIVRE.

Il y en a dans 34 provinces :

	1857.	1861.
Fabriques de toutes sortes d'articles en ces divers métaux, depuis les grandes machines à vapeur jusqu'aux clous.	377	429
Fourneaux	71	414
Ateliers	113	196
Capital représenté par cette industrie en 1861 en réaux		296,497,856
Ouvriers.	»	11,092
Force motrice de la vapeur employée dans cette industrie (chevaux)	»	3,151
Charbon minéral consommé en 1861 (quintaux métriques).	»	882,280

Prescriptions douanières.

L'importation des objets fabriqués avec les divers métaux est permise. L'exportation est libre, excepté le cuivre noir et le fer de la mine de la province de Biscaye, qui paient respectivement, le 1er, un droit de 5 réaux, 75 centimes, et le 2e un réal par quintal.

MOULINS A HUILE.

Il y en a dans 36 provinces :

	1857.	1861.
Machines hydrauliques à double pression et autres	11,667	11,009
Moulins	»	7,429
Production en arobes en 1861	»	24,051,500
Sa valeur en réaux	»	1,433,996
Propriétaires	»	7,758
Ouvriers	»	19,738

Prescriptions douanières.

L'exportation est libre. L'importation peut se faire en payant un droit d'entrée qui varie de 3 réaux 70 c. à 26 réaux 26 c. par arobes.

III

INDUSTRIE MINIÈRE EN 1860.

D'après la nouvelle organisation, le territoire de la Péninsule, des îles Baléares et des îles Canaries est divisé en 17 districts miniers, et l'État se réserve, d'après l'art. 75 de la loi, la propriété et l'exploitation des mines suivantes :

Mines de l'État.

1° Les mines de mercure d'Almaden ;
2° Les mines de mercure d'Almadenjos;
3° Les mines de cuivre de Rio-Tinto ;

4° Les mines de plomb de Linarès;

5° Les mines de plomb de Falset;

6° Les mines de calamine de San-Juan de Alcaraz;

7° Les mines de soufre de Hellin;

8° Les mines de soufre de Benamanuel;

9° Les mines de grafite ou mines de plomb de Marbella;

10° Les mines de fer de Navarre et des Asturies, destinées à pourvoir aux besoins des fabriques nationales d'armes et de munitions de guerre de Trubia, Orbaiceta en Engeri;

11° Les mines de charbon, dans le district de Morcin et de Riosa, province d'Oviédo, affectées au service de la fabrique de Trubia;

12° Les mines de sel, aujourd'hui la propriété de l'État, dans les diverses provinces sont actuellement au nombre de 70.

Tableau de la production des mines de l'État de 1850 *à* 1857.

Produit en quintaux métriques des mines suivantes.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.
Mines de cuivre de Rio-Tinto . . .	8,269	12,751	14,776	11,811	15,895	17,276	16,350	14,292
Mines de mercure d'Almaden . .	8,832	10,420	17,588	18,341	18,729	15,426	14,123	15,794
Mines de plomb de Linarès . . .	9,697	18,139	25,526	34,914	21,737	24,017	21,765	26,723
Mines de sel. . .	1,152,214	767,817	927,194	731,968	1,677,204	2,027,155	2,036,620	1,984,250
Totaux. .	1,179,012	809,127	985,084	794,034	1,733,565	2,083,874	2,088,858	2,044,059

Les chiffres ci-dessus concernant les mines de sel, ne représentent point le total de la production, mais la quantité exportée.

Valeur en réaux de l'exportation du sel de 1850 *à* 1857.

	Valeur en réaux.	Prix moyen du quintal.
1850	1,714,958	1 réal 48
1851	1,148,266	1 » 45
1852	1,357,783	1 » 46
1853	1,075,618	1 » 46

1854	2,466,521	1 réal 53
1855	3,520,086	1 » 48
1856	3,016,225	1 » 48
1857	2,948,874	1 » 49

Sociétés minières particulières.

Le nombre des établissements particuliers aujourd'hui en exploitation régulière en Espagne est de 3,748, et leur nomenclature est la suivante :

2,274	mines	argentifères.
31	»	d'antimoine.
1	»	d'anthracite.
8	»	d'asphalte.
6	»	aurifères.
32	»	de cinabre.
3	»	de soufre.
89	»	de calamine.
663	»	de charbon.
1	»	de mercure.
2	»	de cobalt.
219	»	de cuivre.
19	»	d'étain.
7	»	de lignite.
7	»	de nickel.
10	»	de pyrite de fer.
2	»	de pyrite d'arsenic.
267	»	de plomb.
2	»	de sel gemme.
40	»	de sulfate de soude.
1	»	de topazes.
45	»	de tourbes.
19	»	de zinc.
Ensemble 3,748		

Nombre de mines découvertes jusqu'en 1860 . .	6,795
Mines en exploitation	3,748
Mines produisant un revenu net.	1,988

Tableau comparatif de la production des métaux en 1856 *et en* 1860.

	Produit en quintaux métriques.	Valeur en réaux.
1856	2,151,457	219,809,986
1860	1,482,000	244,956,039

En 1860, les mines produisirent :

QUINTAUX MÉTRIQUES.

Minerai de fer	1,755,029
» de plomb	3,168,198
» d'argent.	42,300
» de cuivre	1,460,034
» d'étain	68
» de zinc	1,088,022
» de mercure	80,412
» de cobalt	35
» d'antimoine.	600
» de magnésie	288,628
» de sel gemme	638
» de soude	175,573
» de soufre	230,450
» de houille	3,217,731
» de lignite	175,309
» d'asphalte	628
» de tourbe	1,300
A reporter. . . .	11,684,955

	Report. . . .	11,684,955
Mines de l'État.	Mercure . . .	7,380
» »	Cuivre . . .	9,044
» »	Plomb. . . .	22,264
» »	Soufre. . . .	1,924
» »	Salines . . .	3,916,919
		15,642,486

Nombre d'établissements	600
Machines hydrauliques.	372
Machines à vapeur.	143
Fourneaux	802
Forges	280
Ouvriers employés dans ces établissements .	13,085
» » dans les mines . . .	28,554

La valeur de tous ces minéraux, extraits en 1860, était de 356,240,233 réaux, sur lesquels l'État a perçu 3 pour cent d'impôt.

La houille, le fer et le zinc ne payent pas d'impôt; leur valeur n'est pas comprise dans le total ci-dessus.

VI

Nombre d'ouvriers employés en 1861 *dans les industries que nous venons de citer*

Coton	52,859
Mines et fonderies	41,639
Laine	25,185
Farine	22,107
Huile	19,839
A reporter. . . .	121,629

Report. . . .	121,629
Fonderie	11,092
Soie.	8,709
Tannerie	7,060
Lin et chanvre	6,401
Tissus mélangés	5,936
Papeteries	5,824
Bouchons	4,727
Eaux-de-vie	4,377
Savon	2,745
Total. . . .	217,499

Tableau de la valeur des fabriques, moulins et ateliers des industries indiquées dans ce chapitre et de leur production en 1861 (1).

	Capital.	Valeur de la production en réaux.
Farinière	362,381,672	2,171,986,000
Huile	175,393,046	1,433,996,000
Coton	677,239,144	1,237,586,452
Laine	210,642,529	427,395,100
Soie	44,713,000	275,640,400
Savon	23,616,140	193,650,000
Eau-de-vie	37,596,990	148,325,700
Chanvre et lin . . .	17,880,940	106,607,600
Fonderies.	296,487,856	»
Papeteries.	97,807,300	74,833,000
Tissus mélangés . . .	8,140,780	74,320,000
Tanneries.	75,751,130	48,545,200
Fabrication de bouchons.	1,656,100	48,300,000
Totaux. . . .	2,059,306,627	6,228,265,452

(1) L'industrie minière n'est pas comprise dans ce tableau, parce que les renseignements donnés appartiennent à l'année 1860.

Tableau de quelques industries employant la vapeur comme force motrice en 1861.

Industries.	Force en chevaux.	Charbon minéral en quintaux métriques.
Farinière	1,243	348,040
Coton	9,175	2,599,000
Laine	389	108,920
Soie	287	8,360
Eau-de-vie	65	20,000
Fonderies	3,151	882,280
Totaux	14,310	3,766,640

Les renseignements que nous donnons ici sont assez incomplets, tant pour ce qui a rapport au nombre des industries que pour celles qui emploient la vapeur comme force motrice. Parmi les industries et produits au sujet desquels nous n'avons pu nous procurer des chiffres exacts, se trouvent : la papeterie fine et ordinaire, le verre et le cristal, la brasserie, les produits chimiqnes, la chapellerie, la menuiserie, les conserves alimentaires et la salaison, les dentelles et la ganterie.

Brevets d'invention et priviléges d'introduction accordés par le gouvernement espagnol de 1858 *à* 1860.

Brevets	334
Priviléges d'introduction	48
Total	382

Sur les 334 brevets, 89 ont été donnés à des Espagnols, et 22 de ces brevets ont été déclaré nuls pour n'avoir pas réalisé l'objet pour lesquels ils ont été accordé.

CHAPITRE XVI

—

Commerce. — Exportation en Europe et en Afrique — Plantes textiles et tinctoriales. — Fruits frais et secs. — Vins. — Huiles. — Exportation en Amérique et en Océanie. — Bétail. — Chasse et pêche. — Progrès de l'agriculture. — Exportation des tissus de laine, de lin, de chanvre, de coton, de soieries. — Autres industries. — Importation. — Exportation du vin de *Jerez et du Puerto de Santa Maria*. — Tableau comparé du total de l'importation et de l'exportation de 1850 à 1860. — Cabotage en 1858 et 1860. — Commerce avec l'Amérique du Nord et l'Angleterre en 1859, 1860 et 1861.

I

COMMERCE

Production agricole.

Le sol produit des aliments suffisants pour une population de 25 millions d'habitants. Voici les chiffres de l'exportation des denrées excédant la consommation, année 1858.

Exportation en Europe et en Afrique.

Céréales.

	Valeur en réaux.
Riz.	6,796,682
Orge	11,802,925
Froment	93,405,403
A reporter. . . .	111,204,010

Report. . . .	111,204,010
Avoine.	873,452
Autres grains.	872,096
Seigle	5,756,288
Maïs	6,858,693
Total. . . .	126,365,539

Légumes et racines alimentaires.

Pois chiches.	976,850
Fèves.	653,441
Pois	193,612
Lentilles et autres légumes	544,183
Pommes de terre, etc.	1,825,105
	4,193,191

Plantes textiles et tinctoriales.

Safran	4,987,148
Corail en branches.	5,121,216
Esparte	1,895,867
Chanvre en tiges	2,013,421
Filament d'aloès	937,270
Graine de lin	318,978
Réglisse.	4,765,580
Garance.	613,246
	20,652,726

Fruits, frais et secs.

Amandes	1,789,163
Amandes vertes	856,917
Noisettes	11,948,812
Figues sèches.	1,876,860
A reporter. . . .	16,271,752

Report. . . .	16,271,752
Anis.	396,128
Raisins secs	69,560,412
Raisins.	7,318,639
Citrons.	1,138,790
Oranges	6,247,743
Écorce de citron et d'orange . . .	405,390
Palmes vertes et sèches et dattes . .	215,407
Autres fruits	365,119
Total . . .	102,119,380

Vins, huiles, eaux-de-vie et autres produits de l'industrie agricole.

Huile	49,884,980
Eau-de-vie.	15,958,741
Vin ordinaire.	56,113,674
» de Riga	1,553,851
» de Malaga	5,505,750
» de Jerez et Puerto	124,647,306
Esprit de vin	748,217
Vins de différentes sortes	3,215,974
Houille.	859,126
Fromage et beurre	516,273
Paille et herbe sèche.	222,458
Farines.	76,852,626
Son.	539,293
Cochenille.	5,873,541
Liége	1,879,620
Bouchons	11,817,104
Sucres	1,304,027
Soude	1,007,653
Poivre moulu.	873,531
Bois.	548,184
Douves.	429,865
Total . . .	360,351,794

Bois.

Liége en planches.	2,559,520
» en bouchons.	17,275,650
1,162 milliards de douves de châtaignier	579,000
Bouchons (Amérique du Sud). . . .	6,158,680
Planches de sapin, de hêtre et de pin.	483,434
Bois de teinture (4,600 quintaux). .	392,000
	27,448,284

La valeur totale des exportations de l'industrie agricole pour les marchés de l'Europe et de l'Afrique, s'éleva à 613,982,626 réaux.

Exportation pour l'Amérique.

Céréales.

Riz	9,852,788
Autres grains	683,459
	10,536,247

Légumes et racines alimentaires.

Pois chiches.	4,027,048
Aulx	1,618,569
Cacahuetes	113,417
Haricots	574,156
Câpres, oignons, pommes de terre. . .	957,618
Autres légumes	174,268
Fèves.	868,379
	8,333,445

Plantes textiles et tinctoriales.

Safran	1,128,400
Carthame	391,274
Réglisse en branche	462,540
Réglisse en extrait	14,883,280
Écorces de citron, d'orange, de grenade	1,000,176
	17,865,670

Fruits, frais et secs.

Amandes	3,215,603
Amandes vertes	1,107,418
Noisettes	662,350
Olives	1,892,184
Citrons	1,617,465
Oranges	2,958,381
Figues	876,193
Raisins	4,242,386
Caroubes	529,740
Alpitte, anis, cumin, etc.	876,351
Châtaignes, baies de souchet, dattes, noix, etc.	1,349,881
Autres fruits	216,148
Raisins secs	27,937,975
	47,482,065

Vins, huiles, etc.

Huile d'olive	39,185,407
» d'amandes	4,207,081
Eaux-de-vie	10,896,374
Conserves	2,942,518
Chocolat	1,281,801
A reporter	58,513,181

Report. . . .	58,513,181
Vin de Malaga	3,976,401
» de Rioja et autres points . . .	1,229,501
Confitures en boîtes	1,798,658
Biscuit.	706,981
Savon	4,757,336
Liqueurs	2,648,428
Vin ordinaire.	41,813,524
Jerez et vin du Puerto	16,497,403
Pâtes farineuses	5,775,380
Bouchons	4,069,340
Poivre moulu.	1,516,268
Farines.	83,803,245
Total . . .	270,305,643

La valeur totale des productions du règne végétal exportées en Amérique, s'élève à 354,523,070.

Exportation en Océanie.

Philippines et possessions anglaises.

Pois chiches.	396,008
Huile.	352,280
Conserves.	237,419
Vin de Jerez et du Puerto	4,898,376
Vin de Malaga	655,184
Autres articles	343,760
Total . . .	6,923,027

L'agriculture en Espagne n'est donc pas en arrière, puisqu'elle peut exporter après avoir satisfait à la consommation intérieure. Il ne faut pas oublier les obstacles que la nature et le milieu social ont suscités au cultivateur depuis l'expulsion des Maures et des Juifs, et que, par suite, il est, sinon impossible, du moins très difficile de

substituer aux habitudes de culture actuelle des méthodes plus en harmonie avec les progrès de notre siècle.

Le manque de code rural, la sécheresse en quelques districts, les aspérités du sol labourable, l'impétuosité des torrents, l'absence de communication entre les centres de production et ceux de consommation, et l'état même de la population groupée dans de grandes villes éloignées les unes des autres, tout cela concourt à arrêter l'élan de l'agriculture. Cependant elle progresse, puisqu'elle varie et transforme ses produits pour en accroître la valeur et a pu s'ouvrir des débouchés considérables dans les centres de consommation en Europe.

IV

RÈGNE ANIMAL.

Nous ne possédons pas des renseignements suffisants sur les produits de ce règne pour donner, en détail, les chiffres d'exportation.

Quant au bétail, nous pouvons dire :

Que la race bovine se reproduit en Espagne dans la proportion de 10 veaux par 12 vaches. Les bons éleveurs renouvellent la cinquième partie de leurs vaches tous les ans. A nos questions sur l'origine et la cause de cette habitude, il fut répondu que la vache ne porte que cinq fois, en moyenne.

L'élevage des chevaux progresse rapidement par le croisement des meilleures espèces et sous-espèces : il y a 60 poulains sur 80 chevaux, ce qui établit entre les fils et les mères un rapport de 3 à 4.

Les bêtes à laine bien nourries donnent 8 agneaux pour 10 brebis.

La truie peut mettre bas trois fois en 13 mois, chaque portée pouvant être de 8 petits. Dix truies produisent annuellement 150 cochons de lait.

La pêche est une branche très lucrative, où un grand nombre de familles puisent leur subsistance. La chasse remplace la pêche pour les popnlations de l'intérieur.

Os d'animaux (France, Angleterre)	433,780
Œufs (Alger, France, Angleterre)	1792,904
Laine lavée (Alger, France, Portugal)	19,176,860
Laine en suint (Alger, France, Belgique)	10,356,270
Peaux de chevreaux, veaux, moutons, etc. (France, Angleterre)	3,782,640
Jambons (Cuba, Amérique)	574,630
Peaux de toute sorte (Cuba, etc.)	3,798,267
Viande fraîche, bœuf et porc salés (France, Angleterre, Portugal)	1,113,629
Suif en pains et fondu (Portugal)	476,316
Semelles (Autriche, Gibraltar, Toscane)	549,380
Porc salé (France, Angleterre, Portugal)	896,310
" " (Cuba, États-Unis)	1,864,127
Sangsues (Cuba et autres points)	213,384
Suif en pains (Cuba et autres points)	360,381
Saucisses, *chorizas* (Océanie)	180,420
Bœuf salé (Cuba, etc.)	588,162
Anes (États-Unis)	516,680
Chevaux et mules (Portugal, etc.)	462,340
Total	47,336,480

Pêche.

Dans les trois départements de marine, les pêcheurs matriculés étaient au nombre de 132,285 avec 7,251 bateaux. Outre la consommation du pays, la pêche a donné à l'exportation :

	Arobes.	Réaux.
Poisson cuit	43,548,931	38,284,633
" salé et en saumure	2,557,576	4,546,331
Graisse de sardine	"	485,653
Boîtes de divers poissons	"	2,304,178
Huile, graisse de sardine et boîtes de différents poissons	"	1,913,450
		47,534,245

Les ports dont l'exportation en quantité et en valeur est en première ligne, sont :

Cadiz	254,069,847
Iles Baléares.	171,238,160
Malaga	103,818,600

V

EXPORTATION DE MÉTAUX, TISSUS ET AUTRES INDUSTRIES.

Objets d'art en fer et en bronze exportés en Amérique. .	643,920
Encriers, bracelets et autres objets émaillés	1,892,651
Armes de toutes sortes.	2,195,700
Monnaie, objets d'or et d'argent pour les Philippines. .	4,879,740
Ouvrages en métaux divers, — Chili, Uruguay, etc. . .	1,220,400
Meubles en fer, limes, etc.	2,840,600
Total. . . .	13,072,011

Tissus.

Les laines de Léon, Ségovie, Burgos et de l'Estramadure furent les meilleures du monde. Les Espagnols avaient appris des Arabes à ourdir, à tisser et à teindre leurs laines et n'avaient pas de rivaux sur les marchés étrangers.

Gênes, l'Angleterre, la France, Venise acclimatèrent les mérinos que leur donna le gouvernement espagnol et ces pays ont porté l'industrie lainière à une grande perfection. Cette industrie n'est pas restée en arrière en Espagne, et après avoir satisfait aux besoins du marché national, elle a exporté à Cuba, Porto-Rico, Uruguay, Chili, Venezuela, etc. :

Tapis.	103,246
Chemisettes.	176,060
Galon de chaîne	18,246
A reporter. . . .	297,552

Report. . . .	297,552
Bonnets	69,120
Manteaux	250,000
Draps, bayettes, etc.	1,867,840
Mouchoirs	86,200
Vêtements, bas, etc..	42,364
Tissus simples	118,580
Total. . . .	2,731,656

Coton.

Chemises et chemisettes	58,282
Rubans, cordonnet, etc.	29,740
Cotonnades	523,004
Coutil et dril	468,240
Total. . . .	1,079,266

Lin et Chanvre.

Divers articles formant un total de. .	1,225,631

SOIERIES

Dans les provinces de Cordoue, Grenade, Murcie, Séville, Tolède et Valence, au commencement du XVIe siècle l'industrie de la soie était celle de toute la population; il fallut la série ininterrompue de revers qui abaissa l'Espagne pour réduire cette industrie à l'état de dépérissement où elle était descendue à la fin du XVIIe siècle (1).

(1) Au commencement du XVIe siècle, il y avait à Séville seize mille métiers à tisser la soie qui occupaient cent trente mille personnes. A la fin du XVIIe siècle, il ne restait plus que trois cents métiers.

On ne connaît pas le nombre de métiers qu'il y avait à Tolède au XVIe siècle : mais on y tissait 435,000 livres de soie, ce qui occupait 38,484 personnes. A la fin du XVIIe siècle cette industrie avait complétement disparu.

A Ségovie, au XVIe siècle, il y avait 6,000 métiers à tisser le drap, qui passait pour le meilleur de l'Europe; au commencement du XVIIIe siècle, cette industrie était tombée si bas, qu'il fallut faire venir des étrangers pour apprendre aux Ségoviens à tisser et à teindre leurs draps.

Digitized by Google

Aujourd'hui elle s'est relevée au point de faire concurrence au Piémont et à la Provence.

Exportation.

Soieries pour Londres	5,816,480
» pour la France. . . .	3,422,260
Tissus d'or et d'argent. . . .	1,308,500
Soies en écheveaux	2,111,640
Rubans	3,860,920
Courtines, damas, shalls, etc. .	2,220,358
Ceintures, gants, etc.	860,246
Mantilles de blonde, etc. . . .	3,640,460
Foulards, parapluies, parasols. .	870,340
Velours, taffetas, etc.	2,460,470
	26,571,674

Autres industries.

Il serait oiseux d'énumérer toutes les industries : nous parlerons des plus importantes.

Papier. — La manufacture du papier progresse rapidement : le prix a diminué de 30 à 35 p. c., l'exportation a donné :

Papier à cigarettes	386,484
Papier peint et à écrire	860,216
Papier à écrire (Amérique)	4,370,820
Papier à cigarettes (Amérique).	1,890,245
Papier gris (Amérique)	1,110,630
Total. . . .	8,618,395

Parmi les causes qui précipitèrent la décadence de l'industrie on peut citer comme les plus importantes, l'expulsion des Maures, la découverte et la colonisation de l'Amérique et le fanatisme religieux qui dépeuplait les ateliers pour accroître le nombre des prêtres et des moines : quant à Séville l'industrie de la soie était descendue à 300 métiers, le clergé s'était accru au point d'avoir 62 couvents de moines, et ne comptait pas moins de 14,000 prêtres.

Cartes à jouer	3,036,249
Cuirs et peaux	4,987,006

D'autres produits donnent 35,000,000 d'exportation; les livres pour l'Amérique y figurent pour 1,859,672, ceux pour les Philippines pour 260,428 réaux.

VI

TABLEAU GÉNÉRAL DE L'EXPORTATION.

Exportation des bois		27,448,284
Règne végétal	334,461,286	1,205,932,308
Industrie agricole	673,938,659	
Règne animal.	47,336,480	
Pêche	47,534,245	
Règne minéral	150,270,548	
Métaux travaillés	2,536,571	13,073,011
Armes et effets militaires	10,536,440	
Fils et tissus de laine	2,731,656	36,337,356
" de coton	5,808,395	
" de fil et de chanvre . .	1,225,031	
" de soie.	26,571,614	
Papier.	8,618,395	16,641,650
Cartes à jouer	3,036,249	
Cuirs	4,987,006	
Objets en cuirs et en peau pour les Amériques.. . .		7,394,596
Diverses industries		28,098,096
Total général.		1,334,925,301

VII

IMPORTATION.

Europe. — Bois.	30,663,500
Amérique et Océanie	9,252,274
Europe et Afrique. — Produits végétaux, animaux et minéraux	387,238,242

La houille venant d'Angleterre, y figure pour 17,108,410. Les chevaux et les mules venant de France et de Portugal, pour près de 11 millions, la morue venant de Suède, de France, du Danemark et d'Angleterre, pour 20 millions.

Amérique et Océanie . . . . . 344,054,006 réaux.

Le coton y figure pour 88 millions, le guano pour 8 millions, le sucre, le pastel et l'eau-de-vie de Cuba et Porto-Rico pour 120 millions, le tabac, Kentucky et Virginie pour 24 millions, le cacao pour 41 millions, le tabac de la Havane pour 18 millions, et celui des Philippines pour 16 millions.

Métaux ouvrés d'Europe. 83,658,669

Les aiguilles, etc., d'Angleterre, de France et de Suède y figurent pour 6 millions et demi; les clous et autres articles de fer de Belgique, de Hollande, d'Angleterre et de France pour 25 millions; l'or, l'argent, la bijouterie de France pour 20 millions.

Fils et tissus de laine. 50,112,672

La France et l'Angleterre en fournissent 46 millions.

Fils et tissus de coton. 33,124,029

Les mousselines et les batistes y comptent pour 10 millions.

Lin et chanvre.	15,472,724

Les tissus de 8 à 31 fils et au delà d'Angleterre, de France, etc., y figurent pour 12 millions.

Tissus de soie.	19,649,788
Tissus de soie de Philippines	9,563,013
Papier, cartes à jouer et aciers (Europe et Afrique) . .	8,542,858
Amérique. — Cuba, Porto-Rico, etc.	1,150,610
» Uruguay, Brésil, etc.	14,112,130
Total. . . .	15,262,746

Circulation des marchandises.

Par mer (drapeau national). . . .	1,500,378,637
» » (drapeau étranger). . . .	884,210,555
» terre	135,523,110
Total. . . .	2,520,112,302

Commerce avec les divers pays.

Europe et Afrique.

Exportation	1,005,815,807
Importation	724,588,694
Total. . . .	1,730,404,501

Amérique.

Importation	435,165,763
Exportation	326,057,784
Total. . . .	761,223,548

Océanie

Importation	19,932,676
Exportation	8,551,577
Total. . . .	28,484,253

VIII

COMMERCE AVEC LES DIVERS MARCHÉS.

Europe.

	Exportation.	Importation.	Totaux.
France	353,786,402	411,258,702	765,045,104
Algérie	22,112,620	25,759,000	7,871,620
Angleterre	440,670,505	156,285,750	596,956,255
Gibraltar	26,186,850	41,985,300	68,172,150
Sardaigne	40,528,070	5,231,320	45,759,390
Portugal.	40,177,180	14,255,901	54,433,081
Suède	5,460,120	32,346,360	37,806,480
Autres pays. . . .	76,894,060	37,566,361	114,460,421
Totaux. . .	1,005,815,807	724,588,694	1,730,444,501

Amérique.

Cuba.	198,878,040	189,647,460	388,525,447
États-Unis	44,163,970	126,874,580	171,038,550
Venezuela	6,209,481	28,470,010	34,679,561
La Plata.	24,028,186	14,247,080	38,275,266
Brésil	11,068,660	14,173,260	25,241,920
Autres pays. . . .	41,709,448	61,753,303	103,462,715
Totaux. . .	326,057,785	435,165,763	761,223,548

Océanie.

Iles Philippines . .	7,368,721	17,742,530	25,111,251
Possessions anglaises .	1,182,856	889,516	2,072,372
Zanzibar.	»	1,300,630	1,300,630
Totaux. . .	8,551,577	19,932,676	28,484,253

Tableau comparatif de l'importation et de l'exportation des divers produits en 1859.

	Exportation.	Importation.
Bois.	27,448,284	39,915,374
Produits, trois règnes	1,213,348,969	831,292,248
Métaux ouvrés.	13,073,011	83,658,669
Fils tissus de laine	2,731,656	50,112,672
» » de coton	5,808,395	33,124,029
» » de fil et chanvre . . .	1,225,631	15,472,724
» de soie.	26,571,614	29,212,801
Papier, cartes et cuirs	16,641,650	23,805,598
Industries diverses	28,078,091	78,856,785
	1,334,925,301	1,185,187,001
Total des deux balances. .	2,520,112,302	

Exportation.	1,334,925,301
Importation.	1,185,187,001
Différence. . . .	149,738,300

IX

Comme on peut le voir dans les tableaux précédents, les produits de la vigne sont des plus importants, l'exportation des vins, eaux-de-vie, raisins frais et secs, s'éleva en 1858 à plus de cent millions

de francs; approximativement le tiers de la valeur totale de l'exportation.

Les vins de *Jerez* et du *Puerto, Santa Maria* représentent la majeure partie des vins exportés; cette branche du commerce a suivi depuis vingt ans une marche continue, et a pris un tel développement que nous avons cru devoir donner le tableau de l'exportation de chaque année, 1841 à 1860 inclusivement.

Tableau de l'exportation des vins de Jerez et du Puerto, Santa-Maria de 1841 à 1860 inclusivement.

ANNÉES.	JEREZ DE LA FRONTERA.		PUERTO DE SANTA-MARIA.		Total barriques.	Total valeur en francs.
	Barriques de 30 arobes.	Valeur. en francs.	Barriques de 30 arobes.	Valeur en francs.		
1841.	14,773	11,084,250	14,844	7,422,000	29,625	18,506,250
1842.	12,413	9,309,750	12,682	6,341,000	25,095	15,650,750
1843.	14,297	10,597,750	15,046	7,523,000	29,343	18,120,750
1844.	12,134	9,110,500	16,657	8,328,500	28,791	17,439,000
1845.	18,135	13,601,250	14,037	7,018,500	32,172	20,619,750
1846.	17,641	13,203,750	14,877	7,448,500	32,518	19,652,250
1847.	16,277	12,207,750	15,323	7,661,500	31,600	19,669,250
1848.	17,369	13,280,250	14,438	7,217,000	31,807	20,497,280
1849.	20,585	15,438,750	18,788	9,094,000	35,393	24,582,750
1850.	21,290	15,967,500	21,122	10,461,000	42,422	26,428,500
1851.	26,448	15,481,000	17,924	8,961,400	44,172	24,442,400
1852.	20,530 ½	15,387,875	16,521	8,260,500	37,054	23,648,375
1853.	30,101	22,575,750	23,256	11,608,000	33,357	34,183,750
1854.	29,270 ½	21,952,875	22,772 ½	11,386,250	52,043	33,339,125
1855.	26,626	28,620,000	17,017 ½	10,263,125	33,643	38,883,125
1856.	30,407	30,407,030	24,204	18,165,500	44,611	48,572,530
1857.	26,599	28,888,000	24,132	17,999,000	50,721	46,887,000
1858.	16,195	16,182,500	12,555	9,418,850	28,750	25,601,350
1859.	25,322	26,322,000	20,594	15,445,501	45,916	41,767,500
1860.	30,725	33,487,300	21,126	21,026,000	51,851	54,513,300
Totaux généraux .	421,048	371,333,000	347,586	212,641,605	768,634	583,974,605

Tableau de l'exportation des vins de Jerez et du Puerto, Santa-Maria dans l'année 1861.

Destination.	Barriques.	Destination.	Barriques.
Londres	30,998	Gibraltar	280
Liverpool	3,082	Ports du Canada. . .	617
Dublin.	2,805	Sidney.	669
Leith	1,626	Melbourne	104
Bristol.	1,164	Hambourg	828
Glasgow	1,074	Ports de la Russie . .	2,102
Gloucester.	282	Vera-Cruz.	626
Hull	210	New-York	552
Cork	195	Amsterdam	232
Belfast.	166	Copenhague	264
Douvres	132	Stokholm	210
Exeter.	181	Buenos-Ayres . . .	127
Plymouth	123	St-Nazaire	234
Southamptom. . . .	110	Dans 30 autres ports de	
Jersey	107	de divers pays. . .	615
Dans 7 autres ports de			
l'Angleterre . . .	386	Total des barriques.	50,052

Ainsi, l'exportation a plus que doublé en vingt ans, et le vin, loin d'être déprécié par son abondance sur le marché, a presque doublé de valeur : en 1841, la moyenne de la barrique était de 622 fr.; elle est de 1,057 fr. en 1860.

Si l'on compare les quantités exportées de l'Espagne en Angleterre avec celles du Portugal et de la France pour la même destination, les îles Britanniques étant le premier marché du monde pour les vins, on est étonné de l'immense distance à laquelle l'Espagne laisse les premiers pays vinicoles.

Tableau comparatif de l'importation en Angleterre, des vins d'Espagne, de France et de Portugal en 1860 *et* 1861, *en gallons.*

	1860.	1861.	Totaux.
Espagne (1) . .	5,325,948	4,636,100	9,962,048
France	2,445,159	2,187,521	4,632,680
Portugal . . .	2,535,760	2,681,455	5,217,215

La France et le Portugal ensemble ont donc importé en Angleterre 9,849,895; ce qui fait 112,153 gallons de moins que l'Espagne seule.

X

Tableau du commerce d'importation et d'exportation de l'Espagne de 1850 *à* 1860 *inclusivement, en réaux.*

Années.	Importation.	Exportation.	Totaux.
1850. . .	671,993,640	488,690,949	1,160,684,589
1851. . .	693,638,840	501,012,777	1,194,651,617
1852. . .	749,254,957	566,594,562	1,315,849,519
1853. . .	733,976,910	835,672,697	1,569,649,607
1854. . .	813,485,244	993,502,779	1,806,988,023
1855. . .	1,020,331,984	1,247,370,998	2,267,702,982
1856. . .	1,304,368,076	1,063,617,110	2,367,985,186
1857. . .	1,555,375,013	1,168,584,599	2,723,959,612
1858. . .	1,185,187,785	1,334,925,301	2,520,112,086
1859. . .	1,261,692,721	1,026,032,388	2,287,725,709
1860. . .	1,483,313,498	1,098,203,445	2.581,516,343

Le tabac, monopole du gouvernement, ne figure pas dans ces chiffres, le total s'élève de 60 à 70 millions de francs par an.

Différence en plus en dix années :

Importation.	Exportation.	Totaux.
811,353,858	609,512,436	1,421,832,354

(1) Les chiffres ci dessus pour l'Espagne comprennent seulement l'exportation de Jerez et du Puerto. Les vins de Malaga, de Catalogne et autres provinces ne sont pas compris dans les 9,962,048 gallons, et cependant leur quantité est très considérable, s'élevant à plus de 15 p. c. de l'exportation constatée ci-dessus.

Tableau comparatif du commerce de cabotage dans la Péninsule en 1858 *et* 1860.

Années.	Entrées et sorties en quintaux métriques.	Valeur en réaux.
1858.	28,398,656	3,205,550,042
1860.	33,329,820	3,585,904,747
Augmentation en 3 années . .	4,931,164	380,354,705

XI

Il n'a pas été publié de documents officiels sur l'importation et l'exportation, postérieurs à ceux que nous avons donnés, mais l'accroissement des revenus des douanes prouve que dans les dernières années, le commerce s'est accru de plus de 10 p. c. sur les totaux de 1858. Si le gouvernement espagnol, imitant l'Angleterre et la France, adoptait une politique commerciale dans le sens du libre échange, et réformait la législation maritime, le développement du commerce prendrait des proportions gigantesques, car, malgré son régime restrictif et protectioniste, l'Espagne a pu déjà, sous l'action bienfaisante de la réduction graduelle des droits de douane faits en Angleterre sur le liége, le vin et autres produits, progresser comme le montrent les chiffres ci-dessous.

COMMERCE D'IMPORTATION EN ANGLETERRE, EN 1859, 1860 ET 1861.

	1859.	1860.	1861.
De la Péninsule . .	346,339,300	411,110,100	463,224,500
Philippines. . . .	75,677,600	60,332,900	84,820,000
Cuba et Porto-Rico.	155,100,000	142,250,000	172,200,000
Total. . .	577,116,900	613,693,000	720,244,500

Ce qui montre un accroissement en trois ans de 143,127,600.

Tableau comparatif du commerce d'importation et d'exportation entre l'Espagne et les États-Unis d'Amérique en 1858 *et* 1860.

Années.	Importations.	Exportations.	Totaux.
1858	126,874,580	44,163,197	171,038,550
1860	206,515,518	75,263,957	281,479,475
Augmentation en 3 années.	79,640,938	31,100,840	109,640,925

Commerce de l'Espagne avec l'Amérique en 1858 *et* 1860.

Années.	Importation.	Exportation.	Totaux.
1858	435,161,763	326,057,785	761,223,548
1860	»	»	849,725,324
Augmentation en 3 années.	»	»	88,501,776

CHAPITRE XVII

—

Viabilité fluviale. — Viabilité terrestre. — Tableau des ponts. — Nombre de kilomètres. — Lois sur les chemins de fer. — Progrès dans la construction des chemins de fer de 1847 à 1857. — Tableau des chemins de fer en Espagne en 1858 et en 1862. — Postes en 1846 et 1864. — Télégraphie électrique. — Phares. — Ports.

I

VIABILITÉ PUBLIQUE

Fluviale.

L'importance d'un bon aménagement des cours d'eau est de mieux en mieux comprise de nos jours par les particuliers; aussi de toutes parts essaie-t-on d'utiliser les eaux de nos principales rivières et de les faire servir à l'accroissement de la richesse publique, et l'on cherche à rendre navigables le Guadalquivir, le Tage, le Duero et l'Ebre qui offrent le moins de difficultés et le plus de chances d'enrichir les districts qu'ils parcourent.

En 1855, la direction des travaux publics décida l'étude d'un projet pour facilité la navigation du Tage sur la plus grande étendue possible; mais on n'y a encore donné aucune suite.

On a exécuté plusieurs travaux sur le Ducro; on essaya d'un embarcadère à la Fregeneda, mais on ne trouva pas le terrain assez ferme à la profondeur qu'indiquait le projet. On n'en continue pas

moins des études et les travaux sur le cours de la rivière, qui, devenue navigable, augmenterait considérablement la richesse de la vieille Castille.

Sur l'Ebre, la canalisation de la mer à Saragosse avec un canal de Amposta aux Alfaques, est concédée à une compagnie : en 1858, les travaux de canalisation s'étendaient de la mer à Mequinenza sur le Guadalquivir, on a projeté divers travaux dont le but est de régulariser les rives, et de draguer le fond pour accroître la rapidité et faciliter aux bateaux de grand tonnage l'entrée à Séville.

Le Jucar n'est pas navigable, mais on y fait flotter des radeaux chargés de bois.

Le Segura n'est pas navigable non plus, mais il charrie tout le bois des montagnes dont il porte le nom, et, il y a des époques où la contruction et le charriage des radeaux occupent plus de 400 ouvriers.

II

CANAUX DE NAVIGATION

Les canaux de navigation les plus importants sont :

Le canal impérial d'Aragon alimenté par l'Ebre. Il devait unir le Bocal au Sastago, mais les difficultés du terrain n'ont pas permis de pousser le canal au delà de l'Almenara de San Antonio, et l'irrigation ne va que jusqu'au Bürgo. C'est à dire, 16 lieues seulement au lieu des 32 lieues du projet. Les dépenses de ce canal dépassent les recettes.

Sur le canal de Castille alimenté par le Pisuerga l'un des affluents du Duero, deux branches sont terminées : celle du Nord et celle du Sud, et l'on en construit une autre, celle de Campos ; le canal a déjà 27 lieues de Alar del Rey à Valladolid. Ces trois canaux qui constituent le canal de Castille ont pour objet la circulation des grains et des farines. La richesse de ces provinces s'est accrue prodigieusement

par la construction de ce canal qui, outre l'impulsion donnée à l'agriculture, a permis d'établir beauconp de fabriques aux chutes d'eau des écluses.

Le canal de San Carlos, alimenté par l'Èbre près de l'embouchure a une longueur de trois lieues d'Amposta à la Rapita, port des Alfaques; mais il est obstrué quoique l'excavation sur tout le parcours soit terminée. Quand on aura achevé le pont de la Carraca, le fossé d'épuisement, les magasins et l'embarcadère de bois, ce canal aura une grande importance pour l'irrigation et l'alimentation.

III

VIABILITÉ TERRESTRE

Les routes principales qui divisent le territoire, partant de Madrid, sont :

La route de Madrid par Burgos, Victoria, Saint Sébastien et Irun, à la frontière de France.	84	lieues.
Route de Madrid par Valladolid, Benavente, Astorga à la Corogne, littoral de l'ouest océan Atlantique	102	»
Route de Madrid par Talavera de la Reina, Mérida, Trujillo et Badajoz à la frontière de Portugal.	69	»
Route de Madrid par Cordoue, Ecija, Alcala de Guadaira, Séville à Cadiz, littoral sud, océan Atlantique. . . .	113	»
Route de Madrid par Bailen, Jaen, Grenade à Malaga, littoral sud, mer Méditerranée	93	»
Route de Madrid par Albacete, Almansa, Valence, littoral de l'est, mer Méditerranée	84	»
Route de Madrid par Guadalajara, Saragosse, Barcelone et la Jonquère et Portus à la frontière de France. . . .	131	»

Nous n'avons indiqué que les routes générales sans désigner les

118 embranchements qui abontissent à différents centres d'administration on de production.

D'après un plan général adopté par le gouvernement en 1860, la longueur totale de routes en Espagne doit être de 33,281 kilomètres divisés comme il suit :

Routes de 1re classe	13.352,90
— 2e »	9.962,92
— 3e »	9.961,50

ROUTES EN KILOMÈTRES EN 1855, 1858, 1859, 1860.

1re classe.

	1855.	1858.	1859.	1860.
Construites . . .	6,687'9	8,107'386	8,466'67	9,097'40
En construction . .	640'69	1,125'833	1,194'23	1,718'03
En projets approuvés	»	965'489	777'35	173'41
En étude	1,348	1,695'297	1,770'24	1,788'66
Non étudiés . . .	»	2,012'993	1,144'41	675'04
Totaux . .	8,675'78	(1)13,907'008	13,352'190	13,352'190

2e classe.

	1855.	1858.	1859.	1860.
Construites . . .	1,537'80	1,241'452	1,423'9	1,550'39
En construction . .	1,112'22	352'265	303'77	945'19
En projets approuvés	»	420'855	356'43	301'74
En étude	1,010'21	657'486	1,523'78	2,836'48
Non étudiés . . .	»	224'725	6,359'85	4,333'12
Totaux. . .	3,660'23	2,996'783	9,966'92	9,966'92

(1) La différence qu'il y a dans ce total et les suivants, provient de ce que le gouvernement a rangé dans la seconde classe des chemins qui appartenaient autrefois à la première.

3e classe.

	1855.	1858.	1859.	1860.
Construites . . .	1,209'12	686'167	598'42	629'16
En construction . .	996'24	1,123'746	92'09	510'58
En projets approuvés	"	423'212	149'91	216'11
En étude	1,770'75	766'226	912'29	1,505'14
Non étudiés . . .	"	1,079'892	8,214'69	7,151'
Totaux. . .	3,865'111	4,079'243	9,961'51	9,961'54
Totaux généraux. .	16,199'310	20,983'34	33,279'333	33,279'239

A ces totaux, on doit ajouter 2,332 kilomètres des chemins des trois classes qu'il y a dans la Navarre et dans les provinces Basques, lesquels n'étant pas administrés par le gouvernement, ne se trouvent pas compris dans les documents officiels.

Tableaux des ponts qu'il y avait en 1860.

	Construits.	En construction.	En projet.	Totaux.
En pierre . .	593	84	172	829
En fer. . .	13	4	48	65
En bois . .	22	13	11	46
Totaux. .	628	101	231	940

Tableaux des droits de péage de 1857 *à* 1860.

Années.	Revenus bruts.	Revenus nets.	Frais d'administration.
1857 . .	13,064,713	"	"
1858 . .	13,897,831	"	"
1859 . .	14,600,068	12,695,494	1,914,574
1860 . .	14,827,001	12,800,464	2,026,537

Dans ce chiffre, il n'y a pas les droits de péage perçus par les provinces, les communes et les particuliers.

V

LOI GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER PROMULGUÉE LE 25 MAI 1855.

Le chapitre premier classe les chemins de fer en lignes de service général et lignes de service particulier.

Les lignes de service général sont de domaine public et considérées comme travaux d'utilité générale.

CHAPITRE II

L'État peut construire lui-même les chemins de fer avec les fonds de la nation, des provinces ou des communes, après y avoir été autorisé par une loi.

Il faudra une loi pour donner la concession d'une ligne aux particuliers ou à des compagnies. L'État pourra subventionner les compagnies en exécutant divers travaux, en remboursant aux compagnies à diverses époques une partie du capital déboursé, ou en leur assurant un intérêt fixe ou minimum. — La loi de concession déterminera le genre de subvention.

La loi de concession ayant fixé le maximum d'intérêt ou de subside, l'entreprise sera adjugée aux enchères aux soumissionnaires dont les conditions seront les plus avantageuses. — Pour soumissionner il faut avoir déposé 1 pour cent de la valeur de la ligne, selon le devis.

Le titre de concession n'est expédié qu'après versement par le concessionnaire de 5 p. c. de la valeur des travaux, si la concession est subventionnée, et de 3 p. c. dans le cas contraire.

Les concessionnaires peuvent retirer de leur cautionnement des

sommes proportionnelles aux travaux qui auront été exécutés, en hypothéquant ces sommes sur ces dits travaux.

Le maximum de la durée de la concession est de 99 ans. A l'expiration de la concession l'État entre en pleine possession de la ligne.

Le chapitre III traite des formalités à remplir pour demander la concession — elles sont déjà indiquées au chapitre II.

CHAPITRE IV

Les capitaux étrangers employés à la construction de lignes ferrées, ou en prêt pour cet objet, sont sous la sauvegarde de l'État et exempts de représailles, confiscations ou embargo.

Sont concédés : les terrains du domaine qu'occupera la ligne avec ses dépendances; le droit d'approvisionnement de bois, le pâturage qui est sur le parcours de la ligne; le droit d'ouvrir des carrières, de construire des fours à chaux, à plâtre et à briques; de déposer des matériaux et d'établir des ateliers sur les terrains contigus à la ligne. Si ces terrains appartiennent à des particuliers, la compagnie s'obligera à reparer les dommages, s'il y en a; la franchise durant la construction et dix ans après, d'importation de tout ce qui constitue le matériel fixe et roulant à importer de l'étranger et des matériaux nécessaires à la construction; l'exemption des droits d'hypothèques sur les mutations de domaine faites en vertu de la loi d'expropriation.

CHAPITRE V

Si une concession est déclarée caduque le cautionnement reste à l'État. La déchéance est encourue par le non achèvement des lignes ou sections aux époques fixées, excepté en cas de force majeure. Le gouvernement peut alors accorder des délais au bout desquels la concession sera caduque si les travaux ne sont pas exécutés.

Les compagnies peuvent appeler de la déclaration de déchéance par la voie contentieuse ; si elles n'appellent pas dans l'espace de deux mois, la déclaration est sans appel.

La concession caduque sera mise aux enchères au prix résultant de l'évaluation des terrains achetés, des travaux exécutés, du matériel existant après déduction des subventions en terrains, travaux, argent ou autrement.

Si aux premières enchères il ne se présente pas de soumissionnaire, le prix sera réduit aux deux tiers et de nouvelles enchères ouvertes pour deux mois, et, s'il ne se présente pas encore de soumission, on ouvre les troisièmes et dernières enchères à la moitié du prix primitif.

Le nouveau concessionnaire devra fournir un cautionnement de 5 p. c. du capital pour les travaux à exécuter, et toutes les dispositions de la loi sur le premier concessionnaire lui seront applicables.

Si à aucune des enchères il n'y a de soumission, l'État pourra, s'il le juge convenable, continuer les travaux pour son compte après y avoir été autorisé par une loi.

Le chapitre VI établit la largeur des voies et autres conditions d'art.

Le chapitre VII traite de l'exploitation. Il y aura un tarif pour les passagers et les marchandises. Ce tarif sera révisé tous les cinq ans; si le gouvernement pense que le tarif peut être abaissé, et que le concessionnaire s'y oppose, il pourra le faire réduire par une loi, à condition de garantir un revenu égal à celui de l'année précédente plus l'accroissement moyen de la dernière période quinquennale. La concession détermine les services gratuits à rendre par la compagnie, entre autres le transport des courriers aux heures fixées par le gouvernement. La compagnie doit construire et entretenir des lignes télégraphiques sur tout le parcours, si par la faute de la compagnie le service est interrompu le gouvernement y pourvoit aux frais de la compagnie, et si, dans l'espace de six mois, celle-ci ne peut justifier des moyens suffisants pour assurer l'exploitation, elle sera déchue.

CHAPITRE VIII

L'État fait faire les études des lignes générales de premier ordre.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

Le gouvernement pourra autoriser la formation de sociétés par actions pour la construction et l'exploitation des lignes ferrées, mais les titres ne peuvent être négociés qu'après constitution définitive de la société. Après versement et emploi des deux tiers de son capital, une société pourra être autorisée à contracter un emprunt pour l'autre tiers en hypothéquant les revenus de la ligne.

Un article additionnel fixe au tiers de la subvention la part afférente aux provinces et aux communes immédiatement intéressées à la construction des lignes.

VI

TABLEAU DU NOMBRE DES KILOMÈTRES DE CHEMINS DE FER MIS EN EXPLOITATION DE 1848 A 1857.

	Kilomètres.	Mètres.
1848	29	
1849	48	340
1850	25	240
1851	112	147
1852	118	588
1853	143	935
1854	47	394
1855	146	800
1856	180	266
1857	268	595
Total. . . .	1,120	305

Nombre de kilomètres concédés par le gouvernement jusqu'en 1859	4.146.00
Budget des dépenses pour la construction.	3,146,601,380
Subvention accordée par le gouvernement jusqu'en 1859.	1,206,056,388
Sommes payées par le gouvernement jusqu'en 1859 . .	158,305,959

Concession des lignes de chemins de fer que les Cortès ont autorisé le gouvernement de faire en 1859.

Nombre de lignes concédées.	16
Nombre de kilomètres.	2,256
Budget pour la construction.	1,983,825,442
Total général des kilomètres concédés jusqu'au 1er janvier 1860.	6,402
Total des dépenses pour la construction.	5,130,426,822

VII

CHEMINS DE FER EN 1858 ET 1862.

	ÉTENDUE KILOMÉTRIQUE en construction.	en exploitation.	en exploitation.	Total de la concession.	
	kilom.	kilom. 1858.	kilom. 1862.	kilom.	
De Barcelonne à Mataro . .	»	29	29	29	point de subvention.
» à Granollers.	»	29	29	29	» »
De Jativa au Grao de Valence	»	59	59	59	garantie de 6 % d'intérêt et 1 % d'amortissement du capital.
De Langreo à Gijon	»	38	38	38	106.377 réaux par kilomètre.
De Jorez au Trocadero . .	»	27	27	27	179,900 » »
De Reus à Zaragosa	»	13	13	13	point de subvention.
De Martorell à Barcelonne .	»	27	27	27	» »
De Mataro à Arens-de-Mar.	»	9	9	9	» »
De Madrid à Almansa. . .	»	357	357	357	subvent. de 78,383,333 reaux.
D'Almansa à Alicante. . .	»	95	95	95	» de 17,833.893 en actions de ch. de fer.
De Castillejo à Tolède. . .	»	26	26	26	44,802 r. par kilom. à la charge de Tolède.
De Barcelonne à Sarria . .	»	»	4	4	pas de subvention.
A reporter. . . .	»	713	713	713	

	ÉTENDUE KILOMÉTRIQUE				
	en construction.	en exploitation.	en exploitation	Total de la concession.	
	kilom.	kilom. 1858.	kilom. 1862.	kilom.	
Report	»	713	713	713	
De Cordoue à Séville	»	130	130	130	subvent. annuelle de 100,000 r. par lieue, pendant vingt ans.
De Madrid à Valladolid . .	110	»	110	239	330,000 réaux par kilomètre.
De Burgos Irun.	36	»	126	262	444,000 » »
De Valladolid à Burgos . .	»	»	40	117	506,400 réaux par lieue.
De San Isidro à Alar . . .	62	»	90	90	par de subvention.
D'Alar à Santander . . .	51	51	143	143	60 millions de r. en actions de ch. de fer, garantie d'intérêt.
De Tudela à Bilbao. . . .	9	»	169	233	360,000 réaux par kilomètre.
De Madrid à Saragosse . .	16	56	186	360	209,999 » »
De Saragosse à Alsasua . .	36	»	86	187	329,990 » »
De Saragosse à Barcelonne .	44	26	313	313	80 millions en act. de ch. de fer.
De Moniblanch à Reus . .	14	»	14	27	point de subvention.
De Granoliers à Sta-Coloma.	6	»	39	39	» »
De Arenys de Mar à Sta-Coi.	2	»	2	36	» »
D'Almansa à Jativa . . .	63	»	71	71	20,908,592 en act. de ch. de fer.
De Séville à Jerez	102	»	102	102	2,001 réaux par lieue.
De Puerto Real à Cadiz . .	»	»	30	30	170,900 réaux par kilomètre.
D'Alcazar à Ciudad Real . .	»	»	112	112	141,369 » »
De Ciudad Real à Merida .	»	»	»	257	300,000 » »
De Merida à Badajoz . . .	»	»	»	64	300,000 » »
De Merida à Séville . . .	»	»	»	107	240,000 » »
De Merida à Alconetar . .	»	»	»	106	240,000 » »
D'Albacete à Carthagène. .	»	»	»	206	240,000 » »
De Valence à Tarragone . .	»	10	80	268	240,000 » »
De Manzanarès à Cordoue, Malaga et Grenada . . .	»	»	48	633	228,119,435
De Venlas-de-Alcolea à Espiel-y-Belmez.	»	»	»	64	pas de subvention.
De Palencia à la Corogne .	»	»	»	535	300,000 réaux par kilomètre.
De Medina à Zamora . . .	»	»	»	87	280,500 » »
Total. . .	632	956	2596	513	

Produit des chemins de fer en 1860 *et* 1861.

	Réaux.
1860.	118,904,613
1861.	169,545,221
Augmentation en 1861.	50,640,608

VIII

PORTS.

Tant sur l'océan que sur la Méditerranée, l'Espagne possède 800 lieues de côtes où elle a 117 ports. — 56 sur l'océan, 61 sur la Méditerranée.

Dans 18 de ces ports on exécute des travaux d'amélioration évalués à une somme de 108,725,795 réaux.

Sommes dépensées dans les travaux des ports de 1857 *à* 1859.

Années.	Réaux.
1857	4,769,805
1858	7,061,840
1859	9,098,141

Tableau des phares construits en Espagne de 1850 *à* 1859.

Années.	Phares.
1850	3
1851	6
1852	9
1853	7
1854	10
A reporter. . . .	35

Report.	35
1855	3
1856	4
1857	6
1858	9
1859	9
Total.	66

Nombre de phares sur les côtes de l'Espagne et dans ses possesions d'Afrique en 1860.

Phares construits.	66
» en construction.	47
» en étude.	60
Total.	173

Sommes dépensées à la construction des phares de 1857 *à* 1859.

Années.	Réaux.
1857	1,597,823
1858	1,427,537
1859	1,594,283

IX

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

La première ligne de télégraphie électrique fut établie en Espagne le 5 juin 1854, et ouverte au public le 1er mars 1855.

La masse du peuple ne paraît pas encore apprécier suffisamment les avantages de ce mode de communication, et cependant l'Espagne est près d'atteindre les autres nations de l'Europe.

Digitized by Google

Voici un tableau comparé des résultats obtenus en France et en Espagne, durant l'année 1858.

	Kilomètres exploités.	Produit moyen par kilomètre en réaux.
Espagne 1858	6,330	587.40
France 1858	12,030	855.38

Le nombre des stations en Espagne était de 120, et en France de 171.

Le nombre de dépêches reçues directement du public fut en Espagne de 156,792 et en France de 413,617, et le produit fut en Espagne de 3,691,805 réaux et en France de 10,285,650 réaux.

Dans le courant de 1861, on a ouvert en Espagne au public 1,200 kilomètres de lignes télégraphiques.

Ce tableau qui donne un développement double à la France ne prouve pas que les Français fissent en 1858 un usage plus fréquent du télégraphe que les Espagnols; la population française plus que double de celle de l'Espagne et la position centrale de la France en Europe, expliquent ce développement.

TABLEAU DES LIGNES DE TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE EN DIVERS PAYS D'EUROPE EN 1858.

	Kilomètres.
Grande-Bretagne.	16,107
France.	12,030
Autriche	8,648
Russie.	8,115
Espagne	6,330
Prusse.	5,503
Suède.	4,969
Italie	4,256

Produit des lignes télégraphiques de 1855 *à* 1859.

Années.	Produits en réaux.
1855	516,396.40
1856	760,849.81
1857	1,499,009.33
1858	3,691,805.87
1859	4,945,599.47

X

POSTES DE 1846 A 1861.

Comme le service des postes est un élément important du développement progressif d'une nation, nous donnons des détails extraits des publications officielles les plus récentes. Le directeur général des postes fait remarquer l'accroissement de toutes les branches et attribue celui du service de l'étranger aux conventions postales conclues avec la France et l'Angleterre, et promet des résultats aussi avantageux de celles qui sont en négociation avec la Belgique, l'Italie et le Portugal.

Tableau de la correspondance publique de 1846 *à* 1861.

Années.	Lettres de l'intérieur.	Lettres des colonies.	Lettres de l'étranger.	Total.	Rapport avec la population.
1846	18,459,491	51,164	321,280	18,831,935	1.45
1847	19,161,540	64,821	326,634	19,552,995	1.47
1848	19,654,586	64,294	288,190	20,007,070	1.48
1849	19,955,189	60,208	361,292	20,376,689	1.49
1850	19,952,119	47,134	497,932	20,477,185	1.51
1851	20,125,673	91,416	545,766	20,762,855	1.56

Digitized by Google

1852	21,183,329	178,336	593,314	21,954,979	1.73
1853	22,326,793	205,385	685,354	23,217,532	1.82
1854	24,181,011	292,761	761,047	25,234,819	1.98
1855	27,721,700	284,316	830,793	28,846,809	2.11
1856	29,028,967	362,468	848,740	30,240,175	2.16
1857	35,915,855	830,795	1,925,636	38,672,296	2.24
1858	39,533,394	959,907	2,101,432	42,594,733	2.47
1859	43,257,215	1,324,786	2,453,323	47,036,321	2.75
1260	49,663,326	1,600,923	2,612,626	53,886,895	3.16
1861	53,968,411	1,888,908	2,968,101	58,825,420	3.55

Différence en plus en 16 ans :

35,508,920	1,837,744	2,646,821	39,993,485

XI

REVENUS DES POSTES EN 1860 ET 1861.

	Nnméro des timbres-poste vendns.	Valeur en réaux.	Produit des timbres des jeurnanx.	Totaux.
1860	50,150,957	25,944,724.75	1,303,310.24	27,248,034.99
1861	53,112,869	27,480,085.72	1,292,194.91(1)	28,673,660.63

Produit total.

	1860. Réaux.	Cent.	1861. Réaux.	C.
Vente de timbres	25,944,724	75	27,480,085	72
Timbres des journaux	1,303,310	24	1,292,194	91
Valeurs de correspondance à charge des administrations	2,053,327	96	1,924,675	86
A reporter.	29,301,362	95	30,696,956	49

(1) La différence dans le produit du timbre des jonrnanx ne tient point à une diminntien dans leur circulation, mais à l'augmentatien croissante des chemins de fer qni expédient ces écrits à meilleur compte que le geuvernement. Le timbre des jeurnaux, en Espagne, n'est pas un impôt, mais senlement le prix dn transpert.

Report. . . .	29,301,362 95	30,598,336 49
Moitié du droit d'*apartado* . . .	97,237 31	107,970 06
Produits divers	24,179 12	23,579 20
Produit de location de chaises de poste.	2,258,242 50	2,645,062 28
Valeur effective	31,681,021 88	33,374,948 03
Valeur que représente la correspondance officielle.	8,487,653 00	8,560,000 00
Totaux. . .	40,168,674 88	41,934,948 03

Poids et produit des œuvres par livraisons et imprimés affranchis en 1860 *et* 1861.

Le poids total a été en 1860 de 13,128 arobes, 20 livres, 14 onces; et le revenu est de 560,114 réaux 55 centièmes.

En 1861, les poids n'ont été que de 11,798 arobes, et le revenu en réaux de 511,856 85 (1).

La province de Madrid y figure pour 10,318 arobes, près de 443,000 réaux, et celle de Barcelone pour 2,046 arobes, et 85,000 réaux en nombres ronds. Il y a cinq provinces où il n'a été affranchi aucune livraison ou livre. Ce sont : Cuenca, Huelva, Guipuzcoa, Lugo et Palencia.

Tableau comparé de la correspondance en 1859, 1860 *et* 1861.

		1859.	1860.	1861.	Différence en plus en 1861.
Correspondance à l'intérieur.	Service public.	40,590,846 »	46,702,070 »	51,493,451 »	10,902,605 »
	» officiel.	2,666,369 »	2,961,256 »	2,474,960 »	191,409 »
De et pour outremer		1,324,786 »	1,600,923 »	1,888,908 »	564,122 »
De et pour l'étranger		2,453,323 »	2,612,626 »	2,968,101 »	514,778 »
Totaux. . .		47,036,324 »	53,886,895 »	58,825,420 »	»

(1) La cause de cette diminution est la même que celle indiquée pour le timbre des journaux.

Produits en réaux		28,440,617 70	31,681,021 88	33,474,948 »	4,934,271 »
Kilomètres parcourus		22,784,515	27,425,085	»	»
Paquets de correspond. partis de l'adm. cent.	poids en arubes	80,838	101,572	»	»
	nombre	112,514	134,632	»	»

Bureaux et dépendances de l'administration, existant comme centres de distribution à la fin de 1860.

Administration centrale			1
»	principales	de 1er classe	7
		de 2me »	10
		de 3me »	32
»	d'échange		3
»	ambulantes sur le chem. de fer d'Alicante à Valence		1
»	agrégées	de 1re classe	9
		de 2me »	10
		de 3me »	32
		de 4me »	559
Estafettes			533
Bureaux de distribution, rétribués par l'État			634
		Total	1,331

L'administration des postes comptait, en 1860, 9,576 employés. Les lignes principales desservies ont 577 lieues : il y avait 242 maisons de poste, 685 postillons, 2,308 chevaux, coûtant, en totalité, 8,803,700 réaux. Le prix annuel du service des lignes transversales était de 6,377,638 réaux, et celui des piétons coûtait 2,633,464 réaux. 1,539 kilomètres de chemins de fer servaient à transporter les correspondances, au prix de 803,730 réaux.

Le service par mer entre la péninsule et les îles adjacentes coûtait 518,432 réaux.

En résumé, le service sur les lignes générales et de second ordre en poste; celui des lignes transversales à cheval ou en voiture; celui des piétons et des lignes ferrées, se faisait sur un parcours de 75,137

kilomètres par jour, 27,425,085 kilomètres par année, au prix de 18,618,532 réaux.

L'administration de Madrid a expédié sur les huit lignes principales, eu l'année 1860, 134,632 paquets de correspondance pesant 101,572 arobes, et le *cuarto* que reçoit le facteur pour chaque lettre à Madrid, a produit :

	Réaux.
En 1857.	473,389 70
» 1858.	510,151 13
» 1859.	538,575 18
» 1860.	572,117 86

XII

Le service des postes a progressé en Espagne. En 1848 on introduisit les timbres-poste du prix de 6 *cuartos* (30 centimes) par lettre simple; l'affranchissement était facultatif; les lettres non-affranchies payèrent double port. Plus tard, le prix des timbres fut réduit à denx tiers de ce qu'il était, et l'on établit le service intérieur des principales villes, dont le timbre ne coûtait que 2 *cuartos*, et l'affranchissement de toute sorte de lettres devint obligatoire.

L'administration a résolu dernièrement d'établir un service quotidien pour toutes les localités, quelqnes petites qu'elles soient, et a envoyé, à cet effet, des employés de la direction générale, dans les provinces, pour établir ce service et résoudre toutes les difficultés; d'après les renseignements particuliers qui nous sont fournis, nous apprenons que le tiers des provinces jouit déjà de ce précieux avantage.

L'accroissement de la correspondance a été suffisant pour couvrir le déficit résultant de dépenses plns considérables et de la diminution des frais de port : il est permis d'espérer, que le nombre des lettres croîtra pendant que les dépenses diminueront, grâce anx

chemins de fer; il n'en est pas moins vrai qu'actuellement le service des postes arrive juste à couvrir les frais, tandis qu'avant les réformes il donnait annuellement plusieurs millions de bénéfice au trésor. L'État y a trouvé une compensation dans le rendement supérieur d'autres revenus qui résultent en partie de la rapidité et de la facilité plus grande des correspondances.

XII

Malgré le progrès réalisé, le service des postes en Espagne a conservé un ancien usage qui suffit à contrebalancer par ses inconvénients les grands avantages résultant des améliorations récentes : nous voulons parler du *cuarto* qu'il faut donner au facteur pour chaque lettre ou paquet porté à domicile. Cela est très incommode pour ceux qui reçoivent des lettres et diminue l'avantage de l'affranchissement obligé; et, en outre, cela fait perdre beaucoup de temps au facteur. Ne vaudrait-il pas mieux faire entrer ce *cuarto* dans le prix du timbre-poste? Nous ne connaissons pas d'autres pays où le prix entier de la remise de la correspondance à domicile ne soit pas inclus dans le total des frais de port.

Pour que le service de la poste en Espagne fût sur le même pied qu'en Angleterre, il faudrait d'abord supprimer le *cuarto* qu'on paie au facteur, et réduire de moitié le prix des timbres. Et de même que la réduction de neuf *cuartos* et demi à cinq *cuartos* a doublé le nombre des lettres de 1848 à 1861, de même il est permis de prévoir qu'une réduction de cinq à deux *cuartos* doublerait et triplerait même le nombre des lettres en peu d'années. Le service des postes est arriéré en Espagne en ce qui regarde le transport des imprimés de toute nature. En 1859, on a transporté 13,128 arobes de livres ou pamphlets, rapportant 560,114 réaux, et 53,212 arobes de journaux, au prix de 1,330,312 réaux, faisant un total de 1,890,824 réaux pour 67,340 arobes. Si au lieu de frapper d'un

impôt si élevé la circulation des imprimés, le gouvernement considérait l'imprimerie, non pas comme une industrie, mais comme un agent puissant de civilisation, et voulait encourager la publication des livres, pamphlets et journaux, il devrait, sans aller jusqu'à imiter la Nouvelle-Grenade, où le transport de tout imprimé par la poste est gratuit, réduire du moins le taux fiscal actuel, en moyenne de 34 réaux par arobe, à 7 ou 8 réaux, soit 2 fr.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII

—

Budget des divers régnes depuis Charles III. — Budget des provinces et des communes. — Revenu du tabac de 1840 à 1861. — Revenu de la poudre de 1850 à 1860. — Revenu du sel de 1850 à 1861. — Revenu du timbre de 1850 à 1861. — Douanes de 1839 à 1861. — Loteries de 1850 à 1861. — Octrois. — Contribution territoriale. — Hypothèques. — Contribution industrielle. — Budgets ordinaires. — Budgets extraordinaires de 1859, 1860, 1861 et 1862.

I

Avant de donner les budgets détaillés des dernières années, nous avons cru utile de montrer dans le tableau suivant les variations du budget des dépenses à diverses époques depuis 1785.

				Réaux.
Sous Charles III	(1785)	le budg.	des dépens. était de	1,823,544,368
» Charles IV	(1804)	»	»	1,646,850,000
» Ferdinand VII	(1830)	»	»	675,268,109
Sous la rég. de Christine	(1840)	»	»	1,100,000,000
Sous Isabelle	(1846)	»	»	1,225,499,920
»	(1855)	»	»	1,500,000,000
»	(1858)	»	»	1,775,155,800
»	(1859) (1)	»	»	2,055,184,048
»	(1860)	»	»	2,191,294,402
»	(1861)	»	»	2,344,542,788
»	(1862)	»	»	2,640,584,986

(1) Depuis 1859, outre les dépenses ordinaires, il y a, tous les ans, un budget des dépenses extraordinaires : le total donné pour 1859, 1860, 1861, 1862, comprend les deux budgets.

Digitized by Google

Le tableau précédent montre que les dépenses de l'État se sont élevées, en trente-deux ans, de 675 à 2640 millions de réaux, presque le quadruple.

Le budget de 1785, époque où l'Espagne était à l'apogée de sa puissance maritime et coloniale, s'élevait à 1823 millions, 817 millions de moins que le budget de 1862. Mais pour donner au lecteur une idée exacte du budget vrai des dépenses, il est bon de faire observer que le gouvernement n'y fait pas figurer celles des provinces d'outre mer, qu'il administre, comme il lui plaît, sans rendre des comptes au parlement; il se contente d'indiquer le surplus qui revient à l'État, toutes dépenses payées : depuis trois ans seulement la gazette publie le budget des colonies.

On verra au chapitre où nous nous occupons des colonies que la marine, l'armée et l'administration ont coûté en 1860 plus de 850,968,000 réaux. — Plus de 220 millions de francs.

II

Les budgets donnés précédemment ne comprennent que les dépenses de l'État. Les budgets des provinces et des municipalités ont subi une progression semblable, comme on le voit par les tableaux ci-dessous.

Tableau comparatif des budgets des provinces de 1854 à 1859.

Années.	Dépenses.	Recettes en réaux.
1854. . .	100,332,496	100,090,399
1855. . .	92,967,027	77,335,289
1856. . .	101,691,653	101,335,262
1857. . .	129,757,810	119,611,894
1858. . .	158,798,650	143,412,250
1859. . .	158,828,862	156,302,782

Tableau comparatif des budgets des municipalités de 1854 *à* 1858.

Années.	Dépenses.	Recettes en réaux.
1854. . .	195,426,080	197,286,747
1855. . .	191,410,356	191,413,847
1856. . .	179,095,999	195,012,798
1857. . .	219,636,094	213,408,379
1858. . .	254,041,027	243,596,690

III

Les revenus de la régie (*rentas estancadas*) ont suivi une marche croissante progressive.

Voici, en nombres ronds, le produit de diverses années du tabac, de la poudre, du sel, du timbre, des douanes de l'octoi et des loteries.

Tabac.

Tableau comparatif du produit de la régie du tabac de 1840 *à* 1861 *inclusivement.*

Années.	Réaux.
1840	90,000,000
1850	176,000,000
1851	187,000,000
1852	188,000,000
1853	191,000,000
1854	200,000,000
1855	207,000,000
1856	223,000,000
1857	246,000,000
1858	264,000,000

Digitized by Google

1859	274,000,000
1860	303,000,000
1861	321,000,000

Augmentation en vingt et un ans, 231,000,000 réaux; plus de 260 p. c.

Poudre.

Tableau du produit de la vente de la poudre de 1850 *à* 1860 *inclusivement.*

Années.	Réaux.
1850	5,500,000
1851	6,500,000
1852	7,500,000
1853	8,500,000
1854	8,000,000
1855	8,000,000
1856	9,500,000
1857	13,000,000
1858	17,500,000
1859	19,000,000
1860	21,000,000

Augmentation en onze ans, 15,500,000 réaux; près de 300 p. c.

Sel.

Tableau du produit de la vente du sel de 1850 *à* 1861 *inclusivement.*

Années.	Réaux.
1850	94,000,000
1851	99,500,000
1852	100,500,000
1853	101,000,000

1854	88,000,000
1855	85,000,000
1856	104,000,000
1857	111,000,000
1858	112,500,000
1859	117,000,000
1860	120,000,000
1861	121,000,000

Augmentation en douze ans, 31,000,000 réaux; plus de 30 p. c.

Timbre.

Tableau du produit du timbre de 1850 *à* 1861 *inclusivement.*

Années.	Réaux.
1850	23,000,000
1851	25,000,000
1852	38,000,000
1853	36,000,000
1854	34,000,000
1855	37,000,000
1856	47,000,000
1857	46,500,000
1858	51,500,000
1859	60,000,000
1860	67,000,000
1861	76,500,000

Augmentation en douze ans, 52,500,000 réaux; plus de 200 p. c.

Digitized by Google

Douanes.

Tableau du produit des douanes de 1839 *à* 1861 *inclusivement.*

Années.	Réaux.
1839	83,000,000
1840	93,000,000
1844	114,000,000
1845	120,000,000
1850	165,000,000
1851	159,000,000
1852	171,000,000
1853	160,000,000
1854	170,000,000
1855	177,000,000
1856	200,000,000
1857	238,000,000
1858	264,000,000
1859	277,000,000
1860	288,000,000
1861	290,000,000 (1)

Augmentation en vingt-deux ans, 207,000,000 réaux; près de 300 p. c.

Tableau de l'octroi de 1846 *à* 1861.

Années.	Produit en réaux.
1846.	187,407,640
1847.	172,532,068
1848.	193,245,336
1849.	200,784,093
1850.	213,736,860

(1) Cet arrêt dans le développement progressif du revenu des douanes est dû à la crise commerciale produite par la guerre civile aux États-Unis.

1851.	224,380,351
1852.	227,068,900
1853.	241,736,436
1854.	241,245,867
1857.	226,752,114
1858.	270,677,833
1859.	283,961,739
1860.	295,000,000
1861.	303,000,000

Augmentation en 14 années, 115,592,360 réaux.

Tableau de l'impôt sur les phares payé par la marine marchande dans les ports de l'Espagne de 1849 *à* 1859.

Années.	Drapeau national.	Drapeaux étrangers.	Totaux.
1849.	193,979	309,369	503,348
1850.	469,741	500,400	960,141
1851.	473,242	695,186	1,168,428
1852.	512,117	766,346	1,278,463
1853.	542,318	570,314	1,112,632
1854.	540,612	461,783	1,002,395
1855.	589,394	423,759	1,013,153
1856.	655,927	490,747	1,146,674
1857.	691,798	572,699	1,264,497
1858.	751,337	746,595	1,497,932
1859.	856,028	800,264	1,658,292

Différence en plus . . . . . réaux. 1,152,944

Augmentation en 11 ans, plus de 200 p. c.

Loteries.

Tableau du produit des loteries, avec les frais et les bénéfices nets, en faveur du trésor, de l'année 1850 à 1861 inclusivement.

Années.	Produits.	DÉPENSES. Administration.	Bénéfic. des joueurs.	Total.	Produit net en faveur du trésor.
	Réaux.	Réaux.	Réaux.	Réaux.	Réaux.
1850	85,630,089 78	4,717,129 15	56,952,630	61,669,759 15	23,960,330 63
1851	86.039,765 43	5,109.006 46	57,864,206	62,973,212 46	23,066,552 97
1852	88,254,991 23	5,474.019 74	61,932,251	67,406,270 74	20,828,720 49
1853	93,842,813 25	5,203 296 63	65,132,390	70,335,686 63	23,507,126 62
1854	86,246,693 05	5,160,120 70	61,644,602	66,804,722 70	19,441,970 35
1855	84,314,189 85	5,185,504 18	60,350,464	65,535,968 18	18,778.221 67
1856	96,121,248 64	5,652,167 84	66,634,743	72,286,910 84	23,834,337 80
1857	105,252,917 44	5,709,522 74	72,996,462	78,705,984 74	26,546,932 70
1858	125,798,284 86	6,516,867 20	87,491,768	94,008,635,20	31,789,649 66
1859	139,000,000 »				
1860	142,000,000 »				
1861	145,000,000 »				

La loterie de l'État fut introduite en Espagne par Charles III. Il y en a eu deux espèces jusqu'en 1862 : la plus ancienne avait les chances connues sous la dénomination d'ambes, ternes, quaternes et quines; elle vient d'être abolie : la mise minimun était un *réal*, sans limite maximum. Un joueur effréné voulut un jour mettre plus de cent mille francs sur un terne; l'administration effrayée de la possibilité du gain du joueur, qui se serait élevé à une somme énorme se décida immédiatement à abolir cette loterie. L'autre, la moins ancienne, n'admet que *l'extrait;* il y a un certain nombre de billets, de 100 à 200 mille, avec un nombre proportionnel de primes.

Le prix du billet était autrefois de 10 francs et demi, on le divisait en quatre coupons; le gros lot était de 52 mille francs; il y a une trentaine d'années, on commença à élever le prix du billet et le

nombre des coupons, ainsi que le nombre et la valeur des primes ; et ces chiffres peuvent varier à chaqne loterie selon la volonté de l'administration.

Jusqu'à présent le maximum du billet a été de 260 francs, et le maximum du nombre des coupons de 10, et le plus gros lot d'un million vingt mille francs.

Comme on l'avait observé en France, la passion de la loterie exerce plus de ravages dans les villes que dans les campagnes. L'ancienne loterie, récemment supprimée, où la mise minimum n'était que d'nn réal, était en grande faveur chez les paysans, et surtout aux environs de Valence, où plusieurs personnes vivaient largement du produit de l'indication des numéros qu'ils annonçaient comme devant certainement sortir. Quelques journaux existaient exclusivement consacrés à la loterie, indiquant les combinaisons qui offraient le plus de chances ; le public achetait avidement ces journaux.

Dans le midi de la France et surtont en Portngal, il se fait un commerce actif des billets de la loterie espagnole qu'on introdnit en contrebande, et qui, par conséquent, se vendent avec une prime élevée, ce qui le prouve c'est que, après les trois ou quatre grands centres de population en Espagne, les bnreaux qui écoulent le plns de billets sont ceux des frontières de France et de Portugal. Le directeur des loteries a déclaré dernièrement aux Cortès que la vente des billets de loterie à l'étranger dépasse tous les ans la somme de 18 millions et demi de francs, et il a ajouté nn détail statistique très curieux pour répondre aux accusations d'immoralité portées contre les loteries ; il a affirmé que 1,100 jonenrs favorisés sont devenus propriétaires en achetant des immenbles avec leur gains.

IV

CONTRIBUTION TERRITORIALE

Tableau démonstratif des charges qu'a eu à subir la propriété rustique, urbaine et le cheptel, pour la contribution territoriale de l'année 1845 à 1862 inclusivement.

Années.	Pour le trésor.	Pour combler le déficit des provinces.	Pour combler le déficit des municipalités.	Totaux.
	Réaux.	Réaux.	Réaux.	
1845.	329,498,144	15,000,000	20,000,000	364,498,144
1846.	275,125,016	15,000,000	20,000,000	331,012,516
1847.	275,131,456	15,000,000	20,000,000	310,131,456
1848.	275,127,456	15,000,000	20,000,000	310,127,456
1849.	328,946,996	15,000,000	20,000,000	361,946,996
1850.	320,361,547	20,288,943	28,441,953	369,092,443
1851.	311,657,578	18,809,235	28,101,437	358,568,250
1852.	310,154,980	20,446,930	31,889,405	362,491,315
1853.	309,680,526	22,462,704	35,783,822	367,927,052
1854.	309,852,354	23,182,429	37,600,432	370,635,215
1855.	309,834,136	11,057,674	37,484,584	358,376,394
1856.	363,927,139	11,159,616	19,835,398	394,922,153
1857.	361,877,947	16,998,479	25,965,882	404,842,308
1858.	413,882,512	17,979,382	34,458,232	466,320,046
1859.	414,753,096	22,452.280	38,785,850	475.991,226
1860.	400,000,000	»	»	»
1861.	400,000,000	»	»	»
1862.	402,000,000	»	»	»

Tableau des cotes foncières en 1859.

De	1 à	10 réaux. . .	686,047
»	10 à	20 » . . .	534,677
		A reporter. . .	1,220,724

			Report. . . .	1,220,724
de	20 à	30	réaux. . . .	364,822
»	30 à	40	»	272,429
»	40 à	50	»	223,582
»	50 à	100	»	533,701
»	100 à	200	»	386,087
»	200 à	300	»	150,460
»	300 à	500	»	112,892
»	500 à	1,000	»	76,321
»	1,000 à	2,000	»	32,830
»	2,000 à	4,000	»	12,498
»	4,000 à	6,000	»	3,316
»	6,000 à	8,000	»	1,353
»	8,000 à	10,000	»	635
»	10,000 et au dessus		. . . .	1,225
			Total. . . .	3,392,875

Le fonds de richesse imposable sur lequel était prélevée en 1859 cette contribution, est évalué à près de 2,800,000,000, savoir :

Richesse rurale. . . .	1,886,000,000
Richesse urbaine . . .	655,000,000
Troupeaux	308,000,000
Total. . . .	2,849,000,000

HYPOTHÈQUES

Tableau des transferts d'immeubles et des baux de 1845 à 1859.

Années.	Actes enregistrés. Transferts.	Actes enregistrés. Baux.	Capitaux transférés.	Valeur des baux.	Droits perçus par l'Etat.
1845	63,447	4,836	191,817,093	37,382,505	5,219,996
1846	196,144	16,395	588,422,848	127,804,326	17,058,551
1847	231,190	21,631	678,483,681	167,577,273	17,110,919
1848	226,461	22,037	691,790,466	242,108,687	14,693,469

Digitized by Google

1849	237,470	24,401	726,787,182	253,503,629	15,329,894
1850	272,540	23,644	824,309,332	243,375,720	17,065,988
1851	274,176	23,263	929,311,431	299,627,220	18,757,502
1852	257,099	32,666	909,610,430	296,276,046	18,950,525
1853	273,910	(1) 2,536	957,295,625	16,223,715	19,667,525
1854	307,247	67	1,006,854,544	299,749	20,754,667
1855	311,161	»	1,098,011,431	»	25,485,630
1856	334,382	»	1,294,850,923	»	27,996,901
1857	288,306	»	1,359,748,799	»	27,625,736
1858	327,346	»	1,371,228,721	»	28,403,514
1859	»	»	2,339,626,637	»	»

V

CONTRIBUTION INDUSTRIELLE DE 1845 A 1859

Années.	Réaux.
1845.	40,597,578
1846.	39,830,988
1847.	27,666,648
1848.	32,649,653
1849.	37,039,931
1850.	40,942,005
1851.	55,323,796
1852.	59,648,077
1853.	68,353,181
1854.	70,021,039
1855.	64,848,933
1856.	71,281,228
1857.	85,207,221
1858.	86,026,625
1859.	88,852,526

Différence en 15 ans, plus de 110 p. c.

Augmentation en 15 ans. 48,254,953

(1) Les chiffres officiels manquent.

Digitized by Google

Nombre et valeur progressive des cotes de la contribution industrielle en 1859.

De	1	à	20	réaux. . . .	46,391
»	20	à	50	»	141,393
»	51	à	100	»	106,235
»	101	à	200	»	84,895
»	201	à	300	»	21,241
»	301	à	400	»	11,835
»	401	à	500	»	9,521
»	501	à	800	»	11,032
»	801	à	1,000	»	3,196
»	1,001	à	3,000	»	5,579
»	3,001	à	5,000	»	845
»	5,001	à	8,000	»	255
»	8,001	à	12,000	»	106
»	12,001	à	20,000	»	26
»	20,001	à	60,000	»	11
»	60,001	à	231,000	»	1
				Total . . .	442,559

VI

TABLEAU COMPARATIF DES BUDGETS ORDINAIRES DE L'ÉTAT

DE 1858 A 1862.

Dépenses en réaux.

	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Obligat. de l'État.	525,281,647	524,727,647	565,480,058	579,238,962	599,889,693
Présid. du conseil.	6,828,480	8,790,000	11,935,000	11,747,949	9,891,937
Ministère d'État .	14,370,926	14,368,444	15,085,320	16,089,820	16,188,266
A reporter. . .	546,481,053	547,886,091	592,500,078	607,076,731	625,969,896

Digitized by Google

Report. . .	546,481,053	547,886,091	592,500,378	607,076,731	625,969,896
Ministère de Grâce et de Justice. .	208,262,552	202,272,031	202,520,217	201,519,454	209,178,119
Ministère de la Guerre. . . .	342,399,815	331,541,982	363,692,839	366,662,619	381,232,293
Ministère de la Marine . . .	102,672,341	94,628,313	110,940,354	113,995,784	118,0.6,183
Ministère de l'Intérieur. . . .	83,333,647	88,408,720	92,239,759	94,279,042	102,451,691
Ministère des Travaux publics. .	75,613,135	79,401,380	81,424,579	87,410,158	94,987,749
Ministère des Finances. . . .	415,692,850	420,787,628	444,051,714	455,323,828	470,100,575
Totaux	1,775,455,393	1,789,926,048	1,887,369,825	1,926,267,556	2,003,755,806

Recettes en réaux.

Contributions directes	511,360,000	413,360,000	320,660,000	520,870,000	522,870,000
Impôts indirects. Ressources éventuelles	419,615,000	410,615,000	446,019,000	558,203,000	503,527,000
Papier timbré et régies	631,273,393	655,608,800	689,954,000	714,024,000	773,154,000
Domaines et droits réguliers . . .	98,377,300	89,948,000	96,714,000	102,583,000	91,387,000
Excédants des caisses coloniales. .	115,000,000	125,200,000	129,200,000	139,000,000	119,000,000
Recettes d'après les lois de 1859 . .				30,000,800	
Totaux	1,869,213,599	1,794,731,800	1,892,344,000	1,934,680,000	2,009,938,000

Digitized by Google

VII

TABLEAU DES BUDGETS EXTRAORDINAIRES DE 1859, 1860, 1861 ET 1862.

Dépenses. — Réaux.

		1859.	TOTAUX.	DIFFÉRENCE.
Dépenses affectées au produit de la vente des biens nationaux.		19,208,780	265,258,000	»
Matériel extraordinaire conformément à la loi du 1er avril 1859.	Ministère de Grâce et Justice.	6.000.000		
	» de la Guerre . .	40,000.000		
	» de la Marine . .	40.000,000		
	» de l'Intérieur . .	6 600,000		
	» des Trav. publics.	135,380,960		
	» des Finances . .	6.000,000		
Subventions aux chemins de fer		13,468.260		
		1860.		
Dépenses affectées au produit de la vente des biens nationaux.		19.568,782	303,024,655	37,766,655
Matériel extraordinaire conformément à la loi du 1er avril 1859.	Ministère de Grâce et Justice.	8,200,000		
	» de la Guerre . .	40,000,000		
	» de la Marine . .	50,000,000		
	» de l'Intérieur . .	6,000,000		
	» du *Fomento*. . .	152,000.000		
	» des Finances . .	6,000,000		
Subventions aux chemins de fer		22,155,873		
		1861.		
Dépenses affectées au produit de la vente des biens nationaux.		28,795,757	418,275,232	114,350,577
Matériel extraordinaire conformément à la loi du 1er avril 1859.	Ministère de Grâce et Justice.	8,900,000		
	» de la Guerre. . .	64,000,000		
	» de la Marine. . .	100,000.000		
	» de l'Intérieur . .	9,500,000		
	» du *Fomento*. . .	168,000,000		
	» des Finances . .	6,000,000		
Subventions aux chemins de fer		32,579,475		

Digitized by Google

		1862.	TOTAUX.	DIFFÉRENCE.
Dépenses affectées au produit de la vente des biens nationaux.		160,105,358	566,498,166	148,222,934
Matériel extraordinaire conformément à la loi du 1er avril 1859.	Ministère de Grâce et Justice.	15.200,000		
	» de la Guerre.	60,000,000		
	» de la Marine	126,511,433		
	» de l'Intérieur	14,062,362		
	» du *Fomento*.	143,900,000		
	» des Finances	4,562,285		
Subventions aux chemins de fer		42,156,731		

BUDGETS EXTRAORDINAIRES DE 1859, 1860, 1861 ET 1862.

Recettes. — Réaux

		1859.	TOTAUX.
Ventes antérieures au 1er mai 1855		2,050,000	265,258,000
Vente des biens nationaux.	Échéances des ventes et rachats antérieurs au 2 octobre 1858	55,638,000	
	Échéances des ventes et rachats postérieurs au 2 octobre 1858	67,000,000	
	Recettes extraordinaires pour ventes et rachats	3,880,000	
Produit net des billets du trésor		106,690,000	
» de la substitution du service militaire		30,000,000	

		1860.	
Ventes antérieures au 1er mai 1855		2,056,262	303,924,655
Vente des biens nationaux.	Échéances des ventes et rachats antérieurs au 2 octobre 1858	60,475,707	
	Échéances des ventes et rachats postérieurs au 2 octobre 1858	149,110,686	
	Recettes extraordinaires pour ventes et rachats	2,490,000	
Rentrée de subventions aux chemins de fer		10,000.000	
Produit net des billets du trésor		19,812,001	

		1861.	
Ventes antérieures au 1er mai 1855		644,232	418,275,252
Vente des biens nationaux.	Échéances des ventes et rachats antérieurs au 20 octobre 1858	56,193,000	
	Échéances des ventes et rachats postérieurs au 2 octobre 1858	185,626,000	
	Recettes extraordinaires pour ventes et rachats	29,870,000	
Rentrées de subventions aux chemins de fer		20,000,000	
Produit net des billets du trésor		152,275,252	

Digitized by Google

		1862.	
Ventes antérieures au 1er mai 1855			
Vente des biens nationaux.	Échéances des ventes et rachats antérieurs au 2 octobre 1858		
	Échéances des ventes et rachats postérieurs au 2 octobre 1858	456,399,706	5 6,498,166
	Recettes extraordinaires pour ventes et rachats.		
Rentrées de subventions aux chemins de fer		20,000,000	
Produit net des billets du trésor		90,098,400	
Augmentation du budget extraordinaire en 4 années			301,240,166

VIII

BUDGET ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'ÉTAT ET DES COLONIES DE 1860, 1861 ET 1862.

Dépenses en réaux.

	1860.	1861.	1862.
Budget ordinaire de l'État.	1,887,369,825	1,926,267.556	2,003,755,886
Budget extraordinaire.	303,924,577	418,275,232	566,498,166
Budget des colonies .	895,704,880	920,000,000	1,012,000,000
Totaux. . . .	3,086,999,282	3,264,546,788	3,582,253,972

Total des dépenses de l'État et des colonies en trois années, 9,933,800,042 réaux.

Nous devons faire observer que ces chiffres, bien qu'officiels ne sont pas définitifs, puisqu'on ne publie qu'au bout de deux ans les comptes définitifs de chaque année, lesquels donnent toujours un boni considérable. Les comptes présentés au commencement de cette année aux Cortès, élèvent les dépenses ordinaires pour 1857 à 1,979,455,491 réaux et les recettes à 2,013,253,310 réaux, ce qui excède de plus de 100 millions les prévisions du budget. Il résulte de ces chiffres que les entrées ont été supérieures aux sorties dans le trésor public : mais, si l'on observe que dans les entrées figurent

Digitized by Google

34,434,131 réaux de mandats des compagnies de chemins de fer, il en résulte un déficit de 636,318 réaux. Ainsi le budget des recettes de 1858 qui paraît inférieur de 100 millions de réaux à celui de l'année précédente, le surpassera probablement, et il en sera de même pour les budgets subséquents lorsque les comptes définitifs seront publiés. Le budget des dépenses de 1858, comme le montrent les tableaux précédents, était de 1,775,000,000 de réaux, mais, les comptes publiés en 1862 portent les dépenses à 1,920,000,000, d'où résulte un déficit de 150 millions malgré l'augmentation des recettes.

IX

Au commencement de 1858, le néo-catholicisme effrayé par la révolution, céda le pouvoir à la fraction appelée Union libérale, qui présenta aux Cortès un budget extraordinaire de deux milliards de réaux (525 millions de francs) à répartir sur huit années en œuvres d'utilité publique. Il devait être couvert par le produit de la vente des biens nationaux que le gouvernement voulait effectuer, remettant en vigueur la loi de 1855 suspendue par les néo-catholiques. Quant aux biens du clergé, un nouvel arrangement avec le pape devait lever la difficulté. Ce budget fut approuvé et voté par les Cortès.

Depuis cette époque on a exécuté la loi sans interruption, avec de légers changements dans l'application des fonds.

Tableau en nombres ronds de la répartition faite de ce budget parmi les divers travaux publics.

	Francs.
Pour réparer ou construire des bâtiments de douanes, pour la manufacture du tabac, les mines, les salines, la monnaie, etc.	16,000,000
Pour réparer ou construire des édifices consacrés aux arts.	9,000,000
A reporter. . . .	25,000,000

Report. . . .	25,000,000
Pour les ports, les phares et autres objets se rapportant à la navigation maritime	57,000,000
Pour la canalisation des rivières et l'irrigation	25,000,000
Pour les routes	166,000,000
Pour des établissements de correction.	11,000,000
Pour des établissements de bienfaisance	8,000,000
Pour augmenter la marine de guerre.	114,000,000
Pour des casernes et autres édifices militaires.	26,000,000
Pour fortifications	51,000,000
Pour augmenter la construction de fabriques de salpêtre et de poudre, et pour les maîtrises d'artillerie. . . .	13,000,000
Pour réparer les temples.	14,000,000
Pour réparer les édifices appartenant à la justice, prisons, tribunaux, etc.	8,000,000
Total. . . .	525,000,000

Il suffit d'examiner les chiffres du tableau précédent pour comprendre que la prétendue *Union libérale* n'a de *libéral* que le nom. De ces 525 millions de francs, précieuse réserve de la révolution, elle ne consacre pas un centime à l'instruction publique. Plusieurs villages manquent d'écoles primaires; ou en ont qui se trouvent dans un état déplorable : la plupart des communes sont obligées de louer des édifices et de payer un loyer. Le budget extraordinaire ne donne rien pour ces écoles, rien pour les bibliothèques publiques, enfin pour tout ce qui contribue à propager l'instruction. Plus de la moitié, 260 millions, sont absorbés par la guerre et les engins de destruction. Ainsi, non seulement on engloutit d'immenses capitaux dans l'abîme des dépenses improductives, mais on engage l'avenir d'une manière formidable, car il faudra évidemment chaque année, voter des fonds pour l'entretien de ces navires et de ces forteresses. Le travail a beau s'accroître et produire une richesse plus considérable, le bien-être individuel n'en profite point, parce que les dépenses stériles de l'État croissent dans une progression encore plus rapide.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX

—

Crédit public. — État de la dette publique en décembre 1861. — Dette flottante de 1851 à 1862. — Négociations des effets publics et de commerce de 1856 à 1860. — Caisse des dépôts. — Tableau des banques. — Sociétés de crédit. — Assurances. — Caisses d'épargnes. — Monnaies frappées de 1830 à 1861.

I

De 1834, époque où le régime constitutionnel recommença pour continuer, sans interruption, jusqu'à présent, la valeur des fonds de l'État a doublé; le 3 p. c. intérieur ayant monté en 25 ans de 25 à 50 et le 3 p. c. extérieur à 35. Ce progrès du crédit public est dû aux réformes économiques et politiques, et s'il y a eu durant ces vingt-cinq années des oscillations de hausse et de baisse dues à diverses circonstances, on constate cependant que jamais les fonds ne tombèrent jusqu'au taux de 1835. Le développement de la richesse et de la circulation par les banques, et les sociétés industrielles ou commerciales créées depuis 1854 ne peut que contribuer au progrès futur du crédit.

La dette qui était de 16 milliards a été réduite à 15, pendant que la richesse générale qui la garantit a plus que doublé.

En 1851, le ministère Bravo-Murillo fit un arrangement pour régulariser la dette. Par suite de cet arrangement le capital fut considérablement réduit; mais quelques créanciers étrangers se con-

Digitized by Google

sidérant comme lésés, refusèrent de présenter leurs titres à la conversion. La valeur de ces titres s'élevait, à peu près, à la somme de 200 millions de francs. La conséquence de ce refus a été de faire fermer les bourses de Paris, Londres et Amsterdam à de nouvelles émissions de fonds provenant du gouvernement espagnol et, par suite, d'amoindrir le développement du crédit de l'État, qui n'est plus en rapport avec l'accroissement de la richesse du pays.

Le gouvernement actuel qui a refusé de reconnaître les titres de cette dette, n'a vu aucun inconvénient d'accorder à Napoléon III le paiement immédiat des 26 millions de francs pour l'intervention du duc d'Angoulême en 1823.

II

TABLEAU DE LA DETTE PUBLIQUE ET DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT DE 1858 A 1861.

Contrôle général de la dette publique existant en circulation de toutes les classes de la dette au 1er décembre 1861.

CLASSES DE LA DETTE selon la loi du 1er août 1851, et règlement pour l'exécution.	CAPITAL. — Réaux *vellon.*	INTÉRÊT. — Réaux *vellon.*
Rente consolidée 5 pour cent reconnue aux États-Unis d'Amérique	12,000,000 »	600,000 »
Rente consolidée 3 pour cent extérieure	5,051,360,000 »	31,540,800 »
» » » intérieure	3,767,243,447 62	113,017,303 42
Rente en inscriptions intransférables en faveur des corporations civiles.		
Pour vente de biens communaux	274,044,372 96	18,829,143 74
» » de bienfaisance	286,286,523 95	
» » d'instruction publique	64,202,791 33	
» » de députations provinciales. . .	3,107,436 62	
A reporter. . . .	9,458,244,572 48	163,987,247 16

Rente en inscriptions intransférables en faveur du clergé.		
Report	9,458,241,572 48	163,987,247 16
Biens vendus en vertu du concordat du 16 mars 1851 .	26,162,152 »	»
Permutation convenue avec S. S. le 25 août 1859. . .	593,072,769 66	»
Rente différée 3 pour cent extérieure.	2,346,944,000 »	46,988,880 »
» » intérieure	2,612,794,314 20	52,255,886 28
Résidu de la dette consolidée 3 pour cent extérieur. .	307,951 91	»
» » » intérieure .	417,683 35	»
Dette amortissable de 1re classe	256,242,960 43	»
» » de 2me classe intérieure	613,120,000 »	»
Dette consolidée 3 pour cent différé, émise en vertu du traité avec le Roi de Danemark	13,000,000 »	»
Dette des travaux publics.		
Actions des routes.	188,478,000 »	11,308,680 »
» appelées à l'amortissement par le tirage . . .	3,921,000 »	»
» de chemins de fer	315,000 »	18,900 »
» de travaux publics.	70,236,000 »	4,214,160 »
» à amortir par le tirage	320,000 »	»
Obligations de l'État pour chemins de fer	268,740,000 »	16,124,400 »
» à amortir par le tirage.	180,000 »	»
Dette du trésor public.		
Billets et mandats, dette du matériel avec intérêt . .	13,101,333 04	393,039 99
» » » » sans intérêt . .	38,194 45	»
Titres et résidus de la dette du personnel	474,510,513 27	»
Dette convertible en 3 pour cent consolidé.		
Intérêts capitalisables	30,968,919 07	»
Capitaux reconnus aux laïques sur les dîmes	53,454,041 84	»
Dette convertible en 3 pour cent différé.		
Dette 5 pour cent extérieure	7,476,000 »	»
» » intérieure	82,526,946 72	»
» 4 pour cent pour les 50/100 du capital.	20,383,061 48	»
Intérêts du 4 et 5 pour cent convertibles pour les 50/100.	144,617,621 13	»
Deux tiers du capital du 5 pour cent extérieur . . .	50,756,666 67	»
Quatre cinquièmes du capital 3 p. c. extérieur de 1831, dont 2/5 sont convertibles avec perte des autres 2/5 .	1,025,706 66	»
Deux tiers du capital de l'emprunt national de 1821. .	2,376,000 »	»
Deux tiers du capital (titres de prime de l'emp. Laffitte).	1,475,173 83	»
Dette différée avec prime de 1834	19,764,000 »	»
Dette convertible en amortissable de 1re classe.		
Valos non consolidés	31,116,039 69	»
Titres provisoires	28,898,547 48	»
Certificats de rentes non perçues par des laïques, dîmes.	10,912,823 08	»
A reporter. . . .	13,259,745,962 27	301,818,211 07

Report	13,259,745,962 27	301,818,211 07
Certificats pour intérêts des cinq sixièmes du capital reconnu aux dits laïques.	854,359 15	»
Dette courante 5 pour cent, papier	379,99[illegible],515 11	»
Dette convertible en armortissables de 2me classe.		
Dette sans intérêt	154,881,392 85	»
» passive extérieure.	13,760,000 »	»
» différée sans intérêt de 1831	85,614,000 »	»
Tiers du capital 5 pour cent dette extérieure ancienne.	25,373,333 »	»
» » emprunt national de 1821	1,188,000 »	»
» » titres de prime (emprunt Laffitte) . .	737,586 67	»
Cinquième du capital 3 pour cent extérieur de 1831 . .	256,426 67	»
Documents pour intérêts de la dette courante 5 p. c. .	92,199,872 35	»
Intérêts de la dette courante 5 pour cent papier . . .	260,126,853 61	»
Totaux.	14,274,734,301 68	301,818,211 07

N. B. 1° Dans la dette différée 3 pour cent intérieure et extérieure on a calculé les intérêts de celle qui est en circulation à raison de 2 pour cent; mais il ne faut pas oublier qu'en vertu de l'art. 10 de la loi du 1er août 1851, 100,000,000 de réaux *vellon* sont destinés au payement des intérêts et à l'amortissement pour 1862 somme qui doit croître progressivement selon les prescriptions de la loi.

2° Les diverses classes de la dette convertibles en dette consolidée et différée selon la loi du 1er août 1851 auront droit à des intérêts le semestre suivant celui auquel elles auront été présentées à la conversion.

3° La loi du 11 janvier dernier décrète la conversion en dette amortissable de 2me classe intérieure des documents pour les intérêts dont est fait mention dans les titres de la dette courante du 5 pour cent, papier : en conséquence la somme en circulation de cette classe de valeurs a été portée dans la dette convertible en dette amortissable de 2me classe;

selon qu'il a été démontré la dette convertible est de		1,500,741,856 89
Pour les 20/100 de la dette 4 pour cent.	4,076,612 30	76,898,276 17
Pour les 50/100 des intérêts du 4 et 5 pour cent.	72,308,810 54	
Deux cinquièmes de la dette 3 p. c. extérieure de 1831 . .	512,853 33	
Total net à convertir		1,423,843,580 72

Madrid 9 décembre 1861, José Cabelloy Gaytia, *V.-B. Pierra.*

Tableau de la dette flottante de 1851 *à* 1862.

Années.	Dette en réaux
1851	272,512,266 06
1852	346,136,180 27
1853	359,705,235 58
1854	575,652,984 45
1855	585,435,887 55
1856	521,042,014 70
1857	385,796,698 52

Digitized by Google

1858	574,498,868 38
1859	557,210,370 38
1860	665,400,063 48
1861	750,000,000 00
1862	931.335,000 00

Tableau de la valeur des effets publics et de commerce de 1856 *à* 1860.

Années.	Effets en réaux.
1856.	323,208,397
1857.	888,679,745
1858.	970,814,931
1859.	1,333,060,893
1860.	»

Tableau des valeurs en caisse à la direction générale des dépôts de 1858 *à* 1862 *inclusivement.*

Années	Capitanx.
1858	1,017,240,590 22
1859	1,250,330,608 22
1860 .	
1861 .	
1862 .	

Augmentation en 5 années.

Tableau des banques en 1858.

Banques.	Effectif.	Billets émis au 31 juillet 1858.	Billets en circulation.
Espagne . . .	120,000,000	266,280,600	208,039,800
Barcelonne . .	20,000,000	43,061,000	39,811,400
Cadiz. . . .	15,000,000	44,950,000	37,255,200
Malaga . . .	10,000,000	20,580,000	16,398,636
A reporter. . .	165,000,000	374,871,600	301,505,036

Digitized by Google

Report. . .	165,000,000	374,871,600	301,505,036
Séville. . . .	6,000,000	18,000,000	17,375,300
Valladolid. . .	6,000,000	9,400,000	4,807,500
Sarragosse . .	6,000,000	6,000,000	4,010,800
Santander. . .	5,000,000	9,494,000	8,393,900
Bilbao. . . .	8,000,000	9,000,000	7,026,000
La Corogne . .	4,000,000	2,000,000	1,711,400
Jerez	8,000,000	4,000,000	2,000,000
	208,000,000	432,000,000	369,817,436

Sociétés de crédit en 1858.

La création de ces sociétés fit baisser pour quelque temps l'énorme revenu des actionnaires de la banque d'Espagne, mais, plus tard les actions ont monté à un taux fabuleux.

Les sociétés de crédit ont en général demandé les concessions de chemins de fer.

MADRID.	Capital nominal.	Réel.	Versé par action.
Crédit mobilier espagnol. . .	456,000,000	68,400,000	30 °/₀
Compagnie générale du crédit.	399,000,000	113,050,000	85 °/₀
Société espagnole commerciale et industrielle	304,000,000	91,200,000	75 °/₀
BARCELONNE.			
Société catalane générale de crédit	120,000,000	36,000,000	30 °/₀
Crédit mobilier barcelonais. .	60,000,000	18,000,000	30 °/₀
Union commerciale	60,000,000	18,000,000	30 °/₀
VALENCE.			
Société de crédit valencien. .	24,000,000	3,000,000	25 °/₀
	1,423,000,000	347,650,000	

Des sociétés d'escompte et de prêt formaient à Barcelone et à Valence en 1858 pour un total de 95,000,000 de capital. Dix-huit sociétés industrielles construisent ou exploitent les voies ferrées (en 1858) et

s'occupent de canalisation et d'irrigation. Leur capital s'élève à 1,567 millions de réaux, plus de quatre cents millions de francs.

Il y avait 17 sociétés d'assurances, la plupart occupées d'assurances maritimes.

En résumé, à la fin de 1859, il y avait les sociétés par actions suivantes :

Banques	11	204,000,000
Sociétés de crédit.	7	1,423,000,000
» d'escompte et banque.	3	95,000,000
» industrielles. . . .	47	399,273,000
» de travaux publics. .	18	1,567,700,000
» d'assurances. . . .	17	524,000,000
Totaux. . . .	103	4,212,973,000

Ce qui fait 1,108 millions de francs.

Tableau des sociétés par actions en décembre 1861.

	Nombre des sociétés.	Capital effectif.	Actions, billets et obligations émises.	Totaux.
Banques	11	208,000,000	232,000,000	640,000,000
Sociétés de change et banque. . . .	3	140,000,000	»	140,000,000
» de fabrications et d'industrie.	46	383,943,606	»	383,943,606
» d'assurances et d'escompte .	13	404,000,000	»	404,000,000
» pour les concessions des travaux publics.	23	2,211,474,000	2,076,085,700	4,287,559,700
Totaux. . . .	96	3,374,417,606	2,508,085,700	5,855,503,306

Tableau démonstratif du nombre et classes des déposants aux caisses d'épargnes pendant les années 1858, 1859 *et* 1860.

	1858.	1859.	1860.
Mineurs	4,309	4,975	»
Femmes	7,462	7,985	»
Domestiques	3,611	4,207	»
Artisans et journaliers .	5,773	6,641	»
A reporter. . . .	21,155	23,808	»

Report	21,155	23,808	»
Employés	765	837	»
Militaires	530	465	»
Différentes classes. . .	1,875	1,886	»
Totaux. . . .	24,325	26,996	»

Quantité existant à la fin de chaque année : 46,130,701 41.

Tableau comparatif des monnaies frappées, en or, argent et en cuivre, de 1830 *à* 1861.

ANNÉES.	OR. Réaux.	ARGENT. Réaux.	CUIVRE. Réaux.		TOTAUX. Réaux.	
1830	3,842,720	2,411,423	1,515,697	»	7,769,840	»
1831	3,454,420	2,144,656	1,509,072	»	7,108,048	»
1832	3,730,080	2,323,432	1,569,321	»	7,622,833	»
1833	5,418,000	2,094,142	1,552,841	»	9,064,983	»
1834	11,957,280	1,831,708	1,645,181	»	15,434,169	»
1835	22,545,280	4,778,272	1,719,470	»	29,043,022	»
1836	4,125,280	5,757,214	2,014,974	»	11,897,468	»
1837	5,919,760	7,183,940	2,016,280	»	15,119,980	»
1838	16,388,160	14,915,136	2,070,150	»	33,373,446	»
1839	24,944,400	6,428,838	2,043,077	»	33,416,315	»
1840	24,042,240	2,353,445	2,292,417	»	28,688,102	»
1841	17,184,320	5,815,645	2,139,006	»	25,138,973	»
1842	11,428,240	4,387,158	2,416,103	»	18,231,501	»
1843	13,959,120	1,234,100	3,802,506	»	18,995,726	»
1844	17,992,320	1,674,434	5,971,762	»	25,638,516	»
1845	30,632,560	593,336	3,033,327	»	34,259,223	»
1846	16,875,280	102,532	4,498,756	»	21,476,568	»
1847	13,316,880	619,856	5,351,295	»	19,288,031	»
1848	3,984,240	12,812,391	4,675,715	»	21,475,346	»
1849	21,280	14,541,508	5,252,205	48	22,014,993	48
1850	64,897,500	27,780,319	673,264	50	93,351,083	50
1851	12,119,000	24,543,266	260,055	»	36,922,321	»
1852	843,200	32,261,904	378,077	50	33,483,181	50

Digitized by Google

ANNÉES.	OR. Réaux.	ARGENT. Réaux.	CUIVRE. Réaux.	TOTAUX. Réaux.
1853	»	36,705,339	604,959 »	37,310,298 »
1854	84,468,200	41,871,249	692,919 50	127,032,368 50
1855	146,515,500	30,580,633	2,105,484 »	179,201,617 »
1856	179,497,040	25,385,532	1,301,794 20	206,184,366 20
1857	122,862,060	13,534,072	1,861,763 40	138.257,895 40
1858	37,647,500	37,953,483	1,777,769 80	78,378,752 80
1859	200,416,000	19,860,292	2,152,627 55	222,428,919 55
1860	»	»	»	»
1861	»	»	»	»

Digitized by Google

CHAPITRE XX

—

Administration judiciaire. — Tribunaux. — Code pénal. — Criminalité. — Divers crimes. — Nombre de femmes en prison. — Nombre d'arrestations en 1859 et 1861. — Désignation des délits. — Professions des galériens en 1861. — Diminution des peines capitales. — Comparaison de la criminalité en France et en Espagne en 1861. — Comparaison entre les jugements rendus par la Cour royale de Paris et la *Audiencia* de Madrid en 1862.

I

Il y a en Espagne, à Madrid, une cour suprême pour le civil et le criminel : elle compte 33 juges et procureurs.

Il y a quinze *audiencias* (cours d'appel pour le civil et cours d'assises), comptant 373 juges et procureurs; et cinq cents tribunaux de première instance comptant 500 juges et 500 procureurs.

Il y a, en outre, dans chaque centre de population un ou plusieurs juges de paix, nommés par le gouvernement sur la proposition des *audiencias*.

Outre les tribunaux que nous venons de citer, il existe encore des tribunaux exceptionnels pour l'armée de terre et de mer, ainsi que pour le ministère des finances.

Le Code pénal actuel, en vigueur depuis 1853, a restreint l'application de la peine capitale, antérieurement infligée pour plusieurs

Digitized by Google

crimes à l'assassinat avec préméditation, et a supprimé le pilori et les peines corporelles, telles que la bastonnade, etc.

La procédure criminelle est si longue que souvent des accusés sont retenus cinq et six ans en prison avant d'être jugés définitivement.

Charles III abolit la torture : la potence fut supprimée en 1830. La garrotte est le seul supplice pour la peine capitale.

II

CRIMINALITÉ.

Tableau comparatif des procès criminels en 1860 *et* 1861.

Années.	Procès.	Délits.	Condamnés.
1859.	41,666	37,414	24,259
1860.	43,717	26,225	23,609
1861.	47,999	36,755	24,259

Criminalité comparée par ressort de cours d'appel d'Espagne.

		Habitants.
1	Cours de Madrid	35.49 par 10,000
2	» de Saragosse . . .	34.24 »
3	» de Caceres	31.57 »
4	» de Séville.	30.57 »
5	» d'Albacète	27.95 »
6	» de Pampelune . . .	25.35 »
7	» de Valence. . . .	25.00 »
8	» de Grenade. . . .	24.72 »
9	» de Valladolid . . .	19.83 »
10	» de Burgos	19.61 »

Digitized by Google

				habitants.
11	«	de Barcelonne . . .	19.54	par 10,000
12	«	de Canaries. . . .	15.03	«
13	«	de la Corogne . . .	10.91	«
14	«	d'Ovièdo.	10.02	«
15	«	des îles Baléares . .	9.43	«

Tableaudes procès criminels formé par le ministère des Finances de 1856 *à* 1859.

Années.	Procès pour contrebande.	Crimes et délits annexés à ceux de contrebande.	Totaux.
1856.	2,970	1,761	4,731
1857.	2,208	1,170	3,378
1858.	2,147	1,139	3,186
1859.	2,196	942	3,138

Tableau des galériens que contenaient les divers bagnes à la fin de 1857, 1858 *et* 1859 *avec la nature des crimes.*

	1857.	1858.
Faux.	476	530
Crimes contre l'ordre public	773	860
Prévarications d'employés	112	219
Crimes contre la propriété.	1,263	11,168
Id. contre la liberté et la sureté . . .	138	127
Attaques contre les personnes	4,238	3,822
Attentats à la pudeur	221	217
Crimes contre l'état civil	16	16
Id. contre l'honneur	109	126
Vagabondage	238	219
Jeux et loteries	10	11
Délits d'imprudence	37	37
Id. du service militaire	748	766
Total. . . .	17,481	18,118

Digitized by Google

Classification par professions des 19,539 criminels subissant leur peine dans les bagnes au mois de juillet 1861.

Travailleurs aux champs, jardiniers, etc.	5,336	Selliers	54
Journaliers	4,788	Aubergistes	51
Maçons et taill. de pierre.	884	Faiseurs de chaises.	50
Tisserands	712	Tanneurs	48
Cordonniers	603	Chocolatiers.	48
Voituriers et muletiers.	505	Chaudronniers	45
Bergers	490	Chiffonniers	44
Charpentiers et ébénistes.	461	Contrebandiers	43
Boulangers et meuniers	455	Vitriers et ferblantiers	41
Tailleurs	392	Peintres en bâtiments	37
Maréchaux	383	Tonneliers	36
Médecins, peintres, etc.	322	Pâtissiers	33
Barbiers	319	Imprimeurs et libraires	30
Profession inconnue	258	Bottiers	26
Domestiques.	248	Grade judiciaire inférieur	26
Cordiers	229	» administratif.	26
Bûcherons et charbonniers	226	Teinturiers	24
Ouvriers en *esparto*	193	Bijoutiers	23
Marchands ambulants.	183	Papetiers.	21
Pêcheurs et marins	178	Aubardiers	20
Vagabonds	137	Fondeurs	20
Charretiers	130	Savonniers	20
Tuiliers et potiers	114	Fouleurs.	17
Bouchers et charcutiers	112	Fabricants de tamis	17
Grades militaires inférieurs	112	Commerçants en gros	17
Tondeurs.	105	Fabricants de bouchons	15
Plâtriers.	101	» d'éventails	8
Mineurs	101	Relieurs	8
Serruriers	90	Tapissiers	8
Commerçants au détail	86	Grade ecclésiastique inférieur	8
Propriétaires	82		
		A reporter.	19,197

Digitized by Google

		Report. . . .	19,197
Commis de commerce . .	79	Boutonniers.	5
Porteurs.	70	Grade militaire supérieur.	4
Chapeliers et casquetiers.	63	» judiciaire	3
Maréchaux ferrants . .	59	» ecclésiastique . .	1
Mendiants	57	» administratif . .	1
		Total. . . .	19,539

Tableau indiquant le nombre de galériens existant dans les bagnes de 1857 *à* 1861.

Années.	Galériens.
1857.	17,481
1858.	18,118
1859.	19,957
1861.	19,539
Augmentation en cinq années . . .	2,058

Tableau du nombre des femmes recluses en 1857, 1858 *et* 1859.

1857.	1,746
1858.	1,839
1859.	1,928
Augmentation en trois années . . .	182

Les condamnés pour attaques contre la propriété sont de beaucoup plus nombreux que l'ensemble de tous les autres. Nous avons vu, au Saladero, à Madrid, trois individus condamnés à 500 ans de galères pour divers vols, et dernièrement, à Valladolid, l'accusateur public a requis contre un nommé Ruiz, accusé d'escroquerie et de faux, 1,443 ans de galères en Afrique, 190 ans de galères en Espagne, 5 mois de prison et 73,000 duros d'amende. Pour que le lecteur puisse comprendre ces condamnations, il faut faire remarquer que, selon le code espagnol, la peine édictée contre un crime est

Digitized by Google

infligée pour chaque fait : par exemple, si un individu a distribué et vendu des billets de loterie d'un objet qui n'existait pas, et a ainsi trompé ceux qui ont pris ces billets, il est condamné à la peine portée par la loi contre ce délit, autant de fois qu'il y a eu de billets vendus.

III

Nombre des personnes arrêtées en Espagne, en 1859 *et* 1861, *avec désignation des délits dont elles étaient accusées.*

	1859.	1861.
Mauvaise foi	126	27
Assassinat	543	505
Empoisonnement	9	13
Infanticide	10	11
Coups et blessures	3,836	4,003
Avortement	8	11
Viol	69	55
Sodomie	5	11
Vol	5,027	5,069
Faux monnayeurs	91	55
Faux en matière publique	52	94
Larcin, escroqueries	2,883	3,746
Contrebande	274	140
Rixes	3,239	3,153
Jeux prohibés	2,588	3,166
Vagabondage	2,239	1,699
Ivrognerie	2,622	2,344
Scandale	5,532	7,859
Prostitution	1,607	1,121
Désertions de l'armée	619	483
Désertions du bagne	185	140
A reporter	28,674	33,740

	1859.	1861.
Report. . . .	28,674	33,740
Réfractaires	508	987
Échappés de prison	3,772	820
Recel	205	108
Port d'armes prohibées . . .	2,906	3,713
Autres délits	11,346	14,535
Totaux. . . .	47,411	53,903

Le lecteur voit, par ce tableau, qu'il y a plusieurs faits qualifiés délits par la loi, que la conscience publique ne flétrit pas comme tels ; par exemple, le port d'armes prohibées, etc.

IV

Depuis le commencement de ce siècle 460 individus ont subi, à Madrid, la peine capitale.

Régicide	1
Parricide.	2
Homicide	19
Homicide et vol.	14
Vol de grands chemins.	11
Vol	40
Délits politiques	18
Comme suspects	18
Recel de crimes.	1
Résistance à main armée à la justice.	6
Propagation de fausses nouvelles. .	6
Crimes non connus.	333

Voici le genre de supplices :

Pendus	188
Étranglés (garrotte)	206
Fusillés	30
Supplice inconnu	36

Digitized by Google

La moyenne annuelle des exécutions capitales sous le gouvernement constitutionnel a été deux fois moindre que sous le gouvernement despotique.

V

Tableau comparatif de la criminalité en Espagne et en France en 1861.

	Crimes et délits.	Condamnés.	Rapport des condamnés avec la population.
France. .	207,000	181,119	50 pour chaque 10,000 habitants.
Espagne .	47,999	24,259	15'68 pour chaque 10,000 habitants.

	Condamnés à mort.	Exécutés.	graciés.
France. .	36	21	15
Espagne .	39	27	11

Comparaison entre la cour royale de Paris et la audiencia *de Madrid, année* 1842.

	Population.	Accusés.	Proportion.
Audiencia de Madrid . . .	1,022,674	4,998	1 sur 204.62
Cour royale de Paris . . .	3,263,003	25,336	1 sur 128.79
		Différence.	65.87
Arrondissement de Madrid .	308,676	2,253	1 sur 137.01
Département de la Seine. .	1,194,603	12,575	1 sur 95.00
		Différence.	42.01
Madrid	194,312	1,232	1 sur 157.72
Paris	1,194,603	12,575	1 sur 95.00
		Différence.	62.72

Digitized by Google

Ces chiffres qui montrent une moindre criminalité à Madrid n'expriment même pas l'exacte proportion; car, ils ne comprennent pas pour Paris les prévenus en police correctionnelle, 74,000, — la différence en faveur de Madrid serait encore plus grande, si le chiffre exact de la population était donné. — En 1842 elle était supérieure au moins de 12 pour cent à celle qui figure au tableau.

Digitized by Google

CHAPITRE XXI

—

Force publique. — État-major général. — Infanterie. — Cavalerie. — Artillerie. — Armée de 1828 à 1861 et le budget du personnel. — Matériel et nouvelles fortifications. — Marine. — Matériel. — Personnel. — Marine en 1850. — Marine marchande de la Péninsule. — Cabotage. — Nouvelles réformes dans le recrutement des équipages.

I

FORCE PUBLIQUE EN ESPAGNE EN 1862.

Généraux.

Capitaines-généraux	10	591 (1)
Lieutenants-généraux	61	
Maréchaux de camp	142	
Brigadiers	378	
Commissariat		211
Auditeurs de guerre		30
Officiers d'état-major		155
Garde royale de hallebardiers		270

(1) Il n'y a pas de retraite pour les généraux en Espagne.

Digitized by Google

Infanterie de l'armée.

Infanterie de ligne dans la péninsule, les îles adjaçantes et les bagnes d'Afriqne, 85 bataillons de six compagnies faisant une force sous les armes de	62,000	90,800
A Cuba, 16 bataillons	16,000	
A Porto-Rico, 2 bataillons	1,800	
Aux Philippines, 10 bataillons	9,200	
A Saint-Dominique, 2 bataillons	1,800	
Bataillons de chasseurs dans la péninsule, en Afrique et aux Baléares, 20 bataillons de 8 compagnies	16,000	20,000
A Cuba et Porto-Rico, 4 bataillons.	4,000	
Bataillons de milice de 8 compagnies dans la péninsule et aux Canaries, 86. Ces bataillons ont leur armement, l'équipement et l'état-major dans les chefs-lieux des districts, et ne servent qu'en cas de guerre. Mais les cadres, la discipline et l'instruction sont les mêmes que dans les régiments de ligne. (1)		86,000
A Cuba et Porto-Rico, 86 bataillons		16,000
A Fernando-Pô, une compagnie de chasseurs.		150
Infanterie de marine, 6 bataillons en Europe et un bataillon provisoire à Cuba		8,200
Génie, 4 bataillons dans la péninsule.		3,800
» 1 » à Cuba		1,000
Carabiniers, 64 compagnies.		11,000
Guardia civil (gendarmerie) dans la péninsule		10,600
A Cuba.		600
Total de l'infanterie, 252 bataillons, 13 *tercios*, 75 compagnies		
Hommes. . .		249,427

(1) Cette réserve a fourni 60,000 soldats avec 1,613 officiers pendant la guerre d'Afrique de 1859 et 1860.

Digitized by Google

Cavalerie.

	Chevaux.	Hommes.
Dans la péninsule, 4 régiments de cuirassiers, 8 de lanciers, 3 de hussards, 4 régiments de chasseurs avec 625 hommes et 500 chevaux chacun et 2 escadrons avec 130 hommes et 120 chevaux chacun	9,740	11,700
4 escadrons de remonte ayant chacun 138 hommes et 40 chevaux	160	552
14 escadrons de garde civile	1,350	1,350
11 compagnies de carabiniers	1,100	1,100
A Cuba, 2 escadrons de garde civile	220	250
" 1 " de carabiniers	100	100
" 2 régiments de 4 escadrons chacun. . .	1,000	12,50
" 2 " de milices disciplinées . . .	1,000	12,50
" 8 escadrons de milices rurales	1,200	1,300
Aux Philippines, 2 escadrons	250	312
En Afrique, 1 compagnie de lanciers	50	50
A Saint-Dominique, 1 escadron, ...	125	135
Total de la cavalerie, 24 régiments, 28 escadrons détachés et 25 compagnies.	16,295	12,429

Artillerie.

Chefs et officiers	885
Dans la péninsule et aux Canaries :	
17 bataillons.	9,500
5 compagnies d'ouvriers.	600
A Cuba, à Porto-Rico et aux Philippines :	
6 bataillons-brigades.	4,200
2 compagnies d'ouvriers.	200
Total de l'artillerie à pied : 23 bataillons et 7 compagnies d'ouvriers	15,385

Digitized by Google

Artillerie de montagne.

Dans la péninsule, 1 régiment de 4 batteries :

	Canons.	Hommes.
A Cuba, 1 brigade	24	580
» 4 batteries	24	580
Aux Philippines, 1 batterie	4	80
Total. . . .	52	1,240

Artillerie montée dans la péninsule.

	Canons.	Hommes.
5 régiments à 4 batteries chacun	120	2,800
A Cuba, 1 batterie.	6	80
21 batteries.	126	2,880

Artillerie à cheval.

	Canons	Hommes.
Dans la péninsule, 1 régiment et 4 batteries. . .	24	500
Aux Philippines, 1 batterie	6	80
	30	580
Total de l'artillerie de campagne	208	4,300
Total de l'artillerie	2,500	19,255

Le total de l'armée espagnole, au 1er janvier 1862, est de 287,168 hommes; en y joignant les 16,000 marins de l'escadre en Europe et aux colonies nous avons un total de 302,000 hommes, 208 canons de campagne et 18,685 chevaux et mules pour le service de la cavalerie et de l'artillerie.

En ôtant les 100,000 hommes de réserve de l'infanterie qui ne peuvent être appelés sous les armes qu'en cas de guerre, nous trouvons un total de 203,000 hommes effectifs sous les drapeaux.

Digitized by Google

II

Ponr l'entretien, l'équipement et le développement de cette armée l'Espagne a six arsenaux, une fabrique de machines à vapeur, trois fabriques de fusils, une fonderie de canons en bronze, une de canons en fer et en acier, une fabrique de munitions en fer, une fabrique d'armes blanches, cinq fabriques de poudre et cinq de salpêtre; une fabrique de capsules, cinq maîtrises pour la construction et la réparation du matériel de l'artillerie, l'équipement de la cavalerie, de l'infanterie, un dépôt et un musée topographique, un musée d'artillerie, un collége d'officiers d'infanterie de 424 élèves, une école militaire de tir, une école de pyrotechnie, un collége d'artillerie pour les officiers de 200 élèves, et une école d'artillerie qui en compte aussi 200, une école du génie, une d'état-major, une d'officiers de cavalerie, un collége naval pour les officiers de marine, une de maîtres-canonniers, un collége de garde civile, une école flottante pour les marins et dix-sept écoles pour le long-cours.

Il y a 363 casernes avec 137,300 lits et 17,798 crèches, 41 hôpitaux avec 11,000 lits.

Le budget annuel des dépenses pour le personnel et le matériel de guerre, y compris les places fortes et les navires s'élève à 800,000,000 de réaux.

De 1856 jusqu'à et y compris 1860, 251,000 hommes ont été appelés sous les armes pour l'armée et la réserve, en exécution de la loi de recrutement.

34,923 ont payé 2,100 francs chacun pour être exemptés du service, ce qui donne une somme totale de 60 millions de francs.

En 1859, il y a eu 3,530 réengagements qui ont coûté 3,300,000 francs; et chose digne d'être remarquée, 4,416 individus se sont engagés, renonçant, au profit de l'État, à la prime à laquelle ils avaient droit.

Digitized by Google

Le recrutement se fait par le tirage au sort pour la ligne en Espagne et outre-mer entre les jeunes gens de 19 à 23 ans — et pour la réserve entre ceux de 19 à 26 ans. — La durée du service pour les deux cas est de huit ans.

Tableau de l'actif et du budget du personnel de l'armée espagnole de l'année 1828 *à* 1861 *inclusivement.*

Années.	Force active de l'année.	Dépenses en réaux.
1828.	71,336	89,978,602
1829.	71,336	89,978,602
1830.	71,334	88,266,937
1831.	77,317	87,093,875
1832.	77,317	87,093,875
1833.	88,402	99,900,218
1834.	128,754	139,471,995
1835.	134,803	150,082,807
1836.	205,473	292,070,357
1837.	297,498	312,950,451
1838.	241,331	228,808,456
1839.	247,764	233,168,995
1840.	245,844	226,077,981
1841.	180,805	189,208,867
1842.	131,378	173,829,381
1843.	115,482	139,091,425
1844.	121,350	157,952,730
1845.	153,408	170,716,846
1846.	153,229	171,076,922
1847.	124,105	146,307,192
1848.	157,929	184,400,229
1849.	149,814	167,376,509
1850.	126,623	149,273,394
1851.	123,461	150,048,971
1852.	121,591	147,585,075
A reporter. . . .	3,618,684	4,071,810,692

Digitized by Google

Années.	Force active de l'armée.	Dépenses en réaux.
Report. . . .	3,617,684	4,071,810,692
1853.	107,468	134,538,736
1854.	108,238	154,197,575
1855.	95,714	140,940,649
1856.	101,837	149,077,817
1857.	132,034	184,375,319
1858.	127,616	177,193,246
1859.	127,000	177,000,000
1860.	147,000	200,000,000
1861.	127,000	161,832,918
Totaux.	1,073,907	2,550,966,952

Les douaniers étant organisés militairement figurent dans ce tableau. Mais comme leur budget est compris dans celui du ministère des finances, il n'est pas inclus dans les chiffres de ce tableau.

Tableau des dépenses auxquelles se monteront les fortifications projetées et en construction, d'après l'ordre royal du 17 juillet 1858.

	Fortifications.	Édifices militaires.	Totaux.
1° Place forte de Ceuta . .	24,644,000	10,326,000	34,970,000
2° " de Tarifa . .	9,746,000	"	9,746,000
3° " de Carthagène.	23,600,000	10,330,000	33,930,000
4° " du Ferrol . .	129,448,250	48,800,000	178,248,250
5° " de Santona. .	103,449,500	3,267,600	106,717,100
6° Forteresse d'Isabelle II (Mahon)	82,119,800	13,644,200	95,764,000
7° Place forte de Pampelune.	39,500,000	18,000,000	57,500,000
8° " de Gérone. .	49,618,000	4,300,000	53,918,000
9° " de Burgos. .	75,450,400	11,897,600	87,348,000
10° " de Saragosse .	99,949,100	30,050,900	130,000,000
Totaux. . . .	637,525,050	150,616,300	788,141,350

Nous ne donnons pas ici les dépenses pour les fortifications de l'île de Léon et de la place de Cadiz, le gouvernement ne les ayant pas fait connaître. Nos renseignements particuliers les portent approximativement à deux cent millions de réaux.

III

MARINE DE GUERRE.

Les navires en construction dans les arsenaux de l'État ou par des particuliers et à l'étranger pour le compte de l'État, sont compris dans ce tableau.

		Canons.	Chevaux.
Navires à hélice.			
Frégates.	18	866	13,280
Frégates blindées	7	300	7,000
Corvettes	4	14	700
Goëlettes.	26	60	2,000
Canonnières.	18	18	500
Transports	18	40	7,880
	91	1,298	31,360
Vapeurs à roues.			
Frégates.	3	48	1,500
Corvettes	7	42	2,460
Goëlettes	17	42	2,00
Transports	1	4	450
Total de navires à vapeur. . .	119	1,434	35,670
Bâtiments à voiles.			
Vaisseaux	2	170	
Frégates.	2	72	
Corvettes	4	92	
Brikes	8	120	
Goëlettes.	9	30	
Garde-côtes.	110	86	
Transports	9	"	
Total. . . .	144	570	
Total général. . . .	264	2,004	

Personnel en activité.

Généraux.	40
Officiers	1,400
Soldats	8,200
Matelots	14,300
Maître-canonniers	300
Gardes des arsenaux	420
Corps administratif.	2,000
Total. . . .	26,660

Si nous tenons compte des diverses sommes allouées sur le budget extraordinaire par les Cortès au gouvernement et les projets de ce dernier pour la construction de l'escadre dont nous venons de donner la liste, il est clair que le gouvernement aspire à avoir en quatre ou cinq ans, au moins 30 frégates, ce qui portera l'escadre à 165 navires à vapeur portant plus de 2,300 canons et d'une force de 40,000 chevaux.

Pour faire ressortir le progrès réalisé par la marine, nous donnons ci-après l'état de la marine en 1850.

Tableau comparatif de la marine militaire de l'Espagne en 1850 à 1862.

	1850			1862			Différence.		
	Bâtiments.	Canons.	Force de la vapeur.	Bâtiments.	Canons.	Force de la vapeur.	Bâtiments.	Canons.	Force de la vapeur.
Bâtiments à voiles	32	228	»	34	484	»	2	266	»
Gardes côtes . .	100	62	»	110	86	»	10	24	»
Bateaux à vapeurs	9	38	2,200	120	1,434	36,000	111	1,398	33,800
Totaux. .	141	328	2,200	264	2,004	36,000	»	»	»

	Années.	Personnel.	Dépenses en réaux.
	1850.	8,980	68,000,000
	1862.	26,660	256,000,000
Différence en faveur de 1861.		17,680	188,000,000

Les dépenses faites par la marine de guerre dans les colonies ne sont pas comprises dans le tableau précédent. Elles s'élèvent à 50 °/₀ environ de celles de la métropole.

V

Marine marchande de la Péninsule.

	Bâtiments de long cours et de cabotage.	Tonneaux.	Bateaux de pêche et des ports.	Équipages.	Valeur (réaux).
En 1853	4.625	255,580	11 875	67,668	599,863,141
En 1858	6,413	443,025	16,424	84,250	754,832,726
Augmentation en 5 années.	1,788	187,445	4,549	16,582	154,769,685

Marine marchande des colonies.

	Bâtiments de long cours et de cabotage.	Tonneaux.	Bateaux de pêche et des ports.	Équipages.	Valeur (réaux).
En 1858	8,539	160,557	»	27,500	»

Le total général pour la Péninsule et les colonies en 1858 est de 31,376 bâtiments ou bateaux de toute sorte, avec un tonnage de 603,582, ayant 111,750 hommes d'équipage.

Les documents partiels recueillis jusqu'à ce jour montrent que la marine marchande a suivi dans la période quinquennale actuelle le même progrès que dans la précédente pour le matériel; mais le personnel n'a pas marché du même pas, les pertes résultant des décès, désertions, ou vieillesse n'étant pas compensées par les nouvelles matriculations.

Voici l'état de 1859.

Marine marchande et cabotage.

Le mouvement commercial qui se fit en 1859 sous le drapeau national occupa 5,170 bateaux de plus de 20 tonneaux chacun.

Digitized by Google

Le département de Cadiz compte 949 navires d'un tonnage de 51,353; celui du Ferrol 1,506 navires d'un tonnage de 121,160; et celui de Carthagène 2,720 navires d'un tonnage de 177,240, donnant un tonnage total de 349,758.

Le cabotage se divise en deux classes. Celui qui se fait entre les deux mers et celui qui a lieu entre les ports de la même mer. La première classe a un tonnage de 27,218 et la seconde s'élève à 581,163; total général 608,281 tonnes.

VI

Comme on le voit par le tableau du personnel, celui de la marine de guerre a quintuplé en cinq ans, tandis que celui de la marine marchande est descendu à partir de 1840 de 110,000 à 84,000 ou 30,000 environ en moins, et à 94,900 si l'on y ajoute les marins qui se trouvent sur les vaisseaux de l'État.

Comment expliquer l'accroissement du commerce, le produit des douanes triplé en trente années, avec cette diminution des matelots dans la marine marchande?

Cette contradiction dans les chiffres s'explique par les règlements qui, en Espagne, régissent la marine marchande. Nul ne peut être marin, ni pêcheur, ni monter un bateau quelconque sans se faire matriculer.

La profession maritime est regardée comme un privilége en échange duquel les matriculés doivent servir, chacun à son tour, quatre années sur les navires de l'État : les matriculés sont en outre exempts du service dans l'armée de terre.

Quand la marine de guerre était réduite à néant, les matriculés avaient tous les avantages de leur privilége sans en subir les charges; mais la marine de guerre étant aujourd'hui considérable, la jeunesse des côtes préfère les autres professions par peur du service à bord de l'escadre, lequel est à la fois très dur et très mal rétribué. Le gouvernement espagnol, tenant compte de la baisse relative de la mon-

Digitized by Google

naie, a augmenté la solde des officiers; mais il a maintenu celle des soldats et des marins aux taux du siècle dernier. Ainsi, tandis que les matelots à bord des navires marchands ont, en moyenne, un salaire de 15 duros (78 francs) par mois, leur solde à bord des navires de l'État n'atteint pas 5 duros (27 francs). Les matelots de la marine marchande, en Espagne, sont aussi bien payés que ceux de la nation la plus favorisée en Europe, et même davantage, et cependant le manque de bras se fait sentir pour les deux marines, marchande et de guerre. Si le gouvernement doublait la solde et abandonnait le système des matricules, déclarant libre la profession du matelot, en un mot, si au système français l'on substituait le système anglais, le nombre des matelots s'élèverait rapidement au niveau des besoins. On ne peut douter qu'en peu d'années l'accroissement progressif et constant de la production et du commerce, ne donnât 240,000 matelots à l'Espagne. Mais, pour que cette réforme s'opère, il faut que la révolution ait changé le système politique.

VII

Le parti démocratique est le seul qui proclame l'abolition des matricules en vertu d'un principe. Les autres partis veulent les conserver, seulement parce qu'ils croient que sans elles, il n'y aurait pas de matelots; ils ne comptent pas sur les volontaires; l'exemple de l'Angleterre ne les satisfait pas, mais leur système les conduit fatalement dans une impasse. Dans dix-huit mois quand les navires énumérés plus haut devront être armés, au lieu de 14,300 matelots il en faudra 23,000, ce qui est plus du tiers des matelots de la marine marchande qui, malgré le chiffre de 94,300 hommes, n'en a réellement que 70,000 propres aux dures fatigues de l'escadre; et, comme rien n'indique un arrêt dans la diminution annuelle constante du personnel dans les vingt dernières années; il arrivera ce qui se passa du temps de Charles III; on aura dépensé des sommes énormes pour

Digitized by Google

créer un matériel qu'on ne pourra utiliser sans tuer le commerce, ce qui ruinera la nation.

Si le gouvernement adoptait le système contraire; il dépenserait de 8 à 10 millions de francs de plus, tous les ans, pour la solde, mais il économiserait les frais des commanderies et des bureaux de matriculation; le régime de la liberté accroîtrait rapidement le nombre des marins, les salaires baisseraient, la navigation et la pêche s'étendraient, et par suite les douanes donneraient des recettes plus élevées. Les matelots regardent aujourd'hui le service à bord de la flotte comme un bagne, dans le système opposé, ils y seraient attirés par l'élévation du salaire.

Outre le caractère dégradant du service forcé, celui des marins est plus dur que celui des soldats. Il n'est pas limité à une seule période, à l'âge de vingt ans; mais bien en diverses périodes de quatre ans, selon les besoins du service, mettant le matelot à la disposition de l'État durant le cours entier de sa vie. Il ne s'appartient jamais à lui-même ni à sa famille. Le code maritime formulé à l'époque où les équipages se recrutaient dans les bas-fonds de la société, édicte des peines barbares, dégradantes pour les honnêtes gens qui aujourd'hui sont forcés de servir. Tel est l'état actuel de la marine dont le budget, métropole et colonies, s'élève à 260,000,000 de réaux et atteindra en trois ou quatre ans 400,000,000 de réaux.

Le gouvernement ne voulant pas abandonner le régime des matricules, mais se sentant obligé de combler le vide du personnel a adopté dans la législatnre actuelle le système français, qui fait entrer les contingents des provinces maritimes pour un tiers dans les équipages, et a offert une prime de 2,000 francs et la double solde aux engagés volontaires. Ce n'est qu'un palliatif qui ne saurait détruire le mal à sa racine et les mesures déplorables pour la marine marchande continueront à entraver ses développements.

Digitized by Google

CHAPITRE XXII

—

Territoire et population des colonies en 1859. — Traite des noirs et les autorités de Cuba. — Bénéfices enormes des négriers. — État de l'opinion à ce sujet. — État de l'administration de Cuba. — Forces de terre et de mer des colonies. — Superficie. — Culture. — Canne à sucre. — Tabac. — Accroissement de l'influence espagnole dans le golfe du Mexique et l'Amérique du Sud. — Importance de Cuba. — Politique réactionnaire de l'Espagne. — Elle gagnerait à perdre des colonies. — Commerce des colonies. — Marine marchande. — Budget de Cuba en 1860. — De Porto-Rico en 1860. — Budget municipal. — Chemins de fer.

I

PROVINCES D'OUTRE-MER

	Kilomètres carrés.	Population				Totaux.
		Blanche.	Indienne, asiatique.	De couleur		
				Libre.	Esclave.	
EN AFRIQUE.						
Iles de Fernando Poo. Cap St-Juan. . . . . Mosquitos. . . . . Annobon.	2,214	300		25,000		25,000
EN AMÉRIQUE.						
Porto-Rico et iles adjacentes.	128,147	Porto-Rico 289,546		196,610	37,469	523,625
Cuba et iles adjacentes		Cuba 604,610	17,874	189,848	367,368	1,180,013
EN ASIE.						
Iles Philipinnes. . . Iles Mariannes. . .	548,975		4,429,631 (1)			4,429,631
Totaux. . . .	479,336	894,456	4,447,505	411,458	404.837	6,158,269

(1) Dans ce total est comprise la population européenne et asiatique.

Digitized by Google

Ce tableau est extrait des documents officiels : cependant le chiffre de la population est inexact, parce que, dans l'état de ces îles, la vérification est difficile, et, en ce qui regarde les esclaves, parce que le gouvernement, ses délégués et les maîtres ont tous intérêt à cacher la vérité.

Nous ne croyons pas exagérer en affirmant que la population esclave de Porto-Rico et de Cuba est de 600,000 âmes; en y ajoutant la population de la nouvelle province de Saint-Domingo (450,000) et la population libre mal comptée dans les autres possessions, nous pouvons porter, sans crainte de dépasser le chiffre vrai, la population totale des colonies à 8,000,000.

Comme on le verra par les documents que nous allons donner, le progrès est rapide dans les colonies malgré leur mauvaise administration. Avant d'aller plus loin, consacrons quelques pages à cette triste question de l'esclavage, qui déshonore l'Espagne et souille d'une tache hideuse ses belles provinces d'Amérique.

II

En 1817 fut conclu avec l'Angleterre, la France et le Portugal le premier traité par lequel l'Espagne s'engageait à ne plus tolérer la traite. Ce traité fut confirmé avec de nouveaux engagements en 1835, et pour prouver que le gouvernement espagnol ne l'a pas exécuté, il suffit de dire qu'à la date du premier traité, il n'y avait pas 20,000 esclaves, et qu'aujourd'hui, de l'aveu même du gouvernement il y en aurait près de 400,000, quand, selon nous, leur nombre s'élève à 600,000. Comment s'explique cet accroissement en quarante années si ce n'est par la traite? Le gouvernement anglais a déclaré au parlement qu'en la seule année de 1860 on a introduit à Cuba 50,000 nègres, et le consul général d'Angleterre a affirmé qu'il avait des renseignements positifs sur l'entrée de 26,000 esclaves; ces chiffres peuvent bien être exacts; mais, lors

Digitized by Google

même qu'ils seraient exagérés, cela ne nuit en rien à ce que nous voulons démontrer.

En admettant que les nègres existant aux îles avant 1824 sont morts de maladie ou de vieillesse, il s'ensuit que, durant les trente-cinq années, de 1825 à 1860, on a introduit les 600,000 que nous comptons actuellement; les naissances, durant cette période, sont balancées et au delà par les décès, car le nombre de femmes importées est relativement insignifiant; c'est donc la traite qui a fourni, en trente-six ans, au moins ce chiffre de 600,000 qui, divisé par 36 donne une moyenne annuelle de 16,600. Ainsi s'explique l'augmentation rapide et constante de la production, résultat du travail des nègres, dont le mouvement est parallèle à celui de l'importation des esclaves.

III

Pour que le lecteur puisse se faire une idée des avantages qu'offre la traite, aux négriers, il lui suffira de savoir que le prix du nègre a progressé en rapport avec la production, de sorte qu'il s'est élevé en trente ans de 2,000 à 6,000 francs. La guerre civile des États-Unis a amené, à Cuba, une crise commerciale qui a fait baisser le prix actuel des nègres; mais, comme c'est là un accident, nous prenons pour nos appréciations le prix des années normales précédentes.

Les 600,000 esclaves représentent un capital de 3,600,000,000 de francs. Un nègre coûte, en moyenne, en Afrique de 100 à 150 francs; au taux le plus élevé, les 600,000 esclaves ont coûté aux négriers, 90,000,000 de francs, qu'ils ont payés aux Africains en armes, poudre, eau-de-vie, tissus et autres marchandises. L'opinion publique accuse les autorités d'avoir reçu, en moyenne, 250 francs par nègre, pour fermer les yeux et ne pas voir l'importation : ce qui donnerait une somme de 150,000,000 de francs. Si cette somme était répartie également entre les dix capitaines généraux qui se sont succédé dans le gouvernement de Cuba, après déduction de 5 p. c. pour

Digitized by Google

Porto-Rico, on trouve que chaque capitaine général aurait reçu 14,500,000 francs, mais il n'en a pas été ainsi : ils n'ont pas tous, à leur retour de Cuba, déployé un luxe, une opulence qui justifiait l'accusation portée contre eux. Parmi ceux qu'on n'a pas accusé, (rares exceptions, il est vrai,) nous devons mentionner le vertueux général Baldès, qui gouverna Cuba durant les trois années de la régence d'Espartero, et qui resta si pauvre au milieu des richesses de la colonie, qu'à son retour en Espagne, il fallut qu'une souscription couvrit les frais de son passage. Ce moderne spartiate n'avait qu'un seul domestique, et tous les mois, avant de faire toucher sa solde, il distribuait aux pauvres tout ce qui lui restait du mois précédent.

La différence entre les sommes payées aux capitaines généraux pour leur complicité dans le trafic des esclaves est plus grande encore, car nous avons donné une moyenne; et la somme remise par tête de nègre a varié avec le prix : jusqu'en 1843, la prime par tête était de 48 francs : elle monta à 168 francs, et graduellement à 260, 320, jusqu'au dernier chiffre 526 francs.

IV

Si ce qu'a dit le premier ministre d'Angleterre au parlement était vrai, ou du moins, si le consul général n'a pas exagéré le chiffre de 26,000 esclaves introduits en 1860, qu'il prétend donner de source certaine, il s'ensuivrait que le capitaine général de Cuba et ses complices de l'île ou de la péninsule auraient reçu, en une seule année, la somme énorme de 13,676,000 francs. Mais, même en admettant qu'il y ait exagération dans le chiffre des nègres introduits, et réduisant ce total des primes à 10,000,000, cela ferait pour les trois ans que dure le commandement de Cuba, une somme de 30,000,000 de francs.

La tentation est puissante, surtout par l'absence de responsabilité. Le gouvernement de la métropole donne au capitaine général un pou-

Digitized by Google

voir discrétionnaire : il a même le droit d'annuler les jugements des tribunaux supérieurs. C'est un véritable vice-roi qui, par la coutume et par la loi ne doit rendre compte de son administration, qu'aux ministres qui le nomment, et ceux-ci ne rendent aucun compte de l'administration des colonies, dont ils ne présentent jamais le budget aux Cortès. Le gouvernement et l'opinion n'exigent des capitaines généraux qu'une chose ; c'est de défendre les colonies contre les ennemis du dedans ou du dehors. On ferme les yeux sur tout le reste.

V

Le travail réclame constamment des bras nouveaux; le prix de ces bras s'élève considérablement. Les propriétaires des plantations, riches et puissants, traitent avec les armateurs aussi riches et influents : l'affaire est réglée d'avance avec ceux qui pourraient empêcher le débarquement ou saisir la contrebande déjà à terre; et le navire part pour l'Afrique sous le drapeau américain ou tout autre, d'un port quelconque, Cadiz, New-York, Cuba, Anvers, Londres ou Bordeaux. Il y a quelques années, le fils d'un sénateur espagnol, établi à Londres, fut traduit devant les tribunaux anglais, accusé d'avoir armé un négrier : révélation d'un état de choses qu'on eût cru impossible, dans la négrophile Angleterre. Que sera-ce donc dans les autres pays où la presse n'est pas libre, et où l'opinion publique n'est pas aussi énergiquement prononcée contre la traite?

Pour les armateurs et les équipages, les bénéfices sont tels, que le succès d'un seul voyage compense largement la perte de dix autres. Un nègre qui, en Afrique, ne coûte que 150 francs, est vendu au propriétaire qui le fait travailler à la plantation, 34 ou 35 onces d'or, soit 3,000 francs en moyenne. Les frais et les risques du débarquement, l'assurance jusqu'à l'installation sur la propriété, sont à la charge de l'acheteur, et élèvent le prix d'à peu près mille francs. Mais, quand le nègre, n'étant plus de la contrebande, a été trans-

Digitized by Google

formé en propriété légale, qu'on peut vendre publiquement sur le marché, sa valeur monte de 4,500 à 7,000 francs, selon les qualités de la *marchandise*.

VI

Un capitaine négrier qui débarque, sans entraves, un chargement de mille nègres, reçoit, outre un salaire très élevé et les profits de l'administration qui est à sa discrétion, 5 p. c. du chargement; ce qui fait en tout une somme de 3 à 400 mille francs. Que peuvent les lois et les traités internationaux, les dangers mêmes contre l'attrait d'un gain si énorme à une époque où la passion de l'or règne en souveraine! La voix de lord Palmerston a beau tonner au parlement anglais : c'est la voix criant dans le désert. Les croiseurs anglais et espagnols, et les promesses du cabinet de Madrid n'empêcheront pas la traite dans les Antilles espagnoles.

A ce chancre rongeur de l'esclavage, il n'y a qu'un remède; c'est de donner la liberté aux esclaves; et, il n'y a en Espagne que le parti républicain qui puisse le faire; lui seul proclame la liberté des nègres comme un de ses principes fondamentaux.

Toutes les fractions constitutionnelles du gouvernement d'Isabelle II et les royalistes de Ferdinand VII, ont accepté l'esclavage comme un mal sans remède; il y a, sans doute, certains hommes qui poursuivraient la traite s'ils le pouvaient; mais, l'esclavage étant donné, la traite est indispensable, parce que le travail des blancs ne peuvant faire concurrence à celui des nègres sous ce climat insalubre et brûlant, si les nègres n'étaient pas renouvelés, les colonies seraient entièrement ruinées. Un gouverneur de bonne foi et d'une volonté énergique, pourrait-il, en s'appuyant sur le gouvernement de la métropole, lutter contre la coalition de tant d'intérêts et empêcher la traite? Ce serait seulement en forçant chaque propriétaire d'esclaves à fournir un état détaillé de ceux qu'il possède, avec défense d'en recevoir aucun sur ses terres sans indiquer la pro-

Digitized by Google

venance, le propriétaire, et les conditions auxquelles il le recevrait, et en déclarant libres tous les nègres d'une plantation où l'on en découvrirait un seul dont le propriétaire ne pourrait expliquer et justifier la provenance. Les Anglais n'auraient plus besoin de leur croisière, car il n'y aurait plus de gens disposés à aller acheter en Afrique des nègres dès qu'il n'y aurait plus à Cuba des gens pouvant les acheter.

VII

Disons quelques mots de la façon de vivre des esclaves dans les colonies espagnoles. Ceux des plantations sont dans une condition déplorable, sans contact aucun avec la civilisation, enfermés dans les caves où, de la côte, ils ont été conduits la nuit, et par des chemins détournés, gardés par des surveillants blancs et des dogues, qui à la moindre tentative de fuite, les poursuivent comme des bêtes fauves, travaillant sous le fouet durant la *zafra* (récolte des cannes), où tous les bras suffisent à peine à la tâche; ayant le reste de l'année un travail modéré. La plupart n'ont pas de femme ni de famille, et leur existence, purement animale, ressemble à celle du galérien qui ne se mêle pas à ses semblables, et n'a pas l'espoir de jouir des avantages et des progrès de la civilisation.

Le sort des esclaves, dans les villes, est au contraire relativement moins triste que celui de la majorité des travailleurs en Europe. Ils n'ont pas constamment devant leurs yeux l'affreuse perpective de la faim et du paupérisme comme les travailleurs libres d'Europe. Leur travail n'est pas plus pénible, et la législation, le caractère et les mœurs des Espagnols rendent l'esclavage moins rude que dans les autres pays à esclaves.

Digitized by Google

VIII

Les lois espagnoles sur l'esclavage sont protectrices et contiennent des dispositions plus douces que celles de tout autre pays. L'esclave a le droit de forcer son maître à le vendre publiquement à l'encan, et peut recouvrer sa liberté en payant lui-même la somme à laquelle il a été adjugé. Pour faciliter aux esclaves le moyen d'acquérir la somme nécessaire à leur rachat, la loi oblige le maître de ceux qui travaillent à la campagne à leur céder une certaine étendue de terrain, et à leur laisser un jour par semaine pour le cultiver. Dans les villes, les esclaves travaillent, pour leur compte, un nombre de jours déterminés. Le propriétaire peut, quand il lui plait, donner la liberté à ses esclaves. C'est au concours de toutes ces circonstances qu'est dû le nombre des nègres libres à Cuba et à Porto-Rico, où, selon les documents officiels, ils sont presque aussi nombreux que les esclaves; et un grand nombre de ceux que, dans les villes, on considère comme esclaves, ne le sont pas réellement; car, il arrive très communément qu'un nègre qui possède la somme nécessaire à son rachat, préfère se faire acheter par un nouveau maître, et conserve ainsi une sorte d'indépendance, le nouveau maître sachant bien que l'esclave reste tel de sa propre volonté et peut se racheter à son gré.

Le nègre libre entre en jouissance de tous les priviléges des blancs, il peut posséder toutes sortes de propriétés, même des esclaves, exercer toutes les professions, et les mœurs le font, en réalité, l'égal des blancs. Les établissements publics lui sont ouverts : cafés, chemins de fer et églises, et il se mêle partout à ses anciens maîtres qui n'ont pas pour lui de la répugnance comme les Américains du nord, même les plus ardents négrophiles. Aussi n'est-il pas rare de voir des nègres du sud aimer mieux se vendre à Cuba que de rester libres aux États-Unis; et loin d'être favorables à l'annexion de Cuba

Digitized by Google

par les États, les nègres se sont montrés ardents partisans de l'Espagne, quand Cuba a été menacée ou envahie par les Yankees.

IX

Malgré cela, la conservation de cette île est précaire et de jour en jour plus coûteuse; augmenter le nombre des esclaves c'est ajouter de la poudre à la mine; et, quoique depuis 1844 on n'ait découvert aucune conspiration des nègres contre les blancs, leur haine est aussi profonde, leur force numérique plus considérable et leur intelligence plus développée dans les villes, au point que la moindre étincelle peut allumer la flamme et détruire la colonie. — Si l'esclavage est supprimé aux États-Unis à l'issue de la lutte où est engagée cette grande république, il ne saurait se maintenir à Cuba. Malgré la rigidité de nos principes sur l'odieuse institution de l'esclavage, nous ne demanderions pas au gouvernement monarchique espagnol l'émancipation immédiate et simultanée des esclaves; mais, nous pensons que, comme mesure conservatrice et de sage prévision, il pourrait décider qu'en vingt ou vingt-cinq ans tous les nègres seraient mises en liberté selon une échelle progressive, ce serait le moyen le plus efficace d'en finir avec la traite. L'île de Cuba qui a deux ennemis, la population nègre et les Yankees, se délivrerait ainsi des uns et des autres; car, l'esclavage disparaissant, ceux-ci n'auraient plus le motif qui surtout les a poussés à vouloir l'annexion.

X

L'esprit espagnol est représenté, dans l'île, par les commerçants et boutiquiers, qui, en grande majorité sont des Espagnols d'Europe, par l'administration et par les hommes de couleur. Les créoles sont partisans des États-Unis; mais cette tendance est moderne et a son

Digitized by Google

origine dans l'esprit libéral comprimé par l'administration despotique de la métropole. Les créoles, bien qu'Espagnols, sont exclus de l'administration et soumis aux employés qui viennent de la Péninsule. Mais, malgré leurs étroites relations avec les États-Unis, ils n'aiment pas les Yankees; ils n'ignorent pas que l'annexion serait l'absorption; que, comme cela a eu lieu au Texas et dans les autres possessions d'origine latine, ils seraient écrasés par la brutale énergie des hommes du nord; et il est incontestable que si le gouvernement espagnol appliquait aux colonies les lois constitutionnelles et le système municipal de la Péninsule, le parti annexioniste n'existerait plus. Cela se fit en 1812 et en 1820; et, en 1836, le même régime fut inauguré pour peu de temps. La constitution de 1837 portait que les colonies seraient régies par des lois spéciales; mais ces lois n'ont jamais été faites, et les colonies sont restées indéfiniment soumises à l'arbitraire du pouvoir.

XI

Le gouvernement vient de faire une concession dérisoire. Sous le nom de *Conseils d'administration*, il est créé des comités qui se répartiront le contentieux, les finances et le civil, formant trois sections.

Le lecteur va croire que la population intervient directement ou indirectement dans la formation de ces conseils, tandis qu'il n'en est rien; voici comment ils sont composés dans chaque colonie : Le gouverneur de la colonie président, l'archevêque et les évêques, le commandant général de la marine, l'intendant général de l'armée et des finances, le procureur de la cour d'assises, le président de la cour des comptes. Une pareille réforme administrative ne paraît pas de nature à satisfaire les habitants des possessions d'outre-mer.

Le gouvernement espagnol agit comme si les colonies ne devaient jamais s'émanciper; et, au lieu de les préparer par une administra-

Digitized by Google

tion libérale et paternelle pour l'époque où elles devront se gouverner elles-mêmes, il suit à leur égard l'ancien système des colonies émancipées du continent américain, et leur prépare ainsi un effrayant avenir de luttes intestines. A toutes ces simples observations, cent fois répétées, le gouvernement répond par des réformes comme celle dont nous venons de parler et par l'accroissement de ses moyens de défense intérieurs et extérieurs.

XII

Voici l'état des forces de terre et de mer des colonies en 1861.

ARMÉE DE TERRE ET DE MER DES COLONIES EN 1861.

Cuba.

Infanterie, cavalerie, génie, gendarmerie, artillerie et milice.

	Canons.	Nombre d'hommes.	Nombre de chevaux.
Infanterie : 8 régiments, 16 bataillons . .	"	16,000	"
Chasseurs : 3 bataillons.	"	3,000	"
Milices disciplinées : 5 bataillons. . . .	"	5,000 (1)	"
Compagnies de milice disciplinées et pelotons de volontaires.	"	3,000	"
Garde civile (infanterie).	"	600	"
" (cavalerie).	"	248	248
Cavalerie de ligne : 2 régiments	"	1,200	1,000
A reporter. . . .	"	29,048	1,248

(1) Des milices qui figurent dans ce tableau, il n'y a sous les armes que les états-majors ce qui réduit la force effective à 24,000 pour l'armée de terre, et 6,050 armée de mer : mais il faut ajouter 12,000 gardes nationaux armés, ce qui porte le total de l'armée de terre et de mer en temps de guerre à 50,356 hommes.

Digitized by Google

	Canons.	Nombre d'hommes.	Nombre de chevaux.
Report. . . .	"	29,048	1,248
Régiment de cavalerie de milices disciplinées de la Havane	"	500	500
Régiment de cavalerie de milices disciplinées de Matanzas	"	500	500
Escouades rurales de cavalerie.	"	500	500
Artillerie à pied : 1 régiment	"	1,244	"
Compagnie d'ouvriers	"	80	"
Régiment d'artillerie de montagne . . .	24	582	82
Bataillon " "	"	600	"
Bataillon de génie	"	750	"
Totaux. . . .	24	33,804	2,830

MARINE.

		Canons.	Chevaux-vapeur.	Hommes.
Bateaux à vapeur.	18	227	4,772	3,750
" à voiles.	20	120	"	2,300
Totaux. . . .	38	347	4,772	6,050

Porto-Rico.

	Hommes.	Chevaux.
Infanterie : 2 bataillons.	1,803	"
Chasseurs : 1 "	991	"
Milices disciplinées : 7 bataillons	7,000	"
Cavalerie : 1 compagnie.	31	31
" de milices : 1 régiment de 9 compagnies . .	600	600
Brigade d'artillerie	428	"
Totaux. . . .	10,853	631
Force effective sous les armes	3,400	49

Digitized by Google

Philippines.

	Hommes.	Chevaux.
Infanterie : 14 régiments	9,242	»
Hallebardiers	19	»
Compagnies des Mariannes	56	»
Régiment de cavalerie	341	341
Artillerie : 2 brigades	1,184	»
Génie	80	»
Totaux	10,922	341

MARINE.

		Canons.	Chevaux-vapeur.	Hommes.
Bateaux à vapeur	30	61	2,400	1,200
» à voiles	47	60	»	1,358
Totaux	77	121	2,400	2,558
Total des forces aux Philippines				13,481

Fernando Poo.

Une compagnie d'infanterie, 150 hommes.

Le total des forces de terre et de mer, aux colonies, est de 73,060 hommes, 115 bâtiments et 468 canons.

XIII

La superficie de Cuba est de 118,800 kilomètres carrés, ou 732,044 *caballerias de terre* (la caballeria est la mesure du pays; il y en a 7 $^1/_8$ au kilomètre carré). De ces 732,044 caballerias, il y en a 70,816 en culture; 117,016 en prairies naturelles ou artificielles : 409,826 en forêts et 199,255 en friche.

Digitized by Google

Il y avait dans l'île, en 1860, 1,365 plantations pour la production du sucre : 949 sont mues par la vapeur, 409 par des animaux et 7 par l'eau, occupant une étendue de 20,757 $^1/_2$ *caballerias* (le caballeria vaut 60 fanègnes) et 38,689 $^5/_{12}$ destinés à d'autres usages, elles ont produit :

Années	Caisse.	Bocaux	Poids net en livres.
1859. .	1,339,658	355,617	1,062,043,250
1860. .	1,315,942	418,060	1,127,348,750

Différence en plus, en 1860, 65,305,500 livres.

De 1786 à 1850 il y a eu dans la production du sucre un accroissement annuel de 25 p. c., ce qui fait en 64 ans 1,600 p. c. d'augmentation. En 1850, la production du sucre fut de 486,000,000 de livres; en 1860 elle a été de 1,127,348,750, — augmentation de plus du double en dix ans.

De 1826 à 1857 l'exportation de l'eau-de-vie de canne à sucre montre une augmentation de 278 p. c.

En 1847 l'exportation fut de	19,432 pipes
En 1857.	29,955 pipes
Augmentation en dix ans. .	10,523, plus de 50 p. c.

La culture du tabac occupait, en 1859, 11,370 (*caballerias*) qu'on évalue 7,851,333 duros; à raison de dix esclaves en moyenne sur chaque *caballeria*, il y a 112,700 esclaves représentant un capital de 90,960,000 duros. Total du capital 98,811,333 duros.

Elle produit annuellement 61,590,000 livres qui, au prix du marché, représentent 15,470,000 duros.

En 1826 la production du tabac n'était que de 2,186,319 livres; en 1850 elle s'était élevée à 9,041,825 ; elle est aujourd'hui de plus de 61 millions, 3,000 p. c. d'augmentation en 34 ans.

En nombres ronds le produit du sucre est de 250,000,000 de francs, et en y ajoutant celui du tabac, on arrive à un produit total de 350,000,000.

Digitized by Google

Le sol consacré à ces cultures est de 70,816 caballerias, faisant 4,248,960 fanègues. — En 1850 il n'y avait que 61,947 caballerias faisant 3,716,620 fanègues — ce qui donne un accroissement de 532,340 fanègues.

Si l'on compare l'accroissement du sol cultivé avec celui de la production on trouve une disproportion telle qu'il faut bien l'expliquer par l'intérêt qu'ont les propriétaires à déguiser la vérité en ce qui regarde l'étendue de la propriété.

XIV

Les documents qui précèdent sont extraits de statistiques publiées à Cuba en 1860. Il n'y est pas fait mention du nombre d'esclaves employés à la production du sucre; mais, pour la culture du tabac, à raison de 10 esclaves par caballeria de terre; cette statistique en admet 112,700 d'une valeur de 478,000,000 de francs, ce qui fait, approximativement, 4,500 francs par tête. Nous ferons observer que ce prix est celui de cette année, correspondant à une crise monétaire très grave, et non aux périodes régulières auxquelles nous avons rapporté plus haut le prix établi comme moyenne. Il faut 112,700 esclaves pour produire 61,590,000 livres de tabac; combien en faudra-t-il pour produire 1,127,348,000 livres de sucre? Selon le gouvernement espagnol il y a à Cuba 367,000 esclaves; si l'on déduit ceux qu'emploie la culture du tabac, il reste 254,300. Il faut déduire 132,000 négresses, et en supposant que les autres branches agricoles, les métiers et le service domestique en occupent 68,000, il n'en resterait que 54,300 pour l'énorme production de sucre donnée plus haut.

1,365 plantations de sucre qui ont 945 machines à vapeur et qui pour s'alimenter de cannes cultivent 20,700 *caballerias* (1,242,000 fanègues, plus de 2,800 kilomètres carrés) le double de la superficie consacrée au tabac, n'auraient que la moitié des bras employés par le tabac, soit un cinquième de bras pour une égale étendue de terrain?

Digitized by Google

Chaque plantation n'aurait en moyenne que 45 nègres? Si ces chiffres sont admis, il s'ensuit forcément que chaque nègre aurait en 1859 fabriqué 10 tonnes de sucre, cultivé en outre la canne nécessaire pour les produire (environ 20,000 livres) et créé une valeur de 7 à 8,000 francs. Ces résultats auxquels nous conduit le raisonnement sont absurdes.

La vérité est qu'il y a à Cuba 200,000 esclaves de plus que ceux que le gouvernement et les propriétaires déclarent. La population asiatique qu'on commence à importer est encore insignifiante comme on l'a pu voir par les tableaux que nous avons donnés. Elle a montré peu d'empressement pour le travail des plantations, par conséquent, nos assertions sur le véritable nombre des esclaves à Cuba restent établies malgré les données officielles.

XV

L'énergie avec laquelle l'Espagne a repoussé les invasions des Yankees, ou des patriotes, la force qu'elle a déployée, et la prospérité croissante de ces îles, restes de l'ancien empire colonial, ont relevé son prestige dans le golfe du Mexique et produit une vive sensation dans les anciennes colonies émancipées. Le premier résultat a été l'annexion de Saint-Domingue. L'intervention armée au Mexique a porté au plus haut point cette influence. Si la lutte se prolonge dans l'Amérique du Nord, et si les forces navales de l'Espagne augmentent dans ces mers aussi rapidement que le permet le progrès de la marine, les petites républiques de l'Amérique centrale courront grand risque de redevenir des colonies espagnoles.

Cela pourra être amené par plusieurs causes : la première est l'impossibilité où est en ce moment l'Amérique du Nord de l'empêcher, et la seconde, l'antipathie des Américains de race espagnole contre ceux du nord, qui s'est montrée dans leur vigoureuse résistance contre Walker; et la dernière, la division intestine, qui,

Digitized by Google

comme à Saint-Domingue, a plus d'influence que l'esprit de nationalité encore trop jeune pour vaincre les antipathies de race à race.

Dans toutes ces républiques il y a deux éléments opposés; l'élément espagnol et l'élément indien. Celui-là représente la centralisation, le privilége, l'oligarchie; celui-ci l'égalité et la haine contre une race supérieure. La race blanche se sentant trop faible, aimera mieux, comme à Saint-Domingue, se réunir à l'Espagne, et gouverner en son nom, que de se laisser dominer par les races indigènes et mêlées. Le jésuitisme qui domine dans ces contrées appuie de toutes ses forces la race blanche.

Mais pour la nation espagnole cette restauration apparente, cette gloriole de puissance serait en réalité une charge. Elle l'exposerait aux jalousies de l'étranger, et, serait, à l'intérieur, un élément de corruption et un danger pour les institutions libérales.

L'Espagne représente fatalement dans le golfe du Mexique l'élément réactionnaire, clérical, oligarchique, et il en sera ainsi tant que la dynastie actuelle occupera le trône. Cette politique réactionnaire dans le cas d'une complication amenée par l'esprit d'agrandissement, rallierait contre elle tous les partis hostiles et pourrait précipiter la catastrophe où la métropole perdrait les Antilles.

XVI

L'opinion publique en Espagne n'est pas préparée à un choc si violent. On ne croit pas à la possibilité de cette perte, qu'on regarderait comme la ruine de la Péninsule; mais un examen froid et impartial, mettant de côté les susceptibilités du patriotisme, nous a convaincu de l'avantage qu'aurait eu l'Espagne à perdre les Antilles, comme les possessions du continent en 1824. Ses relations commerciales avec le Mexique, Montevideo et Buenos-Ayres sont à présent beaucoup plus considérables qu'elles ne l'étaient quand l'Espagne les possédait. Buenos-Ayres à elle seule a, depuis que les relations ont été renouées, reçu plus de 50,000 Espagnols par l'émigration; il

Digitized by Google

entre dans son port, en un mois plus de bâtiments espagnols qu'il n'en entrait en une année, et, elle consomme en un mois plus de marchandises espagnoles qu'elle n'en consommait en une année quand elle appartenait à l'Espagne. Il en aurait été de même pour Cuba et Porto-Rico. Non seulement l'émancipation des colonies n'a pas été un obstacle au développement de la richesse en Espagne, mais, au contraire, le progrès a commencé à cette époque. L'Espagne, dont le territoire fertile est à moitié peuplé, est une Amérique digne d'être exploitée et moins exposée. C'est quand la majeure partie des colonies a été perdue que le travail s'est accru en Espagne, et avec lui la population et la richesse.

La fièvre jaune et le vomito negro moissonnent en moyenne, la première année, le tiers des Européens qui vont s'établir à Cuba, ce qui a fait dire de cette île, qu'elle est le tombeau de la jeunesse espagnole.

Malgré tout cela, on ne doit pas être surpris que les Espagnols se laissent éblouir par la possession de Cuba, l'île la plus grande et la plus riche des Antilles, perle des colonies, dont l'importance ressortira aux yeux du lecteur, à la suite des tableaux statistiques que nous allons donner.

XVII

COMMERCE

Cuba.

Tableaux comparés des deux années 1856 *et* 1857.

	Années.	Piastres fortes.	Francs.
Importation	1856	31,706,140	166,507,235
"	1857	34,853,388	182,980,287
Augmentation . . . . en	1857	3,147,248	16,473,052

Digitized by Google

	Années.	Piastres fortes.	Francs.
Exportation	1856	32,062,835	168,329,884
»	1857	32,668,188	171,507,987
Augmentation.	1857	605,353	3,178,103

Sont entrés en 1857, 1,078 navires espagnols, 3,273 étrangers, en tout 4,351 navires, jaugeant 824,359 tonnes.

Sont sortis 1,028 navires espagnols, 3,155 étrangers, en tout 4,183 navires.

Philippines.

Le total complet n'est pas donné dans les états officiels, mais seulement la valeur des principaux articles qui suivent :

	Années.	Piastres fortes.	Francs.
Importation.	1857	3,854,424	20,235,726
»	1858	3,356,167	17,619,876
Diminution	1858	498,257	2,615,850

	Années.	Piastres fortes.	Francs.
Exportation.	1857	10,596,988	55,634,187
»	1858	7,556,330	39,670,732
Diminution	1858	3,040,658	15,963,455

Porto-Rico.

D'après la balance du commerce de Porto-Rico en 1860, l'importation figure pour 7,545,856 piastres fortes, 85 centièmes; celle de 1859 avait été de 6,764,473 piastres 2 centièmes, il y a donc eu une augmentation de 781,288 piastres en 1860. L'exportation donne des résultats plus satisfaisants encore, puisque en 1860 elle présente sur 1859 une augmentalion de 1,143,429 piastres.

Selon les document officiels, la population de Porto-Rico était au 31 décembre 1860 de 578,590 habitants, 104,532 de plus

Digitized by Google

qu'en 1857, époque du recensement précédent, de sorte qu'en trois ans l'accroissement a été de 22 p. c.

Voici en nombres ronds le total de richesse imposable en 1860, qui a servi de base à la contribution de subside.

	Piastres fortes.	
Produits des plantations. . . .	4,400,000	
» des estancias.	2,000,000	
» du bétail.	400,000	
» de l'industrie	300,000	
» de richesse urbaine. . .	600,000	
» commercial.	1,400,000	
Total. . . .	9,100,000	(47,000,000 de francs.)

Pour faire apprécier cette rapidité dans le développement de la richesse à Cuba, nous donnons ci-dessous un tableau comparé du total des échanges à plusieurs périodes.

Chiffre des échanges de l'île de Cuba, pour les cinq périodes quinquennales de 1825 *à* 1850.

Années.	Francs.
1826-1830.	151,908,000
1831-1835.	160,076,000
1836-1840.	216,899,000
1841-1845.	255,489,000
1846-1850.	280,090,000

On voit que dans l'espace de 25 ans le commerce général de Cuba avait presque doublé, l'augmentation a continué de 1850 à 1857.

Années.	Francs.
1850	295,000,000
1851	320,000,000
1856	334,800,000
1857	354,400,000

Digitized by Google

Marine marchande des colonies, 1859.

	Bateaux à vapeur.	Chevaux.	Bâtiments à voiles.	Personnel.	Tonnes.
Philippines.	4	135	6,702	20,000	141,357
Cuba et Porto-Rico . .	33	3,600	1,800	7,500	19,200
Totaux. . . .	37	3,735	8,502	27,500	160,557

XVIII

BUDGET DE CUBA EN 1860

Dépenses en piastres fortes (la piastre vaut 5 fr. 27 c.).

	Piastres fortes.	Centièmes.
Grâce et justice.	924,332	34
Guerre.	7,647,247	03 1/4
Finances.	9,079,435	37 1/4
Marine	3,446,608	63 1/4
Intérieur.	1,657,533	52
Travaux publics.	1,148,662	12 1/2
Remises à la métropole. . .	5,372,205	
Budget de Fernando Poo . .	374,754	86
Total. . . .	29,610,778	88 1/4

Recettes.

	Piastres fortes.
Contributions et impôts	4,390,833
Douanes.	11,950,470
Régie (rentas estancadas).	1,245,959
Loteries.	9,174,000
Biens de l'État.	184,066
Recettes éventuelles	191,094
Total. . . .	27,145,422

Digitized by Google

BUDGET DE FERNANDO POO

Dépenses.

	Piastres.	Cent.
Grâce et justice	10,644	
Guerre	51,522	76
Finances	4,943	
Marine	182,885	10
Intérieur	14,760	
Travaux publics	31,000	
Total	295,754	86
Pour change	39,000	
Total	334,754	86

BUDGET DE PORTO-RICO POUR 1860

Dépenses.

	Piastres.	Cent.
Grâce et justice	255,353	
Guerre	1,119,427	74
Finances	762,862	12
Marine	233,575	64
Intérieur	70,088	80
Travaux publics	252,298	91
Remises à la métropole	164,044	72
Total	2,857,652	93

Digitized by Google

Recettes.

	Piastres.	Cent.
Contributions et impôts. . . .	618,597	42
Douanes	1,344,636	09
Régie	172,000	
Loterie.	321,200	
Biens de l'État.	10,746	76
Recettes éventuelles	48,427	53
Branches centralisées.	136,748	68
Total. . . .	2,652,356	50

BUDGET DES PHILIPPINES POUR 1860

Dépenses.

	Piastres.	Cent.
Grâce et justice	741,306	88
Guerre.	2,541,719	25
Finances	5,522,050	42
Marine	1,961,891	48
Intérieur.	199,642	12
Remises à la métropole. . . .	1,300,000	
Total. . . .	12,266,610	15

Recettes.

	Piastres.	Cent.
Contributions et impôts. . . .	1,988,599	I5
Douanes	664,100	
Régie.	7,381,718	63
Loterie	253,500	
Biens de l'État	20,883	59
Recettes éventuelles.	58,045	
Recettes de la marine	1,800	
Total. . . .	10,368,646	37

Digitized by Google

Nous donnons, en nombres ronds, en francs, le total des dépenses de la guerre et de la marine des colonies, et la somme qu'elles remettent à la péninsule. Le département de la guerre coûte environ 55 millions de francs; celui de la marine 30 millions et demi, et la péninsule retire 36 millions.

BUDGET DES COLONIES POUR 1860, AVEC LE BUDGET MUNICIPAL

Cuba.

	Piastres fortes.	Centièmes.
Budget des dépenses pour 1860 .	29,610,778	88 1/4
Dépenses municipales	2,786,023	23 1/4
Total. . . .	32,396,802	11 1/2

	Piastres fortes.	Cent.
Budget des recettes.	27,145,422	
Recettes municipales	2,801,101	39
Total. . . .	29,946,523	39

Porto-Rico.

	Piastres.	Cent.
Budget des dépenses.	2,857,652	93
Dépenses municipales.	162,941	59
Total. . . .	3,020,594	52

	Piastres.	Cent.
Budget des recettes	2,652,356	50
Recettes municipales.	162,991	59
Total. . . .	2,815,348	09

Philippines.

	Piastres.	Cent.
Budget des dépenses . . .	12,266,610	15
Dépenses municipales. . .	752,389	05 1/4
Total. . . .	13,018,999	20 1/4

Digitized by Google

	Piastres.	Cent.
Budget des recettes. . . .	10,368,646	37
Recettes municipales . . .	708,817	06 5/8
Total. . . .	11,077,463	43 5/8

Dépenses et recettes des colonies : Cuba, Porto-Rico et Philippines, pour 1860.

	Piastres fortes.	Centièmes.
Total des dépenses. . . .	48,436,395	83 3/4
Total des recettes	43,839,334	91 5/8

Ce qui fait, en francs, 254 millions de dépenses et 230 millions de recettes.

CHEMINS DE FER A CUBA

Kilomètres en exploitation.	683
Kilomètres en construction.	681

Plusieurs autres lignes ferrées sont en projet et à l'étude.

ÉCOLES PUBLIQUES ET PARTICULIÈRES EN 1859

Cuba.

Garçons. — Écoles publiques.	163
» » particulières.	48
Écoles de garçons	211
Filles. — Écoles publiques.	74
» » particulières.	34
Écoles de filles	108
Total. . . .	319

Digitized by Google

Porto-Rico.

Garçons. — Écoles publiques.	74
» » particulières	7
Écoles de garçons	81
Filles. — Écoles publiques.	28
» » particulières.	6
Écoles de filles	34
Total. . . .	115

XX

Parmi les charges qui pèsent sur la richesse mobilière et immobilière, il en est deux, les plus onéreuses, celles de la dîme et de la *alcabala* (nous expliquons plus bas la nature de cet impôt) qui sont intolérables pour les imposés, sans être utiles au trésor ni profitables à l'administration de l'État.

La dîme pèse sur la propriété rurale; les grandes propriétés, les plantations de sucre et de café, etc., paient 2 1/2 p. c. du produit net, et les petites propriétés 10 p. c. : cela suffit pour démontrer que la dîme pèse seulement sur la classe la plus utile, celle des agriculteurs, et la plus pauvre, celle qui s'adonne à la petite culture, puisque le riche réussit à éluder, sinon la totalité, du moins une partie de la contribution, grâce au système absurde de perception qui se fait par des fermiers auxquels est adjugé aux enchères le droit de percevoir l'impôt, ou par des percepteurs nommés par le gouvernement qui font des abonnements avec les contribuables, et retirent une forte commission. Le riche, à cause de sa position, obtient des facilités; et le pauvre souffre des extortions inouïes. Le fermier ou percepteur qui contracte, d'un côté, des obligations

envers le trésor, et qui, de l'autre, fait des concessions au riche puissant qu'il redoute, fait peser toutes les rigueurs sur le pauvre.

Et cet impôt ne produit pas 700,000 piastres par année, ce qui est peu de chose eu égard à l'énorme richesse agricole du pays, mais qui, pesant sur le pauvre, est non seulement improductif, mais odieux.

La *alcabala* est un impôt plus onéreux encore que la dîme. C'est un droit de 6 p. c. sur le produit net des ventes ou échanges d'immeubles et d'esclaves; et à cela s'ajoute la *alcabalilla*, autre droit de 6 p. c. du montant de la *alcabala* elle-même.

Cette statistique des colonies est loin d'être complète : il y manque plusieurs documents, entre autres, celui des enfants qui fréquentent les écoles, celui du clergé et des employés, celui de la consommation et de la valeur de la propriété : tels qu'ils sont, ils suffisent cependant pour donner une idée de la richesse et de l'importance de ces débris de l'ancien empire colonial de l'Espagne. Malgré la détestable administration qui entrave leur développement.

XXI

SAINT-DOMINGUE.

L'annexion de Saint-Domingue a surpris le monde : c'est peut-être la première colonie qui, après une longue séparation obtenue par la force, se soit réunie spontanément à la mère-patrie. Ce phénomène important est trop en dehors du conrs ordinaire des choses pour que nous n'essayions pas d'en donner l'explication.

A Saint-Domingue, comme dans la plupart des colonies espagnoles, il y a entre les races une lutte acharnée qui rend la liberté impossible. Les hommes de couleur dominent les blancs, ou ceux-ci écrasent ceux-là; il n'y a pas de milieu entre ces deux situations extrêmes. Les blancs, d'origine Espagnole, fiers de descendre des

Digitized by Google

conquérants, ont lutté contre les races qu'ils regardent comme inférieures, et dont l'émancipation résulta de la révolution contre la métropole. A Saint-Domingue, plus que partout ailleurs, ils ont été vaincus par les noirs, à cause du voisinage de la république ou empire d'Haïti. L'Espagne relevée de sa prostration a attiré les regards de ces descendants d'Espagnols; certains d'être opprimés par les noirs, en conservant leur précaire autonomie, ils ont mieux aimé la sacrifier à l'espoir de dominer leurs adversaires sous l'égide de l'ancienne métropole. Il est incontestable que l'Espagne les a puissamment aidés; que, par son influence morale et par d'autres moyens, elle a contribué à leur détermination ; mais la véritable cause est celle qne nous avons expliquée.

La possession de cette île est importante au point de vue stratégique et commercial. Cette acquisition donne à l'Espagne un territoire de plusieurs milliers de kilomètres carrés et une population de 350,000 habitants, mais, dans un état si déplorable que Saint-Domingue sera longtemps une charge pour le trésor de Cuba et de Porto-Rico, comme l'est Fernando-Poo. D'autre part, le gouvernement espagnol ne peut ni rétablir l'esclavage ni administrer comme à Cuba et à Porto-Rico. Les Dominiquains sont accoutumés à nommer leurs ayuntamientos et à s'administrer eux-mêmes : et la différence des deux systèmes est trop grande pour qu'ils puissent se continuer dans des possessions aussi rapprochées l'une de l'autre.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIII

—

La presse. — Nombre des journaux. — Classification selon l'opinion. — Nombre des abonnés. — Mouvement intellectuel. — Conséquence de la révolution. — Quintana. — Gallardo. — Reinoso. — Horez Estrada. — Romantiques et classiques. — 1848. — Progrès dans les sciences. — Invention de Monturiol — *L'Ictineo*. — Navigation sous-marine.

I

La presse en Espagne est loin de ce qu'elle devrait être en ce qui regarde le nombre des publications. Cet état d'infériorité relative est dû à plusieurs causes. La liberté d'écrire n'existe pas, et la loi met toute sorte d'entraves à la publication des journaux. Pour fonder un journal politique à Madrid et dans les villes principales, il faut être autorisé par l'administration, déposer un cautionnement de 79,000 fr., et de 52,000 fr. dans les villes de second ordre, et avoir un éditeur responsable payant 525 fr. d'impôt direct.

La censure est en vigueur pour les matières religieuses et politiques, bien que la constitution le prohibe expressément. Le gouvernement est autorisé à suspendre la publication des journaux. Les articles doivent être signés.

A ces difficultés s'ajoutent celle du prix élevé du papier qui coûte 25 p. c. plus cher qu'en France.

Le journal paie une contribution à titre d'entreprise industrielle, outre celle que paie l'imprimerie.

Digitized by Google

Le service de la poste est irrégulier, et il y a peu de temps qu'une distribution journalière s'organise et se généralise dans les provinces. Les abonnements sont difficiles à percevoir, surtout dans les petites localités, par suite du manque de relations de commerce et de change. La vente sur la voie publique des feuilles politiques n'est pas libre; elle dépend de la bonne volonté des autorités locales, et l'on comprend sans peine que les journaux ministériels ont le monopole du pavé.

Et cependant, malgré toutes ces entraves, la presse a jeté de profondes racines en Espagne, et elle y est devenue une nécessité publique.

II

Voici le nombre et la position des journaux qui se publient en Espagne :

A Madrid et dans la Nouvelle Castille	58
En Catalogne	23
En Andalousie	18
A Grenade	10
A Valence et à Murcie	24
En Aragon	5
A Valladolid et à Burgos	9
Dans les Asturies et la Galice	8
Provinces basques et Navarre	5
Iles Baléares	4
Canaries	2
Estramadure	3
Total	169
Journaux officiels du gouvernement à Madrid et dans les provinces	58
Journaux officiels des évêchés	52
Total général	279

Digitized by Google

De ces 279 journaux, il y en a 62 quotidiens politiques, 52 religieux appartenant aux évêques, 58 à l'administration; les autres 93 traitent d'économie politique, de médecine, de pharmacie, de littérature, de sciences, d'agriculture, de crédit, etc.

Les 62 journaux politiques ont approximativement 124,000 abonnés au moins.

Les 52 journaux religieux en ont 16,000 et les 58 de l'administration 35,000. Les journaux et revues, non politiques, en ont 55,000.

Le total d'abonnés à tous ces journaux est donc de 250,000, ce qui, par rapport à la population, donne un abonné par 64 personnes.

Des 130 journaux non publiés par le gouvernement, il y en a 62 qui paraissent dans les ports de mer, ce qui montre combien les provinces de l'intérienr sont arriérées à cet égard; car, Madrid en ayant 38, il ne reste que 19 journaux pour les centres agricoles et industriels de l'intérieur. Si nous pouvions donner les chiffres d'abonnés, la différence serait encore plus grande; nous devons faire remarquer que les chiffres qui précèdent et ceux qui suivent ne sont pas donnés par nous comme absolument exacts, mais ils le sont très approximativement, et plutôt au dessous qu'au dessus de la réalité.

III

Le nombre d'ouvriers occupés à la composition et au tirage des journaux est d'environ quinze mille et le reste du personnel, depuis les rédacteurs et les correspondants jusqu'aux porteurs et distributeurs, approche de 3,500. L'impôt payé par ces journaux, car tous paient, même les revues mensuelles qui se vendent 50 c., s'élève à 100,000 fr. par an.

Le prix d'abonnement mensuel aux journaux quotidiens est de 1 fr. 10 c. à 5 fr. 30 c. Celui des autres, de 60 c. à 3 fr. 20 c. Les

Digitized by Google

250,000 abonnements produisent mensuellement 400,000 fr., ce qui donne nn total annuel d'environ 5,000,000.

Le minimum d'abonnés des journaux qui se publient actuellement est de 250, et le maximum de 23,000.

Le papier consommé est de 450 rames par jour, d'une valeur de 4,500 à 5,000 fr., ce qui donne approximativement une consommation annuelle de 1,800,000 de francs.

IV

Cette situation est brillante sans doute comparée à celle de la presse en 1830, puisque en aucune branche le progrès n'est aussi rapide; mais si l'on songe au développement que prendrait la presse si elle était libre, si les droits énormes d'importation n'assuraient pas le monopole aux manufactures de papier, ce qui ruine les entreprises des journaux qui souvent ne peuvent à aucun prix se procurer le papier nécessaire, on peut, sans crainte d'être taxé d'exagération, affirmer que les chiffres donnés ne représentent pas le tiers de ce qu'ils seraient si toutes les entraves étaient supprimées. Il suffira de dire que la vente publique des journaux dans les rues à Madrid et dans les grandes villes, quand cette vente était relativement libre de 1854 à 1856, s'élevait à 20,000 feuilles par jour, et le nombre des journaux était de 30 p. c. plus grand qu'aujourd'hui.

On discute actuellement aux cortès une loi pour réformer celle qui régit la presse, et probablement elle sera en vigueur l'année prochaine.

V

Voici la classification des journaux selon les opinions et les partis politiques qu'ils représentent. En Espagne, comme en France, la loi exclut de la presse le parti républicain-socialiste qui est le seul qui n'ait pas d'organe depuis 1856.

Digitized by Google

Classification de la presse de Madrid d'après ses diverses opinions politiques.

Presse ministérielle

	Nombre de journaux.	Nombre d'abonnés.
El Constitutionnal. . .	6	39,000
La Epoca		
Le Diario Espagnol . .		
La Verdad		
La Correspondencia . .		
La Gazeta official . . .		

Opposition néo-catholique

	Nombre de journaux.	Nombre d'abonnés.
La Espana	4	13,000
El Pensamiento Espanol .		
La Regeneracion . . .		
La Esperanza		

Opposition modérée

	Nombre de journaux.	Nombre d'abonnés.
El Reino	5	6,000
El Contemporaneo . .		
La Cronica		
La Verdad		
La Cronica de ambos-mundos		

Opposition progressiste

	Nombre de journaux.	Nombre d'abonnés.
El Clamor publico. . .	3	15,000
Novedades		
Iberia		

Digitized by Google

Opposition démocratique

	Nombre de journaux.	Nombre d'abonnés.
La Discussion . . . . . / El Pueblo	2	6,000

La majeure partie des abonnés sont des partisans du journal qu'ils reçoivent; mais il y a un certain nombre d'abonnements qu'on peut appeler neutres; tels sont ceux des établissements publics, des casinos, des sociétés d'agrément, des cafés, qui fournissent un millier d'abonnés à chacun des journaux importants.

La presse a produit en Espagne, comme dans les pays constitutionnels, et peut-être même à un plus haut degré, un grand nombre d'hommes politiques dans les divers partis.

VI

Après avoir parlé du mouvement matériel de la presse, il nous paraît utile de donner une idée du mouvement intellectuel qu'elle a contribué à développer; ce qui frappe, dès l'abord, c'est que depuis, l'âge d'or de notre littérature, jamais ce mouvement n'a été aussi considérable que depuis l'époque où commença notre révolution, et où les nouvelles idées, comme une sorte de levain, firent fermenter l'intelligence.

A cette glorieuse époque de la renaissance sont liés les noms de Quintana et de Gallardo. Ce premier, l'un des poètes les plus éminents qui sut faire vibrer le cœur des Espagnols par l'enthousiasme et la mâle énergie de ses vers, chanta l'*imprimerie*, fit l'histoire de nos hommes illustres, et que l'Espagne reconnaissante couronna dans sa vieillesse; le second, incarnation la plus puissante de l'esprit de Voltaire, en Espagne, est l'un des meilleurs prosateurs modernes,

Digitized by Google

critique profond, bibliographe, terrible et inimitable dans la satire. Son dictionnaire *Critico burlesco* est connu de l'Europe entière. Son *Apologia de los patos el criticon*, et beaucoup d'autres chefs-d'œuvre sont un modèle que doit consulter quiconque veut savoir jusqu'où peuvent atteindre la richesse et la grâce de la langue espagnole.

Au même temps florissaient dans la littérature Félix Amat, historien ecclésiastique, Félix José de Reinoso, que Lista appelait le plus grand des poètes de la Bétique, et Jean Baptiste Arriaza, tant vanté par M. Maury dans l'économie politique, l'éminent Florez Estrada, économiste de l'école libérale, auteur de divers ouvrages, et connu surtout pour son excellent *Cours d'économie politique*, remarquable par la manière dont est traitée la question des impôts en Espagne, la question des dîmes et des majorats et par la nouveauté et l'originalité de ses idées. Dans l'histoire, le comte de Toreno, auteur de *l'Histoire de la guerre de l'indépendance*, œuvre considérée comme un monument national; Martinez de la Rosa, homme d'État de cette époque qui se fit remarquer par son éloquence, ses compositions lyriques et dramatiques et par son ouvrage « *l'Esprit du siècle*, » nous citerons enfin Tapia, l'historien de la *Civilisation espagnole*.

VII

Quand la réaction absolutiste cessa, à la mort de Ferdinand VII, un plus grand nombre de talents remarquables dans tous les genres entrèrent dans la lice. La lutte était engagée entre les classiques et les romantiques, ceux-là soutenant la littérature nationale et ceux-ci la littérature étrangère. Mais, phénomène curieux, nos écrivains classiques sont presque tous devenus sceptiques, tandis que la plupart des romantiques se sont convertis en néo-catholiques. Espronceda et Lorra moururent jeunes, et n'eurent pas le temps de se transformer;

Digitized by Google

mais qui ne voit dans le suicide de l'un et dans l'exclamation désespérée de l'autre :

Molditos treinta ânos
Funesta edad de amargos desengânos (1).

qu'ils n'avaient foi en l'avenir ?

Le duc de Rivas, auteur de *Don Alvaro* ou la *Fuerza del sino* et du *Moro exposito* est aujourd'hui néo-catholique; Zarate, l'auteur de *Carlos II*, se rétracte dans les dernières années de sa vie, et Zorrilla, après avoir chanté la révolution et le génie chante la Vierge et les saints. Garcia Gutierrez et Lopez Ayala, écrivains dramatiques, sont les seuls qui persévèrent et avancent dans la voie où ils firent leurs premiers pas.

Dans l'école classique nous citerons Breton de los Herreros, auteur de la *Marcela* et d'environ cent quarante autres pièces de théâtre qui lui ont valu une réputation sans rivale, Mesonero Romanos, qui excelle à peindre les mœurs, Clemencin, dans la rhétorique et l'éloquence écrite, Fernand Caballero, dans la description des tableaux populaires, la célèbre Gertrudés de Avellaneda, dans le drame et le roman, la Masanés, la Celis, la Zapata, la Coronado et autres, dans divers genres de poésie et de prose.

VIII

En 1848 commence une nouvelle époque dans l'histoire de l'intelligence espagnole. La science sociale pénètre dans la littérature, et nous voyons toutes les notabilités identifiées avec la révolution essayer d'arriver à la conception du nouveau drame social, et produire des catéchismes ou des traités philosophiques sous la forme du drame ou du roman. L'art ne tend pas seulement à plaire, mais à améliorer la condition de l'homme, telles sont les tendances d'Aïguals de Izco,

(1) Maudits trente ans; âge funeste d'amères désillusions

Digitized by Google

auteur de *Maria*, du fécond romancier Juan de Dios de Mora, auteur des *Templiers*, d'Emilio Cattelar, dans son poème *la Redencion del esclavo* et de beaucoup d'autres jeunes écrivains de talent.

Mais, ce qu'il y a de plus notable à notre époque c'est le nombre des écrivains qui abordent de front les grandes questions sociales et se sont fait un nom en Espagne, en soutenant la cause du progrès. Nous pouvons citer entre autres l'infortuné Sixto Camara, auteur de *El espiritu moderno* et *la Cuestion social;* Pi y Margall, auteur de *la Reaccion y la Revolucion* et de *la Historia de la pintura*, qui lui a valu l'honneur d'être excommunié par la majorité des évêques d'Espagne; Roque Barcie, auteur de *la Cuestion pontificia del caton politico* et de *la Verdad y la burla social* et Calixto Bernal, auteur de l'excellent ouvrage intitulé *Teoria de la autoridad aplicada a las naciones modernas.*

Contre cette nouvelle tendance, la réaction s'était manifestée dans deux grands représentants sur le terrain de la science et deux autres dans la poésie; les premiers sont Balmes et Donoso-Cortes, les derniers, le poète Trueba et Fernan Caballero, dont nous avons déjà parlé.

L'école éclectique a produit entre autres, trois historiens de mérite, Alcala Galiano, Modesto Lafuente et Ferrer del Rio.

Dans la critique philosophique littéraire, nous pouvons citer Diaz Benjumea, auteur des *Comentarios filosoficos del Quijote;* et s'il fallait une preuve incontestable des avantages que la littérature espagnole doit à la liberté, il suffirait de dire que le premier des romans du monde n'a pas été compris jusqu'au moment où il a été examiné au point de vue philosophique et social.

Dans les sciences morales brille Inez Sarmiento, profond jurisconsulte, philosophe et mathématicien, dans son magnifique ouvrage *Themis.*

Dans la statistique on remarque Pascual Madoz, Fermin Caballero et Ramirez Arcas, auteurs de manuels et de dictionnaires, et le jurisconsulte Massa Sanguineti, auteur du *Dictionario juridico.*

Dans l'application des sciences physiques, l'Espagne a contribué

Digitized by Google

par l'invention de la navigation sous-marine qui, pour l'importance, ne le cède en rien à l'invention du gaz, des télégraphes électriques et autres, dont est fière notre époque. Ce problème a été résolu par Narciso Monturiol, qui a construit un bateau en forme de poisson qu'il appelle l'*Ictineo*, avec lequel il a déjà fait cinquante-quatre expériences publiques toutes couronnées de succès; descendant et remontant à son gré, et naviguant entre deux eaux dans toutes les directions déterminées d'avance avec une précision mathématique. Cette invention implique la solution de plusieurs problèmes, tels que la respiration sans communiquer avec l'atmosphère, la résistance à toute sorte de pression et autres non moins importants. L'imagination peut à peine embrasser le champ de cette découverte merveilleuse, plus de la moitié du globe, couverte par les eaux pourra être soumise aux investigations de la science et être onverte aux entreprises de l'industrie; et dans l'art de la guerre navale la navigation sous-marine est appelée à opérer une révolution plus grande que celle de la navigation à vapeur et des bâtiments blindés, dont les avantages seraient annihilés par l'*Ictineo* qui attaquerait les bâtiments sous la quille. Une souscription nationale a été ouverte en Espagne pour récompenser Monturiol, et le gouvernement, par une ordonnance royale, vient de mettre à sa disposition les arsenaux de l'État et les moyens nécessaires à la construction d'un *Ictineo* sur une grande échelle.

Comme on le voit, la liberté et les réformes ont fait progresser l'Espagne; et nous pouvons présenter, durant notre époque, nne série d'hommes remarquables dans les sciences et dans la littérature, beaucoup plus nombreux, que ceux qu'avait produit l'Espagne en un temps trois fois plus long, sous le despotisme et l'inquisition.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIV

—

Situation politique en 1862. — O'Donnell. — Influence de la cour de Rome sur le gouvernement. — Politique extérieure en Italie. — Au Mexique. — Politique réactionnaire à l'intérieur.

I

Les circonstances dans lesquelles O'Donnell monta au pouvoir en 1858, étaient pour lui des plus favorables. Il se présentait comme restaurateur de la pureté du régime constitutionnel. L'union libérale se composant d'hommes qui quittaient les diverses fractions constitutionnelles, il est clair que ces diverses fractions restaient affaiblies par la perte de ces hommes et n'avaient, du reste, pas de motif pour lui faire de l'opposition puisqu'il venait réaliser leurs idées. Pour le parti monarchique O'Donnell était l'homme qui arrêtait la révolution; et pour les libéraux il devenait le sauveur du régime représentatif.

O'Donnell était au pouvoir, depuis peu de temps, lorsque la guerre du Maroc lui fournit des éléments puissants de popularité. Les énormes ressources que la révolution de 1854 avait créées lui permettaient de satisfaire l'opinion par de grands travaux d'utilité publique et par l'augmentation de la marine de guerre, la facilité avec laquelle furent écrasés le mouvement républicain d'Andalousie, d'Alicante et d'Extramadure, la conspiration carliste de San Carlos

Digitized by Google

de la Rapita et le mouvement de Loja en 1861 aurait dû consolider son pouvoir; et, cependant, la fatalité des conditions qui entourent le trône a pesé sur lui au point d'anéantir ces avantages.

Il n'a pu conserver le pouvoir qu'à la condition de se faire l'instrument des néo-catholiques qui agissent sur lui par l'intermédiaire de la reine. Sur la reine agissent son confesseur le père Claret et la sœur Patrocinio; l'archevêque de Saragosse et celui de Tolède, anciens partisans de don Carlos, dirigent Claret et la sœur Patrocinio; enfin, les deux archevêques obéissent aux instructions de la cour de Rome. Ce n'est donc pas O'Donnell qui gouverne en Espagne, mais bien, jusqu'à un certain point, le pape et les cardinaux. Cette politique, il est vrai, a été impuissante, son action étant empêchée par l'opinion publique et l'attitude des puissances occidentales; mais, dans tout ce qu'elle a tenté, dans toutes ses démarches, elle a manifesté, autant qu'elle le put, ses prédilections pour l'absolutisme à Rome et à Naples. Au lieu de suivre une politique nationale qui aurait favorisé l'établissement du système représentatif et l'indépendance de l'Italie, ils ont suivi, comme au temps du despotisme, une politique de famille sympathisant avec la duchesse de Parme et la dynastie de Naples qui, cependant avait aidé les carlistes et longtemps tardé à reconnaître les droits d'Isabelle II. Le bon sens et la raison indiquaient qu'il fallait appuyer le Piémont dans ses efforts pour conquérir l'indépendance de l'Italie et étendre le système constitutionnel. Si l'Espagne avait en 1859 envoyé cinquante mille hommes au Piémont, ce qui lui était plus facile alors que ne l'avait été l'envoi des dix mille hommes en 1849 au pape; si elle avait contracté avec l'Italie une alliance offensive et défensive, elle eût diminué l'influence que Napoléon exerce sur l'Italie, dont elle eût contribué à assurer l'indépendance, tout en garantissant la sienne propre contre ce redoutable voisin, le seul dont l'Italie et l'Espagne aient quelque chose à craindre pour l'intégrité de leur territoire.

Cette politique aurait été très favorablement accueillie par les Italiens, car en même temps qu'elle augmentait leur puissance pour

Digitized by Google

lutter contre l'Autriche, elle ne leur laissait à craindre aucun danger pour leur indépendance de la part des Espagnols, comme ils ont toujours lieu de le craindre du côté des Français. Et qu'on ne dise pas que c'eût été là une politique révolutionnaire, car, dans le cas du triomphe de l'Autriche, l'empire probablement succombait en France, pour être remplacé par la république, ou par Henri V, et en Espagne, la dynastie et le système représentatif n'auraient pu se soutenir contre la révolution ou une restauration carliste. C'était donc le véritable intérêt de la dynastie, qui par la politique contraire s'est aliéné l'opinion en France, en Italie, et en Espagne même.

La politique suivie par le gouvernement espagnol en Amérique a été aussi réactionnaire qu'en Europe. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre consacré aux colonies, l'élément espagnol dans le Mexique, et dans presque toutes les républiques de l'Amérique du Sud, représenté par le haut commerce et le clergé catholique, est réactionnaire; de sorte que si l'Espagne se fût relevée plus tôt de sa décadence, les vieux partis, dans les anciennes colonies, auraient tenté de se rallier encore sous le drapeau espagnol pour le soutenir contre le parti démocratique. La guerre civile des États-Unis et l'esprit rétrograde de la politique espagnole ont fait éclore enfin ce mouvement d'annexion qui a déjà produit la rentrée de Saint-Domingue sous le pouvoir de l'Espagne et amené l'intervention européenne au Mexique. Cette intervention a été inspirée par le besoin qu'avaient les cléricaux mexicains de trouver un appui dans le parti réactionnaire espagnol. Les motifs invoqués par la France et l'Espagne contre le Mexique n'étaient qu'un prétexte qui devait servir à entraîner l'Angleterre et donner ainsi une apparence de légitimité au complot. Les réactionnaires du Mexique et d'Espagne voulaient se servir de Napoléon III comme instrument pour faciliter et assurer leur triomphe, mais quand ils virent que celui-ci voulait se faire la part du lion, ils l'abandonnèrent; de là la situation critique faite à l'armée française et la dissolution du parti clérical. En présence de l'étranger, la fraction la plus patriotique et la moins corrompue des conservateurs mexicains

Digitized by Google

s'est ralliée au gouvernement de Juarez; une autre fraction, la plus nombreuse, avec les ex-présidents Zuloaga et Miramon en tête ont abandonné le champ de bataille; de là l'impuissance d'Alemonte, l'unique allié qui reste à l'empereur des Français. Napoléon III s'est trompé sur le véritable esprit des réactionnaires mexicains, ce parti est composé, presqu'en totalité, des vieux et des nouveaux éléments espagnols : de moines et de carlistes chassés de la Péninsule après les guerres civiles, et qui ont conservé leur haine contre tout ce qui porte le nom français, ce nom étant pour eux synonyme de révolution. La retraite de l'armée espagnole, en isolant les Français, a anéanti toute chance de succès pour le parti réactionnaire et consolidé la démocratie mexicaine, en l'identifiant avec les principes et les sentiments de l'indépendance nationale.

D'après le rapport des journaux français, dans le combat qui eut lieu le 5 mai, à Guadalupe, l'artillerie mexicaine aurait été servie par des déserteurs de l'armée du général Prim, et l'amiral Rubalcava, commandant la flotte espagnole dans le golfe du Mexique, a avoué qu'en effet l'armée expéditionnaire avait eu 600 déserteurs. D'après nos renseignements, ce chiffre s'éléverait à 1,000, ce qui ferait la septième partie du total de l'armée. L'explication de ce fait se trouve d'abord dans les éléments spéciaux qui composent la garnison espagnole des Antilles. Le gouvernement de Madrid, pour se débarrasser de la partie la plus révolutionnaire de l'armée, l'envoie dans les colonies où l'esprit libéral est absorbé dans le sentiment de nationalité. Ensuite, dans l'antipathie traditionnelle du soldat espagnol qui lui fait considérer le soldat français comme son ennemi naturel. Ces deux sentiments se sont manifestés par de grandes désertions, aussitôt que les intérêts de la politique française et espagnole se sont trouvés en désaccord. Il est donc évident que l'esprit de ses soldats a dû exercer quelque influence sur la détermination prise par le général Prim de quitter immédiatement le Mexique. Ainsi, la politique du gouvernement espagnol a produit dans cette aventure, l'effet contraire de ce qu'il s'était proposé.

Une autre conséqnence de cette retraite a été de reporter sur le gouvernement français les haines de la démocratie américaine et par contre d'attirer des sympathies aux Espagnols. Ces faits devraient éclairer le gouvernement de Madrid sur la marche à suivre dans ses relations avec l'Amérique. Ce n'est pas seulement au point de vue des principes, mais dans l'intérêt et pour la conservation de ses provinces d'outre-mer qu'il devrait agir comme protecteur de la liberté dans ses anciennes colonies.

L'arme la plus puissante pour défendre ces colonies contre la politique envahissante des États-Unis serait d'abolir l'esclavage et d'établir des institutions libérales dans ses possessions du golfe du Mexique. Il devrait encore prendre l'initiative pour rallier, dans une grande fédération, tous les peuples américains d'origine espagnole.

III

La politique d'O'Donnell à l'intérieur a été aussi réactionnaire qu'à l'extérieur. Il a conservé les lois de Narvaez et de Nocedal; il a favorisé l'accroissement de l'influence du clergé; et en est arrivé à semer la division et la lutte parmi les hommes les plus importants de *l'Union libérale*. Il s'est aliéné les sympathies par la froide cruauté avec laquelle il fit massacrer les républicains soulevés en 1859 et en 1861; l'auréole de sa gloire africaine s'est obscurcie aux yeux du peuple qui le voit suivre, un cierge à la main, les processions de la sœur Patrocinio; l'absence d'avantages matériels, après de si grands sacrifices d'hommes et d'argent au Maroc, a achevé de détruire son prestige; car, si la guerre d'Afrique a prouvé au monde et à l'Espagne qu'elle a une armée bien équipée et vaillante, avec un matériel et des moyens suffisants pour soutenir une guerre à l'extérieur, c'est aux réformes introduites par la révolution que l'Espagne le doit et non à O'Donnell.

Toutes ces circonstances réunies ont tellement amoindri son

Digitized by Google

influence, qu'aujourd'hui ce n'est plus lui, mais Posada Herrera, ministre de l'intérieur, qui est l'âme du gouvernement. Il n'avait d'autre raison d'être que de s'être imposé à la reine comme représentant de la pureté du système constitutionnel contre les néo-catholiques. Dès le moment où il transige avec les prétentions réactionnaires de la reine, il n'a plus aucune force, et peut être remplacé par Narvaez, comme cela eut lieu en 1856.

C'est là ce qui rend la situation politique précaire en Espagne, car un cabinet franchement libéral qui satisferait la classe moyenne et l'identifierait au trône, n'a jamais été et ne sera pas accepté de bonne foi par la reine; d'où les tiraillements et les luttes dans le pouvoir, l'antipathie contre la cour et une irritation générale qui favorise l'action du parti républicain.

Les rangs du parti démocratique s'accroissent de jour en jour, des déserteurs de la bourgeoisie appartenant à la fraction progressiste et de la jeunesse de toutes les classes de la société. Par cela, la situation de l'Espagne ressemble aujourd'hui sous le point de vue politique à celle de la France en 1847.

IV

Tout tend à dévoiler la situation politique que nous venons de peindre. L'influence et le pouvoir extra-légal auquel est soumis le ministère O'Donnell est un fait avéré, connu de tout le monde, non pas seulement par des rumeurs et des *on-dit* de la chronique scandaleuse, mais par les rapports faits dans le parlement par des hommes d'État aussi habiles qu'Olozaga, aux raisonnements duquel les orateurs de la majorité n'ont pas trouvé de réponse.

Une fois les tendances réactionnaires et néo-catholiques du trône reconnues comme base de la politique, le ministère O'Donnell est aussi libéral qu'il peut l'être; et il est cependant très loin de contenter les exigences de l'opinion publique. La reine de son côté n'a pas assez de force pour chasser du pouvoir l'*Union libérale* en la

Digitized by Google

remplaçant par des hommes du parti néo-catholique; une pareille tentative provoquerait une révolution.

O'Donnell et ses amis n'ont pas le courage d'imposer à la reine une politique plus libérale; aussi cet état de choses, qui n'a été fondé et soutenu que par la force morale que lui prêtait O'Donnell, ne peut pas continuer, du moment que ce ministre perd son prestige aux yeux du pays, qui trouve une déception là où il attendait la réalisation de ses promesses.

La reine, donc, avec son ingratitude pour la cause de la liberté à laquelle elle doit sa couronne, a fini par pousser son trône dans une impasse qui ne saurait aboutir qu'à une révolution démocratique.

Digitized by Google

CHAPITRE XXV

—

Classification des partis politiques. — Manifeste du parti démocratique. — L'Espagne doit être considérée comme une nation de premier ordre. — Incompatibilité de la famille des Bourbons et du progrès. — Du rôle de l'Espagne dans la constitution démocratique de l'Europe.

I

De l'aperçu succinct qui précède sur l'histoire de l'Espagne moderne et sur les progrès qu'elle a faits dans ces derniers temps, il déconle deux faits principaux :

1° Que le despotisme et le fanatisme religieux ou, en d'autres termes, le trône et l'autel, ont été les causes les plus puissantes de la décadence de l'Espagne, et que sa réhabilitation avance proportionnellement à l'affaiblissement du pouvoir de la couronne et de l'Église ;

2° Que la révolution, lente, pénible et souvent interrompue est loin d'être terminée ; que les éléments de la lutte existent, bien qu'à d'autres conditions qu'en 1808, moment où commença la révolution; que la situation actuelle est précaire et incertaine comme toute trêve entre ennemis que réunit momentanément la crainte d'un adversaire plus puissant ; que les Bourbons subissent, mais n'ont pas accepté et n'accepteront jamais de bonne foi, le système représentatif, ce qui ôte toute force et toute influence aux partis intermédiaires contre la

Digitized by Google

démocratie et le socialisme; que les partis moyens ne peuvent se mettre d'accord pour substituer à la dynastie actuelle une dynastie plus libérale, c'est la démocratie qui profite du discrédit où est tombée la couronne et de l'instabilité des ministères et des systèmes qui se succèdent au pouvoir;

3° Que les progressistes ou le grand parti révolutionnaire se sont dissous; et qu'à leur place existe la démocratie qui, depuis la révolution française de 1848, a pris un caractère socialiste et un développement en rapport proportionnel de la dissolution des autres partis, et a exercé une influence décisive sur cette dissolution, faisant reculer une partie des conservateurs jusqu'à l'absolutisme et une partie des progressistes jusqu'aux modérés, mais absorbant dans son sein la majorité de l'ancien parti progressiste.

II

Les partis en Espagne peuvent être classés comme il suit :

Carlistes . . . . . Néo-catholiques . . . . Royalistes d'Isabelle II . .	Parti monarchique pur.
Modérés . . . . . Partisans de l'Union libérale. Progressistes modérés . . Progressistes purs . . .	Parti monarchique constitutionnel.
Progressistes démocrates . Républicains socialistes . .	Parti démocratique.

Cette classification varie selon la forme sous laquelle se présente la question politique :

Carlistes . . . . . Néo-catholiques . . . . Royalistes d'Isabelle II . .	La souveraineté réside dans le roi.

Digitized by Google

Modérés	La souveraineté réside dans les Cortès et le roi.
Union libérale.	

Progressistes, la souveraineté réside dans la nation.

Démocrates	La souveraineté réside dans l'individu.
Républicains	
Socialistes.	

Chacun de ces grands partis se divise et subdivise en fractions différant entre elles plutôt sur les questions de personnes que sur les principes : mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, depuis 1848, tous les gouvernements qui se sont succédé (et le nombre en est considérable), se sont présentés comme défenseurs de la société menacée par la révolution démocratique et sociale, et que tous se sont vantés de l'avoir sauvée, ce qui n'empêchait pas chaque nouveau cabinet de faire la même déclaration.

III

C'est contre la révolution démocratique et sociale que le gouvernement a imposé la censure, élevé le cautionnement, créé toutes les autres restrictions à la presse, et des obstacles insurmontables aux associations des ouvriers; c'est contre elle qu'est dirigée l'intervention du clergé dans l'instruction publique; et pour les hommes qui ont pris les armes et l'ont proclamée, il n'y a pas eu de pitié après leur défaite. Ils ont été fusillés, condamnés au garrotte ou transportés par milliers aux bagnes, comme cela a eu lieu récemment à Loja et à Malaga.

A l'exception des démocrates, tous les partis ont été au pouvoir; ils ont successivement réalisé dans les constitutions et les réformes leurs idées et leurs aspirations. Pour que le lecteur connaisse les principes et les intentions du parti démocratique espagnol et puisse ainsi apprécier les événements qui fatalement se produiront dans la

Digitized by Google

Péninsule, nous croyons utile de donner ici le programme que les hommes les plus notables des diverses fractions de la démocratie firent imprimer et circuler en 1858.

IV

MANIFESTE POLITIQUE DU COMITÉ NATIONAL DU PARTI DÉMOCRATIQUE ESPAGNOL.

« Au moment où le peuple espagnol est à la veille de la lutte suprême qui rompra à jamais les chaînes qui l'empêchent de fonder un gouvernement basé sur les libertés publiques et sur l'exercice pratique et réel de sa souveraineté, le *Comité national* du parti démocratique doit soumettre à ses frères et amis des provinces le programme des principes et des réformes fondamentales dont l'ensemble et la stricte application serviront de base solide à l'ère nouvelle que va inaugurer en Espagne le régime populaire.

« Le *Comité* n'a pas besoin de faire ressortir la convenance indubitable et le devoir impérieux de définir clairement les principes et de bien concréter les réformes, afin de rendre impossibles au jour de la victoire les hésitations, les inconséquences, la perturbation profonde que le doute ou l'erreur à cet égard, porteraient au sein de la démocratie espagnole.

« Combien de fois, dans un demi-siècle, le peuple espagnol après avoir, par d'héroïques efforts, renversé les vieux pouvoirs victorieux et dans la plénitude de sa souveraineté, n'a-t-il pas vu ses espérances déçues, son héroïsme trompé, sa bonne foi surprise, et ses triomphes sans résultat! Combien de fois n'a-t-il pas vu se réfléchir dans le lac ardent de son sang le plus pur, au lieu de la liberté chérie, la perfidie et l'ingratitude! Combien de fois, enfin, le jour même du triomphe, généreux et confiant dans ses chefs, n'a-t-il pas été chargé des chaînes cachées sous le laurier de la victoire! Et pour-

quoi? Parce que ceux même que la voix publique appelait à asseoir sur des bases solides le gouvernement issu de la révolution, soit faiblesse, méfiance du peuple, inconséquence ou trahison, n'ont pas su être autre chose que les misérables instruments dont s'est servie la réaction pour ouvrir l'abîme honteux de la servitude et y précipiter de nouveau la liberté achetée si cher.

« Faut-il s'étonner, après cela, que ce mouvement alternatif de succès et de revers, cette série de révolutions glorieuses, mais stériles, tant de sang et de larmes versées sans profit aucun pour le peuple, aient poussé certains hommes et certaines classes à détourner leurs regards du triste terrain d'une politique jusqu'à ce jour inféconde, et à les porter de préférence sur les principes et les réformes sociales? Mais n'oublions pas qu'aucune révolution sociale n'a eu lieu sans être précédée de l'émancipation politique des classes déshéritées des biens de la vie. Rendons impossible la tyrannie des pouvoirs; assurons, à jamais, la pleine liberté de l'individu, et alors il nous sera facile de propager rapidement toute idée féconde et de la mettre en pratique par l'association des forces et des intelligences.

« Il ne faut pas s'étonner, non plus, que l'individu n'ayant pas obtenu en Espagne la jouissance de ses libertés, en soit venu à se défier de lui-même et à demander aux gouvernements et à l'État, ce qu'ils ont toujours été impuissants à lui donner. Malgré les preuves répétées de l'incapacité et de l'impuissance de l'État, il ne manque pas de gens qui voudraient lui donner un pouvoir illimité pour améliorer le sort de ces classes dont la misère a toujours été plus grande quand l'État a essayé d'y remédier. N'oublions pas que l'État est comme le cheval d'Attila qui rendait stérile le sol où se posait son pied.

« Nous croyons donc que tous nos efforts doivent tendre à restreindre ses fonctions, non à les élargir, ce qui équivaudrait à substituer à un despotisme passager, un autre despotisme plus dur et d'une pire espèce. C'est la liberté et non l'autorité qui fait fructifier

Digitized by Google

les véritables réformes; la vie que le pouvoir donne aux systèmes est toujours factice et incertaine; mais celle que leur communique l'intérêt créateur de l'individu est seule la vie réelle et peut parcourir toutes les phases de son développement.

« Tout cela eût été évité, sans doute, si le peuple espagnol, fixant son attention sur les principes et les choses, et non sur de vains fantômes d'individus, ne s'était pas lancé dans ces sanglants combats qui remplissent les glorieuses annales de notre liberté, sans connaître à l'avance le but qu'il fallait atteindre, et sans avoir prémédité les moyens d'assurer les droits qu'il allait payer de son sang.

« Aujourd'hui, cependant, cette Europe tant de fois déçue dans l'espérance qu'elle fondait sur nous, nous contemple en silence. Un groupe de nationalités opprimées jette vers nous le cri suppliant de sa profonde douleur. Leurs hautes destinées dépendent en partie de notre prudence et de notre courage. Malheur au peuple espagnol s'il ne se montre pas digne de la mission que lui a confiée la Providence! L'histoire ne le lui pardonnerait pas. Il mériterait le mépris et la malédiction des générations si, après tant de leçons et une si dure expérience, il ne savait se prémunir et éviter à l'avenir le hideux spectacle qu'a offert au monde entier le parti qui a monopolisé en Espagne le nom de parti libéral.

« Il est donc non seulement convenable, mais nécessaire qu'avant de lancer le peuple dans l'arène (chose toujours facile, car dans ses entrailles palpite le noble sentiment de son indépendance et de sa liberté), nous tous, affiliés à la grande œuvre, nous soyons d'accord, non seulement sur les principes que proclamera le gouvernement révolutionnaire, mais encore sur les mesures suprêmes qu'il devra adopter immédiatement pour rendre la réaction impossible et fonder résolûment les bases solides et indestructibles du régime populaire.

« Ainsi les hommes appelés par la confiance publique à inaugurer entre nous le grand système démocratique, connaîtront avec exactitude la formule précise des principes qu'ils doivent proclamer, des

Digitized by Google

réformes qu'ils doivent réaliser le jour même du triomphe, et auront des règles certaines de conduite dont ils ne sauraient dévier impunément, parce que ces règles ayant été préalablement acceptées et sanctionnées par la démocratie, ils seraient responsables devant le peuple, si par faiblesse ou inconséquence ils manquaient à leur noble et glorieux mandat.

« Ainsi deviendront impossibles les intrigues de la réaction pour dénaturer et pervertir l'œuvre des révolutions, semant la division dans les esprits, excitant des rancunes entre les républicains les plus purs, et se couvrant du masque d'un patriotisme exagéré pour travailler plus sûrement à la ruine des libertés publiques.

« Mû par le patriotisme, animé du désir d'empêcher de nouveaux revers, et d'éviter de graves inconvénients, voulant que le triomphe de la cause populaire soit, cette fois, stable et définitif, le *Comité national* se propose surtout, dans son programme, de fixer les mesures que le gouvernement de la révolution doit décréter le jour même de son installation. Tâche facile si les démocrates sont d'accord à l'avance, et ne laissent à la merci de personne, ni aux chances de l'erreur ou de l'inconséquence la sainte cause de la liberté.

« Le comité croit que partout où l'insurrection établira des comités révolutionnaires, il faut proclamer immédiatement, comme forme politique, la *république démocratique*.

« Que partout il faut décréter l'exercice le plus large des libertés consacrées et garanties efficacement par l'État :

« *Sécurité individuelle*, inviolabilité du domicile et des lettres;

« *Liberté de la presse*, sans cautionnement, sans éditeur, sans pénalités d'aucune sorte;

« *Liberté de réunion et d'association* pour tout objet moral, intellectuel, politique, industriel et religieux, sans autorisation préalable;

« *Liberté du travail et de l'industrie* et de tout art ou profession libérale ou mécanique;

« *Liberté religieuse*.

« Le gouvernement ou junte révolutionnaire doit non seulement

proclamer ces libertés, mais édicter les mesures nécessaires pour que le pouvoir ni personne, n'y puissent porter atteinte.

« Le régime démocratique a aussi pour principe la *souveraineté nationale*, non pas illusoire, limitée et purement nominale, mais réelle, absolue et exercée par tous.

« Comme consécration pratique de ce principe, le gouvernement révolutionnaire doit déclarer :

« Que la souveraineté du peuple est l'origine légitime de tous les pouvoirs publics ;

« Que tous les pouvoirs sont électifs ;

« Que le suffrage universel est la forme nécessaire de toute élection et la sanction de la foi fondamentale de l'État.

« Ce n'est pas seulement dans ces formules générales que le gouvernement populaire trouve sa base et sa garantie véritable, mais bien dans la classification des intérêts et dans la complète décentralisation administrative.

« Il y a dans une nation trois grands ordres d'intérêts collectifs : les intérêts locaux, les intérêts provinciaux, les intérêts généraux.

« La démocratie qui a toujours proclamé la décentralisation complète doit déclarer dès qu'elle est au pouvoir : que les intérêts locaux ne regardent que les municipalités, les intérêts provinciaux concernent les députations de province, et les intérêts généraux sont à la charge d'une seule chambre, expression de toutes les provinces et des communes, centre et unité de tous les pouvoirs de l'État, arbitre et juge des conflits entre les provinces, comme la députation provinciale l'est de ceux des mnnicipalités.

« Il devra proclamer l'égalité de tous les citoyens, et comme application pratique décréter sur-le-champ :

« L'abolition de tout privilége ;

« Un seul *fuero* pour tous les Espagnols ;

« L'unité des lois civiles et pénales pour tous les citoyens ;

« Le jury pour tous les délits ;

« La justice criminelle gratuite ;

Digitized by Google

« Le droit de se défendre soi-même au civil et au criminel ;

« Le système pénal pénitentiaire.

« Le gouvernement provisoire doit enfin adopter toutes les mesures qui sans faire sortir l'État des limites de sa compétence, peuvent directement ou indirectement briser les entraves qui gênent la production, accroître la richesse publique, éteindre la misère, porter l'instruction partout, fournir des éléments de travail, émanciper, en un mot, les prolétaires ; et, à cette fin, il prescrira sur-le-champ :

« L'abolition de l'impôt de consommation et autres impôts indirects ;

« La libre production du sol, du tabac et autres articles aujourd'hui monopolisés par l'État ;

« La réforme libérale des tarifs en faveur des classes pauvres ;

« L'abolition de tous les empêchements au libre trafic à l'intérieur ;

« La réduction au budget des dépenses improductives, et l'augmentation graduelle des dépenses reproductives, surtout en ce qui se rapporte aux travaux publics au compte de l'État ;

« Le complet désamortissement civil et ecclésiastique ;

« L'abandon aux prolétaires, moyennant une rente, de tous les terrains vagues, communs et du patrimoine de la couronne ;

« La réforme immédiate du système hypothécaire pour rendre possible immédiatement la création de banques de crédit foncier et agricole ;

« L'abolition de tout privilége dans les institutions de crédit et de circulation ;

« La conversion de la dette à un type uniforme, selon les règles strictes de la justice conformément à l'origine des titres ;

« L'établissement d'écoles professionnelles ;

« L'instruction primaire universelle, obligatoire et gratuite.

« A tous ces principes et règles qui constituent le gouvernement démocratique servira de garantie un système de force publique sur les bases suivantes :

« Abolition de la conscription, dernier vestige de la servitude ;

Digitized by Google

« Suppression des matricules de mer, qui ne sont que la conscription sous une forme plus dure et plus repoussante;

« Réduction de l'armée active au strict nécessaire pour la défense des frontières et des places fortes, et pour entretenir les cadres indispensables.

« La milice nationale constitue la réserve.

« Enfin, partout où éclatera la révolution, le gouvernement provisoire, la junte, le comité ou autre à qui le peuple aura délégué le pouvoir, proclamera hautement son étroite fraternité avec les autres gouvernements révolutionnaires, et l'obligation d'aider ouvertement, de tout son pouvoir, les nationalités opprimées.

« De cette manière, sans empiéter le moins du monde sur le droit qu'a le peuple de se donner la constitution et le gouvernement qui lui convient, la démocratie détruira en un seul jour tous les obstacles qui rendent les réformes impossibles, tout en fixant les principes fondamentaux du gouvernement populaire. Ainsi l'assemblée constituante, représentant la souveraineté nationale, trouvant le terrain disposé pour compléter l'œuvre de la révolution, constituera, sans obstacle, les pouvoirs publics, organisera le crédit national, établira un système équitable d'impôts, et développera rapidement les immenses moyens de prospérité et de richesse que cette grande nation renferme dans son sein.

« Ainsi nous offrirons le spectacle nouveau et unique de la régénération complète d'un peuple, opérée sans va et vient et sans chutes, et la démocratie espagnole, illuminant le monde de ses splendeurs, sera le principe de la grande ère de la fraternité et de la solidarité de tous les peuples.

« Madrid, 1er février 1858. »

Nous n'avons pas ici à porter un jugement sur ce manifeste, notre but étant simplement d'exposer la situation des partis; mais nous croyons que la mise en pratique de ces réformes, ferait plus pro-

Digitized by Google

gresser l'Espagne en dix ans, qu'elle ne l'a fait durant les cinquante dernières années.

V

Au point de vue de la richesse, il résulte des documents statistiques que nous avons publiés, que l'Espagne est appelée à occuper le quatrième rang parmi les grandes nations de l'Europe, ou même si elle s'unit au Portugal, à disputer le second à la France. L'état actuel de la production et du commerce, loin d'être le plus haut degré qu'elle puisse atteindre n'est que le commencement du progrès pour elle. Les grandes lignes de chemins de fer ne sont pas encore terminées; mais, dans deux ou trois ans, lorsque la Péninsule sera sillonnée, en tous sens, par les voies ferrées, la valeur de la propriété croîtra plus rapidement encore; et alors commencera une nouvelle ère de développement matériel qui décuplera les forces productives de la Péninsule et sa richesse.

Aujourd'hui, déjà, pour le commerce et la marine marchande, elle dépasse les trois grandes puissances du nord. Pour la marine de guerre elle est la quatrième des puissances maritime d'Europe; la troisième par ses colonies; pour l'armée de terre, et pour l'étendue du territoire la cinquième; et la sixième pour la population. L'Espagne peut donc, d'hors et déjà, être comptée parmi les grands pouvoirs, et nous pensons qu'elle ne tardera pas à être admise sur le pied d'égalité, avec eux dans les conseils de l'Europe.

VI

Au temps où l'on croyait que le progrès consistait à créer l'unité par l'absorption, l'Espagne, au XVIe siècle, a approché du but plus près qu'aucune nation ne l'a fait, depuis la chute de l'empire romain. Si Charles-Quint a échoué comme Charlemagne et Napoléon, c'est

Digitized by Google

qu'il n'est pas dans les conditions de l'unité de se réaliser par la force.

Mais le rôle joué par l'Espagne à l'époque de la renaissance, malgré l'exiguïté de sa population, montre une énergie et un esprit d'entreprise qui en font un élément de premier ordre parmi les peuples d'Europe. Les prodigieux efforts qu'elle a faits pour se régénérer au souffle des nouvelles idées et la carrière qu'elle a déjà parcourue de notre temps, prouvent que la race Ibérique n'a pas dégénéré, et est appelée à jouer un rôle non moins important dans la réalisation du nouvel ordre européen qui, équilibrant les forces des diverses nationalités dans leur autonomie, les portera à constituer, sur l'égalité de la puissance et du droit, cette unité, cette harmonie que la conquête fut impuissante à réaliser.

Ce n'est certes pas la dynastie des Bourbons, ni les hommes dont elle s'entoure qui conduiront l'Espagne à l'accomplissement de ses nouvelles destinées. Ils la servent négativement. En s'opposant à sa marche, ils rendent ses tendances plus actives, ses haines plus profondes, et l'amènent à concentrer ses forces jusqu'au jour, où brisant violemment l'obstacle, elle se montrera au monde telle qu'elle est.

A ce point de vue, les Bourbons d'Espagne, en se montrant opposés à l'esprit du siècle, servent la cause du progrès comme les Bourbons de Naples ont, par l'oppression du peuple et la servilité envers l'Autriche, préparé l'établissement de l'unité italienne.

Sans doute l'Espagne aura encore à passer par des crises difficiles et des luttes sanglantes. Le parti néo-catholique combattra encore avec acharnement contre la démocratie qui, établissant la liberté des cultes et chassant les Bourbons, doit détruire les derniers remparts de l'obscurantisme, mais l'impuissance du carlisme vaincu en 1840 par la monarchie constitutionnelle est une garantie de triomphe pour l'Espagne démocratique.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

AU LECTEUR V

CHAPITRE PREMIER : Unité de l'Espagne et découverte de l'Amérique. — Victoires des Espagnols dans toutes les parties du monde. — Défaite du parti populaire en Castille et en Aragon aux XVIe et XVIIe siècles. — Esprit libéral des Castillans au XVIe siècle. — Consolidation du despotisme durant trois siècles. — Charles III. — Charles IV 9

CHAPITRE II : Influence de Charles III et des hommes d'État de son règne sur l'esprit public en Espagne. — Action simultanée de l'élément libéral et de l'élément royaliste dans la révolution de 1808. — Population et division politique. — Chaos dans l'administration de la justice. — Mauvais état des routes : conséquences. — Armée et marine. — État de la propriété et de l'industrie. — De l'instruction publique. — Théâtre, littérature et presse. — Fanatisme religieux. — Révolution de 1808. — Constitution de 1812. — Révolution des colonies. — Ses tendances. — Ingratitude de Ferdinand VII. — Réaction de 1814. — Les *Afrancesados* 19

CHAPITRE III : Révolution de 1820. — Triomphe facile des libéraux. — Cortès. — Esprit démocratique des nouvelles lois. — Majorats. — *Ayuntamientos* et députations provinciales. — Réforme des couvents. — Vente de leurs biens. — Abolition des douanes intérieures, de l'octroi, des monopoles et des corporations des métiers. — Guerre civile provoquée par les royalistes. — Division dans le parti constitutionnel. — Intervention de la France. — Chute du système constitutionnel. — Supplice de Riego. — Atrocité des persécutions royalistes de 1823. — Anéantissement de la marine. — Suppression des universités. — Conspirations et tentatives insurrectionnelles des libéraux. — Contrebande. — Complicité morale du gouvernement anglais avec la réaction. — Premières tentatives insurrectionnelles du

Digitized by Google

parti carliste. — Conséquences du nouveau mariage du roi. — Naissance d'Isabelle II. — Abolition de la loi salique. — Mort de Ferdinand VII. — Communauté d'intérêts de Christine et des libéraux. — Popularité de Christine. — L'armée et la marine à la mort du roi. — Portrait de Ferdinand VII. 37

Chapitre IV : Insurrection carliste. — Division du parti royaliste. — Statut royal. — Armement des libéraux. — Mariage secret de Christine. — Avénement de Mendizabal. — Rétablissement de la Constitution de 1812. — Suppression des ordres religieux d'hommes, et réforme de ceux de femmes. — Mise en vente des couvents. — Réformes anticatholiques. — Nouvelle division territoriale. — Guerre civile. — Zumalacarreguy et Cabrera. — — Fin de la guerre par la division des Carlistes *Fueros* des provinces basques. — Réforme de la Constitution de 1812, dans le sens conservateur. — Apparition du parti républicain. — Révolution de 1840 55

Chapitre V : Popularité d'Espartero. — Fuite de Christine. — Régence provisoire. — Accusations contre Christine. — Avortement des centralistes. — Propagande républicaine. — Réformes dans l'administration. — Don Agustin Arguelles. — Insurrection militaire des modérés. — Insurrection républicaine à Barcelone en 1842. — Bombardement de la ville. — Coalition contre Espartero. — Sa chute. — Division du parti libéral. — Soulèvement des centralistes. — Ils sont écrasés. — Triomphe des modérés. — Retour de Christine. — Isabelle proclamée majeure. — Le général Serrano. — Nouveau système tributaire. — Constitution de 1845. — Tentatives insurrectionnelles des progressistes et des Carlistes. — Institutions fondées par les modérés. — Mariage de la Reine et de sa sœur. — Le socialisme en Espagne avant 1848 66

Chapitre VI : Révolution de 1848. — Son influence sur l'Espagne. — Mouvements républicains comprimés. — Réaction et persécution des démocrates. — Suspension de la Constitution par un vote des cortès pour un temps déterminé. — Bravo Murillo. — Projet de réforme constitutionnelle. — Division du parti modéré en trois fractions. — Mauvaise administration et immoralité des modérés. — Palais de Christine et des hommes du pouvoir incendiés par le peuple en 1854. — Nouvelle division du parti progressiste. — Parti démocratique. — Ses divers groupes. — Progrès du socialisme. — Action de l'armée dans les révolutions. — Caractère indépendant du soldat espagnol. — Daoiz et Velarde. — Des militaires commencent ou secondent quarante-cinq insurrections de 1808 à 1860. . . 81

Chapitre VII : Sartorius. — Sa politique. — Conduite antidynastique de tous les partis. — Aveugle obstination de la reine. — Programme de *Manzanares*. — Révolution à Madrid. — La reine appelle San Miguel et Espartero. — Programme de Saragosse. — Espartero premier ministre. — Fuite de Christine. — Ses conséquences. — Coalition de tous les partis contre la démocratie. — La question religieuse et celle du trône devant les

Digitized by Google

cortès constituantes. — Démonstrations populaires contre la reine Isabelle. — Poursuites contre les auteurs de publications républicaines. — Le jury absout. — Extrait des brochures républicaines : *Espartero et la révolution* et *le Peuple et le trône* 95

Chapitre VIII : Manœuvres ministérielles pour faire croire à l'enthousiasme du peuple pour la reine. — Situation précaire d'Isabelle. — Politique qui pourrait sauver la dynastie. — Candidature de don Pedro de Portugal ; — de don Luis Ier. — État du Portugal. — Avantages de l'Union Ibérique. — Cas dans lesquels elle pourrait s'effectuer. — Fédération. — Candidature de don Juan de Bourbon. — Son impuissance. — Fanatisme de la reine. — Sœur Patrocinio. — Son influence. — Changement de dynastie difficile. — Facilité relative d'une abdication et d'une régence 109

Chapitre IX : Question religieuse depuis 1810. — Progrès dans les diverses constitutions. — Améliorations du Code pénal. — Cortès de 1854. — Base religieuse adoptée. — Divers amendements proposés. — Extraits des discours de M. Corradi — de M. Degollada — de M. Godinez de Paz. — L'intolérance combattue seulement au point de vue catholique. — Indifférence du clergé pour la religion. — Son ardeur à défendre les biens matériels. — État vrai de l'esprit religieux en Espagne. — Hypocrisie. — Tableau comparatif montrant l'accroissement de la population et de la richesse en proportion de la diminution du nombre des prêtres et des moines et de l'opulence de l'église. 123

Chapitre X : Réformes politiques et économiques votées par les Cortès de 1854. — Désamortissement. — Rapport de la commission au Parlement. — Loi sur le désamortissement civil et ecclésiastique. — Résumé statistique des biens de main-morte vendus ou à vendre, en 1856. — Biens de main-morte non compris dans le résumé. — Leur valeur approximative. — La vente des biens sanctionnée par le pape. — La classe moyenne a profité presque exclusivement de la loi. — Concordats de 1851 et de 1860. . . . 143

Chapitre XI : Dualisme au pouvoir, dans l'assemblée et dans l'administration. — Espartero abandonne le pouvoir à la réaction. — Défection des progressistes. — Résistance des démocrates. — Triomphe d'O'Donnell. — Ministère Narvaez. — Réaction néo-catholique. — Intelligence politique des progressistes. — Tentatives révolutionnaires du parti républicain. — Impuissance et chute du ministère néo-catholique. — Loi sur l'instruction publique. — Statistique de l'instruction publique. — Bibliothèques publiques. — Lutte dans l'enseignement entre la théologie et la science. — Progrès des écoles normales ; supériorité des maîtres qu'elles forment. — Préférence donnée par la classe aisée aux carrières civiles, sur celles de l'armée et de l'Eglise. — Etat comparatif de la population, des écoles et du clergé à diverses époques. 163

Chapitre XII : Division physique et agricole du territoire. — Vallées. — Leurs produits. — Climatologie. — Zones végétales. — Distribution du sol culti-

Digitized by Google

vable entre les diverses vallées.—Comparaison entre l'Espagne, la France et l'Angleterre.—Distribution entre les diverses cultures.—Minéralogie.—Nombre des mines. 194

Chapitre XIII : Population de l'Espagne à diverses époques. — Son accroissement continu. — Derniers recensements. — Classement de la population. — Mortalité comparée de l'Espagne, la France et l'Angleterre. — Proportion des naissances et des décès. — Position sociale. — Proportion des paroisses et du clergé avec la population. — Densité de la population. — Accroissement de 1857 à 1861.—Insuffisance des moyens actuels pour faire connaître le chiffre vrai de la population. — Distribution de la population par vallées. — Mouvement de la population comparé avec celui des autres pays de l'Europe. — Division politique et administrative du territoire. . 208

Chapitre XIV : Propriétés territoriales. — Propriétés urbaines. — Hypothèques de ces deux propriétés, de 1850 à 1859.—Subsistances.—Consommation.—Excédant de la production. — Boissons. —Zoologie. — Tableau des haras.—Ration journalière, double de la ration en France.—Situation vraie des travailleurs en Espagne. — Entraves administratives. — Associations ouvrières.— Règlements. — Salaires. — Charité publique. 224

Chapitre XV : Industrie manufacturière en 1857 et 1861. — Tissus de laine, de chanvre, de lin, de soie, de coton mélangés. — Papiers. — Tanneries.— Touderies. — Moulins à huile. — Fabrication de farines, de savons, d'eaux-de-vie, de bouchons. — Mines houillères. — Machines à vapeur appliquées à ces industries. — Capital employé dans l'industrie en 1861. — Sa valeur. — Ouvriers employés dans quelques industries. — Brevets d'invention et priviléges d'introduction 240

Chapitre XVI : Commerce. — Exportation en Europe et en Afrique. — Plantes textiles et tinctoriales. — Fruits frais et secs. — Vins. — Huiles. — Exportation en Amérique et en Océanie. — Bétail. — Chasse et pêche. — Progrès de l'agriculture. — Exportation des tissus de laine, de lin, de chanvre, de coton, de soieries. — Autres industries. — Importation. — Exportation du vin de *Jerez et du Puerto de Santa Maria*. — Tableau comparé du total de l'importation et de l'exportation de 1850 à 1860. — Cabotage en 1858 et 1860. — Commerce avec l'Amérique du Nord et l'Angleterre en 1859, 1860 et 1861. 256

Chapitre XVII : Viabilité fluviale. — Viabilité terrestre. — Tableau des ponts. — Nombre de kilomètres. — Lois sur les chemins de fer. — Progrès dans la construction des chemins de fer de 1847 à 1857. — Tableau des chemins de fer en Espagne en 1858 et en 1862. — Postes en 1846 et 1861.— Télégraphie électrique.— Phares.— Ports. 277

Chapitre XVIII : Budget des divers règnes depuis Charles III.—Budget des provinces et des communes. — Revenu du tabac de 1840 à 1861. — Revenu de la poudre de 1850 à 1860. — Revenu du sel de 1850 à 1861. — Revenu du timbre de 1850 à 1861.— Douanes de 1839 à 1861.—Loteries de 1850 à 1861.

Digitized by Google

— Ocirois. — Contribution territoriale. — Hypothèques. — Contribution industrielle. — Budgets ordinaires. — Budgets extraordinaires de 1859, 1860, 1861 et 1862. 298

Chapitre XIX : Crédit public. — État de la dette publique en décembre 1861. —Dette flottante de 1851 à 1862. — Négociations des effets publics et de commerce de 1856 à 1860. — Caisse des dépôts. — Tableau des banques. — Sociétés de crédit. — Assurances. — Caisses d'épargnes. — Monnaies frappées de 1830 à 1861. 317

Chapitre XX : Administration judiciaire.—Tribunaux.— Code pénal. — Criminalité.— Divers crimes.— Nombre de femmes en prison.—Nombre d'arrestations en 1859 et 1861. — Désignation des délits. — Professions des galériens en 1861. — Diminution des peines capitales.— Comparaison de la criminalité en France et en Espagne en 1861. — Comparaison entre les jugements rendus par la Cour royale de Paris et la *Audiencia* de Madrid en 1842 326

Chapitre XXI : Force publique. —État-major général.— Infanterie.— Cavalerie. — Artillerie. — Armée de 1828 à 1861 et le budget du personnel. — Matériel et nouvelles fortifications. — Marine. — Matériel. — Personnel. — Marine en 1850. — Marine marchande de la Péninsule. — Cabotage. — Nouvelles réformes dans le recrutement des équipages. 335

Chapitre XXII : Territoire et population des colonies en 1859. — Traite des noirs et les autorités de Cuba. — Bénéfices énormes des négriers. — Etat de l'opinion à ce sujet. — Etat de l'administration de Cuba. — Forces de terre et de mer des colonies. — Superficie. — Culture. — Canne à sucre. — Tabac. — Accroissement de l'influence espagnole dans le golfe du Mexique et l'Amérique du Sud. — Importance de Cuba. — Politique réactionnaire de l'Espagne. — Elle gagnerait à perdre des colonies. — Commerce des colonies. — Marine marchande. — Budget de Cuba en 1860. — De Porto-Rico en 1860. — Budget municipal. — Chemins de fer. . . . 348

Chapitre XXIII : La presse. — Nombre des journaux. — Classification selon l'opinion. — Nombre des abonnés. — Mouvement intellectuel. — Conséquence de la révolution. — Quintana. — Callardo. — Reinoso. — Horez Estrada.— Romantiques et classiques.—1848 — Progrès dans les sciences. — Invention de Monturiol. — *L'Ictineo.* — Navigation sous-marine. . . 376

Chapitre XXIV : Situation politique en 1862. — O'Donnell. — Influence de la cour de Rome sur le gouvernement. — Politique extérieure en Italie. — Au Mexique. — Politique réactionnaire à l'intérieur. 386

Chapitre XXV : Classification des partis politiques. — Manifeste du parti démocratique. — L'Espagne doit être considérée comme une nation de premier ordre. — Incompatibilité de la famille des Bourbons et du progrès. — Du rôle de l'Espagne dans la constitution démocratique de l'Europe 393

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

kgl. Hofbuchbinder
in
MÜNCHEN
Lederergasse N° 25

Digitized by Google

Digitized by Google

F. X. BEER
kgl. Hofbuchbinder
in
MÜNCHEN
Lederergasse N° 25

Digitized by Google

Digitized by Google